Edition de 5H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

Edition de 5H.

40e ANNEE—No 89 — EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, MARDI 14 AVRIL 1931 — CIRCULATIONS EN AVRIL 52,803 — PRIX: DEUX CENTINS

ALPHONSE XIII ABDIQUE

Le roi d'Espagne a abandonné le pouvoir, au dernier moment, après une heure de réflexion. — Le Chef des républicains lui avait laissé savoir qu'après cette heure, il ne répondait plus de rien. — Alcala Zamora président provisoire.

PAS DE RIXES

Madrid, 14 (Par Clarence Dubose, de l'Ass'd Press copyright 1931) — Le roi Alphonse XIII, dernier des Bourbons, a abdiqué à 6 heures ce soir (1 heure de l'après-midi EST). Niceto Alcala Zamora, chef républicain mis en prison pour ses menées politiques il y a quelques semaines, est président provisoire.

Bien que l'abdication du roi parût inéluctable du fait des evénements de ces jours derniers ce ne fut qu'au dernier moment qu'il abandonna le pouvoir A 4 heures 45 de l'après-midi Alcala Zamora crut nécessaire d'adresser aux ministre du roi un ultimatum disant que, si la République n'était pas acceptée d'ici une heure, il ne répondait plus de rien.

L'heure passa et un quart d'heure après qu'elle eût expiré l'abdication du roi devint une réalité. L'annonce en fut faite à 6 heures précises, à l'issue d'un dernier conseil des ministres au palais royal.

Un gouvernement républicain ayant à sa tête comme président provisoire Alcala Zamora prit immédiatement les rênes du pouvoir.

D'ailleurs la République existait déjà virtuellement cet après-midi à Madrid, où le drapeau rouge, jaune et pourpre — couleurs républicaines — flottait sur l'Hôtel des Postes, tandis que, dans les rues, des milliers d'hommes acclamaient la République. Ni rixes ni émeutes cependant, tandis que de province arrivait la nouvelle qu'un état de choses semblases y régnait.

La rébublique avait été proclamée à Barcelone ce matin, comme à Saragosse, à Saint-Sébastien et dans d'autres villes.

CARRIERE DU ROI

Ce monarque, qui fut roi dès sa naissance en 1887, puisqu'il était le fils posthume d'Alphonse XII, régnait effectivement depuis 1903, effectivement depuis 1903, année où il atteignit l'âge de majorité fixée par la constitution. En 1906 il épousait la princesse Ena-Victoria de Battenberg, petite-fille de la reine Victoria. Il a plusieurs enfants.

C'est sous son règne, durant la régence de sa mère Marie-Christine, que l'Espagne perdit ses dernières colonies dans une guerre malheureuse avec les Etats-Unis (1898). La partage du Maroc entre l'Espagne et la France fut pour le royaume d'Alphonse XIII le commencement d'une autre guerre qui se termina heureusement, grâce à Primo de Rivera et à l'aide de la France ; mais elle avait occasionné des désastres et coûté énormément d'argent.

Jusqu'en 1923 Alphonse XIII régna en souverain constitutionnel, laissant les groupes et les partis se succéder à tour de rôle au pouvoir suivant une constitution datant de 1876 et modelée sur la constitution anglaise. Malheureusement ce régime constitutionnel ne donna pas de bons résultats en Espagne, et en 1923 le pays était menacé da l'anarchie lorsque se produisit le coup d'état du général Primo de Rivera.

Les premières années de cette dictature furent heureuses, mais la dernière le fut moins, et le roi, qui s'était solidarisé avec le dictateur, se trouva encourir sa part du mécontentement populaire.

Madrid, 14. (A. P.) — Alphonse XIII a signé son abdication à 6 heures précises. Au moment de quitter la salle du conseil il embrassa ses ministres avec une vive émotion. Il déclara qu'il descendait du trône la conscience tranquille, ayant toujours travaillé au bien de l'Espagne.

Madrid, 14. (A. P.) — L'état de siège a été proclamé à 7 heures 15 ce soir par le gouvernement Aznar démissionnaire pour assurer le maintien de l'ordre en attendant que les Républicains puissent assumer le pouvoir.

Londres 14. (P. C.) — L'Evening News annonce que son correspondant de Madrid lui téléphone qu'Alphonse XIII quitte l'Espagne pour le Portugal ce soir même, et qu'il gagnera l'Angleterre par mer.

LE ROI EST PARTI

Madrid, 14, (A. P.) — On rapporte que Alphonse XIII, accompagné d'un officier de police, d'un ami intime et de plusieurs leaders républicains qui lui avaient garanti libre passage, a quitté le palais à 7 h. 45 pour le Portugal, présume-t-on.

Faits divers de partout

PENDUE PAR SON MARI ?

Nancy, 14. — On a découvert pendu à un sapin, au bois de Rond-Buisson, le corps de Mme Cambon, née Marie Dervein, de Bertrambois, arrondissement de Lunéville.

Des soupçons pesant sur son mari, Georges Cambon, dont elle vivait séparée, celui-ci a été arrêté et écroué x la prison de Lunéville.

POUR BRULER LA "MECHANCETE"

Madrid, 14.—Selon une coutume historique, le maire et la population de Galar s'étaient rendus sur une colline proche du village pour y brûler, en un grand feu de joie, la "méchanceté". Le vent ayant poussé les flammes vers un bois de sapin, ce dernier a été entièrement détruit par l'incendie.

Les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de pesetas.

DISPARITION D'UNE OEUVRE D'ART

Florence, 14.—Au cours de travaux de restauration à l'oratoire de Bini, annexe de l'église Saint-Félix de Florence, la surintendance des beaux-arts a découvert que la partie centrale d'un très ancien triptyque du XVe siècle, attribué à Rosselo Jacobi Franchi, avait été volée et remplacée par une copie dépourvue de toute valeur. Un ancien bedeau de l'oratoire qui a odéjà été condamné pour vol d'un tableau est soupçonné d'avoir organisé la substitution du précieux triptyque.

FILATURE INCENDIEE

Amiens, 14.— Un violent incendie, dû à l'échauffement d'un métier qui a enflammé du duvet de coton, a éclaté à Amiens, faubourg de Hem, dans une usine de tissage.

Quand les pompiers réussirent à circonscrire le sinistre, le feu avait déjà détruit l'étage et les combles du bâtiment principal, avec 6 machines et 100 métiers. L'incendie est d'autant plus grave que 875 ouvriers sont réduits au chômage pour une longue période. Les dégâts se montent à 22 millions.

ACCIDENT D'AVIATION

Bruxelle, 14.—Un accident d'aviation qui a coûté la vie à deux personnes s'est produit aux environs d'Anvers.

Un avion de tourisme, qui venait de quitter l'aérodrome de Deurtre et évoluait à une faible altitude, à 150 mètres, s'est écrasé lourdement sur le sol, à proximité de la gare de Mortsel.

Sous le moteur, enfoncé dans la terre, gisait le corps du pilote, M. Ciselet, les deux jambes coupées, la tête broyée et le bas du corps enfoncé dans le sol. D'après l'examen des papiers trouvés sur le passager, la seconde victime est M. Fabri, 23 ans, demeurant au Havre.

Le pilote Ciselet était le survivant d'une famille durement éprouvée : deux de ses frères étaient morts au champ d'honneur et le troisième avait succombé peu après la guerre.

UN CAMION CULBUTE

Turin, 14.— On mande de Bolzano que, sur la route nationale de Val Senales, un camion, transportant une quinzaine de jeunes gens qui suivaient des cours de préparation militaire, a heurté une borne. Onze occupants ont été sérieusement blessé. Deux d'entre eux ont succombé.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles diverses
Sixième et 7e pages
Nouvelles diverses
Huitième page
Radio
Nouvelles de Lévis
Neuvième page
Le gouvernement bleu pratique l'économie.
Dixième page
La vie sociale
Onzième page
Chez les ouvriers
Treizième page
Les promesses non réalisées ont provoqué le communisme au pays.
Quatorzième et 15e pages
Pages féminines quotidiennes
Seizième et 17e pages
Finance
Dix-huitième et 19e pages
Sport
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Soirées et euchres
Vingt-deuxième page
Dans nos théâtres
Nouvelles maritimes
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Vingt-quatrième page
Nouvelles générales

La Catalogne se separe de l'Espagne

L'HON. PERRAULT FELICITE LE "SOLEIL"

En même temps que l'Espagne se forme en république, Barcelone devient la capitale d'un nouveau pays en Europe : la République Catalane. — Un événement historique considérable. — Francesco Macia président provisoire.

DES SCENES

Madrid, 14. (P. C.)—Au cours de l'après-midi Alcala Zamora téléphona à Francisco Macia, président de la Nouvelle République Catalane, proclamée à Barcelone aujourd'hui, disant : "Les deux républiques d'Espagne et de Catalogne travailleront de concert, amicalement, harmonieusement."

La proclamation de la République catalane, qui constitue à elle seule un évènement historique d'une grande importance, puisqu'elle parait marquer la séparation de la Catalogne de l'Espagne, eut lieu au cours de l'avant-midi à Barcelone, où Francisco Macia, leader du parti de l'indépendance, marcha de l'Hôtel de Ville sur le palais du gouvernement de la province de Barcelone (l'une des quatre provinces catalanes) et y prit lui-même le titre de président de la République.

Les portraits et bustes du roi et de la famille royale furent jetés par les fenêtres dans la rue, où la foule déchira les portraits et réduisit les bustes en poussière. La place grouillait d'une foule vociférante, et Macia, élu conseiller municipal dimanche, se montra au balcon, publiant que son prochain acte serait de proclamer la Catalogne république indépendante de l'Espagne.

Le maire monarchiste de Barcelone, comte de Guell, remit ses pouvoirs sans résistance lorsque Macia et la foule des séparatistes républicains firent irruption à l'Hôtel de Ville.

EN CATALOGNE

Barcelone, 14 — (Spéciale) — Le mouvement séparatiste catalan, qui vient d'aboutir aujourd'hui à la proclamation d'une république indépendante, existe depuis longtemps. La Catalogne, qui formait jadis une seule grande province et qui fut divisée en quatre il y a près d'un siècle, est la région la plus riche de l'Espagne. Barcelone, sa principale ville, compte 1,200,000 habitants. Depuis longtemps elle jalouse Madrid dont elle veut être l'égale.

Les Catalans, qui sont un peuple actif et industrieux, ont fait depuis un certain nombre d'années de grands efforts pour rendre à leur langue, dont le prestige était éclipsé par celui du castillan, un renouveau de vie. Le séparatisme a fait chez eux depuis un quart de siècle d'étonnants progrès. Ils prétendent que, livrés à eux-mêmes, ils formeraient un petit peuple riche et prospère comme la Belgique et la Hollande, mais que, rattachés à l'Espagne, il leur faut sans cesse solder les déficits d'un pays mal gouverné.

La guerre marocaine, à laquelle ils n'auraient sûrement pas pris part s'ils eussent été indépendants, accrut encore ce mécontentement. Le séparatisme catalan fut l'une des principales préoccupations du gouvernement Primo de Rivera. Le nouveau régime qui s'instaure en Espagne parait décidé à résoudre ce problème en laissant les habitants de la Catalogne disposer librement d'eux-mêmes.

LES ASSISES CRIMINELLES A MONTMAGNY

Le terme des assises a pris fin aujourd'hui avec l'acquittement de Conrad Soucy, accusé de tentative de meurtre. — Un accusé attend son procès depuis trois ans. — Une cause devant l'honorable juge Cannon.

UN NOMME MOISE

Le termes des Assises Criminelles de Montmagny, présidé par l'honorable juge H.-A. Fortier, a pris fin, ce matin.

Le dernier procès de ce terme fut celui de Conrad Soucy, de Lac-Frontière, accusé de tentative de meurtre.

Conrad Soucy et Arthur Lord, de Sainte-Perpétue, de l'Islet, faisaient une tournée dans le bois. Soucy avait une arme à feu. Un coup fut tiré et Lord tomba blessé, à une jambe.

Soucy, qui était défendu par Me Joseph LaVergne, alléguait un accident et les petits jurés acceptèrent cette théorie. Soucy a été acquitté.

L'honorable juge H.-A. Fortier a prononcé ce matin, les sentences du terme.

UNE CAUSE QUI DURE

Après l'adresse de sir François Lemieux, aujourd'hui, aux Assises Criminelles de Québec, les grands jurés se retirèrent dans leur chambre pour prendre connaissance des instructions écrites relatives à leurs devoirs, puis pour se mettre à l'étude des actes d'accusation.

M. Chouinard, assistant-greffier de la Couronne, appela alors: "Paul Lachance".

Paul Lachance, de la région de Montmagny, est accusé de recel. "Cette cause", dit son procureur, "traîne, depuis trois ans. On a amené, deux fois, mon client à Montmagny pour y être jugé, aux Assises. Un autre terme criminel a pris fin, aujourd'hui, à Montmagny, et Lachance attend encore son procès. Chose curieuse aussi, mon client est en liberté, depuis un an, sans cautionnement. Il est vrai qu'il ne veut pas se sauver".

—"Il va bien falloir garder ce cas pour les présentes Assises, de Québec," dit sir François Lemieux.

Mtres Valmore Bienvenue, C.R., et Laetare Roy, C.R., agréèrent la demande de la défense qui voulait épargner à Lachance un séjour en prison jusqu'à son procès. Ils fixèrent le cautionnement à $900 et donnèrent au prévenu jusqu'à demain matin pour trouver ce cautionnement.

LE JUGE CANNON

Hier, à Ottawa, l'honorable juge L.-A. Cannon, de la Cour Suprême du Canada, entendit, en Chambre, une demande de permission d'évoquer au plus haut tribunal de notre pays la cause d'un nommé Moise condamné par M. le juge Hugues Fortier à trois mois de prison, sentence que vient de confirmer unanimement la Cour d'Appel de notre province.

Les griefs de l'appelant sont les suivants : la Cour d'Appel aurait, selon lui, défini erronément la corroboration, puis elle aurait admis comme corroborés des faits ne l'étant pas en Droit.

Me Laetare Roy, C. R., pour la Couronne, dit que la corroboration n'a pas été définie par la Cour d'Appel. La Cour d'Appel, plaidait-il, en analysant la preuve au dossier, avait décidé qu'une corroboration sur les faits principaux y était révélée. Il soutint que, si le jury est libre d'accepter ou de refuser des faits comme constituant une corroboration, ce même droit appartient au juge présidant seul, au procès.

L'honorable juge L.-A. Cannon a pris en délibéré ces plaidoiries.

UN ECHEC

JEAN-BAPTISTE AZNAR, amiral de la flotte de l'Espagne, que le roi avait appelé à la direction du gouvernement a échoué dans ses efforts pour maintenir la monarchie.

FORTERESSE VOLANTE AUX ETATS-UNIS

Les autorités américaines ont fait faire dans le plus grand secret, des expériences d'un avion décrit comme la plus mertruière des machines de guerre.—Six mitrailleuses en opération.

SA RAPIDITE

New-York, 14. (P. A.) — Une "forteresse volante" est l'expression propre pour qualifier le nouvel avion de l'armée américaine, selon le New-York Herald Tribune. Des essais ont été faits dans le plus grand secret hier à l'aéroport de Peterboro, N.-J.

L'avion, dont les plans ont été faits par Anthony Fokker, est décrit comme la plus meurtrière des machines de guerre. Quand il se porte à l'attaque, de toutes les ouvertures pratiquées dans les ailes sortant des milliers de balles tirées par six mitrailleuses opérés automatiquement. L'avion est très rapide. Un observateur a résumé ses impression en disant : "C'est comme si on prenait le Léviathan et lui donner la légèreté et la vitesse de l'hirondelle".

Londres, 14. (P. C.) — Le nouveau Fokker de l'armée américaine, à deux sièges et armé de six mitrailleuses, doit être plus gros que les derniers avions anglais, mais on doute qu'il soit aussi rapide. Des essais secrets ont été faits récemment avec grand succès avec le nouvel appareil anglais. Cet avions porte deux mitrailleuses dans les cotés du fuselage et quatre autres à l'avant des ailes. Ces six mitrailleuses peuvent être mises en opération automatiquement et quand elles tirent en même temps elles forment un feu en forme de côme. C'est un appareil de défense qui peut aller à 200 milles à l'heure et monter jusqu'à 26,000 pieds.

NOTRE COMMERCE

Moncton, 14 (Spéciale). — Le Très Honorable M. F.-A. Anglin, juge-en-chef du Canada, interviewé dans le train du Canadien National à son passage à Moncton en route pour St-Jean, a déclaré que l'on avait offert au Canada une belle occasion de faire du commerce avec l'Amérique du Sud. L'hon. juge parlait avec connaissance de cause, ayant suivi la mission canadienne qui vient de retourner au Canada à bord du "Prince Robert" de la Canadian National Steamships.

L'hon. juge Anglin passera quelques jours à St-Jean, sa ville natale, avant de retourner à Ottawa. Parlant de l'exposition commerciale et industrielle britannique, à Buenos Ayres, il dit que le stand du Canadien National était l'une de ses principales attractions.

Le Ministère de la Voirie et des Mines offre ses compliments à notre journal pour la campagne qu'il a lancée contre les infractions aux règlements de la circulation sur nos routes.

ON SERA SEVERE

La campagne poursuivie par notre journal pour demander le respect des lois de circulation sur nos routes et inciter les automobilistes à protéger davantage la vie des citoyens a eu son écho. Aux félicitations reçues de partout viennent se joindre aujourd'hui celles de l'honorable ministre de la voirie et des mines, M. J.-E. Perrault.

Dans une entrevue accordée au correspondant parlementaire du "Soleil" M. Perrault disait ce midi:

"Je tiens à féliciter chaudement votre journal de la campagne qu'il vient d'entreprendre et du cri d'alarme qu'il a lancé. Les lois de la voirie doivent être appliquées et, pour qu'elles le soient il faut que toute la population comprenne qu'elles ont été faites dans son intérêt. Il faut faire l'éducation non seulement de l'automobiliste, mais aussi du piéton et votre journal a beaucoup de mérite à l'avoir entreprise. Je souhaite qu'il la continue."

Le gouvernement provincial est responsable de l'application des lois de circulation dans toute la province, excepté dans les villes où une entente existe déjà entre les autorités provinciales et les autorités municipales. Ainsi, la ville de Montréal reçoit une somme de $10,000 par année du gouvernement pour faire la police de ses rues en rapport avec l'orbservance des règlements de circulation. Québec reçoit aussi une somme d'argent pour nommer un officier qui est chargé de voir à l'observance de ses lois. Toutes les municipalités, dans la limite de leur juridiction, peuvent coopérer avec les autorités provinciales et arrêter les écervelés qui conduisent à toute vitesse dans les villes et les villages.

A ce sujet, M. Perrault nous disait ce matin: "Dites-bien aux automobilistes que le ministère de la Voirie ne tolérera aucun excès de vitesse dans les villes et les Villages. Nous avons l'intention de sévir contre les récalcitrants, qui sont bien connus des officiers de vitesse. Ce sont toujours les mêmes !

"Nous ne nous contenterons pas de leur faire payer l'amende. Lorsque ces impénitents seront pris à outrepasser les limites de vitesse permises, nous les mettront dans l'impossibilité de renouveler leurs frasques en leur enlevant tout simplement leurs permis.

M. Perrault met aussi sur leurs gardes les automobilistes qui circulent sur les routes avec des voitures dont un seul fanal est allumé et, souvent, n'ont pas de fanaux du tout. Les officiers de la Voirie seront sans merci pour ces personnes. Il rappelle encore à tous ceux qui n'ont pas pris leur permis pour 1931 que le délai sont expirés et que les officiers qui, jusqu'ici, se sont montrés tolérants, séviront dorénavant, sans autre avis.

Las loi qui oblige lesautomobilistes à arrêter complètement leurs voitures aux traverses à niveau n'a pas été abrogée. Certains semblent le croire à voir la façon dont ils traversent les voies ferrées. Le gouvernement n'entend pas laisser les récalcitrants impunis et tous ceux qui enfreindront la loi risquent la poursuite judiciaire.

M. Perrault recommande encore aux automobilistes d'observer le code de la route. Il y a une étiquette pour l'automobiliste comme il y en a une pour la société. Certaines gens polis oublient totalement leurs bonnes manières dès qu'ils sont au volant d'une auto. Il ne faut jamais refuser le chemin à un autre automobiliste qui le demande. Il faut toujours garder sa droite. Il ne faut pas conduire à toute vitesse dans les courbes, il ne faut pas s'arrêter au haut d'une côte dangereuse pour admirer le paysage. Il ne faut pas s'arrêter dans les courbes ou "prendre" la courbe du mauvais côté du chemin.

Les piétons devraient aussi faire plus attention. Si l'automobiliste doit être prudent, le piéton doit l'être aussi. Il ne doit pas traverser les rues distraitement, au beau milieu, comme s'il marchait les yeux fermés. A regarder agir certaines personnes, on se dit que cela tient du miracle s'il n'y a pas plus d'accidents mortels à enregistrer chaque année.

Si tout le monde veut coopérer avec le ministère de la Voirie, nos routes deviendront sûres. Les quelques récalcitrants qui nuiront encore à la circulation ou qui prendront les rues des villes ou des villages pour des pistes de course seront radicalement rappelés à la raison par les officiers du ministère et les automobilistes consciencieux pourront circuler en paix.

UN ULTIMATUM

Lebourne, Victoria, 14 (P. C.)— Le premier ministre J.-T. Lang, de la Nouvelle-Galles du Sud, chef des extrémistes travaillistes **australiens, a publié aujourd'hui sa déclaration au sujet de la répudiation des dettes du pays et il a affirmé que si les intérêts financiers anglais voulaient donner deux ans au pays pour remettre ses affaires en ordre, il serait ensuite prêt à rencontrer toute juste demande. Le premier ministre Lang a fait défaut de payer des intérêts de plus de $3,000,000 dûs le 1er avril à Londres. Le gouvernement du Commonwealth a payé et il cherche à se faire rembourser par voie d'action judiciaire.**

Dans sa déclaration, le Premier Ministre Lang a lancé cette phrase : "Si vous ne pouvez pas nous traiter comme la France et l'Italie, alors traitez nous comme vous avez traité l'Allemagne et la Belgique."

Le premier Lang a déclaré que sa proposition devrait avoir le support de tous les vrais australiens.

DETRONE

Malgré le grand courage qu'il a toujours montré dans les circonstances les plus critiques, Alphonse XIII a été obligé de démissionner. Il l'a fait ce midi. La République succède à la Monarchie.

LA PECHE A LA MORUE A LE GASPESIE

De récents renseignements reçus par M. L. Bérubé, professeur à Ste-Anne de la Pocatière, indique que la pêche sera meilleure cette année. — La morue est arrivée sur les bancs de Terre-Neuve.

UNE LETTRE

Gaspé. — (D. N. C.) — Les pêcheurs qui se désolaient à juste titre des récentes mauvaises années de pêche ont appris avec plaisir la bonne nouvelle que leur transmettait ces jours derniers le professeur Bérubé, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne et président de la Cie "Le Poisson de Gaspé, Limitée".

En effet, il appert des renseignements reçus que la morue est non seulement arrivée sur les bancs de Terreneuve mais qu'elle y est plus au sud et surtout que les pêcheurs la trouvent sur les petits fonds.

La déduction est simple. Si la morue vient sur les petits fonds cette année à Terreneuve, elle viendra sur les nôtres aussi dans le Golfe et nos pêcheurs, qui ne pêchent que sur ces fonds en auront cette fois leur part.

Grâce à l'octroi de l'honorable ministre des Pêcheries, les pêcheurs sont outillés pour profiter de l'aubaine. Nous anticipons une bonne saison de pêche. Que le prix soit plus bas, cela importe moins quand nos pêcheurs auront plus grosse quantité à offrir.

Ces travaux démontrent la valeur de la documentation scientifique pour l'industrie de la pêche et le professeur Bérubé, un des pionniers et ouvriers de la première heure, a droit à nos meilleures félicitations pour son bon travail.

Une lettre du commandant Beaugé à M. Bérubé laisse prévoir une bonne saison. Voici cette lettre :

North Sydney, le 6 avril 1931.
M. Louis Bérubé, prés.,
Le Poisson de Gaspé Ltée.
81, rue St-Pierre,
Québec, Can.

Cher Monsieur :

Votre lettre du 19 février m'est parvenue ici, où je viens en courte relâche de Charbonnage. J'ai quitté la France le 21 février pour les Bancs, à bord du chalutier Joseph Duhamel. Je viens de passer un mois en pêche sur le Banquereau, aux accores sud du Banc et nous avons fait 5000 quintaux en trente jours exactement, malgré trois jours de mauvais temps, ce qui peut-être regardé comme un résultat satisfaisant. Le poisson se trouve sur les petits fonds, et non comme les printemps derniers, et depuis 1927, par 200 à 300 mètres au printemps. La chose me parait d'un bon augure pour la prochaine campagne de pêche. Nous semblons en ce qui concerne le printemps à l'année 1923 que j'ai connue sur les Bancs, ayant débuté en 1922 comme capitaine du navire hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Mon impression est satisfaisante, et je ne puis que vous confirmer ce qu'à dit M. Le Danois à Washington l'an dernier. Nous sommes en pleine concordance d'idées, au sujet de l'application de sa théorie des transgressions; c'est d'ailleurs moi-mêmes qui ai fait les observations sur lesquelles il fondait ses prévisions.

Bonne impression; je ne veux pas dire certitude. Il y a encore loin de la date actuelle à l'époque où vous vous pêchez en Baie des Chaleurs, mais je serais surpris que nous fussions complètement déçus. Je crois donc sincèrement à une reprise de la pêche dans l'estuaire du Saint-Laurent puisque nous constatons les signes les plus favorables aussi loin vers le Sud que le Banquereau.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

(signé) L. Beaugé, Cdt

LES SUITES TRAGIQUES D'UN "PARTY"

Eugène-W. Gendreau, 41 ans, de Claremont, N.-H., est détenu par la police qui découvre dans son auto le cadavre d'une femme avec laquelle il avait pasé la nuit. — Ils avaient bu ensemble.

IL AVOUE

Claremont, N.-H., 14. — Eugene-W. Gendreau, 41 ans, vendeur d'automobiles, fut détenu par la police, après que le cadavre de Mme Bertha-W. McGinley, 45 ans, eut été trouvé dans sa machine.

Lorsqu'il apprit que Gendreau avait avoué qu'il était sorti avec Mme McGinley la veille du jour où l'on fit la macabre découverte, M. James-E. McGinley refusa de faire quoi que ce soit avec le cadavre.

Une autopsie put révéler la cause de la mort et les organes vitaux de la femme furent apportés à Hanover, N. H., par le Dr Howard Kingsford, pathologiste de l'Etat, et le médecin-légiste F.-P. Claggett pour un examen plus minutieux.

Gendreau raconta à la police qu'il était sorti avec Mme McGinley la veille et qu'il avait stationné sa machine sur la rue North. Ils prirent de la boisson et vers les 2 heures du matin Mme McGinley se plaignit de douleurs à l'abdomen. Chemin faisant pour le retour, elle s'affaissa sur son siège et il pensait qu'elle avait perdu connaissance ou qu'elle était endormie.

Il se rendit au garage où il travaille et demanda au gardien de nuit, Richard Gyld, de surveiller Mme McGinley et de lui laisser savoir si elle s'en allait chez elle. A 6 heures du matin Gyld lui téléphona que Mme McGinley était encore dans la machine. Gendreau quitta sa demeure de la rue Elm pour se rendre au garage, mais le cadavre fut découvert par Forest Chase un employé du département de la voirie du village.

Chase informa les policiers Charles Blake et William Noobs, qui se mirent en communication avec le chef de police Daniel-E. White et le procureur du comté Howard E. Hanlin. Ils interrogèrent Gendreau qui avoua qu'il était sorti avec Mme McGinley, mais il dit qu'il "ne savait pas qu'elle était mourante" lorsqu'il la quitta.

Gendreau est détenu en attendant que l'enquête soit complétée.

DANS NOS PAROISSES

N.-D. de Québec

La Confirmation

Le Sacrement de Confirmation sera conféré aux enfants de cette paroisse mercredi, 15 avril. Une petite retraite de deux jours, préparatoire à la réception de ce sacrement, s'est ouverte, aujourd'hui, en la basilique. La messe de confirmation, mercredi, commencera à 7 heures, et sera suivie de la cérémonie de confirmation.

Grande œuvre

La collecte annuelle pour l'Oeuvre des Vocations se fera, cette semaine, à domicile, par quelques dames de la Sainte-Famille qui ont bien voulu se charger de cette charitable mission.

Aux prières

M. Alphonse Beaudoin, époux de dame Alphonsine Guay, décédé le 6 avril en cette paroisse. Il était âgé de 30 ans.

M. Benjamin Ayotte, employé au Séminaire, décédé le 10 avril, en cette paroisse. Il était âgé de 61 ans. Ses funérailles eurent lieu, ce matin, en la basilique.

Grand'messes

Mercredi:—à 6 et 7 heures, grand'messe pour les âmes; à 7 heures, messe de Confirmation.

Jeudi:—à 5 h. 40, pour feu M. Joseph Gingras; à 6 h. 15, pour feu M. Wm. LaRue, à 7 heures pour feu dame John Cladis.

Vendredi:—à 5 h. 40, pour les âmes; à 6 h. 15 pour les membres défunts de la Confrérie de la Sainte-Famille; à 7 heures pour feu M. Joseph Gingras.

Samedi :— à 5 h. 40, pour les âmes, à 6 h. 15, en l'honneur de la Sainte-Vierge, recommandée par les paroissiens de Notre-Dame; à 7 heures, pour feu M. Joseph Gingras.

Saint-Malo

Mercredi :

6.00 h. : grand'messe en l'honneur de saint Joseph, recommandée par M. Eugène Blanchet.

7.00 h. : grand'messe pour feu Jos. Pouliot, recommandée par Mlle Pouliot.

8.00 h. : grand'messe pour feu Adolphe Huot, recommandée par E. Weiffert.

Jeudi :

7.00 : grand'messe pour feu Télesphore Malenfant, recommandée par Wil. Ouellet.

8.00 h. : grand'messe pour feu P.-C. Lachance.

Vendredi :

7.00 grand-messe pour feu Harry Jobin.

8.00 : grand'messe pour feu Albéric Pineault.

7.30 p.m. : demi-heure d'adoration.

Samedi :

8.00 a.m. : grand-messe pour feu Dame Bernier.

St-Jean-Baptiste

Congréganistes

Les Congréganistes fondateurs de la Congrégation des Hommes, en cette paroisse, il y a 25 ans, sont priés de donner leurs noms, sous enveloppe adressée à M. l'abbé D. Moreau et déposée dans la boîte postale du presbytère, dans le cours du mois d'avril.

Ce soir

Le R. P. Guitton, S.J., prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, donnera mardi soir, à 8 heures, en la salle des promotions de l'Université Laval, une conférence au bénéfice de la Ligue Catholique Féminine. L'entrée est cinquante centins. Il parlera de "l'Education du Bon Vieux Temps", d'après l'enfance de Léon Harmel.

Un euchre

Il y aura aussi, ce soir, dans la salle du sous-sol de l'église, un euchre au bénéfice du Secrétariat des Familles. Il commencera, à 8 heures.

Confessions

Demain, les enfants qui ont fait leur communion solennelle : à 9 h. 30, les filles ; à 3 heures, les garçons.

Grand'messes

Mercredi : à 5 h. 30, pour M. Hector Jobin, recommandée par la Cie Terreau & Racine Ltée ; à 6 h. 15, pour Dame Abraham Amyot, recommandée par les employés de la Royal Paper Box ; à 7 heures, pour Dame Alex. Vachon, recommandée par M. et Mme Henri Rinfret ; à 8 heures, pour Dame Louis-Alf. Reinhardt, recommandée par le Tiers-Ordre ; à 8 h. 30, pour M. Richard Bertrand, recommandée par son épouse.

Jeudi : à 5 h. 30, pour M. Arthur Jacob, recommandée par le personnel de la Maison René Talbot ; à 6 h. 15, pour Mlle Malvina Déry, recommandée par l'Union de Prières ; à 7 heures, pour Dame Alex. Vachon, recommandée par M. et Mme Henri Rinfret ; à 8 heures, pour Dame Louis-Alfred Reinhardt, recommandée par les Dames de Ste-Anne.

Vendredi : à 5 h. 30, grand'messe anniversaire pour feu l'honorable Amédée Robitaille, recommandée par M. et Mme Sylvio Boulet, de Montréal ; à 6 h. 15, pour M. Arthur et Mlle Thérèse Voyer, recommandée par la famille ; à 7 heures, pour Dame Joseph Marquis, recommandée par les employés de la Royal Paper Box ; à 8 heures, pour Mlle Alice Desrochers, recommandée par les Enfants de Marie ; à 8 h. 30, pour M. Hector Jobin, recommandée par Ths Robertson & Co. Ltd.

Samedi : à 5 h. 30, archiconfrérie; à 6 h. 15, pour Mlle Majella Dumais, recommandée par M. Alphonse Vachon ; à 7 heures, pour Dame (Dr) Philippe Picard, recommandée par son fils, M. Louis-Philippe Picard ; à 8 heures, pour Dame Samuel Delisle, recommandée par l'Union de Prières ; à 8 h. 30, pour M. Hector Jobin, recommandée par Ths Robertson & Co. Ltd.

IL EST FACILE DE FONCER SES CHEVEUX GRIS

Elle dit comment elle s'y est prise à l'aide d'un remède fait à la maison

Mme E.-H. Boots, une dame bien connue du comté de Buchanan, Ia., laquelle a foncé ses cheveux gris, vient de faire la déclaration suivante :

"N'importe qui peut foncer ses cheveux gris et décolorés et paraître vingt ans plus jeune à l'aide du simple remède suivant qu'on peut préparer chez soi : A une demi-chopine d'eau ajoutez 1 once de "bay rum", une petite boîte de Composé Orlex et 1-4 once de glycérine. Ces ingrédients peuvent s'acheter à bien bon marché chez le pharmacien. On s'en applique aux cheveux tous les deux jours jusqu'à ce que les cheveux gris soient suffisamment foncés. Cette mixture ne colore pas le cuir chevelu; elle n'est pas graisseuse et ne part pas. Elle fera paraître une personne grise vingt ans plus jeune."

Saint-Roch

La Ste-Famille

Une assemblée des Dames de la Sainte-Famille aura lieu demain à 7½ hrs.

La confirmation

Il a été annoncé que le Sacrement de Confirmation serait conféré le 22 août prochain, à tous les enfants qui seraient jugés dignes de le recevoir. Les enfants qui ne fréquentent pas les écoles doivent, d'une façon ou d'une autre doivent y être préparés. Les mères ont l'obligation d'apprendre aux enfants leurs prières, mais pour les leur apprendre il fut d'abord les savoir.

Soirées

Les recettes des récentes soirées données au profit de l'église ont été de $1.012.55. Ce succès a attiré des félicitations à qui de droit.

Première communion

La première communion des enfants qui s'y seront dûment préparés aura lieu jeudi le 7 mai prochain.

Saint-Joseph

Euchre

Ce soir il y aura un autre euchre au profit de la garde Montcalm.

Mercredi :

6 h. 15 messe pour feu Amédée Goudreau, recommandée par son épouse. 7 h. messe en l'honneur de St-Joseph, recommandée par les paroissiens; 7 h. 45, messe en l'honneur de St-Joseph, recommandée par M. l'échevin Jos. Coulombe.

Jeudi :

6 h. 15 messe pour feu Mme A. Ouellet, recommandée par son époux 7 h. messe pour feu Pierre Blouin, recommandée par M. Henri Blouin.

1 2 h. 30 jeudi après-midi, cérémonie de confirmation.

Vendredi

6 h. 15 messe pour feu Honoré Laflamme, recommandée par l'Union secourable des cordonniers; 7.00 messe pour feu Mme P.-E. Dorion, recommandée par les jeunes filles de Guld Brothers; 7 h. 45 messe en l'honneur du Sacré-Cœur, recommandée par M. Et. Bédard.

Samedi:

6 h. 15 messe pour feu Mme P. Descarreau, recommandée par M. Ernest Paquet; 7.00 et 7 h. 45 messes en l'honneur de St-Joseph.

Sépulture

Dame Rose-Alma Piton, épouse de sieur Albert Ouellet, décédée le 5 avril, à l'âge de 33 ans.

Saint-Sauveur

Pour la Confirmation

Demain matin, à 7 h. 45, à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, il y aura une messe et communion générale pour les enfants qui seront confirmés, dans l'après-midi. C'est S. Ex. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, qui administrera le sacrement de confirmation, à 3 heures de l'après-midi, à l'église paroissiale.

Les enfants devront d'abord se rendre dans leurs classes respectives avant la cérémonie, et de là à l'église, sous la direction de leurs maîtres et maîtresses. Les parents des enfants et les autres fidèles pourront assister à cette imposante cérémonie.

Soirée dramatique

Les anciens membres du Cercle Dramatique Legault, de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, interpréteront ce soir, à la salle St-Pierre, la pièce intitulée: "Cœur de Français", pour les citoyens de cette paroisse. L'admission sera gratuite sur présentation des cartes qui ont été distribuées. C'est à l'occasion du vingtième anniversaire de fondation de cette Oeuvre de Jeunesse que cette soirée est offerte. La Levée du rideau se fera à 8 h. 15 précises. Avis aux intéressés.

La Ste-Famille

On commencera à percevoir la contribution annuelle des Dames de la Ste-Famille demain après-midi, à la sacristie, et le soir, avant et après l'assemblée de cette confrérie qui aura lieu à 7 h. 30.

A l'église paroissiale

Demain :

5 h. 30.—Grand'messe d'action de grâces, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par M. J.-W. Lacroix et sa famille.

6 h. 15.—Service d'Union de Prières de Dame Alcide Poirier.

7 h.—Service d'Union de Prières de Joseph Roussel.

7 h. 45.—Grand'messe de requiem, pour Dame Ovide Marceau, recommandée par la famille.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Jacques-Cartier

Mercredi soir à 7 h. 30 il y aura assemblée des Dames de la Ste-Famille.

Jeudi soir à 7 h. 30 Confirmation. M. Ludger Duchaine, marguiller en charge et Mme Duchaine, représenteront les parrains et marraines des enfants.

Communion solennelle jeudi, le 23 avril courant.

Fig 106-A Brevet demandé

UNE NOUVELLE Valve Jenkins...
avec deux avantages exclusifs.

Bonnet fait d'une seule pièce et vissé par-dessus. Porte-disque à coulisse qui se tient en place. Deux avantages exclusifs de la nouvelle valve Jenkins Standard Globe en bronze Fig. 106-A.

Même si le bonnet est enlevé et remis en place fréquemment il ne se difforme jamais. Le porte-disque à coulisse ne s'enlève de la tige qu'à volonté.

Cette nouvelle valve s'obtient aussi dans les modèles angulaire, en croix et de retenue, vissés ou à brides.

Toujours marquées du "Losange"
Jenkins Valves
DEPUIS 1864

51 Ecrivez à Jenkins Bros., Ltd., Montréal, pour avoir le Bulletin No 141

EN VENTE CHEZ **MECHANICS SUPPLY**
COMPANY, LIMITED, QUEBEC
80-90 RUE ST-PAUL - - - TEL: 2-0651

"Ignorez le nombre de vos printemps!"

DIT HUGH TREVOR, *fameux acteur de cinema*

HUGH TREVOR

"La femme qui veut gagner et retenir l'admiration doit rester *jeune*," dit Hugh Trevor.

"Les actrices de théâtre et les étoiles de l'écran continuent, pendant des années et des années, à provoquer l'admiration des foules. Elles oublient leurs anniversaires. Aujourd'hui, d'autres apprennent leur secret."

Voici ce qu'elles disent: "Pour garder le charme de la jeunesse, protégez votre teint. Employez *régulièrement* du Savon de Toilette Lux, comme nous!"

Les grandes actrices du monde entier semblent à l'abri des ravages des ans! A Hollywood, sur le Broadway, en Europe, elles conservent la fraîcheur de leur teint grâce au Savon de Toilette Lux. Celui-ci est désormais le savon officiel de tous les studios . . . on le trouve dans les loges d'artistes de tous les grands théâtres.

Conservez le beauté de votre teint comme le font 9 étoiles sur 10

D'innombrables étoiles, qui font usage de ce beau savon blanc, le trouvent doux et rafraîchissant, quel que soit le type de leur peau. Pour vous aussi, le Savon de Toilette Lux est l'idéal pour *votre* teint.

Lever Brothers Limited

Savon de Toilette Lux 10¢

Le velouté d'un savon français à $1 le morceau

16783

Eau de Vichy pure aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade—un verre à vin—plein chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien.

AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J.-ALFRED OUIMET, 84 EST RUE ST-PAUL, MONTREAL

LES FAUSSES DENTS SONT UNE BELLE INVENTION
mais
GARDEZ LES VOTRES TANT QUE VOUS POURREZ

Trop de femmes négligent cette grande *menace à la santé !*

PERDRE ses dents est une menace à la beauté — et chez les adultes la moitié des dents se perdent à cause de la pyorrhée.

Voici des paroles capables d'étonner toutes les femmes soucieuses du contour juvénile de leur figure, car un fameux savant anglais nous dit que nombre de gens ont la pyorrhée dix ans avant l'apparition des gencives tendres et spongieuses.

Il va sans dire que vous devriez aller voir régulièrement votre dentiste, mais plus que cela, vous devriez tous les jours prendre soin de vos dents et de vos gencives.

Brossez-les au Forhan. Massez-les au Forhan. Ce dentifrice a été créé par R.-J. Forhan, D.D.S., un spécialiste en pyorrhée.

Employé pour brosser les dents, il les nettoie de façon douce, parfaite, sûre. Nettoyer les dents rehausse la beauté, mais ce n'est là que la moitié de la chose. Quand il y a présence de solides dépôts de tartre à la ligne des gencives, l'irritation est une cause de pyorrhée.

L'autre importante raison de l'emploi du Forhan, c'est le résultat qu'il donne avec le massage (instructions au long avec chaque tube). Suivez ces instructions et vous ressentirez la titillation d'une circulation vigoureuse — vivifiante — qui aide à garder les gencives fortes et fermes.

Forhan est le dentifrice logique pour toute la famille — tellement inoffensif que le plus petit enfant peut s'en servir. Aussi ne laissez pas s'échapper vos précieuses années — adoptez le Forhan aujourd'hui même comme votre dentifrice. Il s'offre en deux formats, 35c et 60c — juste quelques sous le tube plus cher que les pâtes à dents ordinaires, mais il les vaut excessivement bien. Forhan's Limited, Montréal.

FORHAN'S
POUR LES GENCIVES

Toutes les bouches peuvent avoir la pyorrhée et à 40 ans les risques sont de
4 *sur* 5

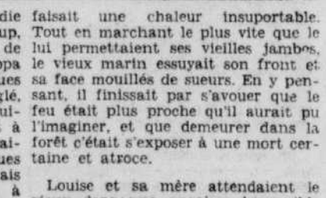

Hâtez votre convalescence. Evitez les rechutes, les complications. Prenez aujourd'hui même l'Elixir Tonique du Dr. Montier, il vous fera vite recouvrer force et santé.

Elixir Tonique du DR Montier

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LA VIERGE DE LA FORET ROUGE

Roman tiré d'une légende acadienne

Par JEAN FERON

(Tous droits réservés)

No 26

Louise se borna à sourire. Puis, l'on se mit à table. On n'attendait pas Guillaume avant le déclin du jour; au reste, il avait suspendu au canon de son fusil un petit baluchon contenant de la poudre, des balles, des bourres et une collation.

—Il se pourrait, avait- il dit, que j'abatte un chevreuil. Alors le temps de le dépouiller et de le nettoyer me mettra tard pour revenir.

On ne l'attendait donc pas pour le dîner.

On parlait peu en mangeant. Quand un coup de vent survenait et secouait toute la maison, le vieux disait distraitement :

—En fait-il encore un vent aujourd'hui!

Louise et sa mère s'entretenait de temps à autre de petits travaux domestiques auxquel elles voulaient s'occuper dans le cours de l'hiver. Louise avait fait fabriquer un métier à tisser par Guillaume, et elle songeait à faire des pièces d'étoffe, des couvertures de lit et des pièces de cotonade ou de toile. Car la lingerie qu'on avait apportée de Louisbourg s'usait très vite maintenant. Il faudrait même tresser de nouveaux tapis, et la mère Grégoire choisissait cette besogne. D'abord, elle mettrait en effilochées tous les vieux draps de lit, les vieilles jupes, les vieux corsages, les rideaux usagés, les serviettes trouées, les nappes déchirées, bref, tout un magasin de guenilles précieusement entassées dans deux grands coffres de chêne là-haut dans le grenier. Et puis, quand Louise le voudrait, elle carderait et filerait pour que la jeune fille ne fût pas retardée dans son tissage. On voulait faire un bon hiver, remplir les coffres, les armoires et les commodes. D'ailleurs, on n'avait que ça à faire.

Le repas s'acheva en parlant de ces choses, lorsque le père Grégoire les interrompit tout à coup, disant :

—Ecoutez donc, vous autres! Entendez-vous ce bruit?

Chacun dressa l'oreille, écoutant.

—Ce n'est rien, dit tranquillement la mère Grégoire c'est le vent.

On entendait un grondement sourd, et cela, en effet, ressemblait au bruit du vent dans la cime des arbres.

—Oui, ça doit être le vent reprit le père Grégoire.

Et on acheva silencieusement le repas, sans plus prêter attention aux bruits du dehors, aux grincements des volets secoués par les bourrasques. On finissait le dîner avec des confitures de cerises sauvages, additionnées de crème douce, et l'on buvait à petite gorgées du café des Antilles dont l'arôme délicat répandait une bonne senteur dans la maison.

Le repas terminé, on dit les grâces comme à l'habitude. Le père Grégoire alla bourrer sa pipe à sa place au coin du feu éteint. Les deux femmes demeurèrent quelques minutes assises à la même place, près de la table, et toutes deux s'étaient remises à parler de leurs projets de travail pour l'hiver qui venait. Elles se souriaient toutes doux, elles étaient paisibles et contentes, elles s'aimaient tant et se comprenaient si bien. Leurs visages ne s'assombrissaient que rarement, à la pensée des anciens deuils ; mais elles chassaient ces pensées bientôt lorsqu'elles se présentaient subitement à leur esprit. A quoi bon de toujours revenir sur le passé ! Louise, elle, se laissait emporter par le souvenir d'Olivar. Maintenant, elle l'attendait sans se chagriner, sans se donner de soucis ni se faire de fiel ; elle s'était efforcée de se tisser un espoir qui durerait toujours, et avec cet espoir elle vivrait paisiblement. Dieu, un jour, la réunirait au fiancé si longtemps attendu, et alors elle aurait toutes les félicités possibles. Ce serait sa récompense. Si au fond de son coeur demeurait un restant d'amertune, elle s'efforçait de noyer cette amertume dans le flot de joies que versait sur son âme le devoir accompli envers elle-même et ses parents. Elle ne songeait presque plus à Carrington, croyant que celui-ci l'oubliait. Et elle s'en réjouissait. Car si Carrington l'eût vraiment aimée, il l'aurait fait voir quand il était venu quelques jours auparavant. Il avait fini par comprendre que Louise s'attacherait à son serment, qu'il n'avait nul espoir à nourrir et qu'il valait mieux chercher ailleurs la femme qu'il désirait pour être la compagne de sa vie. Il avait certainement eu une fantaisie qui s'était passée. Avec ces pensées Louise finissait par apaiser les tourments de son coeur.

Le père Grégoire avait allumé sa pipe, puis, par habitude, il était allé à une fenêtre pour jeter un coup d'oeil du côté des étables. Là, on avait dressé un enclos de perches et de pieux dans lequel on lâchait le mulet et les chevaux durant le jour lorsqu'on ne les utilisait pas. Les vaches les boeufs et les moutons étaient toujours dans leur pré, là-bas, de l'autre côtés des champs. Ce midi-là les deux chevaux et leur compagnon, le mulet, était béatement couchés et sommeillaient sous le soleil rafraîchi par les bourrasques qui passaient au ras terre. Les vôlailles picotaient çà et là, grattaient les débris de paille ou les graviers cherchant quelque grain d'orge, d'avoine ou de blé. Un coq, haut en couleurs, brandissait de temps en temps sa crête rouge, étirait le cou, gonflait ses plumes et lançait un cri clair dans l'espace. Puis, il avait l'air de prêter l'ouïe, demeurait un moment immobile, ne se tenant que sur une patte. Mais aucune réponse ne venait à son appel, et alors il secouait sa crête, se dandinait, roucoulait puis se mettait à picoter. S'il avait la bonne fortune de trouver quelque chose, un grain de blé, ou un petit ver, il appelait une poule de ses amies non loin de là. Oui, mais souvent il en cenait dix, douze, vingt, et de son autorité, aussi donnait-il de rudes coups de son bec rose sur les têtes qui s'aventuraient de trop près. L'amie alors, approchait, le coq lui indiquait le grain de blé, et la regardait picoter et gratter tout en lui murmurant une amourette.

Le père Grégoire vit que tout était tranquille, et il allait retourner à sa place, quand il lui sembla découvrir de la fumée.

Il regarda sa pipe et la "boucane" qu'elle faisait, pensant que cette fumée qu'il croyait voir dehors était la sienne. Mais non, il y avait certainement de la fumée dehors. Ne se rappelait-il pas que Louise avait dit, avant le dîner, que ça sentait la fumée. Il ouvrit la porte pour être plus certain. Ah! oui! dans les sous-bois, du côté du Sud, c'était tout plein de fumée bleuâtre. Et puis, le grondement entendu redoublait et cela venait du Sud. Pourtant, il n'y avait pas de feu.

Le vent continuait à grandir et à rugir dans l'espace.

—Ca se pourrait, pensa-t-il, que c'est un restant de fumée d'hier.

Sans s'inquiéter autrement, il referma la porte et alla s'asseoir sans songer à attirer l'attention des deux femmes sur cette fumée.

Louise et sa mère continuaient à s'entretenir doucement. De temps à autre, la jeune fille laissait voler un petit éclat de rire qui résonnait avec un bruit de perles entre ses dents d'ivoir. La mère souriait avec contentement. Après tout, on était si bien, si heureux. Combien il y en avait de malheureux qui auraient souhaité être à leur place! Par exemple, ces pauvres gens qu'on avait dépouillés de leurs biens et qu'on avait déportés en France. Combien encore de misérables n'avaient pas tout ce qu'il faut pour se vêtir et se nourrir! Combien se voyaient cloués sur des lits de souffrances où les retenaient de longues maladies souvent incurables, de sorte qu'ils vivaient dans une agonie perpétuelle.

Oui, on pouvait être heureux, là, dans cette Forêt des Cèdres qui leur faisait un rempart inébranlable contre les tempêtes et les ouragans, on pouvait être satisfait de son sort et en remercier le ciel.

Mais, tout à coup, un étrange sifflement emplit l'espace, puis un ruissellement formidable, fut suivi, peu après, par un terrible crépitement de mitraille.

—Mon Dieu! qu'est-ce que c'est que ça! exclama la mère Grégoire en portant ses deux mains à sa poitrine.

Le père Grégoire, sans mot dire, courut ouvrir la porte pour regarder dehors. Louise, devenue subitement pâle, l'observait.

Une minute angoissante se passa. Avec la porte ouverte on entendait plus clairement les clameurs encore assourdies d'un feu qu'on ne voyait pas. Puis, tout à coup, retentit comme un roulement de tonnerre. Plus de doute, un nouvel incendie s'était déclaré et du côté du Sud cette fois.

—Mais c'est le feu ! c'est le feu ! cria la mère Grégoire en courant à la porte.

Louise s'était approchée d'une fenêtre. Et à cet instant, un épais nuage de fumée noire se déroulait comme un reptile affreux au-dessus des bois, franchissant le vide de la clairière, obscurcissant le soleil, pour fuir vers le Nord dans une course échevelée. Mais un autre nuage succédait au premier, puis un autre, puis ce n'était plus qu'un formidable tourbillon qui hurlait en se tordant. Et à chaque instant le tourbillon semblait se déchirer à la pointe des cèdres qui s'agitaient frénétiquement, et d'innombrables lambeaux de fumée brunâtre tombaient de toutes parts dans les bois frémissant et dans la clairière où ils formaient un brouillard de suie âcre.

Une stupéfaction intraduisible s'était peinte sur les visages. Et comme la fumée s'engouffrait par paquets énormes dans la maison, le père Grégoire repoussa vivement la porte.

—Mon Dieu ! fit Louise en quittant la fenêtre, qu'est-ce que vous pensez de ça ?

Le visage soucieux et tirant d'éphémères bouffées de sa pipe éteinte, le vieux répondit en branlant la tête :

—Le feu est pris dans le bois au Sud.

—Mais qui est-ce qui aurait bien pu mettre le feu ?

—Je me le demande aussi, ma fille. Mais une chose certaine, on n'est plus beaucoup en sûreté ici. Je vais aller voir ce qui se passe.

Il se coiffa d'un bonnet de laine, prit son gourdin qui lui servait de canne, et d'un pas raidi, le dos rond, il sortit et prit le chemin qui menait hors de la forêt. La fumée envahissait les sous-bois et l'on ne pouvait voir loin devant soi. Le père Grégoire parcourut un peu plus d'un demi-mille, et à mesure qu'il avançait le grondement de l'incendie devenait plus fort. Le chemin suivait une direction Sud-Ouest, en sorte que l'ancien pêcheur avait cru s'éloigner du foyer de l'incendie. Mais il s'étonnait d'entendre le feu rugir du côté de l'Ouest. Une anxiété le prit. Est-ce que l'incendie était partout ? Il s'arrêta tout à coup, un tourbillon, ou plutôt un serpent de fumée sillonnée de lueurs le frappa au visage, et il crut voir des langues de feu l'envelopper. A demi aveuglé, étouffant, il recula, tourna sur lui-même et ,malgré son âge, réussit à courir sur une distance d'une centaine de pieds. La fumée et les langues de feu ne l'avaient pas poursuivi, mais il comprit qu'il y avait du feu à l'ouest comme au sud, et que le chemin de sortie se trouvait barré.

Un vague effroi pénétra jusqu'à la moelle de ses os. A la vitesse que le vent soufflait, il n'y a pas de doute qu'en moins de deux jours toute la forêt flamberait.— Il ne reste qu'une chose à faire, emballer les effets au plus vite et décamper, se dit le père Grégoire.

Il reprit d'un pas hâtif et incertain le chemin de sa maison. Il se calmait un peu en sentant diminuer la fumée et les bruits du brasier.

—Qui sait ? se disait-il encore avec un certain espoir ; peut-être que le feu ne viendra pas jusqu'à nous autres !

Mais de temps à autre il lui arrivait au visage de telles bouffées de chaleur qu'il était saisi d'épouvante. Et le vent de plus en plus furieux esoufflait avec une force effroyable. De plus en plus d'énormes nuages de fumée passaient avec une rapidité folle dans l'espace, et de moment en moment le soleil s'éteignait au-delà de ces nuages. L'incendie devenait plus bruyant, plus formidable. Par moments, de retentissantes pétarades éclataient, roulaient, clamaient ; tandis que d'affreux mugissements de bêtes égorgées s'élevaient des sous-bois enfumés. Et tout cela se répétait, s'accroissait dans un vacarme infernal. Des souffles ardents de flammes invisibles encore passaient, zigzaguaient à travers les troncs des cèdres, entre les rameaux bas pétrifiés d'épouvante dans leur immobilité. Le vent ne pénétrait pas dans ce chemin de pas plus de dix pieds de largeur, de sorte que peu à peu faisait une chaleur insuportable. Tout en marchant le plus vite que le lui permettaient ses vieilles jambes, le vieux marin essuyait son front et sa face mouillés de sueurs. En y pensant, il finissait par s'avouer que le feu était plus proche qu'il aurait pu l'imaginer, et que demeurer dans la forêt c'était s'exposer à une mort certaine et atroce.

Louise et sa mère attendaient le vieux dans une angoisse impossible à traduire. Elles voyaient bien que l'incendie prenait des proportions terribles à chaque minute qui s'écoulait. La clairière était devenue sombre et déjà sur la surface du lac se formait une couche de suie brunâtre et comme huileuse. Les chevaux et le mulet, dans leur enclos,s'étaient dressés sur leurs pattes. Ils écoutaient d'oreilles obliques ces bruits effrayants, ils aspiraient de naseaux fumants cette fumée, ils renâclaient, hennissaient d'effroi, puis bondissant, se mettaient à tourner au galop dans l'enclos et cherchaient une issue pour fuir le danger qu'ils flairaient. Les volailles, toutes juchées sur un tas de fumier, écoutaient et regardaient, figées, glacées. De temps à autre, on apercevait un oiseau franchir d'un coup d'ailes et avec la rapidité de l'éclair l'espace libre que faisait la clairière, il fuyait l'incendie. Quelquefois, c'était un lièvre : il s'arrêtait net, comme surpris, devant le lac, ses longues oreilles pointées vers le ciel, ses yeux rouges clignotant ; puis, il faisait un bond et s'élançait sous les bois du côté opposé à l'incendie. Tous les êtres animés prenaient la fuite et cherchaient leur salut hors de cette forêt qui ne serait bientôt qu'une torche immense. Louise comprit qu'il leur fallait eux aussi fuir au plus tôt, ces petites bêtes qu'elle avait aperçues avaient peut-être été envoyées par Dieu pour lui donner un avertissement.

Enfin, le père Grégoire parut, essoufflé, à bout de force.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

40e ANNEE—No 89 QUEBEC, MARDI 14 AVRIL 1931 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vos annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

DOUZE FAMILLES SONT CHASSEES DE LEURS DEMEURES

Un violent incendie a éclaté au cours de la nuit dernière sur la rue St-Olivier, dans la maison de M. Alphonse Boiteau -- Les flammes ont détruit cette maison puis celle de M. J. Rochette -- Un vent très fort transportait des tisons et des pièces de bois enflammées à plusieurs centaines de pieds -- Le quartier fut menacé d'une conflagration.

PERTES CONSIDERABLES

Notre ville est particulièrement éprouvée depuis quelque temps par des incendies considérables et, hier soir, un autre sinistre s'est ajouté à tous ceux que nous avons eu à déplorer récemment. L'élément destructeur s'est attaqué cette fois à la paroisse Saint-Jean-Baptiste et a chassé douze familles de leurs logis en pleine nuit. Il était une heure et quart ce matin, quand le feu fut découvert par M. J.-A. Lebel, qui habite un logement de la maison de M. Alphonse Boiteau, sergent à la prison de Québec. Cette maison, située dans la rue St-Olivier, contient quatre logements, qui étaient tous habités. M. Lebel fut réveillé par la fumée et la lueur de l'incendie vers une heure et quart. Les flammes achevaient de détruire la galerie extérieure de son logement. Rapidement, M. Lebel donna l'alarme à sa famille et aux autres locataires et ce fut un sauve qui peut général dans tout l'immeuble.

Les autres logements étaient occupés par MM. Alphonse Boiteau, fils, Alexandre Parent, Lucien Levesque.

Réveillés en sursaut par les cris de M. Lebel, tous ces gens s'empressèrent de faire sortir leurs familles et de les mettre à l'abri dans les résidences voisines. Pendant ce temps les pompiers avaient été appelés et la lutte contre le feu s'organisa rapidement. Le vent qu'il faisait rendait la tâche des pompiers plus ardue et ils réalisèrent immédiatement que les résidences avoisinantes étaient en danger. Malgré tout le travail des pompiers ils ne purent sauver la maison de M. Boiteau et elle fut détruite avec tout son contenu. Les locataires ne purent pratiquement rien sauver.

Comme on le craignait, le feu s'attaqua à la maison voisine appartenant à M. Joseph Rochette et occupée elle aussi par plusieurs locataires, MM. Albert Rochette, Lucien Croteau, du C. P. R., et M. Georges Saillant, employé de la Commission scolaire de Québec. Les pompiers firent l'impossible pour empêcher la destruction de cette maison mais leur travail fut inutile à cause du vent violent qu'il faisait et qui activait les flammes. Des tisons enflammés s'échappaient à tout instant du foyer et allaient mettre en danger les maisons voisines. Tout le monde était sur le qui vive dans ce quartier si populeux et les pompiers durent se multiplier pour faire face à la situation. On les réclamait de tous côtés.

A deux heures ce matin le feu menaçait tout le paté de maisons situé entre les rues Richelieu, St-Olivier, Marchand et Racine. Puis le vent tourna et cela permit au pompiers d'arrêter les flammes qui ravageaient la maison de M. Rochette. Celle-ci ne fut que partiellement détruite. Mais tout danger n'était pas encore conjuré et le feu prit dans les hangars et les écuries situées en arrière des rues St-Olivier et Richelieu. Au moment où l'on croyait avoir abattu le feu il reprenait avec plus de violence que jamais et la consternation fut à son comble. Les écuries de M. Perkins, rue Latourelle, renfermant plusieurs chevaux et du roulant en quantité considérable, furent détruites les premières avec tout leur contenu.

M. Perkins était malade chez lui et malgré qu'on tentât de lui cacher la vérité, la lueur de l'incendie et les cris des pompiers et des spectateurs se chargèrent de lui révéler la situation.

Les flammes attaquèrent ensuite la boutique de menuiserie de la Commission scolaire de Québec que dirigeait M. Georges Saillant dont le logement avait été détruit auparavant.

Les dépendances de la maison à logements appartenant à M. Alphonse Genois furent ensuite détruites et les locataires commencèrent à évacuer leurs logis. Cette maison est occupée par M. Genois, le propriétaire, et par MM. G.-A. Bilodeau et M. Bolduc.

Mais le bon travail des pompiers réussit à sauver la maison de M. Genois et les dommages sont minimes, causés seulement par l'eau et la fumée. Ce matin les locataires qui avaient évacué leurs logements dans le cours de la nuit ont réintégré leurs pénates avec leurs ménage qu'ils avaient mis en sûreté avec l'aide de leurs voisins.

Il est actuellement impossible d'évaluer les pertes subies au cours de cet incendie mais elles sont certainement considérables. Fort heureusement personne n'a été blessé mais cette petite conflagration a causé beaucoup d'émoi en ville et il y a longtemps que le quartier St-Jean-Baptiste a passé par de tels moments de crainte. De tous les quartiers de la ville des citoyens se rendirent sur les lieux et furent témoins de la lutte héroique des pompiers contre cet incendie considérable. La police municipale a assuré un bon service d'ordre pendant toute la nuit.

Photographies prises par l'artiste du "Soleil" sur le théâtre de l'incendie, qui a fait rage, cette nuit, rue St-Olivier. A gauche, la maison dont l'intérieur fut incendié, à droite, photographie prise en arrière de cette maison.

Chez Nous

Il nous est arrivé parfois d'entendre certains de nos amis nous reprocher les multiples imperfections qui peuvent se glisser dans la composition du journal.

L'un d'eux nous disait récemment, avec une certaine rudesse, que tous nos quotidiens étaient pourris de fautes.

L'un de nos rédacteurs lui fit alors cette proposition : "Si vous voulez bien, vous allez venir, demain, dans notre salle de rédaction. Nous vous donnerons un pupitre, une machine à écrire, du papier et un quart d'heure de temps pour traduire en français une dépêche d'environ cinquante lignes. Si vous êtes capable de nous faire ce travail parfaitement en quinze minutes, je vous donnerai pleinement raison. Mais si vous ne pouvez y arriver, nous ne vous donnerons plus le droit de nous critiquer."

Inutile de dire que l'offre ne fut pas acceptée. Notre ami se contenta de sourire en songeant que nous avions peut-être raison.

Un de nos confrères d'Ottawa fait la même remarque, dans son édition du 9 avril, au sujet des traducteurs fédéraux. Après avoir indiqué les difficultés des traductions rapides, il ajoutait :

"Les journalistes en savent quelque chose. Ils sont obligés par le métier à traduire une foule de nouvelles du texte anglais. Elles sont quelquefois bourrées de mots techniques, ou d'expressions rares. Doit-on s'étonner dans ce cas que le journal parfois soit écrit en une langue qui ne soit pas précisément celle du La Fontaine ou de Jules Lemaitre? On s'empressera de dire, avec un bel air de suffisance, que le journal est "affreusement mal écrit."

"Mais il serait beau de voir ces critiques pontifiants prendre la place d'un journaliste pendant une seule journée. Ils s'apercevraient que dans les conditions où ils sont placés, il ne faut pas seulement être débrouillard et actif, mais encore une véritable encyclopédie vivante, connaissant la flore et la faune de tous les continents, la terminologie militaire, navale, agricole, mécanique, etc.

"Ce que nous affirmons des journalistes nous le disons des traducteurs au service de l'administration publique."

Notre confrère ne saurait mieux dire. Il est matériellement impossible de faire un journal parfait comme un livre de Lemaître quand les pauvres rédacteurs n'ont devant eux que trois ou quatre heures pour remplir vingt, vingt-cinq ou trente pages de huit colonnes.

Que le lecteur se tienne pour bien servi quand nous donnons un journal convenablement présenté et suffisamment informé. Le journalisme américain diffère de beaucoup de celui de l'Europe, où le volume des quotidiens et où la quantité de copie fournie par chacun est de beaucoup inférieure à la nôtre.

LE BUDGET DES ECOLES DE QUEBEC

La Commission des Ecoles Catholiques de notre ville a augmenté son budget de près de $40,000, mais la taxe scolaire demeurera la même. — Les allocations aux institutions seront plus élevées.

LES DEPENSES

Bien qu'elle ait un budget augmenté de près de $40,000 ou plus exactement de $39,800, sur celui de l'année dernière, la Commission scolaire catholique ne sera pas obligée de hausser la taxe des écoles qui reste au même taux, soit 95 cents par cent piastres. Les commissaires, à ce point de vue, seront probablement plus heureux que l'administration municipale, laquelle, cependant, espère toujours pouvoir boucler sans augmenter le fardeau des contribuables.

Les estimés budgétaires de la Commission scolaire pour la prochaine année fiscale, sont de $1,073,285.55. Ils ont été soumis hier soir, par le secrétaire-trésorier, M. Antoine-C. Taschereau et approuvés par les commissaires dans une séance régulière que présidait M. Jos Picard, à l'hôtel-de-ville.

Ces estimés sont conformes aux recommandations du comité des finances et du comité pédagogique de la Commission et la différence de $39,800 entre les dépenses ordinaires et les recettes ordinaires, sera comblée à même ce que retirera la Commission du gouvernement de cette province, soit $7,000, du mensuel qui sera de $29,000 et des loyers qui se totalisent à $3,800.

Voici de quoi se compose le budget de la Commission :

Amortissement du découvert	$ 18,455.80
Intérêts et fonds d'amortissement	369,832.21
Réparations et entretien des bâtisses	10,000.00
Salaires des instituteurs et institutrices	441,500.00
Salaires des employés	9,080.00
Fournitures de classes	16,800.00
Combustible	50,000.00
Gardiens, chauffeurs et nettoyage des classes	49,000.00
Eclairage	10,267.44
Enlèvement de la neige	10,000.00
Assurances	11,000.00
Téléphones	4,000.00
Taxes d'eau	28,000.00
Loyers	14,250.00
Prix	4,500.00
Recensement	800.00
Timbres, papeteries et fournitures de bureau	3,800.00
Imprévu	10,000.00
Rentes de terrain	500.00
Allocation familiale	11,500.00
	$1,073,285.55
Recettes:	
Gouvernement	$ 7,000.00
Mensuel	29,000.00
Loyers	3,800.00
	$ 39,800.00
Montant à demander à la cité	$1,033,485.55

La déclaration du président, M. Jos. Picard que ce n'était aucunement le désir pour cette année encore d'augmenter le taux de la taxe scolaire, sera bien accueillie par les contribuables.

Les commissaires, en plus du budget, ont étudié plusieurs autres problèmes et entre autres décisions qu'ils ont prises, il en est une qui réjouira les instituteurs laïques. Dans l'impossibilité de faire droit à leur demande pour une augmentation de salaire, la Commission leur accordera un montant plus considérable sur l'allocation familiale. Ainsi pour les instituteurs séculiers le minimum du salaire restera comme avant à $800, mais on leur accordera $100 de plus par année jusqu'à concurrence de $1,600 qui demeurera le maximum du salaire. Dans le cas des instituteurs mariés et qui sont à l'emploi de la Commission depuis trois ans, ils recevront annuellement à partir de la 4ème année inclusivement, une allocation de $200 plus $50 par enfant âgé de moins de 16 ans et $50 par enfant âgé de plus de 16 ans et plus qui va à la classe.

Ce privilège est aussi accordé aux instituteurs séculiers veufs avec enfants, mais il ne sera pas applicable aux institeurs séculiers veufs sans enfants.

L'on accordera ces allocations pour toute l'année scolaire en se basant sur les renseignements pris le 1er février précédent l'année scolaire et en cas de la mort d'un professeur séculier, la Commission paiera le salaire et les allocations du mois de décès, comme elle paiera à la veuve également le salaire et l'allocation du mois suivant. Le salaire et les allocations qui seront payés aux instituteurs seront payés en douze versements, y compris les mois de juin, de juillet, et août, et en cas d'absence par maladie ou autre raison, les instituteurs séculiers et les institutrices séculières paieront la suppléance, c'est-à-die que pendant les semaines d'absence, la Commission retiendra sur leur salaire le montant suffisant pour payer ces suppléances et à la dixième semaine d'absence, l'on cessera de payer tout salaire et toute allocation.

Assistaient à la séance d'hier soir, en plus du président et du trésorier, les commissaires suivants : Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, MM. Jack Leonard, J.-E. Bédard, J.-N. Miller.

LES COURS DU CHANOINE G. JEANJEAN

Le distingué professeur de l'Institut Catholique de Paris a parlé, hier, du contrôle du travail scolaire et des anormaux de caractère. — Sages conseils donnés aux médecins et aux instituteurs.

LES DEVOIRS

Deux autres cours ont été donnés hier après-midi et hier soir par M. le chanoine Gustave Jeanjean, professeur de psychologie appliquée à l'Institut Catholique de Paris et Conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien. Au cours de la séance de l'après-midi qui, comme d'habitude eut lieu à la salle des Promotions de l'Université Laval, le conférencier parla du contrôle du travail scolaire. Le soir le cours porta sur les anormaux de caractère.

Voici un bref résumé du cours de l'après-midi : Dans toute classe, il doit y avoir un contrôle des leçons, des devoirs faits à l'étude, du travail de classe, du travail personnel des élèves, des cahiers de classe, etc.

"L'interrogatoire collectif écrit du début de la classe constitue un contrôle incomplet des leçons", dit M. l'abbé Jeanjean. "D'autant plus que ce contrôle s'applique seulement à la mémorisation immédiate. Or ce qui compte c'est ce qui reste après les destructions de l'oubli.

"De là la nécessité de répétitions fréquentes à l'occasion de compositions et d'examens. Il faut en arriver à ce que l'instruction générale soit tellement bien acquise et fixée qu'elle ait chance de rester gravée dans la mémoire. Il faut de là distinguer le savoir simple et le savoir utilisable.

"Pour le contrôle des devoirs faits en étude, la simple correction des copies ou de la correction collective n'est évidemment pas suffisante. Contrairement à l'opinion générale le travail d'étude est moins fécond que le travail fait en classe avec la méthode active, sauf pour les élèves d'un certain âge.

"En effet le travail d'étude négligé est de profit presque nul : d'autre part la mémoire visuelle enrégistre généralement mieux les fautes que les corrections et la méthode préventive est supérieure à la méthode corrective.

"Il importe aussi au maître de faire une étude analytique des principales fautes notées dans les devoirs, de chercher à quoi est due la fréquence de ces fautes.

"Au cours de ses exposés et de ses explications le maître pourra facilement contrôler le travail de classe par les réponses de ses élèves. Il établira la cause des distractions de ceux des élèves qui restent passifs et ne participent pas au mouvement de la classe.

"Le contrôle du travail personnel des élèves, des études libres, se fera surtout chez les grands. Il comprendra le contrôle des lectures, des compositions de littérature et de versification, de dessins, de travaux pratiques, etc.

"Les cahiers de classe ou le carnet scolaire individuel servira enfin au classement des succès de chaque élève, et de ses progrès dans les matières scolaires à la condition que le système de cotation soit suffisamment objectif pour permettre un

(Suite à la page 21, 6e col.)

SAUVETAGE ACCOMPLI A JONQUIERE

Une jeune fille, Mlle Jeannette Desmeules, a failli périr dans une maison incendiée. — Elle fut sauvée des flammes alors qu'elle était déjà asphyxiée. — Sa mère a aussi été menacée de mort par l'incendie.

Jonquière, 14. (Spécial du "Soleil").—Deux familles sur le pavé, plusieurs personnes blessées et des pertes matérielles de $5,000 environ, sont le bilan d'un dramatique incendie qui a détruit, hier, une maison habitée par M. Napoléon Desmeules, le propriétaire et sa famille et par M. Médéric Desmeules.

Le feu éclata vers 7 heures du matin, alors que les occupants de la maison étaient encore au lit. Heureusement, tout le monde a pu se sauver, mais non sans difficulté et quelques-uns des occupants ont été blessés, mais légèrement.

L'incendie exerça ses ravages au premier et au deuxième étage à la fois et ce fut une ruée vers les issues, les occupants n'ayant même pas le temps de se vêtir. Rien des mobiliers n'a pu être sauvé. En fuyant devant le danger avec ses trois enfants, une femme eut les cheveux brûlés et Mme Médéric Desmeules, âgée de 65 ans, faillit périr dans les flammes. Elle eut à peine le temps de sortir, mais après avoir été atteinte au visage et au cuir chevelu par le feu. Deux jeunes garçons ne doivent leur salut qu'en sautant par une fenêtre du deuxième étage en se protégeant avec des toiles auxquelles le feu s'était communiqué. Ils ont été blessés aux mains, mais légèrement.

Le moment le plus dramatique de l'incendie fut quand on réussit à secourir une jeune fille, Mlle Jeannette Desmeules qui était déjà à moitié asphyxiée. Elle revint à elle peu de temps après qu'on lui eut donné des soins. Le Dr Savary était sur le théâtre de l'incendie, s'empressant auprès des blessés.

Pendant quelque temps l'on redouta une conflagration; les flammes menaçaient de se propager à tous moments à la propriété voisine occupée par le magasin de M. Philippe Harvey, mais après un travail efficace, les pompiers parvenaient à enrayer la marche du feu et un désastre était évité.

L'incendie serait attribué à des fils électriques défectueux, croit-on. Il y a pour couvrir les pertes, tant sur l'immeuble que sur les mobiliers, environ $2,800 d'assurances.

Les victimes du feu se sont réfugiées chez des voisins.

ON REDUIT LE NOMBRE DES TRAINS

Sir Henry Thornton écrit à la Chambre de Commerce qu'à partir du 26 avril le service entre Rivière-à-Pierre et le Lac Edouard sera discontinué. — Le Conseil de la Chambre de Commerce étudie la question des taux de l'électricité.

UN RAPPORT

Deux questions importantes ont été discutées hier après-midi par le conseil de la Chambre de Commerce de Québec. On a d'abord discuté sur les nouveaux taux d'éclairage et les propositions que la compagnie Quebec Power vient de faire à la ville. A la suite d'une étude commencée la semaine dernière et un rapport qui représente les vues de la Chambre de Commerce a été présenté et accepté. Voici ce rapport :

"Après avoir étudié soigneusement les nouveaux taux d'électricité pour l'usage domestique, commercial et industriel, offerts à la municipalité de Québec par la compagnie Québec Power, le conseil de la Chambre de Commerce est heureux de constater que le principe d'une échelle mobile de taux (taux gradués), demandée par le conseil de façon d'abord, a encouragé une consommation plus forte et ensuite, à donner un traitement égal aux grands comme aux petits consommateurs, a été décidé par la compagnie comme base de nouveaux taux.

"Bien que cette échelle mobile aura comme résultat de faire réduire d'une façon appréciable et progressive les prix coûtant sur tous les niveaux de consommation au-dessus du minimum absolu, il est évident que ces prix seront encore considérablement au-dessus de ceux de municipalités des autres provinces même lorsque la nouvelle échelle de taux pour 1935 sera en force. Les dernières propositions ne doivent donc être acceptées que comme règlement temporaire, en attendant des augmentations future dans la consommation.

"Nous trouvons tout particulièrement quatre points à critiquer :

1—Le besoin d'une consommation domestique au-dessus de 460 kilowatts-heure par mois de façon à obtenir un taux minimum de 1.35 limite nécessairement cet avantage à un pourcentage comparativement négligeable de consommateurs, puisque la moyenne actuelle de la consommation domestique est de 49 kilowatts-heure seulement.

2—Les taux commerciaux et industriels ne semblent pas être suffisamment réduits pour faire bénéficier matériellement un nombre assez considérable de consommateurs.

3—L'offre de mettre en force l'échelle de 1935, à une date plus rapprochée, du moment que la moyenne de consommation sera avant tout augmentée à 100 kilowatts-heure, a pratiquement peu de valeur car il faudra une augmentation de cent pour cent dans la consommation en moins de cinq ans.

4—L'offre de nouvelles réductions sur l'échelle de 1935, pendant les cinq années suivantes jusqu'en 1941, est absolument indéfinie et nécessitera inévitablement de nouvelles négociations entre la municipalité et la compagnie durant les dix prochaines années.

"Pour ces raisons, bien que, d'une façon générale, le conseil reconnaisse l'importance d'obtenir pour le public consommateur le bénéfice de concessions immédiat, substantiel et assuré, en même temps qu'il est à désirer que se terminent les controverses et l'incertitude qui ont particulièrement caractérisé la situation depuis quelques mois ; bien que le conseil croit que les dernières propositions, dans leur ensemble, fournissent une base pour arriver à un arrangement qui mériterait d'être essayé loyalement, il ne se croit pas justifié de prendre une attitude qui pourrait préjudicier la liberté d'action du conseil de ville, à qui le Québec Power a fait des propositions, en vue d'obtenir, si possible l'ajustement de points particuliers de façon à assurer le maximum d'avantages et de satisfaction à la communauté".

(Suite à la page 10, 4e col.)

L'HONORABLE JUGE SEVIGNY

Nous apprenons que l'état de l'honorable juge Albert Sévigny continue de s'améliorer et que, de son lit où l'immobilisent presque complètement ses blessures, le magistrat distingué et sa compagne dévouée, madame Sévigny, désirent remercier collectivement toutes les personnes qui ont témoigné leur si vive sympathie à la victime de ce malheureux accident et à sa famille.

"Le Soleil" est certes, lui aussi, l'interprète des souhaits sincères de toute notre population, en exprimant l'espoir que, grâce à sa robustesse physique et à son excellent moral, l'honorable juge Sévigny, non seulement guérira, mais redeviendra en possession de ses membres et de sa belle virilité.

SON EMINENCE

Hier matin, Son Eminence notre Cardinal-archevêque a pu célébrer la sainte messe, dans ses appartements de l'Hôtel-Dieu. Est aussi en pleine convalescence Mgr Amédée Gosselin, à l'hôpital, depuis quelques semaines.

CHEZ LES IRLANDAIS

M. le président Gorman, du St Patrick Litterary Institute, avait convié hier soir à l'hôtel Ste-Ursule tous les participants au magnifique programme qui fut donné au théâtre Capitol à l'occasion du 75 ème anniversaire de la fondation de cette société irlandaise. Au cours du banquet, qui avait réuni une centaines de convives, M. le président Gorman remercia spécialement Mlle May Derouin qui avait été l'âme dirigeante de l'organisation, M. Gerard Timmons, et le frère Ausbert qui avaient pris une part prépondérante dans le programme donné ce soir là, en présence des représentants de la société irlandaise de Québec.

Il y eut danse après le banquet et l'orchestre de l'hôtel, sous la direction de M. Hansen fit les frais de la musique.

A la table d'honneur on remarquait outre le président et Mme Gorman, Mlle May Derouin, M. J.-P. Slavin et Mme Slavin, M. Richard Timmons et Mme Timmons, N. J. Hewitt, le R. F. Ausbert, le R. F. Alphonsus, Mme Hewitt, etc.

CHEZ LES PHILATELISTES

Ce soir, à 8 heures, à la salle Loyola, rue d'Auteuil aura lieu l'assemblée régulière des membres de la localité Philatélique et Numismatique de Québec. Tous les amateurs de timbres et de monnaies sont les bienvenus..

(Communiqué)

TEMPERATURE

Toronto, 14. (P. C.) — Une profonde dépression au - dessus du nord-est québecois va s'acheminant vers la côte du Labrador ; haute pression depuis la baie James jusqu'à la Georgie. Il a plu et neigé en certains endroits du Québec ; ailleurs au Canada le temps a été beau. Il fait plus frais généralement dans l'Est, mais le temps reste doux dans l'Ouest.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : — Du nord-ouest puis du nord-est brise modérée d'abord, fraiche ensuite ; beau aujourd'hui et mercredi.

Bas St-Laurent : — Beau et frais aujourd'hui et mercredi ; forte brise du nord-ouest soufflant moins fort mercredi.

Golfe et côte nord : — Fort vent du nord-ouest, bourrasques modérées ce soir et mercredi ; généralement beau et frais.

Maritimes : — Vent frais de l'ouest puis du nord-ouest ; beau et un peu frais ce soir et mercredi.

ARTISTES A QUEBEC

MADAME THALIA SABANIEVA, soprano et le ténor, Errolle, membres de la troupe d'opéra au programme du Capitol, cette semaine, sont arrivés à Québec. L'artiste du "Soleil" les a photographiés devant le Château Frontenac hier.

LA PRISON A UN VENDEUR DE BOISSON

A la suite d'une descente dans un hôtel de la rue St-Vallier, sept hommes sont traduits en cour de police. — Le propriétaire plaide coupable à l'accusation d'avoir tenu un débit clandestin. — Il fera un mois de prison.

AUTRES SENTENCES

Deux individus furent pris, un de ces soirs récents, dans la cour de la fare du Palais, au moment où allait partir un train à destination du Lac-Saint-Jean. Des constables du Pacifique Canadien allèrent à eux et, voyant cela, les deux flâneurs se sauvèrent. Mais ces policiers eurent vite fait de les arrêter et les deux hommes comparaissaient, hier, devant M. le juge Fitzpatrick. Ce dernier trouva plausible la supposition que les prévenus guettaient alors la chance de sauter sur le train pour aller gratuitement, l'un à sa paroisse de la région de Portneuf et l'autre à son pays natal de Chambord. Ce sont des jeunes gens et ils étaient assez misérablement vêtus. Ils furent aussi embarrassés devant le juge que devant la police du C. P. R. pour expliquer l'attirance qu'exerçait sur eux, ce soir-là cette cour de chemin de fer.

Le juge les condamna à dix dollars et les frais ou dix jours.

Un jeune homme de Château-Richer, accusé d'importuner ou inquiéter depuis une couple de mois, un de ses jeunes co-paroissiens et d'avoir battu ce dernier récemment, à la gare de l'endroit, comparut, hier, et M. le juge Fitzpatrick remit sa cause à huit jours.

Sept hommes étaient traduits, en cour, hier, par suite d'une descente dans un hôtel de la rue St-Vallier. Le propriétaire plaida coupable à l'accusation de vente de boisson et il fut condamné à un mois de prison. Cinq autres admirent leur présence, dans ce débit clandestin, et ils furent condamnés, chacun, à cinq dollars d'amende. Le sixième dit qu'il allait, là, pour rencontrer un ami, non pour boire, et qu'il venait d'entrer, lorsque survint la police. Il fut acquitté.

En Cour Supérieure, fut inscrite, hier, par Me Ephraim Bédard, C. R., du bureau légal Bédard et Flynn, la cause de Joseph Verret contre Maurice Pollack basée sur un contrat et au montant de $14,094.

DIAMANTS EPARPILLES

$3,000 pour une seule explosion de dynamite, ce serait un peu cher. On n'est pas encore sûr si ce ne sera pas là le prix d'une mine qui a explosé, hier, sur le chantier de construction de l'édifice Fortunat Gingras, au coin de la rue d'Youville. Malgré toutes les précautions prises pendant une explosion de dynamite, une pierre traversa la rue pour aller briser la vitrine du magasin Capitol Jeweller, en face. La vitrine contenait des bijoux et des diamants qui ont été éparpillés ici et là sous le choc. Mêlés aux éclats de verre, il a fallu faire une recherche minutieuse pour les retrouver tous et, hier encore, on n'était pas sûr d'avoir retrouvé un diamant évalué à $3,000.

Le constable Auguste Rochette, qui avait la direction du trafic au coin de la rue d'Youville, aida les employés du magasin à ramasser les pierres précieuses. Pendant quelques minutes on demanda aux piétons de passer de l'autre côté de la rue.

LES ETUDES JURIDIQUES

Les membres du Cercle des Etudes Juridiques sont priés de se réunir au lieu ordinaire, mercredi prochain, le 15 avril, à 8 heures 15 p.m.

Sujet à l'étude, article 1065 C.C.

FEU M. J.-L. DESCHENES

Les funérailles du notaire Jean-Léon Deschênes, décédé dimanche à Québec, auront lieu demain à St-Pascal, à 9 heures.

LES PLANS VONT ETRE MODIFIES

La nouvelle annexe du Parlement sera construite selon les plans architecturaux de l'édifice principal afin de conserver aux constructions parlementaires leur cachet particulier.

DEUX MAISONS

Lorsque le gouvernement a décidé, lors de la dernière session, de construire de nouveaux édifices parlementaires, dans le triangle formé par les rues Saint-Augustin, Saint-Amable et Conroy, le ministre des Travaux publics, l'honorable J.-N. Francoeur, a déclaré que tous les moyens nécessaires seront pris pour sauvegarder, autant que faire se pourra, le cachet esthétique de la ville et pour donner aux nouvelles bâtisses un caractère digne des constructions actuelles, qui s'élèvent sur la colline.

Les edifices devaient s'élever de onze étages au-dessus du sol, mais nous apprenons maintenant que les plans ont été modifiés afin de donner aux constructions une apparence plus architecturale. Ce que les bâtisses perdront en hauteur, elles le gagneront en profondeur et en largeur. D'après les plans nouveaux, la nouvelle construction aura trois ailes qui couvriront l'espace compris entre les rues Sainte-Julie et Saint-Amable, avec façade sur la rue Saint-Augustin.

Ces ailes ou annexes seront absolument indépendantes les unes des autres, mais reliées par un corridor suspendu et construites selon un plan d'ensemble. On érigera d'abord la section qui fera le coin des rues Saint-Augustin et Sainte-Julie. Les deux autres constructions seront faites plus tard, lorsque la chose sera jugée à propos. La partie centrale qui aura façade sur la rue Saint-Augustin sera surmontée d'un dôme. Chacune des ailes aura une longueur de 125 pieds.

La somme votée par la Législature pour la construction de ces édifices, qui décongestionneront les bâtisses actuelles du parlement, est de $850,000.

CAPTURE D'UN PETIT OURS

MM. RENE PREVOST et ARTHUR VINCENT de cette ville sont photographiés ici avec l'ourson égaré qu'ils ont capturé dans les bois de Berthier au cours d'une partie à la cabane à sucre.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 14 AVRIL 1931

Un discours de rhétorique

Ce n'est pas sans un sourire que nous avons lu, ce matin, dans les résumés de journaux, le discours du jeune ministre de Québec, l'honorable M. Dupré. Courtois et affable, il a su dire, avec toute l'emphase qui le caractérise, un "speech" soigneusement préparé et même communiqué, semble-t-il, à certains journaux avant d'être prononcé. Il a failli avoir le sort de son collègue Duguay, dont le discours a été publié dans une feuille québecoise une semaine avant d'être prononcé.

Ce qui frappe dans la littérature de M. Dupré, c'est la jeunesse. Il use et abuse des vieux clichés, et on avait l'impression, en l'entendant, hier, nous dit-on, de prêter l'oreille à un brillant élève de rhétorique débitant de grands mots et citant de belles phrases de Shakespeare.

D'après le solliciteur général, c'est uniquement par des appels aux préjugés que les libéraux ont vaincu le parti conservateur aux élections de 1921, 1925 et 1926. C'est là une affirmation qu'il ne pourrait sûrement pas prouver. Ce n'est pas l'absence de preuve qui occupe ces politiciens arrivistes, dont le seul souci est de gagner une élection par n'importe quel moyen. Nous avons très vif le souvenir des grandes affiches que M. Dupré avait fait distribuer dans Saint-Sauveur, aux dernières élections. On y lisait : "Un vote pour Maurice Dupré, est un vote contre le chômage". Si ce n'est pas là un appel aux préjugés, c'est assurément un franc bourrage de crânes. M. Dupré savait ou devait savoir que la crise de l'été dernier ne pouvait dépendre d'aucun gouvernement et qu'il n'était nullement en son pouvoir de la supprimer. Il n'en persistait pas moins à flatter les bas instincts, à tromper odieusement le peuple, pour s'élever sur un monument de mensonge.

La crise est plus forte que jamais, et le solliciteur général sait que ce n'est pas la politique Bennett qui a le moindrement adouci nos maux. Aussi a-t-il été particulièrement touché par ces paroles de l'honorable M. Lapointe : "Le gouvernement actuel est un sous-produit de la dépression." Il cherche à détruire l'effet de cette phrase cinglante, mais il ne réussira pas à en amoindrir l'impression. M. Dupré lui-même est un sous-produit de la dépression. Il n'a été élu qu'à la faveur du chômage qu'il a exploité jusqu'à la limite. Cela ne lui fait pas honneur.

—— o ——

Quant au reste, M. Dupré n'exprime aucune idée originale. Son discours est aux trois quarts un devoir d'écolier savant, à qui on aurait seriné des mots ronflants.

Nous tenons pourtant à relever un mot imprudent qu'il a lancé : "Je regrette, dit-il, l'attitude prise par le gouvernement de coalition de l'une des provinces de l'Ouest". Pourquoi ce mot de "gouvernement de coalition", quand on sait que M. Anderson est tory, que son parti est tory et que c'est par ses appels aux passions de race que les conservateurs de l'Ouest ont laissé le parti libéral aux dernières élections.

M. Anderson est l'un des lieutenants de M. Bennett. Celui-ci n'a jamais voulu le désavouer publiquement. Il s'est servi abondamment de lui et de son influence, l'été dernier, avant le 28 juillet, et les Ku Klux Klan, qui, le soir des élections, paradaient dans les rues de Régina ou allaient, en cagoules, allumer un bûcher symbolique sur une colline voisine, étaient à la fois des partisans de M. Anderson et de M. Bennett. Tous les fanatiques de cette partie du pays se sont rangés du côté des bleus. Ce sont eux qui ont persécuté les Canadiens français de la Saskatchewan et qui ont accusé le gouvernement King de trop accorder de faveurs à la minorité catholique et française.

En outre, quand, ces semaines dernières, l'assemblée législative de Régina vota l'abolition du français dans les écoles, tous les députés libéraux, anglo- protestants pour la plupart, votèrent contre la mesure d'oppression. Seuls les conservateurs et quelques alliés non libéraux appuyèrent les persécuteurs.

M. Dupré aurait dû se souvenir de ces faits. Il aurait même dû ne rien dire, et s'efforcer dans ses conversations intimes avec M. Bennett, de convaincre ce dernier d'intervenir auprès de M. Anderson pour protéger ses compatriotes.

L'hypocrisie des fanatiques

Le "Regina Daily Star", organe de MM. Anderson et Bennett dans la Saskatchewan, continue à manger du "Canayen". Mécontent des déclarations des députés canadiens-français aux Communes, il revient à la charge pour justifier la politique du gouvernement saskaton à l'égard de la minorité catholique et française.

Nous y lisons entre autres : "Tout ce que le gouvernement provincial a fait a été de permettre aux enfants vivant dans des groupes français et parlant quotidiennement cette langue à la maison de commencer leurs études en anglais et non en français. Loin d'être préjudiciable à la population française de la Saskatchewan, cette mesure favorisera son avancement. Elle ne prohibe pas l'usage du français, mais elle accorde aux écoliers la chance d'apprendre la langue anglaise aussi bien que les enfants de familles de langue anglaise et les met ainsi en état de s'outiller aussi bien qu'eux et de soutenir leur concurrence dans la vie pratique."

En d'autres termes, le confrère affirme que c'est dans les meilleures intentions du monde que le gouvernement Anderson persécute nos compatriotes. C'est, prétend-il, pour le bien des enfants. Est-il rien de plus hypocrite que cette attitude du fanatisme tentant de consacrer une atteinte contre la justice et la charité au nom d'un plus grand bien ? C'est de cette façon que la plupart des tyrans se sont donnés des absolutions. La conscience est ainsi faite, chez plusieurs, qu'elle se tranquillise en donnant au mal le visage de la vertu.

Mais il n'est pas vrai, au simple point de vue pédagogique, que l'enfant apprendra mieux ses leçons si on commence à lui donner son enseignement dans une langue autre que la sienne. Il est évident que la langue maternelle, pour un débutant, est toujours le meilleur véhicule de la science. On n'apprend pas le latin à un élève de la classe des éléments en commençant par lui parler la langue de Cicéron. De même, dans la province de Québec, où le niveau de l'instruction est aussi élevé que n'importe où et où la connaissance de l'anglais est très répandue dans la population française, on n'enseigne pas l'histoire, la géographie, le catéchisme et la grammaire dans la langue anglaise dès la première année d'étude. Ce serait courir à un désastre.

Les événements d'Espagne

Il est encore trop tôt pour sonner le glas de la monarchie en Espagne, malgré le résultat des élections municipales de dimanche dernier.

Cette consultation populaire n'est pas nécessairement une preuve que les candidats républicains et socialistes obtiendront aux élections législatives une majorité assez puissante pour renverser un régime auquel la population est habituée depuis des siècles. On n'a pas en Europe, ni surtout dans les pays méridionaux, cette hantise, factice pour une grande partie, de tout ce qui s'apparente à un certain degré à l'absolutisme des anciennes monarchies européennes.

Il reste à tenir compte, de plus, comme élément d'appréciation, de la souplesse merveilleuse d'Alphonse XIII. On s'est plu à reconnaître dans tous les milieux étrangers, que le roi d'Espagne s'est révélé possesseur de ressources infinies pour se tirer d'embarras. Il a en outre l'affection d'une grande partie de la population espagnole, conquise par sa crânerie et sa fierté de race. C'est bien plus que ne peuvent offrir la plupart des chefs qui méditent le renversement de la monarchie. En unissant son prestige personnel à la connaissance profonde qu'il a du gouvernement, connaissance qui le rend supérieur à presque tous les politiciens espagnols, tenus à l'écart de l'administration pendant les sept ans de dictature du général de Rivera, Alphonse XIII opposera peut-être une résistance bien plus vigoureuse qu'on ne l'imagine.

On ne peut cacher cependant que la situation soit très grave. Le cabinet doit démissionner aujourd'hui. Le successeur de l'amiral Aznar, l'actuel premier ministre, sera difficile à trouver, puisqu'on se trouve en face des mêmes embarras qu'au moment de la chute du général Berenguer. Les conjectures vont leur train.

Les événements d'Espagne seront suivis avec intérêt dans le monde entier. Car la disparition de la monarchie espagnole aurait une profonde signification à une époque où le démocratisme a pris de si formidables proportions.

Cabinet irresponsable

Le ministre des Chemins de fer et des canaux est allé à Washington la semaine passée. Le voyage s'est fait en coup de vent ; départ précipité, séjour de quelques heures dans la capitale américaine, retour rapide à Ottawa.

Cette promenade en avion n'a-t-elle été que cela ? M. Manion n'a-t-il eu pour but que d'accompagner aux Etats-Unis M. McNider, le ministre américain auprès du gouvernement canadien ?

Les journaux nous ont dit qu'il a été question à Washington de l'affaire du Saint-Laurent. Mais en Chambre le premier ministre a déclaré hier que le voyage de M. Manion a été exclusivement une promenade en avion.

Et tout naturellement nous relions ce fait à la longue série des incidents qui se sont produits depuis le retour de M. Bennett de la conférence impériale. Le premier ministre se croit évidemment encore à la tête d'une entreprise privée. C'est la discipline du secret, d'un secret si bien gardé que l'opinion publique est induite à prendre tout le contraire de ce qui se prépare sous le manteau. Même les journaux du parti demeurent muselés. Nous aurions une censure aussi sévère que celle qui a été établie dans certains pays européens que nous n'apercevrions aucune différence.

D'ailleurs la presse conservatrice est disposée non seulement à accepter cette discipline, mais encore à en présenter la justification. Depuis quelque temps les journaux du parti tonnent contre les libéraux et adjurent le pays de s'unir au premier ministre pour assurer la mise à exécution rapide et sans difficulté des projets exposés avant les élections du 28 juillet.

C'est tout de même exiger un peu trop. Le cabinet de juillet n'a pas encore donné des preuves satisfaisantes de son savoir-faire. La population, représentée par les députés du Parlement ne peut consentir à lui confier un blanc-seing. Le premier ministre a déclaré au début de la session, que l'opposition devait respecter le voeu de la majorité, qui a élu un cabinet conservateur et protectioniste. Mais en régime parlementaire, le triomphe d'un parti n'a jamais signifié que les adversaires, élus également par la population, dussent renoncer à leurs idées parce que la majorité (combien relative dans certains cas) a favorisé un parti plus qu'un autre. Autant vaudrait alors décréter la disparition de la Chambre des Communes.

Le premier ministre a oublié de nouveau que l'administration par le peuple et pour le peuple n'est pas précisément l'administration telle qu'on la conçoit dans les milieux industriels.

Et M. Bennett, qui refusait l'été passé à M. King le droit d'intervenir par un ordre en conseil pour disposer de la question du chômage, est moins autorisé que tout autre à adopter le point de vue qu'il a exposé de nouveau ces jours derniers devant tous les représentants du Canada.

NOTES ET COMMENTAIRES

SCIENCE ET SOVIETISME

En condamnant la science au nom du Soviétisme, Boucharine aura détaché de l'U. R. S. S. bien des esprits passionnés d'idéalisme. Il ne manque pas d'admirateurs du communisme qui voient dans l'expérience russe un acheminement de l'humanité vers ce perfectionnement indéfini qu'ils assignent à l'humanité.

Les Soviets se sont chargés eux-mêmes de leur enlever cette illusion. On pouvait croire que la persécution des maîtres de Moscou ne s'exercerait que contre le régime capitaliste et ses tares, contre tout ce qui lui est apparenté ou relié de quelque façon. Mais non. Ce n'est pas seulement dans le seul domaine des choses matérielles que l'oeuvre de destruction commencée en 1917 doit s'étendre. Déjà les Soviets avaient nettement déclaré leur intention de supprimer les plus hautes valeurs intellectuelles, celles de la religion : en quoi on pouvait les excuser de voir un reste de l'ancien régime tsariste, qui unissait étroitement le pouvoir temporel au pouvoir spirituel.

A ceux qui acceptaient cette excuse, Boucharine est venu dire clairement que le communisme ne peut s'accommoder d'aucun idéalisme. Il ne s'accommode même pas de la science, de cette science qui ne fait pas état des frontières et jouit déjà de cet internationalisme que l'on veut donner au communisme.

A la suite des révolutionnaires de 1789, les Soviets proclament que "la république n'a pas besoin des savants". On se demande ce qu'il peut rester d'un peuple quand on lui enlève tout, absolument tout ce qui peut lui conserver sa dignité. Plus de liberté, plus d'individualité, plus d'initiative, plus de soucis intellectuels.

Réalisé de cette façon le plan quinquennal, apportera au moins une sécurité aux nations qui en craignent les suites : les résultats en tomberont dans l'espace de quelques années.

LE JAPON MODERNE

Si l'on doutait de la modernisation complète du Japon, il suffirait de parcourir les titres des livres les plus en vogue actuellement dans l'empire du Soleil Levant. Les Nippons de 1931 sont définitivement orientés vers les soucis des grands peuples occidentaux. On s'arrache les ouvrages qui enseignent l'art de devenir riche, d'accumuler patiemment les pièces sonores ou les titres d'une fécondité miraculeuse, de se nantir rapidement d'une rondelette fortune et de dominer par les millions.

Nous voilà bien loin des longues robes flottantes, des paysages de cerisiers en fleurs et des ponts arrondis. Le Japon a l'ambition de se mettre à la page. On voit qu'il y va rondement.

Il ne tardera pas à imiter les occidentaux dans les autres caractères de leur civilisation. Nosu apprendrons bientôt que Tokyo a ses apaches, ses gangsters et ses racketeers, sans oublier ses faillis en voyage dans les pays étrangers avec la caisse des entreprises qu'ils auront lancées pour se procurer l'argent des éternels plumés des affaires véreuses.

LETTRES DE SASKATCHEWAN

LES CANADIENS FRANÇAIS DANS L'OUEST

M. Anderson ne perdit pas de temps. Deux mois à peine après son ascension au pouvoir, il supprimait l'échange de diplômes avec Québec. Précédemment les instituteurs et institutrices de Québec pouvaient enseigner en Saskatchewan après avoir subi un examen portant sur leur connaissance de la langue anglaise. Cet échange de diplômes nous rendit de précieux services dans un temps où nous manquions d'instituteurs. Notre premier ministre pour justifier sa mesure prétendit que les écoles de Québec n'étaient pas à la hauteur de celles de la Saskatchewan.

Quelques jours plus tard, son procureur général donnait à la loi scolaire une interprétation qui nous obligeait à employer la langue anglaise au cours de la demi-heure d'instruction religieuse. Cette loi existe depuis 40 ou 50 ans. Il n'est jamais venu à l'idée de personne de supposer un instant que l'on pût obliger de tout jeunes enfants à prier leur Créateur, et à apprendre leur catéchisme dans une langue autre que leur langue maternelle. Cette trouvaille géniale devait-être faite par nos gouvernants d'aujourd'hui.

Je dois ajouter d'ailleurs qu'il n'y eut pas un instant d'hésitation à ce sujet dans notre groupe. Nos enfants apprendront leur catéchisme en français quelles que soient les mesures qui pourront être votées par nos adversaires. Je ne connais pas une seule école où il en soit autrement.

Dès la première session, l'hon. Anderson, fidèle à son programme électoral, faisait voter les amendements qui ont fait tant de bruit l'année dernière, et par lesquels on interdisait la présence d'emblèmes religieux et le port d'habits religieux dans les écoles publiques.

M. Anderson prétend que l'école publique étant l'école de tout le monde, tout caractère religieux doit en être banni, et il affirme avoir ainsi en vue la sauvegarde des droits de minorités protestantes dans chaque district. Il oublie que d'après la constitution ces minorités protestantes ont le droit de s'ériger en districts d'écoles séparées, ce qui est la meilleure sauvegarde pour les minorités, tandis que la majorité, est obligée de subir l'école publique.

Nos écoles de villes ou de villages, presque toutes dirigées par des religieuses, se trouvaient surtout atteintes par ces amendements. Nos chefs religieux, d'accord en cela avec nos organisations catholiques, pensèrent qu'il fallait avant tout sauver les écoles; et grâce aux sacrifices consentis par nos religieuses, et à la ténacité de nos commissaires nous pouvons dire aujourd'hui, au bout d'un an, que la presque totalité de nos écoles sont demeurées ouvertes avec le même personnel enseignant et les mêmes élèves. C'est à peine si une ou deux écoles, à la suite de circonstances particulières, ont dû faire appel à des instituteurs catholiques laïques.

Il aurait été possible d'adopter des tactiques plus brillantes sur cette question. Un appel aux tribunaux semblant hors de question, nous aurions pu avoir recours à la grève scolaire par exemple, ou à la résistance ouverte et active. Nos chefs ont pensé que ce qu'il fallait chercher avant tout, ce n'était pas le bruit, ou la satisfaction d'accomplir de beaux gestes, mais le résultat à attendre. Les événements jusqu'ici leur ont donné raison.

Durant la même session, le gouvernement faisait voter des amendements déclarant que pour être commissaire d'école, il fallait savoir lire et écrire l'anglais, et pouvoir présider une assemblée en anglais. L'on n'exige pas de semblbbles qualifications de nos députés provinciaux qui gagnant $2,000 par année. On les exige des commissaires, pris parmi le peuple et dont les fonctions ne sont pas rétribuées. Cet amendement à lui seul nous donne une idée de la mentalité de nos gouvernants.

Un deuxième amendement également voté, dit que seule la langue anglaise sera employée dans les assemblées scolaires. C'est-à-dire qu'au cours d'assemblées annuelles ou bien au cours de réunions de commissaires, alors que tous les assistants sont de race française, l'on devra, cependant, d'après monsieur Anderson, parler anglais. Ce sera un droit de parler français dans une province où chaque colline, chaque ruisseau rappelle un nom français, un délit de parler français dans une province appartenant à une confédération dans laquelle les deux langues sont officielles. C'est ignoble et c'est brutal.

Nous pensions qu'après cette mesure il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle. Anderson semblait avoir racheté toutes ses promesses électorales en ce qui concerne la question scolaire qui l'avait porté au pouvoir. Nous nous trompions.

Durant cette session qui est la deuxième de son règne, notre premier ministre a trouvé autre chose. Jusqu'ici les commissaires avaient le droit d'accorder aux élèves un jour de congé quand ils le jugeaient à propos. Ils en profitaient évidemment pour fermer les écoles les jours de fêtes religieuses. Notre législature a décidé qu'il n'en serait plus ainsi à l'avenir. Les commissaires ne pourront accorder des congés qu'à l'occasion des fêtes civiques, de sorte que d'après la loi, nos écoles devront rester ouvertes le jour de la Toussaint par exemple ou de toute autre fête de l'Eglise catholique, lorsque cette fête sera célébrée durant la semaine.

Le Premier ministre a déclaré à nos délégués que cette mesure était dirigée contre les Slaves qui, par leurs nombreuses fêtes religieuses, sont une cause de difficulté pour les écoles, et que nous n'étions pas en cause. C'est possible, et nous voulons bien accepter la parole de monsieur Anderson; mais il n'en est pas moins vrai que nous sommes directement atteints alors qu'il eut été bien facile de s'entendre avec nous sur ce sujet si on l'eût voulu.

Je n'apprendrais rien à la province de Québec en disant que nos écoles seront fermées comme par le passé durant les jours de fêtes catholiques. Pour être juste je dois ajouter que M. Anderson a déclaré à nos délégués n'avoir aucune objection à cette attitude, bien qu'elle devienne illégale à la suite de la loi qu'il fit voter.

Durant cette même session, il a enfin attaqué directement l'enseignement du français. Il ne l'a pas supprimé. Sinon, il ne lui resterait plus rien pour entretenir l'agitation scolaire jusqu'aux prochaines élections. Il procède donc par étapes. Cette fois-ci il s'est borné à supprimer notre première année de français, non seulement dans les écoles publiques, mais aussi dans les écoles séparées. Il nous reste donc également le droit d'enseigner notre langue durant une heure par jour.

Notre premier ministre prétend qu'il admire la langue française, et que le souci de l'avancement de nos écoles seul a décidé sa mesure.

Pour se couvrir il fit procéder à une demi-enquête faite par des inspecteurs qui connaissaient le but à atteindre. Le résultat n'en était donc pas douteux.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici le procès de M. Anderson et du gouvernement qu'il préside. Qu'il soit de bonne foi ou non, là n'est pas la question pour nous. Ce qui nous préoccupe c'est le moyen de parer au nouveau coup qui nous est porté. Nous n'avons pas d'inquiétude parce que nous savons que ce n'est pas la première fois que la langue française est attaquée au Canada, et elle ne s'en porte pas plus mal. Nous sommes convaincus qu'elle s'enseignera encore longtemps après la disparition de M. Anderson ou de M. Bryant.

Mais en attendant, il nous faut étudier et adopter des moyens de défense. Nos organisations nationales qui groupent tous nos Franco-Canadiens, sans distinction de parti, se sont dès le début, préoccupées de conclure une entente avec les autres groupes catholiques. Le résultat de ces efforts fut la magnifique convention de l'année passée qui groupait à Saskatoon plus de 500 commissaires d'écoles appartenant à toutes les nationalités.

L'on peut dire que depuis cette convention l'union entre les catholiques demeure complète. L'appui du groupe allemand surtout fut absolument loyal et déterminé; et nous comptons beaucoup sur cette entente qui constitue une force pour résister à nos adversaires.

Ce fut pour nous un événement vraiment réconfortant que celui de compter des représentants allemands et irlandais faisant partie d'une délégation chargée entre autre chose, de demander au premier ministre le maintien de notre première année de français. C'est peut-être là un geste historique qui n'a pas de parallèle au Canada.

Cette union, dont le maintien demande du tact, de la prudence et de la loyauté de part et d'autre, est une force avec laquelle nos adversaires eux-mêmes devront compter. Nos associations nationales sont fières de l'avoir suscitée. Elles sont reconnaissantes à M. Anderson de l'avoir rendue possible.

Pour le moment nous avons à adopter les moyens pratiques pour maintenir l'enseignement du français, de façon à ce que nos enfants en sortant de l'école connaissent également bien les deux langues. Nous avons la ferme conviction que nous y parviendrons, malgré les obstacles que l'on pourra accumuler devant nous.

En attendant notre concours de français aura lieu comme de coutume au commencement de juin. C'est un stimulant puissant pour les élèves et pour le personnel enseignant, et nous n'avons pas l'intention de l'abandonner.

Seulement nous aurons comme de coutume à tendre la main vers Québec. Seuls, nous ne pourrions que bien difficilement continuer ce concours, surtout cette année avec la terrible crise financière que nous traversons, crise dont on ne mesure pas toute l'étendue dans l'Est.

Chaque année, depuis le début de nos concours, la province de Québec, mère-patrie de tous les autres groupes français, a généreusement répondu à notre appel, et nous sommes profondément reconnaissants aux âmes généreuses qui, par leurs dons, ont rendu possibles ces examens généraux de plusieurs milliers d'élèves. J'ose espérer que leur aide ne nous fera pas défaut cette année, alors que nous en avons plus besoin encore que de coutume.

En dehors des examens de français, les luttes que nous soutenons depuis deux ans ont nécessité des dépenses considérables, dépenses qui vont se continuer aussi longtemps que nous aurons à lutter contre ceux qui nous font la guerre.

Notre groupe, comme les autres groupes de l'Ouest, a consenti d'immenses sacrifices pour sauver les écoles et avec elles, les générations futures qui les fréquentent; et nous lutterons jusqu'au bout pour conserver nos enfants et nos petits enfants catholiques et canadiens-français. Mais nous osons compter sur la bienveillante générosité de nos amis de Québec pour nous aider dans la crise que nous traversons.

Raymond DENIS,

Président général

P.S Les dons pourront être adressés à l'Association Catholique Franco-canadienne, Vonda, Sask., ou au président Raymond Denis, même adresse.

CHINOISERIES

N'est-ce pas aussi très moderne ce procédé chinois ?

Les autorités militaires d'I-Chang ont continuellement besoin de fonds. Les obtenir par persuasion, il n'y faut pas songer quand la population est déjà pressurée outre mesure par les impôts. Le recours à la force, la spoliation risqueraît d'amener des complications avec les étrangers. Il faut éviter à tout prix l'intervention des détachements de troupes occidentales.

Les autorités ont trouvé plus élégant d'envoyer à tous les étrangers résidant à I-Chang une vingtaine de feuilles de papier de riz imprimées avec luxe. Ces feuilles sont des billets de faveur qui donnent droit d'assister à une représentation théâtrale. Mais à la fin de la lettre qui accompagne l'envoi on prie les étrangers de verser un dollar pour chacun de ces billets de faveur.

Les autorités de la ville sont satisfaites ; et les étrangers auraient vraiment mauvaise grâce de protester.

QU'EN PENSERONT LES CLIENTS?

La concurrence est dure de nos jours. Les pouvoirs publics ont fini par l'enfermer dans d'étroites limites, si étroites que les consommateurs se demanderont s'ils ne rêvent pas.

Un boulanger américain de l'Illinois recevait dernièrement une menace de poursuite de l'inspecteur de l'alimentation. Quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que son délit se résumait à ceci: on l'accusait d'avoir forcé le poids de ses produits. Au lieu des 16 onces réglmentaires, notre boulanger philanthrope avait eu l'audace de donner à ses clients 19 1-2 onces.

Le boulanger s'est soumis. Mais nous ne voudrions pas parier que les consommateurs américains aient envoyé des congratulations à l'inspecteur.

AU FIL DU JOUR

L'inventeur de la lampe à pétrole

A l'occasion du 75e anniversaire de la création de son industrie du pétrole, la Pologne commémore la mémoire d'un de ses fils, Ignace Lukasiewicz, pharmacien de Tarnow, en Galicie, né en 1822 : on lui est redevable de la lampe à pétrole, déjà presque oubliée à l'heure qu'il est, mais qui a rendu d'inappréciables services à trois générations.

Son attention avait été attirée par les multiples applications qu'offrait l'huile de naphte. Il avait utilisé une lampe à l'huile pour faire des expériences sur la distillation de l'**oleum armenium**, produit employé en médecine et contenu dans l'huile de naphte. Il se produisit des explosions, dont l'une le blessa grièvement au visage. Il en conclut à la nécessité d'un appareil strictement clos et d'une solidité suffisante.

Il construisit donc lui-même un récipient en fonte. Restait encore le fonctionnement de ce nouveau modèle de lampe, car une simple mèche trempant dans le pétrole ne donnait qu'une trop faible lueur. Avec l'aide de l'ingénieur viennois Ditmann, Lukasiewicz arriva, en 1852, à construire la lampe que nous avons connue. Dès 1853, le nouvel éclairage était inauguré à l'hôpital de Lwow (Léopol) Lukasiewicz et deux de ses amis entreprirent alors l'exploitation des champ de pétrole. Leurs premiers puits n'étaient autres que des trous naturels sur la surface du sol, où l'on puisait le pétrole avec des seaux. Devenu riche à la suite de ses découvertes, Lukasiewicz consacra une partie de sa fortune à des oeuvres de bienfaisance.

Ennemis des décorations

Une fois de plus, la Suisse vient de se prononcer contre le port des décorations. Les Suisses ont, en effet, par 289,750 contre 121,750 voix, un projet renforçant l'article de la Constitution fédérale qui interdit aux autorités civiles et militaires d'accepter et de porter des décorations étrangères. La loi est formelle, et tout fonctionnaire ou officier à qui il prendrait fantaisie d'arborer le moindre ruban se verrait aussitôt relevé de ses fonctions.

Le mépris pour ces "hochets de vanité" vient, on le sait, de la partie allemande de la Suisse. Toute la Suisse romande s'est, au contraire, déclarée contre ce projet de loi dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est guère aimable pour le reste du monde où fleurissent rubans et rosettes.

Sauf pour l'Allemagne où, depuis la guerre...

CHEZ LES AUTRES

L'enquête sur le blé

Le choix de sir Josiah Stamp comme enquêteur paraît inspirer une entière confiance. Sir Josiah est un des plus importants banquiers d'Angleterre et un économiste en très haut renom. Qu'il ne soit pas canadien, c'est une garantie qu'il s'acquittera de sa tâche avec une parfaite impartialité, et qu'il soit anglais, cela sera de nature à inspirer aussi confiance à l'Angleterre, ce qui est important puisque c'est sur l'Angleterre que nous avons lieu de compter surtout pour la disposition de nos blés.

(La Patrie)

Les bonnes routes

Le réseau mondial des routes mesure 7,959,192 milles, dont 154,423 ont été construites en 1930. Il va sans dire que la quote-part des deux Amériques tient la première place. L'Amérique du Sud dame cependant le pion à l'Amérique du Nord. Tandis qu'elle ouvrait 51,728 milles, les Etats-Unis en ouvraient, eux, 7,952, et le Canada, 8,083. Viennent ensuite, par ordre d'importance, l'Asie avec 58,393 milles, l'Australie, la Nouvelle-Zélande avec 29,937 milles. L'Europe, déjà bien pourvue, n'a ajouté que 2,271 milles à son réseau. Etant donné le grand nombre d'industries employées à ces travaux, il semble que la politique des bonnes routes soit l'un des plus grands facteurs de progrès.

(L'Economiste Canadien)

La publicité

Théoriquement, la publicité enseigne à créer la conviction par la démonstration et la logique. Elle donne aux gens bonne opinion de l'objet qu'elle annonce, stimule le désir de possession et fait connaître une firme ou maintient sa réputation. Elle obéit en quelque sorte à la forme haute et développée de la suggestion étroitement liée à la confiance.

Pratiquement, elle vivifie la loi de l'offre et de la demande, établit une concurrence plus âpre entre les producteurs ou les détaillants, et régénère les vieilles méthodes de vente. Elle exerce une influence telle, que même à distance, elle aboutit à faire acheter, sans contrainte, aucune, le produit prôné par elle.

(Les Affaires)

RAIDEUR?
MUSCLES-JOINTURES
Liniment SLOAN

TRAITEZ ce cor *sans délai*

Pourquoi dorlotez un cor quand vous pouvez acheter du Blue-jay à la pharmacie tout près? Le *traitement assuré* préparé par une fameuse maison de préparations chirurgicales. Blue-jay prend à la minute qu'on l'applique. Met fin à la douleur—à la pression—au cor en détruisant sa structure. Propre, plaisant, à l'épreuve du bain. Employé et approuvé depuis 31 ans par des millions de personnes. Chez tous les pharmaciens, 35 cts.

BLUE-JAY
EMPLATRE POUR LES CORS
BAUER & BLACK LTD.

Recouvrez Permanemment et Economiquement les Murs Craquelés Avec le BEAVER BOARD

RENOVEZ vos pièces aux murs de plâtre craquelés en ayant recours au Beaver Board qui leur conférera un cachet de modernisme. Il s'applique rapidement sur les murs ou les plafonds en un magnifique effet de panneaux. Pas de saleté. Véritablement économique, parce que le Beaver Board est solide, durable, ne craquelle pas. Se prête bien à la décoration, à la peinture mate ou à la peinture à l'eau froide. Le Beaver Board est un excellent isolant — assure fraîcheur en été et chaleur en hiver. Procurez-vous le véritable Beaver Board que vous reconnaîtrez à la bordure rouge Beaver.

Beaver Bestwall

La planche supérieure en plâtre qui assure aux murs et aux plafonds la solidité, l'apparence et la durabilité des murs de plâtre. Se pose en moins de temps et coûte bien moins cher.

GRATIS—Demandez les intéressantes brochures illustrées traitant des nombreux usages des produits Beaver.

Certain-teed Products Corp. of Canada, Limited, Thorold, Ont.

FABRICATION CANADIENNE
BEAVER BOARD — BEAVER BOARD ISOLANT

JAMES BISSET & CO. 181-183, RUE ST-PAUL
Distributeurs TEL.: -2-2731

LES PROMESSES NON REALISEES ET LE COMMUNISME

(Suite)

pays ; (3ième) en donnant aux agriculteurs de bas s'intérêts sur leurs emprunts, non seulement pour les aider à traverser la crise, mais pour un temps indéfini jusqu'au moment où il sera jugé nécessaire d'augmenter les taux ; et (4ième) en leur accordant un représentant sur le bureau de direction du Canadien National.

Le Dr Hurtubise soutient que lorsque des députés provinciaux ou fédéraux soutiennent que la situation est bonne dans l'Ontario Nord ils représentent faussement ou sciemment les conditions existantes où ils sont induits en erreur par leurs amis. Et quand le premier ministre affirme que les conditions dans tout le Canada s'améliorent cela peut être vrai dans certains endroits mais non pas partout.

LE COMMUNISME

Vraiement, dit M. Hurtubise, il n'est pas surprenant d'entendre parler de communisme en ce pays après la campagne électorale qu'ont faite les candidats conservateurs et les promesses irréalisables qui ont été faites. On dit que Sudbury est un centre de communisme. Mais laissez moi vous dire que parmi les nombreux immigrants qui sont venus s'établir au pays plusieurs d'entre eux sont devenus des citoyens canadiens modèles. Ils sont industrieux. Ils obéissent à nos lois et je me dois de leur payer le tribut de ma considération.

Si les idées communistes font si vite leur chemin c'est dû à l'imprévoyance provinciale qui n'a pas su prendre les moyens d'éviter le travail interimaire (part time work) dans plusieurs industries, par exemple dans l'industrie de la pulpe.

C'est aussi parce que la population du Canada est fatiguée de vivre sur des promesses. Promesses non remplies ou irréalisables. Et M. Hurtubise fait alors une comparaison amusante entre le Dr Bennett et le Dr King. Le patient, le Canada, a choisi le Dr Bennett à cause de ses promesses. Mais depuis lors, le patient se tourmente et il désirerait bien pouvoir s'assurer les services du Dr King, mais n'est-il pas trop tard ?

"Je crois, dit M. Hurtubise, en terminant son discours, au milieu des applaudissements, que le seul moyen d'éviter de nouveaux désastre à notre pays, c'est que le premier ministre change ses vues empiriques avant que la conférence impériale se réunisse l'été prochain."

J.-H. STITT

A huit heures, le député conservateur de Selkirk reprend le débat sur l'Adresse. C'était son "maiden speech", et tout le monde s'en est aperçu par l'incohérence de son exposé.

Le député de Selkirk commence par reprocher aux honorables sénateurs Casgrain, Lemieux et Dandurand leurs discours faits dans la province de Québec en juillet dernier. "Ces discours", dit-il, "pourraient ébranler l'unité canadienne. En regard de ces discours qui, a nous, ne nous avaient paru être si séditieux, il a opposé un discours de Thomas D'Arcy McGee, essayant de calmer les dissensons. C'était remonter un peu loin, et les harangues de D'Arcy McGee avaient pas beaucoup de rapport avec ce qu'il voulait dire. M. Stitt continue en faisant l'éloge du premier ministre à la récente conférence impériale, et fait des citations prises dans les journaux anglais d'outremer. Il dit que les hommes d'Etat britanniques avaient ouvert la conférence dans une atmosphère de grande franchise et que l'honorable R.-B. Bennett tenait la tête. La chose est fort possible, mais il est certain que le Canada n'a pas pour cela vendu son blé, et que la plupart des cultivateurs de l'Ouest sont actuellement dans un état qui frise la banqueroute. Le reste du discours de M. Stitt se perd dans les questions de comparaisons entre les deux chefs et dans des éloges de Thuriféraire à l'adresse de l'honorable R.-B. Bennett, qui selon lui possède tous les talents. Oui, en effet il doit en avoir pour pouvoir se conserver de tels partisans après de si nombreux échecs.

M. PAUL MERCIER

Le député libéral de Saint-Henri prend la parole un peu avant neuf heures et prononce une vigoureuse harangue dont voici la principale substance :

"Le parti libéral, le gouvernement King fit appel au peuple, en des élections générales, en juillet dernier, 1930, au milieu d'une année de calamité commerciale, financière, de turbulence politique mondiale. Il fut défait aux urnes le 28 juillet. Le parti conservateur a capté la majorité du vote dans certains comtés du dominion en insistant sur le fait que le chef de ce parti, le Très Honorable M. Bennett possédait un remède pour guérir le chômage au Canada, un stimulant pour relever l'industrie, ou la rendre plus prospère, une politique agraire pour enrichir les producteurs de blé, les cultivateurs, au point d'en faire des capitalistes dans notre dominion.

De juillet 1930 à mars 1931, huit mois se sont écoulés et le chômage est-il fini ? Non au Canada comme en Europe, l'année 1931 avance avec son cortège de difficultés financières et politiques, enveloppée d'orages. Le nombre des sans-travail augmente partout, en Angleterre un million de plus; en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Czechoslovaquie, en Pologne, aux Etats-Unis, en Australie, même au Canada, avec un gouvernement conservateur, les chômeurs augmentent et représentent environ 25 pour cent de l'effectif des syndicats ouvriers.

N'est-il pas vrai, M. l'Orateur, que l'agriculture est ruinée et que l'industrie périclite par la baisse des prix. Le cultivateur canadien à l'heure actuelle ne vend pas, il sacrifie ses denrées, ses produits, ses animaux, à des prix ridiculement bas, qui ne représentent même pas la mise en production. Que va-t-il devenir ? Ou en est rendu le gouvernement Bennett, avec ses promesses d'aider l'agriculture de la relever, de lui donner cette prospérité, encore plus grande que celle qui ui avait donné le parti libéral de l'année 1922 jusqu'aux heures de crise mondiale de 1930 ? Comment le cultivateur va-t-il faire pour rencontrer ses dépenses d'exploitation fermière, ce printemps, cet été avec une main d'œuvre dispendieuse, difficile à trouver, surtout quand il aura un marché local encombré, trop petit, point de marché étranger pour lui permettre d'écouler, de vendre ses produits.

Citons, depuis la session spéciale de 1930, les chiffres officiels du ministre du Revenu National, baromètre de la situation commerciale et bureau-chef de la protection tarifaire canadienne.

A — diminution nette dans le revenu des douanes et de l'accise pour le mois d'octobre 1930, de $11,168,474.04.

B — diminution nette dans le revenu des douanes et de l'accise pour le mois de novembre 1930, de $7,756,012.61.

C — diminution nette dans le revenu des douanes et de l'accise pour le mois de décembre 1930, de $7,570,034.71.

D — diminution nette dans le revenu des douanes et de l'accise pour le mois de janvier 1931, de $4,590,119.12.

E — diminution nette dans le revenu des douanes et de l'accise pour le mois de février 1931, de $6,775,145.91.

Nos chemins de fer, le Canadien National et le Pacifique-Canadien chôment ainsi que nos lignes de transport fluvial et océanique. Notre chemin de fer le Canadien National et notre marine marchande accusent un déficit global de $13,694,008.93 pour terminer leur exercices financier au 31 mars 1931.

Ah, nos amis de la droite prétendent que la prospérité revient. Je ne la vois, M. l'Orateur, que dans leurs discours, mais, non pas, comme un fait accompli ou s'accomplissant à travers le Canada.

Est-ce que les gains professionnels et les revenus de nos rentiers ne diminuent pas actuellement ?

Les bourses, au Canada comme ailleurs, n'ont-elles pas été visitées par des baisses violentes, véritables ouragans, qui ont emporté par morceaux la fortune des classes riches, les épargnes de la classe bourgeoise et même de l'ouvrier.

M. l'orateur le premier ministre a même annoncé lui-même, par le médium de la presse de ce pays, quele Canada aura cette année, sous son administration, un déficit de cent millions. Avec sa politique de protection, d'isolement, comme peuple industriel et agraire, le Canada entre maintenant dans une avenue de déficits budgétaires, pour remplacer malheureusement les surplus du gouvernement King de 1924 à 1930 ou, au moment de laisser le pouvoir, il offrait au peuple canadien un surplus de $44,507,000.00, et une réduction de la dette colossale, contractée de 1911 au 6 décembre 1921, par le parti conservateur qui siège maintenant à votre droite. C'est le cas de dire, M. l'orateur, "le faux n'est-il pas quelquefois vraisemblable".

Le peuple crie au gouvernement Bennett en ce moment ? "Réglez le chômage comme vous l'avez promis. Car il augmente, en ruiant le Canada, les provinces de la Confédération et les municipalités qui doivent secourir les sans-travail".

En réponse, M. Bennett, ministre des Finances, par une politique tarifaire augmentée, applique un remède non patenté, dont tous les peuples se servent présentement, savoir : droits de douane augmentés fermeture des frontières aux individus et aux marchandises, lois contre le dumping, élevation artificielle des prix, source temporaire de plus grands profits.

Ah ! ces expédients ne sont que des tentatives pour rejeter le fardeau du mal qui afflige le Canada sur le voisin, les Etats-Unis, ou les autres peuples du globe. Mais comme toutes les nations usent de ces expédients en même temps, ils ne servent à aucun, il en sera ainsi pour le Canada.

Cet expédient d'élévation de droits de douane ne servira à rien ou tout au plus à une prospérité artificielle de quelques mois. L'avenir nous le dira bientôt.

Avec cette politique de plus grande protection inaugurée à la session spéciale de septembre dernier, qui a donné de bien maigres résultats, le Canada s'isole. C'est la disparition de l'équilibre entre la production et la consommation. C'est l'insuccès. Nous croyons seulement au rapprochement du Canada avec les autres nations. C'est la politique de coopération qui doit prévaloir dans le monde. C'est la politique de la gauche de cette Chambre des Communes, du parti libéral.

M. J.-H. HARRIS

Le député conservateur de Toronto-Scarborough commence son discours en attaquant les libéraux qui se plaignent des déficits. Il rend l'administration libérale responsable de la situation actuelle et s'en prend au budget du régime précédent, qui était surtout "un budget politique" pour essayer de résoudre les difficultés électorales. Depuis l'honorable W.-S. Fielding le parti libéral n'avait jamais établi un budget qui convenait aux besoins du pays. Il reproche à l'honorable MacKenzie King d'avoir dans son discours de quatre heures et demie parlé de l'année financière jusqu au 31 mars 1930 au lieu du 31 juillet 1930, parce que cela faisait mieux son affaire. M. Harris après cela se montre très optimiste au sujet de l'avenir du Canada, et reproche au chef de l'opposition d'essayer de faire croire au peuple que notre commerce d'exportation est détruit à l'heure actuelle.

M. Harris s'en prend ensuite au Dr Blair, député de North Wellington qui a déclaré que dans son comté il n'y avait pas un seul électeur recevant une pension de vieillesse qui n'a pas voté sous l'empire de la crainte de perdre cette pension s'il ne votait pas du bon côté, il dit que le docteur Blair aurait dû se rétracter car une telle affirmation était fausse, cependant le docteur Blair ne l'a pas encore fait.

M. DUBOIS

Le député de Nicolet prend la parole à 9 heures 40 et parle pendant quarante minutes. Voici la partie essentielle de son discours l'un des plus vibrants et des plus vigoureux qui aient été prononcés dans la Chambre des Communes depuis le commencement de cette session.

"L'hon. député de Montmagny (M. Lavergne) a prononcé dans cette Chambre des paroles regrettables à l'adresse de sir Wilfrid Laurier. Je dois à la mémoire du grand compatriote de les relever aujourd'hui. L'hon. député a accusé sir Wilfrid Laurier d'avoir trahi la province de Québec. Qu'on ouvre les journaux de 1905, monsieur le président, et l'on constatera que l'histoire impartiale a des éclaireissements qui surprendront certainement les contemporains de cette époque. Pendant que sir Wilfrid Laurier continuait à défendre la cause de la minorité de là-bas en exigeant que les nouvelles provinces aient leurs écoles séparées, un autre homme faisait la lutte contre ce sy tème, pourtant rationnel.

"Lors de l'élection partielle de M. Hyman, dans un discours qu'il fit à London, Ont., et rapporté par the "Free Press", du 31 mai 1905, M. Bennett disait alors, et je cite en anglais :

"The Parliament of Canada had fastened on the north west a separate school system. It had said they could do what they liked : in many other things but they could not interfere with the rights of the minority to a separate school system".

In 1891 and in 1901, the Parliament passed further school ordinances, but still they were given no right to say what school system that they were to have. They might legislate as they might but they could never free themselves from separate chools, even if they wanted to".

"Continuons, — C'est toujours M. Bennett qui parle".

"If you turn down Mr Hyman of the 13 th of June, I think they will withdraw that clause. Never in the history of Canada have men had so great responsibility as is thrust upon you, electors of London. Once this act goes upon the statute book, it cannot be withdrawn. They say they will go to London and get an act endorsing it before we may do so. I tell you, the west will never stand that. There will be a revolution before the west will submit.".

"et le 5 juin 1905, dans la "Free Press" toujours".

"Mr Bennett said it was stated upon authority that sir Alexander MacKenzie had not intended to place the provision for separate schools in the north west territories act. But a certain province that proposed now to control the educational policy of all the other provinces, this great province said to sir Alexander MacKenzie, you just grant separate schools or go out. And it was the regret of MacKenzie to his dying dagy that he did not go out.

"I defy any man to say we are given any right to do other than to forever and forever maintain that baneful restriction that says we must have separate schools".

"Sir Wilfrid Laurier says that separate schools are the best things for the state. I deny that. No church or creed has a right to ask for special privileges. We must stand together. How otherwise may we work out our destiny".

"Qui a trahi la province de Québec, monsieur l'Orateur ?

"Qui a trahi non seulement la province de Québec, mais le bon sens, l'harmonie, et l'esprit de justice si ce n'est pas le premier ministre d'aujourd'hui (M. Bennett). Et pourquoi tenir sir Wilfrid Laurier responsable des troubles actuels en Saskatchewan ?

"Il fut donc bien grand ce cher disparu, monsieurs le président, pour que l'envie s'attarde encore à le rapetisser tant. Oui, il fut grand celui dont la personnalité a projeté sur le firmament de notre histoire une belle et grande traînée lumineuse il fut grand celui que tout un peuple pleure encore, il fut grand cet émule de d'israéli et de Gladstone, il fut si grand que ceux-là même qui l'abandonnèrent à un certain tournant de leur vie et qui ne surent

(Suite à la page 6, 1ère col.)

DOULEUR soulagée à l'instant

L'Aspirine soulage toute douleur. Aucun doute là-dessus. Une tablette le prouve. Avalez-là. La douleur est partie. Le soulagement est aussi simple que cela.

Avec l'Aspirine pas de mauvais effets par la suite. Elle ne déprime jamais le coeur; aussi ne devez-vous jamais hésiter à faire usage de ces tablettes.

Sans compter qu'il ne sert de rien d'endurer le mal de tête, le mal de dents ou la névralgie. On peut faire complètement disparaître en quelques moments les douleurs de la sciatique, du lumbago, du rhumatisme ou de la névrite. Les souffrances périodiques des femmes peuvent être soulagées; les malaises des rhumes peuvent s'éviter.

La véritable Aspirine sert à d'autres usages—tous décrits dans les instructions éprouvées qui accompagnent chaque boîte. Chaque tablette porte la Croix Bayer. Voyez le nom "Aspirin" sur la boîte—chaque fois que vous achetez de ces tablettes—pour être sûr de votre coup.

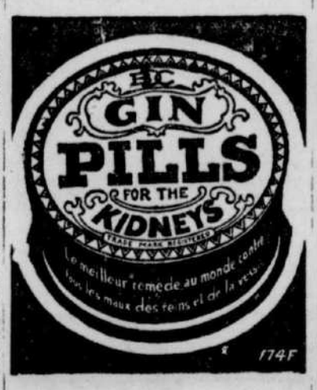

Détruisez les Punaises avec le Liquide SAPHO

Vaporisez-en où elles se trouvent et l'effet sera immédiat. Inoffensif pour les humains. Ne tache pas. Odeur agréable.

35c *y compris le vaporisateur*

En vente partout ou écrivez à

KENNEDY MANUFACTURING COMPANY
112 rue McGill Montréal

HEURES D'AFFAIRES 9 HEURES A. M. A 5 HEURES 30 P. M.

CHEZ PAQUET

OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI

SPECIAUX DU SOUS-SOL

ESCABEAUX Paquet, 4 pieds. Spécial..... 99c
5 pieds. Spécial..... $1.29
6 pieds. Spécial..... $1.49
7 pieds. Spécial..... $1.79

ESCABEAUX de cuisine, 24 pouces, 3 marches—fini naturel. Spécial..... 98c

24 pouces, 3 marches, fini émail. Spécial..... $1.59

FLOCONS de Naphtaline pour les mites. la livre..... 9c
ou 3 livres pour..... 25c

NAPHTALINE en boules la livre..... 9c
ou 3 livres pour..... 25c

FLOROZONE, désinfectant et tueur de mites. le paquet..... 25c

VIGORO

Une nourriture complète pour toutes les plantes que vous cultivez

Les plantes comme les humains, ont besoin d'être nourries pour accomplir ce qu'on attend d'elles. Une nourriture pour plantes est une nourriture complète et bien balancée, et en quantité suffisante. Au moins un millions de propriétaires de maison ont appris que la pelouse, les fleurs, les arbres et les légumes sont des choses qui ont la vie, et que comme les humains elles doivent avoir une diète bien balancée. Ils ont réalisé que la plupart des sols manquent de nourriture pour les plantes. Soit que la nature ait négligé d'y déposer une bonne provision, ou soit qu'elle ait été consommée d'année en année par les plantes qui y ont poussé. C'est pourquoi "VIGORO" a été mis sur le marché.

Le coût de l'emploi de "VIGORO" est d'une modicité surprenante—environ 10 à 20 sous par 100 pieds carrés.

Employez "VIGORO" et vous jouirez d'une belle pelouse, de belles fleurs et d'arbres pleins de vie.

NOURRITURE "VIGORO" pour les plantes. Paquet d'une livre. Spécial..... 15c
Paquet de 5 livres. Spécial..... 60c
Sac de 25 livres. Spécial..... $2.25
Sac de 50 livres Spécial..... $3.75
Sac de 100 livres. Spécial..... $6.75

AU RAYON DE L'ARGENTERIE

-rez-de-chaussée-

500 PIECES D'ARGENTERIE

que nous venons justement de recevoir, consistant en :

Assiettes à pain
Assiettes à gâteaux
Assiettes à fruits,
Beurriers,
Plats à asperges,
ETC., ETC.

VENEZ VOIR A QUELS PRIX EXCESSIVEMENT BAS NOUS OFFRONS CES 500 PIECES. VOUS SEREZ SURPRIS.

NOTRE SEMAINE DES ENFANTS VA REMPORTER UN SUCCES COMPLET

NOUS EN AVONS VU ASSEZ POUR JUSTIFIER CE PRONOSTIC OPTIMISTE

TOUS LES PARENTS ECONOMES DEVRAIENT VISITER NOTRE MAGASIN DURANT CETTE SEMAINE. LES OCCASIONS D'ECONOMISER ABONDENT DANS TOUTES LES SECTIONS POUR ENFANTS.

VETEMENTS POUR ENFANTS

En vente au Rayon de Confections pour dames

ROBES pour fillettes, en tricot soie et laine, style deux pièces, bon choix de teintes charmantes. Tailles 28 à 34. SPECIAL..... $3.25

ENSEMBLES pour fillettes, trois pièces, en tricots de tons divers comprenant : Jaquette, "Pull Over" et jupe. Tailles 28 à 34. EXTRA SPECIAL..... $5.25 et $6.25

ROBES en broadcloth, uni, ou imprimé Homp, Paramount, A.B.C., Norbar, etc, toutes des marchandises lavables, dans les tailles 7 à 10 ans, avec bouffants. Superbe variété de modèles, en nuances unies ou dessins imprimés. Prix..... $2.25, $2.75, $3.75 et $5.50

Les parents sont invités à se rappeler que nous spécialisons dans les robes de couvent pour toutes les communautés. Nous portons un assortiment de toutes les tailles régulières, mais si toutefois vous ne trouviez pas le style désiré dans la taille pour votre fillette, nous vous la confectionnerons sur ordre, à court délai. Prix..... $5.75, $6.50, $8.50, $9.50, $10.50 et $11.50

AU RAYON DE LA LINGERIE

SUGGESTIONS POUR CADEAUX AUX NOUVEAUX NES OU POUR ANNIVERSAIRE

Jolies BOITES à chapeau, recouvertes en soie cordée, en rose ou ciel, avec motifs peints à la main. Prix..... $2.50 et $2.75

BOITES à chaussures, recouvertes en soie cordée, en rose ou ciel, peintes à la main. Prix..... $1.75

BOITES à toilette de toutes sortes de 2, 3, 4 et 5 morceaux. Prix..... 59c, 75c, $1.25 et $1.50

GOBELETS et presses à oranges, en vert, rose ou bleu, décorés de jolis motifs Prix..... 75c à $1.25

ELEPHANTS en verre remplis d'épingles de sureté Prix..... $2.25

SERVICES en verre de 3 et 4 morceaux dans un joli plateau en verre décorés de jolis motifs. Prix..... $2.50 et $2.75

Petits ANIMAUX en velours, laine, peluche, etc., tels que : Lapins, chats, chiens, etc. Prix. 89c, à $2.75

COUSSINS de chaise pour bébé, comprenant le dos et les côtés. Prix..... 95c

ASSIETTES avec réservoir pour eau chaude pour bébé. Prix... $1.50 et $2.25

PORTE-SAVON en verre décoré avec débarbouillette et savon. Prix..... 69c

Petites CHAUSSETTES blanches et de couleurs. Prix..... 39c à 95c

Jolis KIMONOS en édredon blanc, garnis de soie plissée ou de floss, en rose et ciel pour bébé. Prix... $1.49, $1.89 à $2.50

ALBUMS pour photos de bébés, grand format, recouverts en soie cordée, avec dessins peints à la main. Prix..... $1.75

LIVRES de records, pour bébés, recouverts en soie ou celluloid. Prix..... $1.10 à $1.50

AU RAYON DE LA MERCERIE

Grand choix de CHEMISETTES (matinées) couleurs assorties, toutes blanches ainsi que kaki. Tailles 6 à 16 ans. Prix..... 75c, $1.00, $1.25

CHEMISES pour garçons, faux col séparé, en blanc ou couleurs assorties. Pointures 12 à 14. Prix..... $1.50

CHEMISES pour garçons, faux col à même, en blanc et couleurs assorties. Pointures 12 à 14. Prix..... $1.00, $1.25, $1.50

CRAVATES pour garçons, pour appareiller les chemises, style pour faire le noeud. Prix..... 35c à 49c

CRAVATES pour garçons, style noeud fait avec élastique. Prix..... 35c

AU RAYON DES MEUBLES

BASSINETTES, en blanc, ivoire et bleu, dimensions 34 x 15 pouces. Spécial..... $2.99

Dimensions 42 x 20 1-2 pouces. Spécial..... $5.75

Dimensions 33 x 15 1-2 pouces. Spécial..... $6.00

Dimensions 42 x 20 pouces. Spécial..... $14.75

CHAISES hautes, fini chêne doré, très fortes. Spécial..... $1.75

CHAISES hautes, différents modèles, en ivoire, gris, naturel ou, bleu. Prix..... $3.00, $3.75, $4.50 et $5.50

CARROSSES de bébé, en une grande variété de modèles Prix..... $5.00, $8.75, $11.25, $13.00, $18.00, $21.25, $35.00 et $53.00

PANIERS à linge, pour bébé, quatre compartiments, très pratiques, fini ivoire ou blanc. Prix..... $12.00

BAIN et table à toilette combinés, pour bébés, très pratiques. SPECIAL..... $9.75

TEL : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TEL : 8131

LES PROMESSES NON REALISEES ET LE COMMUNISME

(Suite)

pas maintenir les positions sentent aujourd'hui le besoin de jeter de l'ombre sur sa gloire pour mieux excuser leur trahison. Il fut si grand que quiconque s'attaque à sa mémoire dans les termes dont s'est servi l'hon. député de Montmagny, celui-là avoue sa propre petitesse et son propre néant politique.

"Monsieur le président, le discours du Trône à des analogies remarquables avec la campagne électorale de 1930. Même enchevêtrement dans l'exposé des moyens qu'on emploiera pour guérir la crise économique qui dure toujours et va même en s'accentuant. Même incertitude, même vague, mêmes termes nébuleux, d'où l'œil le mieux exercé ne peut tirer une conclusion pratique. Cependant, ce discours diffère aussi de la campagne de juillet en ce que la cloche qui est ministérielle aujourd'hui ne donne pas le même son qu'elle donnait alors. En juillet 1930, on est entré dans la mêlée en entonnant ce chant lugubre: "L'administration libérale a semé la ruine dans le pays; le Canada est voué à la banqueroute".

"Si on ouvre le discours du trône, paragraphe 4, première ligne, parlant de la crise économique, voici ce que le chef du gouvernement nous dit: "Dans cette période de détresse universelle, le Canada n'a pas eu à passer par cette acuité de souffrance qui a pesé sur d'autres nations."

"Huit mois d'administration seulement, et déjà ne sentions-nous pas le pouvoir magique de la baguette dictatoriale?

"Donnez-moi les rênes du gouvernement, disait en 1930 le premier ministre d'aujourd'hui, et je ramènerai la prospérité au milieu de vous. Donnez-moi le pouvoir, disait-il, et une aurore nouvelle se lèvera sur notre dominion. Avec un aplomb déconcertant, il laissait croire à l'électorat de ce pays qu'il avait compris les causes de la dépression économique et qu'il en avait trouvé le remède.

"En 1931, discours du Trône, paragraphe 4 encore, le chef du gouvernement actuel nous dit que les problèmes qui se dressent entre nous et la prospérité sont nombreux et importants. Avant de les résoudre d'une façon satisfaisante, il faut les comprendre. Il ne les comprenait donc pas durant la campagne électorale de 1930.

"En juillet dernier, on promettait de tout guérir et aujourd'hui devant la faillite des prétendus remèdes, au lieu de promettre la guérison, le gouvernement a repris son sang froid et, comme tout le monde, il espère que la situation s'améliorera. Inutile de ressasser toutes les promesses qui ont été faites durant la campagne électorale pour prouver à l'électorat de ce pays que le gouvernement a fait un formidable fiasco de toutes ses promesses.

"Monsieur le président, le premier ministre savait qu'il ne pouvait pas apporter de remèdes à la crise. Pourquoi les a-t-il promis. Il a trompé l'électorat mais l'électorat a le droit d'exiger qu'il exécute le mandat qui lui a été confié suivant la forme et teneure qu'il l'ademandé et obtenu. Qu'il se rappelle ses paroles prononcées à Québec et qui ont été reproduites par le Citizen d'Ottawa, le 14 juillet 1930 :

"Je veux, disait alors le premier ministre d'aujourd'hui, que les représentants de la province de Québec et les autres membres de mon parti me précipitent du pouvoir si je ne remplis pas les promesses faites au peuple canadien après avoir été victorieux aux élections. Je ne veux pas des places et du pouvoir au prix de promesses violées.
(Hansard page 26)

"Le chef de ce gouvernement a promis la prospérité et le peuple ne lui pardonnera pas de ne pas la lui donner.

"Mais où je veux surtout en venir, c'est sur l'attitude fausse du premier ministre actuel vis-à-vis de l'agriculture, car je constate que le gouvernement d'aujourd'hui ne donne pas à la classe agricole tout l'appui qu'elle était en droit d'attendre si on en juge par les belles phrases prononcées par le chef de ce gouvernement: "J'affirme ici, dit-il, que, si je suis élu le 28 juillet mon premier devoir sera de veiller à ce que le Canada appuie de toutes ses forces l'agriculture. Je me croirais indigne de diriger les destinées du pays si je ne faisais pas cela".

"Discours prononcé à Calgary, rapporté par le Calgary Herald du 13 juin 1930. "Nous nous engageons à encourager l'agriculture l'élevage et l'industrie laitière qu'a si malheureusement négligés l'ancien gouvernement. Nous devons en former nos jeunes gens dans les écoles d'agriculture et, pour cette raison, je m'engage à maintenir la subvention du gouvernement fédéral aux diverses provinces, car seule une population rurale instruite, au sens le plus large et le meilleur, nous permettra d'atteindre les résultats que nous espérons".

"A la session spéciale de septembre dernier, l'hon. premier ministre renchérit encore sur la nécessité de l'agriculture et avec des phrases d'un emphase inconcevable il prenait de nouveau l'importance capitale de cette industrie de premier ordre. Et toutes ses belles phrases n'ont abouti qu'à un sabotage du tarif dont le résultat a été la stabilisation des prix, des produits manufacturés et l'augmentation d'impôts pour la classe agricole. Sur les 130 articles du tarif retouchés l'automne dernier, 28 seulement concernaient la classe agricole en dépit des belles phrases que lui avait adressées le premier ministre. Et sur ces 28 articles 14 seulement favorisent les cultivateurs pendant que les 14 autres le grèvent. A l'examen des augmentations tarifaires on constatera que lorsque cette classe agricole si chère au cœur de notre premier ministre gagne $1.00 sur les 14 premiers articles, elle est obligée d'en débourser $1.50 sur les 14 autres. Belle protection pour l'agriculture.

"Que's sont les députés des comtés ruraux qui siègent à votre droite, M. l'Orateur, et qui se sont levés pour protester contre ces mesures illogiques et déplorables pour l'agriculture. Que's sont ceux qui se sont souvenus des paroles de leur chef, "je ne veux pas des places et du pouvoir au prix de promesses violées".

"Les députés de Marquette et de Long Lake ont essayé d'excuser

(Suite à la page 7, 8e col.)

Le MEILLEUR PNEU DU MONDE

AUJOURD'HUI, le pourcentage des automobilistes qui achètent les Pneus Goodyear est plus grand qu'il ne l'a jamais été. Et durant 16 ans, plus de gens ont acheté les Pneus Goodyear que toute autre espèce.

C'est dans la Semelle Goodyear All-Weather que se trouve la réponse à cette préférence universelle. Aujourd'hui il est sans rival comme étant le meilleur Pneu du Monde — un plus fort millage, une plus grande traction, une plus grande immunité contre tout ennui de pneus.

Sa charpente forte et élastique est fabriquée en corde Supertwist — une caractéristique exclusive des Goodyear. Sa semelle résistante, épaisse, a la véritable puissance antidérapante de la conception All-Weather—une caractéristique exclusive de Goodyear.

Vous ne pouvez pas poser sur votre auto un meilleur pneu que le Goodyear à Semelle All-Weather—et il se vend aux prix standard.

PLUS DE GENS LES PNEUS QUE SUR TOUT

GOODYEAR MEANS GOOD WEAR

1F-31

GOOD FABRICATION

Le SEUL AUTRE PNEU A CONSIDERER

SI, pour une raison quelconque, vous désirez un pneu à prix plus bas que le All-Weather, choisissez le Goodyear à Semelle Pathfinder.

N'ayant de supérieur que le All-Weather en fait de traction et de service, c'est le seul autre pneu que vous ayez à considérer. Fabriqué par Goodyear avec des cordes Supertwist. Epais, solide, ayant une belle semelle. Garantie complète de Goodyear en fait de qualité.

La Semelle Goodyear Pathfinder donne un pneu de haute qualité, capable de parcourir des milles et des milles sans craindre des pneus se vendant à un prix de 20% plus élevé.

Le Goodyear à Semelle Pathfinder est tout aussi en avant de tous les autres pneus dans le champ du bas prix que le Goodyear à Semelle All-Weather dépasse tout autre pneu dans le champ des pneus à prix standardisés.

ROULENT SUR GOODYEAR AUTRE PNEU

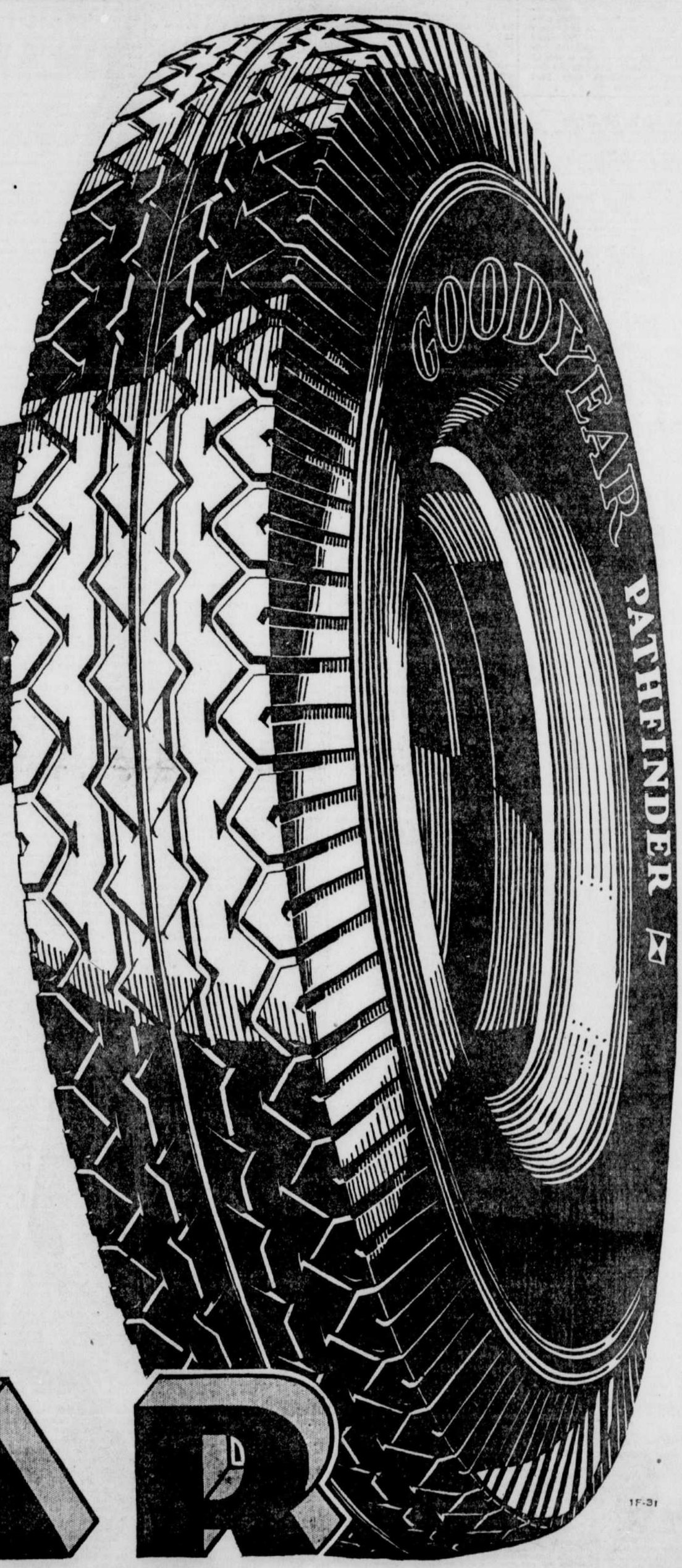

Là où vous verrez une affiche comme celle-ci, vous trouverez un marchand de confiance capable de vous donner un service immédiat touchant les meilleurs Pneus et Chambres à air du Monde — All-Weather et Pathfinder de Goodyear.

PNEUS GOODYEAR Vendeur Choisi

1F-31

GOODYEAR CANADIENNE

LES PROMESSES NON RERLISEES ET LE COMMUNISME

(Suite)

'eur chef en 'aisant entendre que 'e gouvernement 'libéra' n'avait rien fait pour ''sgricu'ture. Pourtant, si ''on feui''ette 'es archives de ce ministère, on constatera que sous ''administration King, i' s'est fait p'us dans ce domaine qu'i' ne s'en fera probab'ement sous 'e régime actue'.

"Permettez que je vous donne un résumé très succinct de ces activités, résumé que tous 'es honorab'es députés de cette Chambre pourront vérifier au ministère de l'Agricu'ture d'Ottawa.

"Les principaux déve'oppements à noter au cours de 'a période de 1922-29 sont 'es suivants:

1 — L'établissement du laboratoire de Recherches sur la rouille de Winnipeg pour l'étude intensive des rouilles des céréales et la recherche de moyens possibles de lutte.

2 — Le développement des travaux sur le tabac dans le sud-ouest de l'Ontario et dans le Québec par l'agrandissement et l'établissement comme stations expérimentales à tabac spécialisés des petits sous-stations de Harrow, Ont., et Farnsham, Qué., et l'achat d'établissement d'une nouvelle station de tabac à l'Assomption, Qué.

3 — Le développement des facilités pour les travaux de recherches au sujet de la culture de non irriguée à Swift Current, Saskatchewan.

4 — Les dispositions nécessaires prises pour l'étude des problèmes qui int'ressent le ''rancher'' dans les questions qui se rapportent à la conservation des herbages par l'établissement d'une station expérimentale à Manyberry, Alta.

OTTAWA 27 dix

5 — L'établissement de la nouvelle station expérimentale de culture irriguée de Windermere, C.-B.

6 — L'établissement de nouvelles stations de démonstration au nombre de cent trente-trois dans différentes parties du pays, afin d'appeler l'attention de milliers de cultivateurs, au moyen de démonstrations pratiques, sur la valeur des méthodes, des variétés et des pratiques suivies et recommandées par les fermes expérimentales.

7 — Expériences coopératives le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

8 — De petites lineries de démonstration ont été établies dans le Québec et les provinces Maritimes et il en est résulté l'établissement d'un commerce très prospère dans la toile du pays dans les districts desservis.

9 — Un service d'inspection a été établi pour tous les miels destinés à l'exportation.

10 — Un nouveau service de bacteriologie a été établi à la ferme expérimentale centrale à Ottawa pour étudier les problèmes agricoles qui exigent l'application des méthodes bactériologiques.

11—La ferme Elwood a été achetée à St-Catherines, Ont., pour que le laboratoire de Pathologie végétale puisse avoir des moyens plus complets pour le traitement des maladies des fruits, et spécialement de celles qui affectent les pêches, le raison, les tomates et les fraises.

"Et le gouvernement libéral n'a rien fait ?"

"Le moyen le plus efficace de lutte contre la tuberculose bovine que l'on ait encore appliqué est celui qui consiste à supprimer par l'abattage tous les animaux qui réagissent à l'épreuve de la tuberculine dans des régions à bornes définies, sous le système de zônes réservées mis en opération en 1924. Il a été éprouvé depuis cette époque plus de 800,000 bovins dans les neuf zones et extensions déjà établies ou en cours d'établissement et 45,000 animaux réagissants ont été abattus. Il y a, à l'heure actuelle, au moins une de ces zones dans toutes les provinces du Canada.

"Le système de zones réservées a fourni des régions saines pour des troupeaux sains. Il facilite les opérations d'élevage, réduit au minimum le danger de réinfection, porte les cultivateurs à mieux loger leurs animaux et dans des conditions plus hygiéniques et crée une demande active, à prix plus élevés, pour les vaches laitières.

L'érection du laboratoire de recherches, moderne et parfaitement équipé de Hull, qui a été complété en 1927, est un pas très important dans l'établissement de facilités pour les travaux de recherches sur les maladies des animaux.

Des recherches sur la maladie des marais ont été conduites dans les provinces des prairies, à Saskatoon à Lethbridge, et des recherches sur l'hematurie au laboratoire agricole de la ferme expérimentale d'Agassiz.

"Le gouvernement libéral n'a rien fait ?"

Comme exemple des développements qui se sont produits en vertu de la loi du bétail, les suivants peuvent être notés :

1—L'amélioration remarquable dans la qualité des porcs canadiens résultant dans une large mesure de l'application des types modèles de classement, qui exigent que la prime payable sur les porcs de qualité de choix revienne au producteur. Il est résulté une très grande amélioration dans la qualité de notre bacon, qui est aujourd'hui presque l'égal du produit danois sur le marché anglais, sauf en ce qui concerne la quantité et les consommateurs canadiens peuvent aussi se procurer aujourd'hui du bacon et d'autres produits du porc d'une qualité bien supérieure à ceux que l'on pouvait trouver autrefois.

2—Un système d'enregistrement supérieur pour les porcs de race pure a été inauguré au commencement de 1929, et déjà vingt-trois troupeaux ont été inscrits.

3—Les règlements gouvernant l'inspection et le classement des œufs importés au Canada ont été établis en 1922. Tous les œufs exportés du Canada sont classés et depuis que ce classement a été établi, les œufs canadiens sont recherchés en Grande-Bretagne.

4—Le ministère a insisté pour que toutes les maisons à commission qui opèrent sur les parcs à bestiaux canadiens aient un compte de garantie d'expéditeur pour que le producteur qui fait vendre ses animaux par des marchands à commission ne soit pas exposé à perdre le produit de ses ventes.

5—D'immenses progrès ont été faits dans les cercles de jeunes éleveurs de vaches, de moutons et de porcs depuis que le ministère a organisé ses cercles d'éleveurs de

(Suite à la page 23, 5e col.)

LE COIN DU RADIOPHILE

LES PROGRAMMES CHOISIS D'AUJOURD'HUI

6.00 HEURES P.M.

WEAF: New-York, 455, 660 k.
Programme de l'Orchestre Black and Gold.
Marche Mignonne ..... Poldini
Romantique Overture ..... Keler-Bela
Intermezzo Symphonic ..... Borch
Fanchonette ..... Klem
Sections de
"It Happened in Nordland" ..... Herbert
Evenir Star, de "Tannhauser" ..... Wagner
La Fiancée ..... Waldteufel
Chanson de Pierrot ..... Drigo
Suite "The Oracle" ..... Leoni

6.30 HEURES P. M.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Concert de l'orchestre des Savannah Liners
My Love Parade ..... Schertzinger
Underneath the Stars ..... Spencer
Dancing Dominoes ..... Zimmerman
Sleepy Clouds ..... Stevens

8.00 HEURES P. M.

CKAC, Montréal, 411.7—30 k.
Programme de l'Heure Provinciale pour mardi le 14 avril 1931

Directeur de l'Heure Privinciale: Edouard Montpetit. Directeur artistique et annonceur Henri Letendal.
"Hommage à Louis Fréchette", avec le concours de Mmes J.-L. Audet, S. Paquette, A. Morin-Labrecque, MM. J. Fournier de Belleval et A.-E. Charron.
1—Causerie.
"Fréchette" par monsieur Jean Nolin
2—"Légende" ..... A. Morin-Labreque
Trio pour piano, violon et violoncelle (Première audition)
3—"Vive la France" ..... Louis Fréchette
M. A.-E. Charron
4—Poèmes en musique (paroles de Louis Fréchette)
a) "Le Souvenir"
Musique de Jehin-Prume
b) "Les Amoureux"
M. J. Fournier de Belleval
5—Deux poèmes de Louis Fréchette
a) "La Forêt" b) "Messe de Minuit"
Mlle Suzanne Paquette
6—Chant.
Poèmes de Louis Fréchette.
Musique de Jehin-Prume)
a) "Flora" b) "Laissez-moi dormir"
M. J. Fournier de Belleval
7—Récitation.
a) Poème ..... Louis Fréchette
b) Sonner ..... Louis Fréchette
Mme J.-L. Audet
8—"A la mémoire de Fréchette"
Quatuor à cordes A. Morin-Labrecque

8 h. 30 p.m.
L'irradiation en français de la partie finale Chicago-Canadien pour la coupe Stanley sera faite ce soir à Québec sur la ligne de transmission du Canadien-Pacifique. Elle commencera vers huit heures et demie et se continuera jusqu'à la fin.

9.00 HEURES P. M.
CNRQ 340.9—880 et le réseau du CNR
L'heure spéciale pour les auditeurs de langue française sous les auspices du chemin de fer National du Canada.

11.00 HEURES P. M.
WJZ New-York, 395—760 k.
Programme de la musique Slumber.
Wiener Jubel Overture ..... Suppe
Fresco ..... Herbert
Sélection de "Die Fledermaus" ..... Strauss
Whims ..... Schumann
Symphonie en fa mineur ..... Mozart

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

5 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—646 k.
Le concert Clark. Heure de musique instrumentale choisie par des artistes d'excellente renommée.

5 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
L'heure Arthur Thivierge.

10 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
L'Heure Ensoleillée.

Midi a 2 h. 00 p.m.
CKCV, Québec, 340.9—880
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes musicaux sous les auspices de diverses maisons de commerce dont C. Robitaille Enr., de midi à 1 heure, au poste CHRC.

1 h. 00 à 1 h. 30 p.m.
CKCI, "Le Soleil", 465—645
Cotations nouvelles et l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

6 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme de l'orchestre Black and Gold.
Marché Russe ..... Ganne
Poète et Paysan ..... von Suppe
Fantaisie Orientale ..... Rimsky-Korsakoff
Trainerie ..... MacDowell
Sélections de "Gypsy Baron" ..... Strauss
Eternelle Ivresse ..... Ganne
Canzonnetta ..... Heimendahl
Bagatelle ..... Heimendahl

8 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
James Melton, ténor, du quatuor masculin Reveiers, sera l'artiste principal au programme Mobiloil qui débutera par des sélections de "Maytime" et se continuera avec divers morceaux d'orchestre et de chant dont l'air bien connu "Janine".

8 h. 30 p.m.
CHRC, Québec, 465.1—645
et le réseau du C. P. R.
Mélodies Mike.

9 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Oliver Palmer, soprano; Elisabeth Lennox, contralto; le quatuor masculin Reveiers et un orchestre sous la direction de Gustave Haenschen feront les frais du programme Palmolive qui sera exécuté de neuf heures et trente à dix heures et trente mercredi soir.

11 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
L'heure de la musique Slumber.
Ouverture de "Phedre" ..... Massenet
Elegie ..... Massenet
Pariadana ..... Leopold
Canzonetta ..... d'Ambrosio
Danse Galicienne ..... Langey
Glacier Garden Waltz ..... Keler-Bela
Rêverie Du Soir ..... Saint-Saens
Rosary ..... Nevin

CKAC

POSTE CKAC, Montréal.

MARDI, 14 AVRIL

5.00 à 5.30 p.m.—Danse au Windsor.
5.30 à 6.00 p.m.—Programme Flo-Glaze
6.00 à 6.05 p.m.—Température. Sommaire des programmes de la soirée.
6.05 à 6.15 p.m.—Causerie sur le poisson et le gibier.
6.15 à 6.30 p.m.—Souper à "Chuckles".
6.30 à 7.00 p.m.—Récital d'orgue du Dr Sanders.
7.00 à 7.30 p.m.—Programme Montrose.
7.30 à 7.45 p.m.—Causerie sous les auspices de l'Institut professionnel du service civil.
7.45 à 8.00 p.m.—Concert du Ritz.
8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 à 10.00 p.m.—Concert du C. N.
11.00 à 11.30 p.m.—Danse du Mont-Royal.

MERCREDI, 15 AVRIL

8.00 à 9.00 p.m.—L'heure du déjeuner de la Sturriff's Marmalade.
10.00 à 10.15 a.m.—Disques Columbia.
10.15 à 10.30 a.m.—Récital de piano.
10.30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la bourse.
10.45 à 11.00 a.m.—Causerie française sur le menu quotidien.
11.00 a.m.—L'heure exacte d'après la montre Bulova. Le menu quotidien, causerie en anglais.
11.15 à 11.30 a.m.—Nouvelles; Bourse et température. Disques Columbia.
11.30 à 11.45 a.m.—Programme musical.
11.45 à 12.30 p.m.—Programme "Theronoid Old Tymers".
12.30 p.m.—Bourses de Montréal et de New-York.
12.40 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor.
1.15 p.m.—Déjeuner du Rotary Club. Conférencier: John Nelson.
2.00 à 2.30 p.m.—Causerie faite sous les auspices du Conseil National d'Education.
3.45 p.m.—Clôture de la bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
4.00 à 4.15 p.m.—Nouvelles au Nord.
4.15 à 4.45 p.m.—Programme de Lowe Bros.
4.45 à 5.00 p.m.—Concert du Ritz.
5.00 à 5.30 p.m.—Orchestre de danse de Jack Denny.
5.30 à 5.45 p.m.—Causerie de M. J. Massé.
5.45 à 6.15 p.m.—Mercuriale.
6.30 à 6.45 p.m.—Annoncé plus tard.
6.45 à 7.00 p.m.—Orchestre du Manoir de Ste-Marguerite.
7.00 à 7.15 p.m.—Causerie de M. Leo Cox, sous les auspices de l'Association des Auteurs.
7.15 à 8.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
8.00 à 8.30 p.m.—M. J.-B. Baillargeon de la Commission Industrielle de Montréal.
8.30 à 9.00 p.m.—Croisière musicale du C. P.
9.00 à 9.30 p.m.—Récital d'orgue (disques).
9.30 à 10.00 p.m.—Annoncé plus tard.
10.00 à 10.15 p.m.—Concert du Ritz.
10.15 à 10.00 p.m.—"Gypsy Trail".
10.30 à 10.45 p.m.—"McAleer Polishers".
10.45 à 11.15 p.m.—Concert Columbia.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'un dehors de la ville

BONNE

Fournie par C. Robitaille Enr.
Québec

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Gérard Fortier, professeur au Collège de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses parents à Beauceville.

Mlle Gertrude Perrault, de Dolbeau, Co. Lac St-Jean, est en promenade chez son oncle, M. Sylvio Guénard, à Lauzon. Elle accompagne son frère Georges qui a subi récemment une opération chirurgicale à l'hôpital du St-Sacrement, à Québec.

Mme Georges Breton, de St-Henri de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez sa soeur, Mme Louis Rodrigue, à Thetford Mines.

Mlle Gratia Boulet, de St-François de Montmagny, est venue dernièrement rendre visite à sa soeur religieuse chez les Révdes Soeurs du Précieux Sang, à Lévis.

M. Laurent Gelly, de Hull, passe quelques jours à Lévis, chez ses parents l'honorable juge et Mme Emile Gelly.

Honneur au mérite

M. Charles Dussault, ancien élève du Collège de Lévis et fils de M. le Dr J.-T. Dussault, de St-David de Lévis, étudiant en 5e année en médecine, vient de se classer premier aux examens d'admission à l'internat de l'Hôtel-Dieu de Québec. Nos félicitations à M. Dussault pour ce bel honneur.

Association civile de tir pour la saison 1931

Tous les civils ou militaires de Lévis ou des environs qui désirent pratiquer le tir à la carabine au Camp des Ingénieurs à Lauzon au cours de cet été voudront bien donner leurs noms au Q. M. A. Pichard, du Manège Militaire de Lévis.

Ces inscriptions sont demandées dès maintenant afin de permettre aux instructeurs de se procurer les carabines et les munitions nécessaires.

Il y a opposition à la mairie et l'échevinage, à Lévis

Tel que nous l'avons annoncé hier dans l'édition de 5 heures, la mise en nomination des candidats aux charges de la mairie et de l'échevinage, à Lévis, a eu lieu hier, de midi à 2 heures. Tous les candidats sortant de charge reviennent sur les rangs et ont de l'opposition. Les douze bulletins de présentation ont été déposés hier midi avec le résultat suivant.

A la mairie: M. le Dr Joseph Leblond, sortant de charge, a comme adversaire M. Alexandre Blais, négociant.

A l'échevinage: Quartier Notre-Dame: Siège No 1: M. L.-B. Pelletier, employé civil, sortant de charge, a comme adversaire M. Wilfrid Martin, électricien. Siège No 2: M. J.-Théophile Larochelle, marchand-épicier, sortant de charge, a comme adversaire, M. Louis J. Fortin, commis.

Quartier Lauzon: Siège No 1: M. L.-Sylvio Durand, marchand de bois, sortant de charge, a comme adversaire M. Hervé Baribeau, voyageur. Siège No 2: M. Joseph-Isidore Langlois, marchand épicier, a comme adversaire M. Henri Brochu, pilote.

Quartier Villemay: M. Adjutor Michaud, industriel, sortant de charge, a comme adversaire, M. Jean-Baptiste Carrier, forgeron.

Quartier St-Laurent: M. J.-Adelard Couture, marchand, sortant de charge, a comme adversaire M. Napoléon-J. Mercier, industriel.

Comme on le voit il y a deux candidats à chacun des sièges et, tel que le veut la loi, il y aura élection lundi prochain, une période de huit jours devant s'écouler entre le jour de la mise en nomination des candidats et celui de la votation. La lutte est maintenant engagée des deux côtés et lundi prochain les contribuables de Lévis seront appelés à se rendre enregistrer au bureau de votation leur décision et leur choix des membres dont se composera le nouveau conseil de ville pour une période de deux années.

Une pluie de poussière hier après-midi

Ce fut une surprise hier après-midi pour les citoyens de la rive sud de voir soudainement le firmament prendre une couleur jaune, chose qui se produit assez rarement. Le vent se mit ensuite à souffler et chose encore plus rare il tomba une vraie pluie de poussière. Les vitres des fenêtres des maisons ainsi que les vitres des automobiles devinrent couvertes de poussière qui se transforma en boue avec la pluie qui fit place à cette poussière. Il est assez difficile d'expliquer ce phénomène qui fait l'objet de la conversation de tout le monde depuis hier après-midi. Dans Chicoutimi et a région du Lac St-Jean le même phénomène s'est produit et cette pluie de poussière a été beaucoup plus abondante qu'ici.

Une joyeuse partie de sucre

Un groupe de jeunes filles de Lévis se rendirent vendredi dernier à la cabane à sucre à Beaumont où elles furent les invitées de Mme L. Côté. Ces excursionnistes étaient Mlles Germaine Roy, Gilberte Roy, Gabrielle Coulombe, Anne-Marie Cliche, Rita Arsenault, Pierrette Kronstrom, Charlotte Dumont et Gabrielle Guimont. Elle firent le trajet aller et retour en automobiles et revinrent vendredi soir, vers 6 heures, enchantées de leur fête au sucre.

Mort d'une ancienne paroissienne de Bienville

Nous avons appris avec regret la mort de madame Hélène Ruel, épouse de M. Edouard Marois, arrivée le 6 avril à Cohoes, N.-Y. La défunte était la fille de feu M. Louis Ruel, autrefois de Bienville. Outre son mari, elle laisse pour pleurer sa mort, quatre fils et quatre filles et était la soeur de M. Valère Ruel, de Limoilou, employé de la Commission du Havre. Elle était âgée de 76 ans. Ses funérailles ont eu lieu demain à Cohoes. Nos plus vives sympathies à la famille de la regrettée défunte.

Ils sont nommés majors honoraires de la Garde

Au cours du grand euchre donné par la Garde des Chevaliers de Lauzon, dimanche soir dernier, au profit de son corps de clairon, le commandant J.-M. Dorval, a annoncé deux nouvelles nominations de majors honoraires. Ce grade honorifique fut décerné à MM. Honoré Drapeau et Ernest Therrien avec droit de porter l'uniforme de la Garde. Nos félicitations aux nouveaux majors honoraires.

Séance dramatique et musicale à Lévis jeudi

Jeudi soir, prochain, à 8 heures 15, dans la salle paroissiale de l'Ecole des Frères Maristes, à Lévis, aura lieu la soirée dramatique et musicale annuelle donnée par les Demoiselles Enfants de Marie de Lévis, au profit des oeuvres paroissiales et pour aider à améliorer le mobilier de la salle paroissiale. On jouera un drame intitulé: "Fabiola", qui rappellera aux assistants l'une des scènes les plus touchantes du commencement de la religion catholique. On interprètera aussi une comédie des plus intéressante intitulée: "Rosalie détective". Les cartes sont en vente au prix de 50 et de 35 centins et le plan de la salle est déposé à la Pharmacie de Lévis. Nul doute qu'il y aura salle comble jeudi soir à cette représentation de premier choix pour passer d'agréables heures tout en contribuant à une oeuvre paroissiale.

Jeudi après-midi, dans la même salle, à 2 heures, cette séance sera donnée pour les enfants, au prix de 10 centins.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville de Lévis qui a duré une heure et a été la dernière avant les prochaines élections municipales de lundi prochain a été tenue, hier soir, à 7 heures 30, sous la présidence de M. le pro-maire J.-Théophile Larochelle, vu l'absence de M. le maire malade. Présents, MM. les échevins J.-I. Langlois, L.-B. Pelletier, Adjutor Michaud, Sylvio Durand et Adélard Couture.

L'offre de $200, du conseil de St-Lazare acceptée

L'été dernier, les services de la brigade du feu furent requis pour un incendie à St-Lazare de Bellechasse. Peu après le conseil de Lévis envoya son compte au montant de $500 et le conseil de St-Lazare fit un offre de $200. disant que la brigade ne fut pas appelée par le maire de l'endroit mais une personne non autorisée et que de plus le feu était sous contrôle lorsque les pompiers de Lévis arrivèrent. Le conseil s'en tint à son compte. M. V.-A. de Billy, procureur de la ville, a écrit au conseil et lui a conseillé d'accepter cette offre, disant qu'il est préférable dans les circonstances de régler à l'amiable. Le conseil s'est rendu à cette suggestion.

Réclamations reçues par le conseil.

M. Léopold Corriveau, de Lévis, réclame pour bris de son habit sur un tuyau de l'abreuvoir sur l'avenue Laurier. Cette demande est référée au président du comité de la voirie.

M. J.-A. Landry réclame pour dégats à sa propriété longeant la rue St-François, disant avoir été causés lorsque la ville exécuta certains travaux au cours de l'hiver et dit que son trottoir longeant cette rue est tout à refaire. Le conseil décide de réparer les dommages après que l'ouvrage sera fait.

M. Paul Couture, de St-David, réclame $3.30 pour bris d'un ressort de son auto le 30 mars dernire, par suite du mauvais état du chemin dans la côte du Domaine. Cette réclamation est acceptée.

M. Georges Couture, de Beaumont par l'entremise de MM. Rochette & Gosselin, avocats, réclame $94.75 pour un accident dont il fut victime le 2 février dernier. En entrant dans la salle d'attente de la Traverse alors en réparations, il tomba dans une ouverture non protégée faite dans le plancher et se blessa à une jambe. Le conseil a décidé de faire droit à cette réclamation.

Une requête de chauffeurs de taxis

Le conseil prend connaissance d'une requête de chauffeurs de taxis de Lévis demandant qu'on ne les dérange pas de l'endroit qu'ils occupent sur l'avenue Laurier lorsque vient l'heure pour les autobus de se placer sur cette avenue. Cette requête est renvoyée à la prochaine séance ainsi que les demandes de MM. Emile Samson, Jean Aubert et Laurier Blais pour obtenir une licence de taxi.

Il résigne comme homme de police

M. Charles-A. Côté donne sa résignation au conseil comme homme de police et pompier. Comme M. Côté a trouvé une meilleure position, le conseil a accepté sa résignation.

M. Joseph Léveillé, de Lévis, a fait application comme constable et pompier. Cette demande a été référée aux engagements.

Les dépenses des travaux de chômage sont de $31,622.44 à date

M. R.-E. Demers, en date du 13 avril, fait rapport au conseil que les dépenses relativement aux travaux de chômage sont de $31,622.44 à date et qu'actuellement il y a 1,200 pieds de tranchées ouverts et que le tuyau de 24 pouces est posé jusqu'à la rue Guenette.

Concernant la cale-sèche de Lauzon

M. R.-A. Stewart, du dépt des Travaux Publics d'Ottawa, en date du 7 avril, dit au conseil avoir reçu la résolution adoptée par le consil de Lévis le 1er avril et que les informations données au sujet de la location de la cale sèche Lorne, à Lauzon, ont été soigneusement notées et ne seront pas oubliées.

M. Demers est réengagé comme ingénieur à l'usine de filtration

Il est proposé par M. l'échevin Michaud, secondé par M. l'échevin Pelletier et résolu unanimement que M. R.-E. Demers soit réengagé comme ingénieur à l'usine de filtration au même salaire et soit aussi chargé de faire la lecture des compteurs, de la correction des plans de l'aqueduc et devra en plus faire les plans et devis qui lui seront demandés par les présidents de comités de la ville et de faire tout autre travail qui lui sera assigné par le président du comité de l'aqueduc.

Le transport d'accoutrements au fort No 3

Il est proposé par M. l'échevin Langlois, secondé par M. l'échevin Michaud et résolu unanimement, attendu que le département de la Défense Nationale est à faire le déménagement et la distribution des accoutrements qui sont dans les entrepôts de la Milice à Québec, que ce conseil demande à l'hon. ministre du susdit département de bien vouloir faire transporter une partie de ces accoutrements au fort No 3, à Lévis. Que copie de cette résolution soit transmise à l'hon. ministre du département de la Défense Nationale à Ottawa ainsi qu'au député du comté de Lévis au fédéral avec prière de l'appuyer.

En vue de l'élargissement de la rue Commerciale

Il est proposé par M. l'échevin Durand, secondé par M. l'échevin Pelletier et résolu unanimement que M. le maire soit autorisé de signer au nom de la cité avec M. J.-L. Demers, de Lévis, un acte d'échange de terrain en vue de servir plus tard à l'élargissement de la rue Commerciale, à cet endroit. L'échange fait sera celui-ci : la ville cèdera à M. Demers une lisière de terrain de 3 pieds de largeur par une centaine de pieds de longueur et M. Demers cèdera à la ville une superficie de 94 pieds de terrain au même endroit à peu près.

Pour cette dernière séance du conseil actuel, M. le pro-maire permit à MM. les échevins, aux journalistes et au public de fumer pendant la séance du conseil ce qui fut très apprécié de tous, car d'habitude personne ne fume pendant les séances, excepté dans la salle des comités.

La séance fut ensuite levée à 8 heures 30 et ajournée sine die.

Le euchre pour le Patronage de Lévis a rapporté $506

Le euchre du lundi de Pâques, au profit du Patronage de Lévis, a remporté, cette année encore, un résultat des plus heureux. Favorisée par une température idéale, une assistance nombreuse et distinguée remplissait la salle. Des prix en grand nombre et de réelle valeur activaient l'entrain, ce qui ne contribua pas peu à rendre l'après-midi très intéressante.

Et si les dames et les demoiselles présentes étaient venues pour prendre quelques heures de repos et de distraction, elles n'oublièrent pas qu'elles assistaient à une fête de charité. Aussi ce fut avec empressement qu'elles se rendirent à l'invitation de prendre des billets sur le tirage organisé au cours de la partie de cartes.

Le résultat financier devait nécessairement se ressentir de cette charitable émulation.

On apprendra donc avec plaisir que le euchre a rapporté la somme très appréciable de $506.00.

La Direction du Patronage remercie cordialement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ce succès. Elle voudrait les remercier toutes sans le pouvoir. Des remerciements particuliers toutefois vont aux dames et demoiselles qui ont organisé ce euchre et dont le dévouement inlassable a été le grand mobile de ce succès..

Un merci spécial également aux demoiselles du Cercle Magdeleine de Verchères pour leurs excellents services au cours du euchre.

Samedi, le 18 avril, une grand'messe sera chantée, dans la chapelle du Patronage, pour toutes les personnes qui ont aidé à ce résultat soit par leur travail, par la vente des billets, l'offrande de cadeaux ou par leur présence au euchre.

A toutes ces personnes charitables encore un cordial merci.

Communiqué

Mort d'un ancien Lévisien

Nous avons appris avec regret la mort d'un ancien Lévisien, M. J.-Emile Béland, époux de dame Henriette Leclerc, dit Francoeur, arrivée avant-hier à sa résidence, rue Aberdeen, à Québec. Le défunt, âgé de 69 ans, était bien connu à Lévis où il demeura plusieurs années, rue Fraser. Il fut pendant 43 ans à l'emploi de la maison Amyot & Fils. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Dominique de Québec. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Funérailles de Mme Vve J.-B. Pouliot

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Julie Trudel, épouse de feu M. J.-B. Pouliot, décédée samedi dernier, à l'âge de 86 ans et 5 mois, à la résidence de sa fille, Mme Onésime Beaudoin, rue St-Efienne. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

L'ARGENT EN BARRE

New-York, 13.—(P. C.)—L'argent en barre est peu transigée et cote 1-4c plus bas à .28 1-8 l'once. Cette baisse provient d'un recul indentique à Londres.

Les nouvelles offres d'obligations ont atteint cette semaine un total de $294,373,000 ce qui ne s'était pas vu depuis le 17 janvier 1930.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

Si faible de coeur et de nerfs qu'elle restait éveillée plusieurs heures

Miss Theresa-M. Ravary, de Gallingertown (Ont.), écrit : "J'ai été ennuyée pendant près d'un an, par la faiblesse du cœur et des nerfs ; en me couchant le soir, je restais plusieurs heures sans pouvoir dormir. Je me fatiguais facilement et je devenais prompte et irritable. Une amie me recommanda les Pilules Milburn pour le cœur et les nerfs ; après en avoir pris pendant quelques semaines j'ai pu jouir de tout le repos de mes nuits et j'ai recouvré rapidement ma santé d'autrefois."

Prix : 50c la boîte

En vente dans toutes les pharmacies et les magasins généraux, ou expédiées par la poste par la T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Appelez **6165**

LAIT "Brookside"

Pasteurisé et Clarifié

Provenant des meilleurs troupeaux de la Province de Québec 3

SERVICE A BONNE HEURE LE MATIN

CAFÉ RENO

le bon café, toujours frais

1er Prix **$500** Comptant

2ème Prix **$250** Comptant

3ème Prix **$100** Comptant

10 Prix chacun de $50 comptant

25 Prix de $10 chacun

en crédit sur l'achat de produits de la Dominion Oilcloth and Linoleum Co.

VOUS pouvez sûrement utiliser un de ces prix...

Entrez dans le Concours des Patrons de

LINOLEUM *Incrusté* **DOMINION**

Cette semaine, la plupart des bons magasins de couvre-planchers ont dans leurs vitrines des étalages de Linoléum Incrusté Dominion ou autres couvre-planchers. Arrêtez dans un de ces magasins, aujourd'hui ou demain, et faites-vous donner un Livret de Concours gratuit qui vous permettra de prendre part à cette merveilleuse Epreuve de Bon Goût. Cela ne vous engage pas à acheter quoi que ce soit. Le livret vous sera remis sans condition; vous n'aurez qu'à faire endosser par le marchand votre formule d'entrée, en dernière page du livret.

Dans cette brochurette sont reproduites en couleurs huit pièces dont les planchers seulement ont été laissés en blanc.

Dans les dernières pages sont reproduits tous les patrons de Linoléum Incrusté Dominion. Etudiez les pièces, puis étudiez les patrons. Choisissez ensuite le patron que vous croyez le mieux convenir à chacune des pièces, indiquez-en le numéro à l'endroit voulu sur la formule d'entrée en dernière page du livret, détachez cette page, apposez-y votre signature, puis adressez-la avant le 1er mai au Département du Concours, Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Limited, Montréal.

Comment le Concours sera jugé

Les huit décorateurs d'intérieur dont les portraits apparaissent ci-contre, ont chacun choisi secrètement un patron pour une seule des pièces reproduites dans le livret. Leurs sélections ont été déposées à la Royal Trust Company, à Montréal. Tous les patrons qui seront soumis par les concurrents seront finalement comparés avec les leurs. Ceux dont le choix se rapprochera le plus de celui de ces huit décorateurs recevront les prix. Dans les cas où plusieurs personnes auraient donné les mêmes réponses, les prix seront partagés. Ce concours est une véritable EPREUVE DE BON GOUT. Comparez vos aptitudes en décoration avec celles de ces décorateurs d'intérieur bien connus. Le 7 mai prochain, le secret sera révélé et la réponse exacte sera donnée. Les noms des gagnants seront annoncés le 1er juin.

1—M. L.-Alex. Holland, Mitchell-Holland, Ltd, Montréal.
2—M. E.-R. Lownds, 99, Clairmont Ave., Norwood, Man. (Winnipeg).
3—Miss Mary-Etta Macpherson, "Canadian Homes and Gardens", Toronto.
4—M. Frank Morrison, Jordans Limited, Vancouver.
5—M. Louis Mulligan, Montréal.
6—M. Fred.-W. Palmer, Berner-Palmer Co., Montréal.
7—M. R.-Malcolm Slimon, Toronto.
8—Miss Anne Elizabeth Wilson, Home Bureau, "The Chatelaine".

Cherchez un magasin où il y aura un étalage de Linoléum Dominion ou autres couvre-planchers, cette semaine. Vous pourrez vous y procurer un livret de concours signé par le marchand, afin de rendre votre entrée valable.

Dominion Oilcloth & Linoleum Company Limited
Montréal

Vilaines PELLICULES volantes

Comment s'en débarrasser de façon rapide--agréable--et bon marché

GRAND SUCCES DU FAMEUX ANTISEPTIQUE LISTERINE

Si le cuir chevelu vous démange ou vous brûle, si vos cheveux s'éclaircissent, ou si vous avez des pellicules volantes, commencez à faire systématiquement usage de la Listerine pleine force comme shampooing antiseptique. Arrosez-vous-en le cuir chevelu, faites suivre d'un massage aussi vigoureux que possible.

Littéralement des dizaines de milliers se sont débarrassés des pellicules avec la Listerine. Ils sont tout bonnement émerveillés de la rapidité avec laquelle elle donne des résultats — souvent dans des cas où d'autres traitements plus compliqués ont échoué. Il suffit généralement d'une couple d'applications. Ce que sont

les pellicules volantes

Les pellicules volantes sont le signe visible de maladies ou infections du cuir chevelu. Elles se manifestent généralement davantage avec le changement des saisons.

Tout semble prouver que cet état de choses est d'origine microbienne. A tout prendre, les glandes huileuses autour des cheveux deviennent sur-actives, laissant dégager une dégoûtante substance graisseuse et blanchâtre qui porte le nom de **sebum**, se formant en croûtes et écailles qui trahissent la négligence et la mauvaise santé de la victime.

la négligence est dangereuse

Durant ce temps-là les cheveux semblent littéralement étouffés. Ils poussent sans lustre, sans vie, et ils tombent. Le cuir chevelu se sent chaud et il démange. Si on ne traite promptement l'infection, il peut s'ensuivre presque immanquablement de l'eczéma et de la calvité.

Au premier symptôme d'affection, on devrait commencer la lutte aux pellicules volantes. Considérez l'efficacité de la Listerine contre ce mal. Pourquoi

la Listerine réussit

Si l'infection est présente à la surface de la peau, la Listerine l'attaque. Puissant germicide, elle tue les bactéries en 15 secondes. Le temps de destruction le plus rapide jamais enregistré de façon précise par la science.

La Listerine aide à faire dissoudre les croûtes huileuses et elle les enlève promptement, aussi bien que les écailles cornées. Et la Listerine soulage rapidement cette sensation de brûlure et de démangeaison. Elle calme les parties enflammées et irritées du cuir chevelu. Si

le cuir chevelu est sec

Si le cuir chevelu est excessivement sec, on peut employer un peu d'huile d'olive en même temps que la shampooing à la Listerine, ou indépendamment. L'huile aide à faire dissoudre les croûtes et les écailles et elle empêche les cheveux de sécher. Procurez-vous dès ce soir une bouteille de Listerine et essayez-là si le cuir chevelu vous fait souffrir. Lambert Pharmacal Company, Toronto, Canada.

LISTERINE L'ANTISEPTIQUE INOFFENSIF

Un produit Canadien

VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Boston, 14. — (Spécial) — En tentant de sauver la vie d'un de ses compagnons tombé à l'eau et tentant désespérément de s'accrocher à un quai, Fred Christopher, 9 ans, est tombé à son tour à la mer et s'est noyé.

Le garçon a donné sa vie pour sauver celle de Luigi DeRosa, 11 ans, son compagnon de jeu sur le pont du Boston and Maine. DeRosa tomba à l'eau et il parvint à s'agripper au mur d'un quai voisin, et à remonter à terre, avec l'aide de son petit ami. Mais, juste au moment où DeRosa arrivait à la hauteur du quai pour mettre pied à terre, le jeune Christopher perdit pied à son tour et tomba à l'eau. Il ne devait pas être aussi chanceux que son ami et il disparut pendant que DeRosa appelait au secours. Des policiers accoururent et ils réussirent à retrouver le cadavre de Christopher quatre heures après la tragédie. Il y a deux ans, un accident semblable se produisit là.

IL NE PEUT MARIER SA FEMME

Bucharest, 14. — (Spécial) — Il est "absolument irrégulier" pour un homme de vouloir épouser sa veuve, ont décidé les officiels roumains, et cela embête considérablement Alexander Szabo. Il a été rapporté mort par les autorités roumaines après la guerre et on exige maintenant qu'il prouve qu'il est bien Szabo avant de lui permettre de marier de nouveau son épouse. Le malheureux ne sait évidemment par quel bout prendre le problème, car il a tout perdu ses effets pendant la guerre.

On le rapporta tué au front, en 1916, mais il n'en était rien car il fut fait prisonnier par les Allemands. Il revint dans son pays en 1923 pour apprendre que sa femme s'était remariée et comme il était encore en amour avec elle et qu'il ne voulait pas lui causer de trouble, il attendit patiemment la mort du mari qui l'avait remplacé. Cela vient d'arriver et Szabo a révélé son identité. Il lui faut prouver qu'il est bien vivant.

LE GOUVERNEMENT BLEU PRATIQUE L'ECONOMIE

Le budget de M. Bennett est de $386,394,408.63, soit une diminution d'environ $37,500,000 sur le dernier budget libéral. — Salaires diminués, travaux publics réduits.

LA FAILLITE

Ottawa, 14. — (Par A.-G.) —Le ministre des Finances, l'hon. M. R.-B. Bennett, a déposé hier les estimés budgétaires pour 1931-32. Ceux-ci s'élèvent à un total de $386,394,408.63 à comparer à un total d'appropriations de l'année financière 1930-31 de $423,722,163.35, soit une réduction de $37,327,754.72.

Sur un total de 42 services, les estimés de 33 ont été réduits et ceux de neuf ont été augmentés.

Les estimés prévoient $50,500,000 pour les pensions de la guerre européenne, soit une augmentation de $500,000.

Dans le département de l'Agriculture, il y a un nouvel item de $650,000 pour des subventions aux expositions et aux foires communales, le total des estimés pour l'Agriculture étant de $9,929,000, soit une augmentation de $414,000.00.

Pour les édifices publiques, les montants suivants sont prévus: Nouvelle-Ecosse 261,000; Nouveau-Brunswick 175,900 ; Québec 1,076,900 ; Ontario 1,379,400 ; Manitoba 81,700; Saskatchewan 176,050 ; Alberta 521,000 ; Colombie-Britannique 81,000. Pendant que les appropriations pour les travaux publics s'élèvent à $562,300 pour les havres et rivières, la somme de $4,183,600 est le montant total recommandé.

Les salaires des employés du gouvernement accusent une diminution de $687,190.00.

Les appropriations pour les pénitenciers sont de $2,758,400 à comparer avec un total précédent de $3,249,457, soit une diminution de $494,052.

L'immigration et la colonisation ont été réduites de $773,000 vu la diminution d'activités dans ces départements.

Le département des terres et de l'établissement des soldats sur les terres ont été diminués de $355,000 pour les mêmes raisons.

Le ministère de la défense nationale verra ses appropriations diminuées de $1,628,720, par des réductions établies dans le service des cadets, dans le service du génie, dans le service des magasins et dans le service naval, et dans la milice inactive.

Les estimés pour l'aviation sont réduits de $2,333,700 par des retranchements dans les sommes prévues pour les opérations d'entraînement de l'aviation civile, et dans le département du transport du courrier postal par la voie des airs.

Les estimés pour les chemins de fer et canaux (au compte de capital) ont été réduits de $7,785,190, les diminutions étant les suivantes : $1,440,690 sur le service entre l'Ile du Prince Edouard et la terre ferme et $6,600,000 sur le montant approprié l'an dernier au Canal Welland, pour lequel on propose des estimés de $3,000,000 contre $9,600,000 votés en 1930-31.

Un total de $3,387,000 est prévu pour le compte des travaux publics à comparer à $8,946,855 en 1930-1931, soit une diminution de $5,559,855. Les revenus des travaux publics sont prévus comme devant être de $17,673,262, comparés à $28,188,472 en 1930-31, soit une diminution de $10,515,210, ces deux services montrant une réduction totale de $16,075,065.

Le total approprié pour les subventions aux postes et aux compagnies maritimes est de $1,052,220, à comparer avec $1,392,077, soit une réduction de $341,857, réduction à laquelle on arrive par des diminutions diverses sur presque tous les items.

Le montant total requis pour le service des côtes et des rivières est de $3,697,300, soit une réduction de $688,600 sur le chiffre de l'année précédente, réduction due au fait de la construction d'un nouveau steamer et d'un nouveau brise-lame dont on n'a pas besoin cette année.

Le montant requis pour le chenal du Saint-Laurent est réduit de $1,267,624, et une autre réduction de $350,000 dans la construction des écluses, soit en tout une diminution de $1,619,100 dans le ministère de la marine. Le service des phares et des côtes est aussi réduit par $606,317 principalement dans les item de constructions.

Dans le ministère des pêcheries, un total de $2,072,500 est prévu, soit une réduction de $345,101, sur les chiffres de l'année précédente. Un total de $4,516,313 est prévu pour l'assistance aux Indiens, soit une réduction de $1,206,542 dans les divers services.

Le département des terres et des parcs a été réduit de $2,764,053, à cause du transfert des ressources naturelles aux provinces.

Voici le détail de ces réductions; salaires $788,130; Forêts $1,827,813; Pouvoir d'eau $225,000; Parcs nationaux $277,082; Développement national $124,660; Service topographique $180,000; Service Géodésique $92,300.

Les Chemins de fer et Canaux, perception, du revenu, ont été diminués de $2,291,500 à $2,000,000, soit une réduction de $291,500.

Le Service postal de l'extérieur est fixé à $36,339,975, soit une réduction de $1,372,017. Cette réduction résulta d'une diminution de $237,894 en salaires et allocations, $707,000 en service postal comprenant le Service de l'air, $427,123 dans les dépenses diverses. Il y a une coupure de $412,000 rien que dans le Service de l'air.

Le ministère du commerce accuse une augmentation de $317,797. Rien qu'il y ait une réduction dans la plupart des bureaux de ce ministère il faut tenir compte du fait que le Bureau des statistiques aura besoin d'une somme de $2,240,000 pour le recensement.

Le réajustement des réclamations de la guerre a été réduit d'une somme de $522,500 à cause d'une appropriation pour des réclamations qui figuraient l'an dernier, et dont on n'a pas à tenir compte.

Bref, c'est un budget de pays qui s'en va à la faillite et tente de surmonter la ruine.

LE C. N. R.

Ottawa, 14 (P.C.)—Les recettes nettes du C. N. R. en 1930 furent de $26,510,937, soit $20,307,987 de moins qu'en 1929. Le rapport de sir Henry Thornton, président du conseil et du réseau, sur les affaires de ce dernier en 1930 fut déposé hier sur la table de la Chambre par l'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux. Il accuse une diminution de plus de 46 millions dans les recettes brutes et de $25,915,864 dans les dépenses.

Cette diminution de 17 p.c. dans les recettes brutes ne fut pas particulière au C. N. R., car à peu près tous les réseaux du continent nord américain, comme d'autres entreprises, furent pareillement affectés par la crise. Pour le réseau de l'Etat elle fut plus qu'à moitié compensée par une réduction considérable des dépenses.

A même les $26,510,937 de recettes nettes $23,958,305 furent affectés au paiement de l'intérêt sur les obligations envers les particuliers, qui atteingnit au total $50,921,400, somme à laquelle il faut ajouter $2,257,622 au titre de l'intérêt sur la dette consolidée. Le déficit n'en est pas moins légèrement inférieur aux prévisions premières. A part les particuliers le gouvernement détient une somme d'obligations du C. N. R. dont l'intérêt annuel se chiffra pour 1930 à $32,067,462.

LA RUSSIE

Berlin, 14. (A. P.) — A moins d'anicroches, les négociations entre représentants des Soviets et industriel allemands vont prendre fin aujourd'hui par un accord comportant pour $75,000,000 de commandes à l'industrie allemande. La question des crédits préliminaires ainsi tranchée, il ne restera plus aux spécialistes russes qu'à s'entendre avec les manufacturiers allemands sur le détail des commandes passées à ces derniers.

NOYE RETROUVE

Bouctouche, N.-B., 14. (D. N. C.) —On vient de repêcher le cadavre de Jean-T. LeBlanc, pêcheur d'huitres, qui s'était noyé dans la baie de Bouctouche le 10 novembre. Cette lugubre trouvaille a été faite près du quai d'Irving.

On n'a pas encore trouvé le corps d'Alyre Girouard qui a perdu la vie en même temps.

Jean-T. LeBlanc était le fils de Théophile LeBlanc, de Bouctouche, et laisse une épouse et quatre enfants.

ACCIDENT D'AUTO

Montmagny, 14.—En voulant dépasser une machine qui les précédait, deux citoyens d'ici sont allés piquer une tête avec leur auto dans un fossé assez profond longeant la route à St-Michel de Bellechasse. L'accident s'est produit dimanche après-midi et les personnes sus-mentionnées ont été assez heureuses pour sortir indemnes d'une aventure qui avait fait tourner leur machine sans dessus dessous. Assagis par l'expérience les automobilistes purent continuer leur route au bout d'une demi-heure mais, cette fois, à une allure moins désordonnée.

De Ste-Anne-des-Monts on apprend que M. Robert Lévesque a été le premier automobiliste à franchir la distance de 54 milles qui s'étend d'ici à Matane. M. Lévesque a effectué le trajet en 3 heures. D'après des renseignements transmis hier après-midi au lieutenant colonel Boulanger, sous-ministre de la Voirie, la route Rivière-du-Loup-Rimouski était ouverte à St-Simon et St-Fabien.

QUATRE BANDITS TUENT UN HOMME PAR PLAISIR

Ils entrent dans une station de gazoline et assassinent le gérant puis s'enfuient. — La population est ameutée par ce crime atroce qui n'a aucune autre raison que celle de procurer de la sensation.

A SOMMERVILLE

Boston, 14. (Spécial) — Quatre jeunes bandits qui défièrent des personnes se tenant près d'une station de gazoline et ne s'occupèrent aucunement de centaines d'automobiles qui passaient devant cette station, y sont entrés et, sans aucune raison apparente, ont tué James-M. Kiley, âgé de 28 ans, gérant de ce poste, à un quart de mille de Sommerville.

Le meurtre est arrivée dans la soirée alors que au moins deux cents automobiles passaient devant la station de gazoline ou l'assassinat fut perpétré.

Kiley avait $38.00 dans ses poches mais les bandits ne tentèrent pas de le voler. La raison unique que l'on ait pu trouver pour expliquer ce crime, c'est que les quatre bandits étaient en train de s'amuser. Après avoir commis leur formidable forfait, ils se sont dirigés à travers l'intense circulation sur la rue principale et provoquèrent ainsi une sensation considérable qu'ils semblaient rechercher volontairement.

William McNully, un laitier, qui se tenait en face de la station de la gazoline où le meutre fut accompli fut témoin de cette horrible scène. Il vit arriver un coupé devant la station de gazoline. Deux hommes étaient sur le siège d'avant et deux autres occupaient le siège d'arrière du véhicule.

Ces deux derniers descendirent et entrèrent dans la station de gazoline. Tous les deux avaient des revolvers à la main. Kiley était seul à son poste. Il avait été nommé à cet endroit deux jours auparavant.

McNully entendit un coup de feu peu de temps après que les deux bandits eussent pénétré dans la station de gazoline. Il vit alors les deux jeunes gens sortir avec beaucoup de calme et monter dans le véhicule qui était à la porte. Ils se placèrent alors avec leurs deux compagnons sur le siège d'avant.

McNully entra aussitôt dans la station de gazoline et aperçut le cadavre de Kiley transpercé d'une balle à la poitrine. Deux autres personnes qui avaient entendu le coup de feu accourrurent alors et appelèrent la police.

Des détectives et des constables furent aussitôt dépêchés sur le théâtre du crime mais les bandits avaient eu le temps de prendre la fuite. On espère, avec les renseignements que McNully et quelques autres personnes ont pu donner réussir à rejoindre les auteurs de ce crime atroce exécuté comme amusement. La population est ameutée.

UN DEFI LANCE AU MEURTRIER DE VILLA

Mexico, 14 —(P.A.)—Jesus Salas Barraza, chef du groupe qui assassina Pancho Villa en 1923, reçut, hier un défi de rencontrer Damian Gonzales Yasquez dans un duel. Gonzales était un des associés de Villa. La lettre contenant le défi fut publiée dans le journal, ici.

Gonzales rejette l'affirmation récente de Salas que ce fut une action noble que celle de tuer Villa, qui fut "le pire assassin que le Mexique ait connu." Gonzales déciare, dans son défi, que son ancien chef était un des plus grands "patriotes du pays."

Le défi mentionne que si Salas veut rencontrer Gonzales, il n'a qu'à nommer le lieu et l'heure, mais qu'il est prié de venir seul et non pas accompagné d'un "groupe de citoyens bien intentionnés," comme ceux que Salas dit lui avoir aidé pour se débarrasser de Villa.

LES OEUVRES DU LIBERALISME

Montréal, P.Q 14 — On oublie un peu trop, peut-être dans le feu des querelles de personnes, l'immense service qu'a rendu le libéralisme à la cause canadienne et à la grandeur du pays. Les retrospections et les comparaisons historiques ne font jamais de mal, et souvent même beaucoup de bien. Il est bon de se souvenir des enseignements du passé, surtout en matière politique.

Le colonel F.-S. MacKay a fait hier devant l'assemblée des jeunes libéraux de la division St-Denis-Dorion, une causerie sur la doctrine libérale et sur les grands points constitutionnels et politiques soulevés dans les discours de sir Wilfrid Laurier.

Le libéralisme peut-être interprété etymologiquement et pratiquement. Mais dans les deux cas, il se base sur une double idée: celle de la foi dans la liberté humaine et celle de la foi dans le progrès. Etre libéral, c'est être en quelque sorte en avance sur son siècle. C'est tout au moins, ne pas partager certains préjugés du temps. Ces principes ne sont, pas le partage d'une époque particulière ou d'une forme spéciale de gouvernement. C'est un état d'esprit.

Jusqu'en 48, au Canada, la presque totalité des Canadiens-Français étaient libéraux. Libéral ne signifie nullement radical. Aussi, sans mesures violentes le libéralisme a lentement, mais sûrement, amené le Canada, de sa position de colonie, à celle d'un grand Etat. Selon le mot de Laurier : "Avec le simple mandat, Québec est Québec, avec le double mandat, ce n'est plus qu'un appendice d'Ottawa". C'est pourquoi l'introduction du simple mandat est une victoire du libéralisme qui a si puissamment contribué au développement politique de la province.

Toute l'oeuvre libérale ne tiendrait pas dans cinquante pages, aussi signalons seulement : la revendication des droits des provinces, le droit de grâce transféré, la lutte contre les préjugés de race et de religion, l'émancipation progressive du pays et la lutte contre l'abolition de la langue française dans le Nord-Ouest.

L'assemblée était sous la présidence de M. J.-D. Perreault. M. J.-A. Francoeur était également présent. Avant la causerie, on enregistra le nom d'une trentaine de nouveaux membres et l'on a proposé 40 autres noms, ce qui portera le total à 400.

On a soumis au président général, J.-A. Francoeur, une requête pour présenter la candidature de MM. Charlemagne Rodier et G.-R. Brunet et la faire endosser par le club St-Denis Dorion. Cette proposition sera examinée plus tard par le club.

RAPPORTS DE LA LUTTE DANS LA METROPOLE

PRELIMINAIRES

Montréal, 14.—Albert Beaucaire, 170 livres, et Frank Moran font partie nulle, 20 minutes.

McCoy, 233 livres, bat John Delonge, 220 livres, 1 chute, 10.05.

Lee Wykoff, 213 livres, bat Frank Yusko, 208 livres, 1 chute, 10.50. Semi-finale.

Henri Deglane 220 livres, bat Jack Wagner, 202 livres, 1 chute, 30.10. Finale.

Lutze Nick, bat George Vassell, 205 livres 2 chutes (1ère chute, Lutze 10 sec., 2ème Chute Lutze 35.00).

Bien que la seconde séance de lutte du promoteur Lucien Riopel, hier soir, à l'Arena Mont-Royal, n'ait pas eu autant d'attractions au programme que la séance d'ouverture de la semaine dernière, une foule de 6,000 personnes s'est rendue à l'amphithéâtre du nord de la ville et a été récompensée par un spectacle enlevant qui a tenu les spectateurs en haleine du début à la fin et les a renvoyés, à bonne heure, mais fort satisfaits.

Nick Lutze, le géant de Californie qui faisait autrefois du pugilat, et qui, paraît-il, eut l'honneur douteux de se faire mettre hors de combat par l'aspirant champion poids-lourd du monde, Bill Stribling, a eu la chance de montrer ses capacités aux poings dans la rencontre finale entre lui et George Vassell et tout le cours du match, l'arbitre Georges Tremblay a du retenir les efforts des deux lutteurs qui semblaient ne pas demander mieux que tourner leur bataille en combat de boxe.

Coups dans le cou, sur la nuque, sur le menton sur les joues et sur les épaules, tout y a passé et si Vassell a été l'agresseur brutal, les choses ne lui ont pas profité, car le robuste lutteur qu'est Litze en a eu raison et s'el a encaissé ferme durant quelque trent minutes, il a servi à son adversaire, en retour, une série de prises qui ont remis le change à Vassell tout en restant dans les limites raisonnables d'une rencontre de lutte.

Un assortiment complet.

Lutze s'est révélé beau lutteur, hier soir, et dans la seconde reprise il a fait goûter à Vassell une série de prises de tête, d'orteils, d'écartèlements sans merci, et de "Flying Tackles" qui ont finalement fait mordre le tapis à celui qui est surnommé le tigre grec.

En vain, hier soir, le tigre a eu beau rugir, ses griffes ont lacéré, mais elles n'ont pu blesser profondément et Lutze a finalement triomphé après 35 minutes 10 secondes de lutte.

Lutze a pris un rapide avantage dès le son de la cloche d'ouverture en prenant son adversaire par surprise. Se lançant de son coin comme un bolide pour appliquer un "flying tackle" réussi qui terrassait Vassell en 10 secondes. Ainsi se terminait la première reprise avant que la plupart des spectateurs eussent repris leur siège.

DEGLANNE BAT WAGNER

Henri Deglanne, le populaire lutteur de France rencontrait en semi-finale, Jack Wagner, et ce dernier s'est attiré les huées de la foule par ses tactiques brutales à la Stasiak qui pourtant n'ont pas intimité l'ex-pompier Parisien. Celui-ci a remporté la victoire dans la rencontre limitée à une chute ou une heure, en 30 minutes 10 secondes, par un écrasement général, au sortir d'un ciseau de corps douloureux que lui avait appliqué Wagner.

Le combat débute par une série de cravates Russes bien appliquées que les deux lutteurs se prennent tour à tour, en se laissant aller avec force sur les câbles et sur le tapis. On entend les crânes qui résonnent, dans une suite de prises enchevêtrées où Wagner avait le dessous, celui-ci se sert de ses genoux et de ses coudes dans les côtes de Deglanne. Stasiak n'aurait pas fait mieux. Le combat offre beaucoup d'action et la foule commence à s'enthousiasmer devant les prouesses de son idole. On entend de toutes parts des cris d'encouragement à l'adresse d'Henri et comme d'habitude, ce sont des voix féminines qui se distinguent le plus. Cependant, malgré ses rudesses, Wagner montre qu'il connait quelque chose dans la lutte. Il se défait très habilement des nombreuses prises que Deglanne lui applique.

Au bout de trente minutes de lutte très enlevante, Deglanne coucha tout-à-coup Wagner qui s'ambitionnait à prendre des ciseaux de corps à la volée pour éviter ainsi les clefs de bras dont Deglanne le torturait.

De cette manière, Henri semblait y perdre, car Wagner n'y va pas de mains mortes, quand soudainement, comme Déglanne avait Wagner sur le dos il se jette brusquement par en arrière et écrase Wagner qui se relève aussitôt mais Tremblay avait accordé la chûte à Deglanne. Temps 30 minutes.

Lee Wykoff, le puissant Russe que Deglanne ne put coucher lundi dernier malgré tout son déploiement de force et de science, a pris une chûte inattendue sur Frank Yusko en 16 minutes, en lui collant les épaules au moyen d'un écrasement général, après lui avoir appliqué sa fameuse prise le "Airplane Spin". Le combat semblait bien balancé jusque-là et chacun, pour appliquer bien des prises, en sortant aussi vite et la fin prit l'auditoire par surprise.

Le premier combat nous montre aux prises Freddie Moran de Bttau avec Albert Beaucaire de Montréal. Ils luttèrent sans avantage marqué ni pour l'un ni pour l'autre, et les 20 minutes allouées se terminèrent sans chûte. Albert Beaucaire est un lutteur local très populaire et il fait de la lutte depuis plusieurs années. Son style fut très goûté de la foule.

La deuxième préliminaire se termina, par une chûte en dx minutes et demie Un coup de bâlier suivi d'un écrasement général que Bobby McCoy appliqua avec beaucoup d'habileté sur John Delonge mit fin à cette lutte. Les spectateurs applaudirent cette victoire car Delonge déplut beaucoup par ses tactiques déloyables. Ces deux lutteurs viennent de Boston où, paraît-il, ils sont aussi populaires que Deglanne à Montréal.

JOLIE PIECE MONTEE

New-York, 14 —Une réplique de Mount-Vernon, exécutée en sucre par M. Louis Diat, chef au Ritz Carlton, a été présentée à M. l'Ambassadeur Claudel dans les locaux de la Chambre de commmerce française, 4 Est 52e Rue, samedi 11 avril, à 4 heures de l'après-midi.

La présentation de la réplique qui reproduit en un énorme gâteau tous les détails de Mount-Vernon, a été faite par le comité américain de l'Exposition internationale coloniale et d'outre-mer de Paris. Parmi les personnes présentes étaient : M. Maxime Mongendre, Consul général de France ; M. C. Bascon Slemp, commissaire général des Etats-Unis, à l'exposition ; M. Jean Tillier, président de la Chambre de commerce française ; M. Albert Blum, vice-président de la Chambre de commerce-française.

Le gâteau "Mount-Vernon" a été emporté à Paris par Mlle Anne Madison Washington, de la famille du général Georges Washington, qui fut l'hôtesse officielle des Etats-Unis au Mount-Vernon de Paris. Le gâteau sera exposé en permanence à l'exposition coloniale à Paris.

Changhai, 14 (P.A.)— On dit aujourd'hui que les Soviets négocient avec la Chine pour l'importation chaque année dans ce pays de 50 millions de gallons de pétrole à un prix ne devant pas excéder 40 sous le gallon alors que le prix actuel est de 62 sous et demi.

LA POLICE

New-York, 14. (P.C.) — Le commissaire de police Mulrooney a donné l'ordre d'affecter un effectif de 200 à 250 nouveaux policemen à la police des moeurs, désorganisée par les transferts et poursuites résultant d'une enquête récente. Comme il n'a pu trouver suffisamment de volontaires pour ce service, il attribue cette répugnance au discrédit dans lequel était tombée la police des moeurs.

DECES

BOUFFARD. A Québec le 14 avril 1931 à l'âge de 33 ans, est décédé accidentellement M. Joseph Bouffard, employé à la Commission du Havre, époux de Dame Eva Noreau.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées demain.

14 avr. 2 fs-o

contre **NÉVRALGIE**

Une bonne application de Minard, conformément aux indications, atteint son but. Vous constaterez un soulagement merveilleux!

21f

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

17 années de Suprématie

Kelvinator a été le pionnier de l'industrie des réfrigérateurs électriques pour usage domestique Depuis 17 ans, la Compagnie s'est spécialisée dans la fabrication d'un seul produit, et les appareils construits durant cette période ont tous donné un service ininterrompu et des plus satisfaisants. Aucun autre réfrigérateur domestique n'est le fruit d'une aussi longue expérience.

Examinez les diverses caractéristiques des nouveaux modèles et vous admettrez que le Kelvinator est toujours en tête.

—*Le Kelvin Crisper*, par exemple, garde croustillants les légumes, laitue et céleri, ou les rafraîchit lorsqu'ils sont fanés.

—*Les tiroirs à glace en caoutchouc Flexo* vous permettent d'en retirer les cubes promptement et sans difficulté.

—*Tubes Iso-thermiques brevetés Kelvinator*—assurant la congélation la plus rapide au monde pour desserts et cubes de glace.

—*Le Frost Chest* garde viandes et poisson à une température au-dessous du point de congélation.

—*4 intensités de froid*—contrôlées automatiquement—une caractéristique Kelvinator exclusive.

—Compartiments aux vivres d'une seule pièce, émaillés et à coins arrondis.

—Extérieur à triple couche de porcelaine avec garniture gris français.

—Ferronnerie à triple placage au chrome. Devants de tiroirs à glace monel et chrome.

—Intérieurs éclairés à l'électricité Portes équilibrées. Tablettes à hauteur commode.

Réfrigérateurs Kelvinator sont fabriqués au Canada, à London, Ontario, par Kelvinator of Canada Limited. Prix à partir de $215, livraison à l'usine, London.

Le plus proche dépositaire de Kelvinator s'empressera de vous faire voir les nouveaux modèles.

C. ROBITAILLE, Enrg., 320 rue St-Joseph, Québec

GAGNON & FRERE Chicoutimi — **W.-J HIGGINSON** Trois-Rivières — **GEORGE LARLEE** Edmundston, N.-B.

KELVINATOR

REFRIGERATION ELECTRIQUE

ACHETEZ AUX MAGASINS AFFICHANT CET EMBLEME

KELVINATOR PROTEGE LEURS PRODUITS PERISSABLES

La certitude d'une peau saine en de nombreux foyers — par tout l'univers !

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Dépositaires Canadiens: J. T. Wair Company, Ltd., Montréal.

Essayez la nouvelle Crème à Barbe Cuticura.

Cuticura pour la PURETE

La Vie Sociale

Madame Thomas Maher a reçu, à l'heure du thé, samedi, à sa résidence, avenue du Parc.

— o —

Mademoiselle Marcelle Brunet a fait un bref séjour, à Montréal.

— o —

Madame H.-C.-G. Mariotti recevait à une partie de bridge, samedi soir, à sa résidence, avenue Brown.

— o —

Madame Alexandre Taché est partie pour Ottawa, où elle sera l'invitée de l'honorable sénateur et Madame Pascal Poirier.

— o —

Monsieur le docteur C.-A. Gauthier est reparti pour New-York, après une vacance de plusieurs jours passée chez sa mère, Madame L.-O. Gauthier, Boulevard Saint-Cyrille.

— o —

Monsieur et Madame Ernest Roy, de Bienville sont partis samedi pour New-York.

— o —

Mesdemoiselle Emilia et Rachel Bazin sont de retour de Montréal, où elles ont passé quelques jours.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Gilbert, de Limoilou, est partie pour New-York, où elle fera un séjour de quelques semaines chez son beau-frère et sa soeur, le docteur et Madame C.-H. Ouimet.

— o —

Monsieur et Madame Lorenzo Morency annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les préonoms de Joseph-Arthur-Bernard. Parrain et marraine; Monsieur et Madame Arthur Morency, de Montréal, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Laurentia Gaudreault portait son neveu sur les fonts baptismaux.

— o —

Mesdemoiselles Gabrielle, Cécile et Simone Dion, de Lévis, sont de retour d'un voyage à New-York.

— o —

Monsieur Joseph Thivierge est parti, samedi, avec le groupe des voyageurs qui font l'excursion en Louisiane, organisée par le "Devoir". Le trajet de retour se fera en bâteau, par le Golfe du Mexique et les côtes de l'Atlantique.

— o —

Le 7 avril, M. l'abbé Hudon, de Matane, bénissait le mariage de Mademoiselle Marguerite Truchon, fille de M. et Mme Charles Truchon, avec M. Eugène Lafleur, fils de Mme Arthur Gauthier. La mariée portait une robe de georgette vert jade avec chapeau de même teinte. M. Charles Truchon accompagnait sa fille et M. A. Gauthier servait de témoin à M. Lafleur. Après la cérémonie un déjeuner fut servi à la résidence de M. et Mme Truchon et les nouveaux époux partirent ensuite pour leur voyage de noces à Québec et Chicoutimi. Pour le voyage, Mme Lafleur avait un ensemble bleu et petit chapeau assorti.

— o —

Mme L.-J.-A. Baillargeon et ses deux fillettes, Marcelle et Louise, de Thetford-Mines, étaient de passage à Lévis, récemment.

— o —

Il y eut partie de sucre dimanche, chez M. Lauréat Plamondon. Les invités étaient : M. et Mme Léandre Côté, Mlles A. Guillot, B. Guillot, M. Guillot, Irène Denis, Rachel Denis, Annette Lortie, Germaine Tremblay, G. Garneau, MM. Marcel Guillot, Fernand Bédard, Raymond Guillot, Roméo Poitras, Marcel Moisan, Maurice Chabot, M. Renaud, M. Garneau et M. Langevin.

— o —

MM. Arthur Labrie et John Godbout sont partis pour Berthierville, afin de terminer leurs cours de garde-forestier.

— o —

Mlles Cécile et Bernadette Cauchon, de l'Avenue Cartier, ont reçu à diner, vendredi dernier, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur mère, Mme Norbert Cauchon. La table était décorée d'oeillets et de roses.

— o —

M. Eugène Turgeon est retourné à Macamic, Abitibi, après un séjour d'une quinzaine à Montréal et Saint-Anselme de Dorchester.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Gilbert, de Limoilou, est partie pour New-York, où elle passera quelques semaines, chez son beau-frère et sa soeur, M. et madame C.-H. Ouimet, et chez son frère, M. Gérard Gilbert.

Son neveu, le jeune Ray Ouimet, qui était chez ses grands-parents depuis quelque temps, est retourné avec elle.

— o —

On annonce les fiançailles de mademoiselle Yvonne Roy, fille de M. et madame J.-A. Roy, avec M. F.-X. Matte, fils de M. Jos. Matte, de Neuville.

MONTREAL

Monsieur et Madame Arthur Décary, qui ont passé l'hiver à Cannes, sont arrivés à New-York sur le "Vulcania".

— o —

Madame J.-E. Latulippe est partie pour Norfolk, Ont., où elle passera quelques jours.

— o —

Monsieur et Madame Edgar Dionne, de Notre-Dame de Grâce, sont partis pour New-York et Atlantic City.

— o —

Thé, jeudi, chez Mademoiselle Jeannette Roux, en l'honneur de Mademoiselle Gabrielle Desjardins, à l'occasion de son mariage prochain.

— o —

Madame Martin Dwane a reçu à un shower de cadres en l'honneur de Mademoiselle Antoinette Jarry.

— o —

Mlle Laura Madigan, de Westmount, et Mlle Rolande Pelland ont passé les fêtes de Pâques à New-York et Atlantic City.

— o —

Mlle A. Ethier et Mlle E. Lespérance sont revenues de New-York et d'Atlantic City où elles ont passé les fêtes de Pâques.

— o —

Mlles L. Chopin et A. Clément, actuellement à Paris, ont passé les vacances de Pâques en Belgique.

— o —

M. et Mme Raoul Dumas, de Chicago, et leur fillette, Marguerite, sont actuellement en ville.

— o —

Mlle Yvonne Duckett est de retour de New-York où elle a passé quelque temps.

— o —

M. et Mme Léopold Lamarche, de Berthierville, et leur fils, Guy, sont actuellement en ville, les invités de M. et Mme H.-A. Lamarche.

OTTAWA

Le très honorable R.-B. Bennett et Mademoiselle Mildred Bennett ainsi que le major W.-D. Herridge ont eu l'honneur de déjeuner avec Leurs Excellences, le comte de Bessborough et la comtesse, à Rideau Hall, dimanche.

— o —

Madame Arthur Sauvé, épouse du ministre des Postes, recevra le lundi 20 avril, au Château Laurier.

— o —

Le Président de la Chambre des Communes et Madame Black ont reçu à diner, samedi soir, en l'honneur de Mademoiselle Mildred Bennett et du major Herridge. La table était fleurie de pois de senteur, de tulipes et de roses. Les convives étaient au nombre de trente-six.

— o —

Madame Robert Gill est de retour d'une croisière aux Bermudes.

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Blanche Girard recevait à un bridge, ces jours derniers, en l'honneur de sa soeur Madame Hector-L. Godin, de Toronto.

— o —

Mademoiselle Ida Ryen a passé quelques jours à Montréal.

— o —

Mademoiselle Lois Aird était l'invitée de Mademoiselle Vivian Campeau, de Québec, récemment.

— o —

Monsieur L. Beaudoin est de retour de Thetford-Mines et de Sherbrooke.

— o —

Mademoiselle A. Roy, G. M., est de retour de Montréal, où elle a passé une huitaine de jours.

Vers un heure, dimanche après-midi, partaient, en automobiles et autobus, de la place Jacques-Cartier, cent cinquante employés des magasins Guy, pour Scott Jct., où ils eurent une partie de sucre des plus goûtées. Ils étaient dirigés par leur président, de Beaumont. Ils étaient rendus à la sucrerie à 3 heures et, vers 6 heures, un souper leur fut servi, à la salle publique du village. La soirée aussi fut charmante pour eux tous: chant, musique, déclamations, etc. Les employés des magasins Guy sont formés en association sportive depuis novembre 1930. Ils organisent un grand pique-nique pour juillet.

CHRONIQUE THEATRALE

UNE OPERETTE CANADIENNE

"Coup d'soleil", comédie musicale en un acte, livret d'Alfred Rousseau, musique d'Omer Létourneau

Cette opérette vient d'être créée, le 7 avril, à la salle Saint-Pierre, à St-Sauveur de Québec. Elle a remporté un vif succès, comme on devait s'y attendre de par la réputation, déjà bien établie, de ses auteurs. Nous ne fûmes point déçus.

L'intrigue se noue autour d'un fait divers, assez fréquent chez nous, à mesure que se développe le mouvement touristique.

Philippe est un garçon de la ville, qui passe ses étés à la campagne. Dans un petit village, il a connu une jolie brune et tout va très bien depuis quatre ans déjà... La jeune fille espère et le garçon promet, retardant indéfiniment un mariage qui doit toujours arriver...

Un jour, Lucette fait l'inventaire de son trousseau en chantant une romance qui lui rappelle son ami absent. Son père arrive. Il vient d'apprendre que Philippe est au village. Il l'attend avec une décision, car il n'aime pas les fréquentations qui ne finissent plus. Il déclare à sa fille Lucette que ce sera le mariage ou... la porte. Pendant que la jeune fille est partie en grande hâte faire un brin de toilette, le père François, de mauvaise humeur et tout à sa grave décision, attend Philippe qui ne tardera pas à venir. Sur les entrefaites se présente un jeune touriste américain. Le père François, qui aime l'argent, flaire un millionnaire acheteur de 'choses rares", il veut lui vendre absolument quelque chose. Le touriste qui ne fait que du bluff, refuse d'acheter quoique ce soit, disant que ça ne vaut rien. Apercevant Lucette, il s'en déclare amoureux. Le père est dans l'enchantement... Il se montre des plus empressé pour ce monsieur Greenwood... Philippe arrive enfin. Lucette le met secrètement au courant de la décision de son père. Le jeune homme, abasourdi, aborde le père, mais ce n'est plus la même chose, ce mariage qui pressait tant ne presse plus; il s'agit d'un mariage riche, c'est un millionnaire qu'il faut pour Lucette. Philippe qui a pris quatre ans à se décider n'est pas pour revenir sur sa décision, il veut une réponse favorable du père qui pour l'éviter sort de la maison, mais le jeune homme le poursuit jusque dans la cour. Le futur beau-père accablé de chaleur et d'instances, attrape un coup de soleil en pleine figure.

Pendant ce temps, le touriste amoureux fait sa déclaration à Lucette. La jeune fille froissée de la tournure des événements, pousse au pied du mur le prétendu millionnaire qui avoue en toute sincérité son bluff et sa fausse richesse. Il l'aime et serait heureux de l'épouser cependant, mais le père, furieux d'avoir cru au bluff et de s'en être fait conter, accordera sa fille à Philippe.

L'intrigue, en soi, ne présente que peu d'intérêt. Mais l'auteur du texte a su ménager des incidents qui offrent de fort amusantes saillies. Et le père François, qu'incarnait M. Oscar Paquet, est devenu un bonhomme tout à fait sympathique. M. Paquet qui est doué d'un timbre admirable n'a cependant pu donner toute la mesure de son talent. Il eut fallu pour lui quelques bonnes romances de terroir où son pectus et sa verve énergique eussent fait sonner une note plus vigrante. A tout événement M. Paquet demeure encore le personnage le mieux caractérisé dans son rôle de François.

Une petite Lucette attachante et distinguée, se ressentant toujours de son éducation conventionnelle, nous est apparue en Mlle Pouliot, dont la physionomie offre une mimique très animée et toute souriante. Sa voix bien qu'un peu faible, est fort agréable et sa diction presque parfaite. Mlle Gabrielle Pouliot est une révélation pour le théâtre canadien. Elle acquerra bien vite de l'expérience et de l'aplomb, élément nécessaire au plein succès de l'action scénique.

M. Raymond Cossette avait amplement d'aptitude pour bien remplir son rôle de touriste américain. S'il a dépassé parfois ses cadres, il n'a pas, au demeurant, donné toute la mesure de ses capacités. Son débit musical est agréable. Mais sa voix ne nous a point semblé très soutenue par la mémoire. Ce jeune artiste a de l'étoffe. Il sera aimé du public.

Nous n'en pouvons point dire autant de M. Lefebvre, qui a sûrement des dons, mais que le public gêne et désempare trop aisément. Pour réussir son duo avec Lucette, le jeune Philippe devait oublier entièrement le monde extérieur. La timidité n'a point droit de cité au théâtre. M. Paul Lefebvre a des talents ; pour les faire valoir, il lui incombe d'étudier la diction, la pose de la voix et le maintien professionnel de l'acteur. Son timbre est agréable comme toute sa personne. Il se perfectionnera facilement s'il veut s'en donner la peine.

Quelques-unes des imperfections que nous venons de signaler ont sans doute échappé à la moyenne de l'auditoire. Cependant nous avons recueilli les impressions d'un public au sein duquel il est fort amusant de se cacher. Et nous pouvons assurer que le bon sens populaire ne se trompe guère.

Aussi bien croyons-nous que les auteurs : MM. Létourneau et Rousseau ont raison d'être fiers de leur oeuvre. Ils ont enrichi notre théâtre indigène d'une comédie dont la musique sera chantée dans les foyers où le radio n'a pas étouffé les derniers vestiges de belle et bonne musique française. Que notre ami Alfred Rousseau ne soit pas étonné d'entendre, tôt ou tard, à travers les volets de quelque salon québecois, les romances si jolies auxquelles le maître compositeur Omer Létourneau a insufflé une âme légère, enjouée et quelquefois rêveuse

Les élèves que nous a fait entendre le professeur Emile LaRochelle font vraiment honneur à leur maître et leurs partitions encadraient admirablement l'opérette qui reste la pièce de résistance de cette veillée artistique.

Alphonse DESILETS

REMARQUABLE SUCCES DE "LEGIONNAIRE!..."

Le volume de M. Henri Pouliot remporte un vif succès qui mérite d'être signalé comme un fait assez rare et presque exceptionnel.

En effet, "Légionnaire !..." est en vente depuis dix jours à peine et la première édition est déjà épuisée. Nous pouvons annoncer, cependant, qu'un second tirage est en marche et sera prêt dans quelques jours.

L'ouvre très vivante et fort originale s'est acquis la faveur du public et des commentaires élogieux nous sont parvenus à ce sujet.

LISEZ
"LEGIONNAIRE!..."
PAR
Henri POULIOT
avec préface de
Jean-Charles HARVEY

Récit empoignant et **véridique**, recueilli sur les lèvres même, d'un **québecois**, engagé durant 5 ans dans la fameuse **Légion Etrangère** !...

Livre vivant, rempli de drame, de surprise et d'intérêt soutenu.

PRIX : $1.00

EN VENTE aux endroits suivants : Librairie Garneau, 47 Buade ; Gauvin & Courchesne, 189 Saint-Jean ; C.-T. Darveau, 120 Bourlamaque, à la gare Union et chez l'Auteur, 244 rue Fraser.

MONTREAL : Librairie d'action canadienne-française, 1735 St-Denis.

ON REDUIT LE NOMBRE DES TRAINS

(Suite)

C'est après avoir pris connaissance de ce rapport et l'avoir accepté que les membres du conseil de la Chambre de Commerce ont remis sur le tapis la question de la suppression des trains entre la Rivière-à-Pierre et le Lac Edouard.

On se rappelle qu'en avril dernier les autorités du Canadien National avait décidé de diminuer le nombre des trains de la ligne du Lac-St-Jean. Plusieurs lettres de protestations furent envoyées à la compagnie et aucun changement ne fut fait. En septembre 1930, la même chose s'est répétée. Plus récemment, le 4 avril courant, M. A.-G. Penny, président de la Chambre de Commerce écrivait à sir Henry Thornton la lettre suivante:

"Sir Henry Thornton, président, C. N. R., Montréal

"Cher Sir Henry,

"C'est avec une grande surprise "que je viens d'être informé par le "premier ministre Taschereau de "nouvelles propositions, faites par "vos officiers du département du "trafic, à l'effet d'éliminer le ser"vice de train de jour entre Qué"bec et Chicoutimi.

"Par suite de mes représentations "précédentes et de la correspondance "que j'ai échangée avec vous, j'au"rais pensé que vos officiers eussent "averti la Chambre de Commerce "d'un changement si important dans "le service au point de vue de l'in"térêt local.

"Il est possible, toutefois, que le "premier ministre ait été mal in"formé, et dans cette éventualité, "je vous demande pardon de reve"nir sur l'attitude que notre Cham"bre de Commerce a prise, par le "passé, en s'opposant à ce que des "trains soient retranchés du service "local. Je vous ai donné les raisons "dans la correspondance à laquelle "j'ai fait allusion plus haut, et il "m'est impossible d'y ajouter quoi "que ce soit en ce moment.

"J'ai confiance que rien ne sera "fait par votre compagnie pour "changer l'impression très favorable "créée par votre récente visite à "Québec, en attendant, du moins, "que vous ayiez accordé la considé"ration sympathique que vous avez "promis de donner aux besoins et "aux demandes de la cité de Qué"bec."

"Avec mes amitiés personnelles.

(Signé) Arthur-G. PENNY

Le président du C. N. R., a répondu vendredi dernier, le 10 avril, à M. Penny. Il dit en résumé que sa compagnie a décidé de supprimer le service de trains de trois jours par semaine entre la Rivière-à-Pierre et le Lac Edouard. Il est donc résolu qu'à partir du 26 avril le terminus des trains 161 et 162 sera à la Rivière-à-Pierre au lieu du Lac Edouard. Sir Henry prend soin d'ajouter qu'il croit ce service réduit répondra amplement et sera suffisant aux besoins de la région.

Après une enquête spéciale de la Chambre de Commerce, il a été constaté que le nombre de passagers entre la Rivière-à-Pierre et le Lac Edouard était de 3 à 8 par jour et entre le Lac Edouard à la Rivière-à-Pierre, de 2 à 4 par jour, le billet aller et retour, de Rivière-à-Pierre au Lac Edouard est de $2.75 et la distance de 55 milles. Ce service est donc opéré avec perte par le C. N. R. Par suite de ces faits, le conseil de la Chambre de Commerce a jugé qu'il n'y avait aucune action à prendre dans les circonstances.

CHEZ LES ARTISANS

Ce soir, à 8 heures, à la salle des Artisans Canadiens-français, 35, chemin de la Canardière, une conférence sera donnée par M. l'abbé Ivanhoe Caron, aumônier diocésain de la société. A la suite de cette conférence, des remarques très intéressantes seront faites par les différents officiers. D'agréables surprises attendent tous les membres. De plus, un prix de grande valeur sera mis en râfle gratuitement chez les assistants.

(Communiqué)

M. le Docteur René Turcot

Est de retour à son bureau.

Le plus considérable stock de
SACOCHES Nouvelles
Importées directement d'Europe

Un assortiment à ravir les plus difficiles.
Profitez de nos prix **du gros** pour acheter une Sacoche moderne, et d'une beauté rare.
Aussi: **Cadeaux de tous genres—articles** pour fumeurs — **Coupes, trophées,** etc.

L'argent est rare. Alors pourquoi payer $2.00 ailleurs ce que vous pouvez avoir chez nous pour $1.00. Profitez de nos prix d'importation et épargnez de l'argent.

BRUNEAU INC. (IMPORTATEURS)
Suite 301-302-303 — 3ième plancher
267 St-Paul EDIFICE LACHANCE Québec
(Service d'ascenseur)

Modess
EST INFINIMENT PLUS SOUPLE
Format Régulier ou Compact.
Une boîte de chaque genre suffit aux cas ordinaires et particuliers.
Produit de
Johnson & Johnson LIMITED OF CANADA
Les plus grands fabricants de l'univers de pansements chirurgicaux, bandages, cotons hydrophiles, etc.
49F

LE CREAM PORTER BOSWELL EST UN RECONSTITUANT
PI

Robes — Un lot de robes en beau crêpe de soie, canton, crystal, marocain, etc. des VALEURS de 15.00 18.00 20.00 **REDUIT** MERCREDI A **4.95**

GRANT'S Inc. 272 RUE ST-JEAN — **SPECIAL** de Mercredi--

Costumes — costumes d'été en jolis tweeds flèché ou carreauté. Drab, bleu, brun, gris. VALANT de 12.00 15.00 **SPECIAL** MERCREDI **6.95**

REDUCTION DE 10 ET 15% SUR LA BALANCE DU STOCK

Le "DETAIL" sera
FERME
MERCREDI
chez
P. A. Alain
203 Rue St-Joseph
En préparation de notre GRANDE VENTE de FUMEE nos réclamations avec les assurances étant définies

Une fois que vous l'employez vous ne serez *jamais* sans!

Essayez cette recette
MAYONNAISE
2 oeufs bien battus
1 cuil. à thé moutarde
1 boîte Lait "Eagle Brand"
1 cuil. à thé sel.
1 tasse vinaigre

Battez bien les quatre premiers ingrédients pendant quelques minutes; ajoutez le vinaigre, remuez bien et laissez reposer pendant quelques heures pour qu'elle s'épaississe. Cette mayonnaise se conservera pendant des semaines.

LE LAIT Eagle Brand de Borden est si pratique quand il s'agit de préparer des lunchs à la hâte . . . Si utile quand des collations imprévues ont épuisé tout votre lait.

Le Lait Eagle Brand de Borden est fait de lait non-écrémé des campagnes . . . pasteurisé et auquel du sucre excellent a été savamment ajouté. Etant scellé immédiatement, toutes ses bonnes qualités sont conservées. . . . Un livre de cuisine précieux, contenant 180 recettes, intitulé: "La Magie Culinaire" vient d'être préparé pour vous par des experts diététiques. Vous en conviendrez, il est rare, si pas absolument nouveau, qu'un seul livre contiennent tant de recettes réussies. . . . Vous n'avez qu'à le demander. . . . Il vous sera envoyé gratis.

Lait SUCRE CONDENSE EAGLE BRAND

The Borden Co., Limited, 115 George St., Toronto.
Messieurs: Veuillez m'envoyer un exemplaire GRATIS de "La Magie Culinaire."
Nom.....
Adresse.....

Feu! Eau! Fumée

DEMAIN, mercredi

notre magasin se ferme toute la journée afin de faire une inspection générale de notre stock, avant quelques réparations urgentes que nécessitera notre magasin.

RE-OUVERTURE: JEUDI-MATIN à 9h.

Le Costumier **réserve des surprises aux dames et demoiselles. Plusieurs groupes de manteaux, et Robes seront offerts à des Prix Ridicules. Des prix pour en finir avec la Ganterie, les Bas et la Lingerie qui ont été défraîchis par l'eau et la fumée.**

Rendez-vous en foule JEUDI, chez le Spécialiste pour dames.

H. Thivierge
Le Costumier
193-197 rue St-Joseph, - Québec

Mal de rein qui abîme sa santé Un homme neuf

Courbature, maux de tête et nervosité disparaissent avec les "FRUIT-A-TIVES"

"J'ai longtemps bien souffert du mal de rein. Elancement du dos jour et nuit ; aussi fréquents maux de tête, grande nervosité, fatigue accablante continue. Résultat : santé délabrée. Sur le conseil d'amis j'ai pris les 'Fruit-a-tives' et suis un homme nouveau — mal de dos, de tête, nervosité ont disparu." — M. Emile Blanchette, Windsor-Mills, P. Q.

Plusieurs milliers vantent les "Fruit-a-tives" comme le plus vif et plus sûr soulagement à l'affection rénale, courbature, mal de tête nerveux, constipation, tiraillement. Pourquoi ? Cette fameuse découverte d'un médecin canadien combine 6 des meilleurs toniques végétaux avec un extrait spécial secret de pommes, oranges, pruneaux et figues —remèdes mêmes de la Nature pour vous donner et garder la santé. Sans drogues nocives.

Voulez-vous santé, et vigueur nouvelle aussitôt? Ayez des "Fruit-a-tives" à la pharmacie aujourd'hui. Résultats garantis ou votre argent promptement remis.

A LIMOILOU

Le lundi 20 avril courant il sera donné à la salle paroissiale de Limoilou un magnifique concert vocal et instrumental.

A ce concert il y sera exécuté par un chœur mixte de 20 voix plusieurs morceaux de chant, qui seront accompagnés par la fanfare de Limoilou. Le chœur de chant est sous la direction de Mme J.-E.-A. Martineau qui a toutes les connaissances voulues pour la bonne organisation et exécution. La fanfare de Limoilou exécutera sous la direction de M. L. Lefebvre plusieurs morceaux de musique qui feront dans l'ensemble un magnifique concert. Ce concert est exécuté au bénéfice de la fanfare de Limoilou.

Nous demandons au public de venir écouter ce nouveau genre de concert afin d'avoir son impression. Si le public est satisfait, plusieurs autres concerts de même combinaison seront exécutés.

Le programme au complet sera annoncé fin de semaine. L'admission sera de 35cts les cartes seront en vente le soir du concert à la porte d'entrée de la salle paroissiale de Limoilou. Encouragez la fanfare de Limoilou qui se dévoue pour donner satisfaction au public dans le développement de l'art musical.

INCENDIE A WEEDON

Weedon, 14 (D.N.C.)— Le village de Weedon a failli être ravagé par une conflagration.

Un incendie se déclara, hier matin dans la maison de M. Joseph Barriault et la réduisit en cendres. Des étincelles emportées par le vent mirent le feu à la grange de M. Pierre Jean, située à une distance de plusieurs arpents, et dans l'herbe sèche des champs.

La grange de M. Jean fut détruite et le feu d'herbe se répandit dans le bois qui environne Weedon. Le vent était alors très violent, et si l'incendie s'était développé dans ces bois notre village aurait été voué à la destruction. Heureusement, hier après-midi, le vent diminua de violence et la pluie qui commença à tomber éteignit les flammes.

Pendant quelques heures l'anxiété fut cependant grande dans notre population. Les pertes subies par M. Barriault sont de $4.500 et celles de M. Jean de $2.000. M. Barriault n'avait pas d'assurance, mais la grange de M. Jean était assurée pour $400.

RESULTAT DU TIRAGE

Nous sommes heureux d'annoncer que le montant de $100.00 offert par notre Section et quelques généreux amis, a été tiré le lundi de Pâques, à Ste-Marie de Beauce.

Le numéro gagnant est 2544. Ce billet a été acheté par la Section St-François d'Assise de L'A. C. V. du Canada.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont bien voulu nous aider, soit en contribuant à former ce montant de $100.00, soit en achetant des billets ou de toute autre manière. Nous adressons également nos sincères félicitations aux heureux gagnants.

Toujours Las?

Les pieds lourds, souffrant, grincheux et mal en train? Maintes gens connaissent ces symptômes à un certain stage de la vie—les fonctions organiques deviennent irrégulières, incomplètes et l'empoisonnement du système s'ensuit.

Faites face résolument à vos ennuis—suivez le procédé naturel: l'Eau Riga, le traitement de santé, qui vous remettra et vous maintiendra BIEN PORTANT.

EAU **RIGA**

Chez Votre Pharmacien

Contient tous les éléments que l'on trouve dans les eaux de sources régulatrices européennes—provoque le fonctionnement naturel des intestins et ne porte pas à l'habitude. 14P

CHEZ LES OUVRIERS

Le chômage et les travaux publics. — Le rapport du Bureau international du Travail justifie la politique d'organisation prévoyante.

L'ETAT DU MARCHE

Le Bureau international du Travail vient de publier l'étude qu'il avait entreprise il y a quelques années sur le chômage et les travaux publics. La crise qui atteint actuellement presque tous les pays industriels donne à cet ouvrage un intérêt tout particulier. Aussi bien, si le sujet traité n'est pas neuf — puisque, depuis longtemps, les Etats atteints par des crises économiques, ont cherché dans l'exécution anticipée de travaux publics un moyen d'occuper une partie de leurs chômeurs, — les recherches du Bureau l'ont singulièrement renouvelé, spécialement en distinguant de la manière la plus nette les travaux dits de "secours", souvent improvisés pour pallier aux effets d'un chômage déjà déclaré, et l'organisation prévoyante des travaux publics ayant pour objet de répartir rationnellement dans le temps l'exécution des travaux normaux en réservant pour les périodes de crise les travaux qui peuvent attendre.

C'est une telle organisation que la Conférence internationale du Travail avait expressément préconisée dès sa première session, à Washington, en 1919, lorsqu'elle avait adopté la recommandation concernant le chômage, dont l'article 4 est ainsi conçu :

"La Conférence générale recommande que chaque Membre de l'Organisation internationale du Travail coordonne l'exécution des travaux entrepris pour le compte de l'autorité publique et réserve autant que possible ces travaux pour les périodes de chômage..."

Cette question a été soulevée à plusieurs sessions ultérieures et, en 1926, la Conférence a voté une résolution où figurent les passages suivants :

"...La Conférence internationale du Travail... le demande au Bureau international du Travail d'intensifier particulièrement ses efforts pour développer l'application des mesures envisagées et les recommandations et conventions concernant le chômage adoptées aux précédentes sessions de la Conférence et concernant :

"...d) l'exécution des travaux publics suivant un rythme compensateur de celui des fluctuations de l'industrie privée;

"... 5) demande en particulier au Bureau International du Travail... de saisir la Commission mixte de l'étude des difficultés d'ordre budgétaire ou financier qui peuvent contrarier l'application par les pouvoirs publics de la recommandation ci-dessus rappelée concernant le rythme des travaux publics..."

La question a été effectivement soumise au Comité miste des crises économiques institué par la Commission économique et financière de la Société des Nations et par le Bureau international du Travail. Le Bureau a soumis un mémoire à ce Comité, qui, le 2 mai 1927, a dressé une liste des points sur lesquels il y avait lieu de faire des investigations. Et c'est d'après ce plan que le Bureau a poursuivi ses recherches et préparé l'étude qui vient d'être publiée.

Les termes de la recommandation de Washington sur l'utilisation des travaux publics pour remédier au chômage sont très larges. "Les travaux entrepris pour le compte de l'autorité publique" comprennent non seulement les travaux effectués, directement ou par l'intermédiaire d'entrepreneurs, par les divers services du gouvernement central et les nombreuses autorités locales, mais encore les travaux des organismes privés ou semi-privés exploitant des services publics tels que chemins de fer, transports par route, fourniture de gaz et d'électricité, etc. L'autorité publique est généralement en état d'exercer sur ces services une influence considérable pour ce qui est de l'époque où ils entreprennent les travaux de diverses espèces.

Par ailleurs, la recommandation de Washington ne parle pas du problème général de l'organisation des travaux publics pour remédier au chômage en temps de crise, mais seulement de mesures spéciales tendant à coordonner l'exécution des travaux entrepris pour le compte de l'autorité publique, en vue de réserver, autant que possible, ces travaux pour les périodes de chômage. Ceci est autre chose que d'instituer des travaux de secours dont le principal objet est de procurer du travail aux chômeurs, alors que la crise s'est déjà développée.

Le but de la recommandation de la Conférence est de donner un certain stimulant à l'ensemble du système économique pendant les périodes de dépression en concentrant, autant que possible, la demande économique des autorités publiques sur ces périodes et de fournir ainsi de l'emploi à des travailleurs qui seraient autrement condamnés au chômage, en recourant, il y a lieu de le remarquer, aux voies économiques ordinaires et non pas à des organisations de secours. En réservant des travaux publics pour les périodes de dépression on évitera en même temps d'accentuer les mouvements économiques qui conduisent au chômage. En effet, si les autorités publiques suivent l'exemple des entreprises privées et passent leurs marchés au moment où la demande est supérieure à l'offre et où les prix sont en hausse, elles intensifieront la concurrence pour la main-d'œuvre, les capitaux et les matériaux qui reçoivent déjà un emploi approprié, elles accentueront le "boom" et précipiteront la dépression consécutive. Par contre, en établissant d'avance leur programme de travaux publics, les autorités publiques pourront adopter systématiquement une politique qui serait plus ou moins l'opposé de celle qui est poursuivie par les entreprises privées.

Une telle méthode convient particulièrement à l'égard du chômage causé par les fluctuations cycliques de l'économie, dont la dépression mondiale de 1929-1930 peut être considérée comme un exemple, mais elle est moins indiquée pour un chômage qui, en raison de causes spéciales, n'affecte qu'une industrie ou un groupe d'industries particulières.

Le rapport du Bureau justifie, même du point de vue économique, la politique d'organisation prévoyante. Il montre que, si cette politique n'est applicable que dans certaines limites, on peut, néanmoins, faire suffisamment dans cet ordre d'idées pour modifier sensiblement l'état du marché du travail. Ce qui est essentiel, c'est que les mesures soient prises d'avance et que l'on n'attende pas la crise pour dresser un programme. L'étude du Bureau international du Travail porte, en outre, sur le coût d'une telle politique, et sur ses répercussions industrielles. Elle expose les mesures législatives et administratives déjà adoptées dans différents pays pour faciliter l'organisation des travaux publics suivant les mouvements du marché du travail. Elle traite des problèmes financiers que soulève cette organisation, ainsi que des problèmes administratifs: multiplicité des autorités, recrutement de la main-d'œuvre, indices économiques sur lesquels on peut se fonder pour décider de retarder ou d'avancer certains travaux, etc...

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec de Québec, Inc. Union Nationale Catholique des charpentiers menuisiers de Québec, Ins. Union Nationale des charroyeurs de charbon. Union des employés de garages municipaux.

DEMAIN : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

Au Secrétariat

DEMAIN : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

A Lauzon

DEMAIN : Assemblée de l'Union Nationale des ouvriers de la Rive Sud.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Le Conseil Fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis.

DEMAIN : Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

Matanc

Soirée dramatique et musicale

Dimanche le 5 avril eut lieu au théâtre National l'interprétation de la grande pièce dramatique l'"Expiation", depuis longtemps annoncée. Cette soirée organisée par un groupe de jeunes gens remporta une véritable succès.

Programme

1—Ouverture: Duo de piano. "Si j'étais Roi", Mlles Irma Stevenson, Pâquerette Desrosiers.
2—"L'Expiation": 1er acte.
3—Musique populaire. Piano, saxophone, flûte, violon; Mlle I. Stevenson, MM. B. Lejeune, F. Lejeune, A.-R. Thibault.
Chant : "Je ne veux que des fleurs", M. Armand Bérubé.
4—"L'Expiation", 2e acte.
5—Musique populaire.
Par les mêmes.
Chant : "Angelus de la mer", M. Robert Côté.
6—"L'Expiation", 3e acte.
7—Musique populaire. Piano, saxophone, flûte, violon, par les mêmes.
Chant : "L'Heure brève", M. Armand Bérubé.
8—"Encan de Bonbonnières"
9—"Le Fiancé Distrait".
10—Chant : "Ne fais jamais pleurer ta mère", M. Robert Coté.
"O CANADA"

Personnages, Tragédie, "L'Expiation"

Robert de Lusigny	Albert Charest
Flavy	Aimé Côté
Loredan	Sylva Côté
Gérard, chevaliers	Guy Côté
Renaldi (intendant de Flavy)	Y. Paradis
Beppo (Gardien des prisons)	Y. Levasseur
Un Cabaretier	Jos. Dumont
Un Garde	Germain Gagnon
Deux assassins	Henri Bernier, Robert Savard
Comédie : "Le Fiancé Distrait"	
Le fiancé distrait	Louis Dionne
Célestin (serviteur)	Yvon Paradis
Agent	Yvon Levasseur
Epicier	Jos. Dumont
Clémentine	Guy Côté

Sommaire : "Tragédie".

Le comte de Lusigny, son épouse et son fils âgé de 5 ans vivaient heureux dans un château de France.

Un jour son intendant Flavy conçut l'idée infâme de s'emparer du château. Alors il accusa de trahison Jean des Ardouins et le fit exiler. Jean la rage au cœur tua le comte avant de partir. Flavy poignarda lui-même la duchesse, enferma l'enfant dans un cachot et régna seul.

Jean des Ardouins qui était bon regretta le meurtre commis dans un moment de colère, changea son nom en celui de Loridan et revint faire l'"Expiation" de son crime en offrant sa vie pour saver le jeune captif, remettre entre ses mains le château de son père assassiné et le faire régner.

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Rivard, époux de Valérie Gagnon survenue vendredi le 3 avril. Son service et sépulture ont eu lieu lundi le 6 à 9 hrs.

—M. L. Eusemberg, est parti pour une semaine à Montréal.

Shédiac, N.-B., 13. (D. N. C.).— Mme Denis Leger, du Barachois, est morte à l'Hospice de la Proivdence St-Joseph. Elle était âgée de 82 ans. C'était, avant son mariage, une demoiselle Adèle Thibodeau. Son époux lui survit, ainsi qu'un fils, Joseph-D. Leger, de Fitchburg, Mass.

LE PORTER EST UN RECONSTITUANT

Depuis les nombreuses années qu'il est en usage, le Porter a prouvé qu'il était l'un des toniques les plus efficaces que l'on puisse obtenir. Agréable à prendre, il reconstitue, vivifie et vous fait retrouver tout votre entrain. Il est brassé scientifiquement, est fait de houblon de haute qualité et de la meilleure orge rôtie qui soit et contient de précieux éléments nutritifs. Tous les épiciers tiennent la **Boswell's Cream Porter.** (ans)

Lorsque la Maison Florence fait une Vente...c'est une vraie Vente

GRANDE VENTE avant les Demenagements de Mai!

AFIN DE VOUS PROCURER l'opportunité d'acheter tout ce dont vous pouvez avoir besoin avec le temps des déménagements — et vous exempter par cela même des courses fatigantes durant l'installation et le grand ménage dans votre nouveau logis, nous avons pensé bien faire en vous présentant dès maintenant notre GRANDE VENTE DU DEMENAGEMENT où vous trouverez tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de Soies, Draperies, Tentures, Prélart et Carpettes. Des réductions Sensationnelles vous attendent; ne retardez pas, venez dès demain, jour d'ouverture, et profitez de nos Grandes Economies en Marchandises Nouvelles du Printemps.

Cette vente commencera **MERCREDI-MATIN** le 15 avril à 9 heures

SPECIAL
CHIFFON IMPRIME
Matériel le plus nouveau ce printemps. Dans toutes les nuances et dessins les plus récents pour robes d'après-midi ou de soirée. Régulier $2.00 la verge. Durant cette vente de déménagement ..... **.85**

SPECIAL
SOIE SHANTONG
1150 verges de soie Shantong naturel. Qualité très pesante. Très belle valeur pour cette occasion. Venez à bonne heure pour ce spécial. Régulier .59. Pour cette vente de déménagement. Tant qu'il y en aura ..... **.29**

SPECIAL
CRETONNE REVERSIBLE
2250 verges de cretonne reversible dans toutes les couleurs et dessins nouveaux. Ce spécial est le plus grand qu'on puisse offrir spécialement à cette saison. Venez à bonne heure. Régulier .29. Pour cette vente de déménagement, tant qu'il y en aura ..... **.10**

SPECIAL
Un lot de 4575 verges de
BROADCLOTH IMPRIME
dans toutes les couleurs et dessins nouveaux pâles et foncés pour robes de maison et de rue. Garanti lavable. Venez à bonne heure, pour ce grand spécial. Régulier .39. Pour cette vente de déménagement, tant qu'il y en aura ..... **.19**

SPECIAL
1265 verges de
CREPE PLAT 40 POUCES
pour aujourd'hui. Crêpe pure soie dans les couleurs pêche, mauve, rouge, rose, drab, coco, saumon, blanc, bleu-marine, noir, etc. Nouveautés pour le printemps. Régulier $2. Pour cette vente de déménagement ..... **.85**

DRAPERIES ET COTONNADES

POPELINE A DRAPERIES
50 pouces dans les couleurs rose, bleu, doré et malberry, popeline mercerisée, spécialement pour rideaux et draperies. Régulier .95 Pour cette vente de déménagement ..... **.49**

CRETONNE 36 pcs
2275 vges seulement. Qualité très pesante. Dessins nouveaux fleuris. Venez de bonne heure pour cette marchandise. Tant qu'il y en aura. Rég. 45c. durant cette vente de déménagement ..... **.15**

PANNEAUX
40 x 81 POUCES
Jolis panneaux offerts pour cette grande vente d'ouverture du printemps, belle occasion. Dans les couleurs, blanc, crème, cinq différents patrons. Régulier 95c chacun. Pour cette vente de déménagement **.39**

PANNEAUX SUISSE
Dans six différents patrons couleur crème naturelle. Dernier choix en fait de panneaux. Régulier $1.85. Pour cette vente de déménagement ..... **.79**

Spécial---Rideaux avec Frill, la verge 10c
850 vges seulement magnifiques RIDEAUX dans les couleurs blanc avec frill, bleu-rose-doré, Rég. 29c pour la verge, durant cette vente de déménagement. ..... **.10**
Pas plus que 10 verges à chaque client.

Couvertes en Flanellette
Dans les couleurs blanc et gris avec bordure rouge et bleu, pour lit double. Durant cette vente de déménagement, chacune 12-4 ..... **.98**

TOILE A NAPPE
54 pouces dans le blanc, avec les patrons très jolis. Pure toile. Venez à bonne heure pour ce spécial. Régulier .59. Pour cette vente de déménagement. ..... **.29**

Velours à Draperies
50 POUCES
Velours fini soie pour draperies et portières dans les couleurs bleu, vieux rose, doré. Rég. $2.25. pour cette vente de déménagement **$1.39**

PANNEAUX EN SOIE
42 x 81 POUCES
Dans les différents patrons. Régulier $2.25, pour cette vente de déménagement **$1.39**

COTON JAUNE
875 verges seulement de coton jaune. Qualité extra pesante. Venez de bonne heure pour ce spécial. Pas plus que 10 verges à chaque client. Pour cette vente de déménagement ..... **.06**

COTON A DRAP
72 pouces. Rég. 59c
Qualité très pesante, une vraie aubaine. Pas plus de dix verges à chaque client. Pour cette vente de déménagement ..... **.27**

Popeline Brochée 50 pcs
Pour draperie et portières dans les couleurs, bleu, rose, doré, etc. Patrons nouveaux de la saison. Régulier 2.00 Pour cette vente de déménagement ..... **.98**

RAYON DES ETOFFES

TWEED 54 Pouces
Pour manteaux et costumes, marchandise tout laine dans toutes les couleurs et dessins nouveaux du printemps, régulier $2.00. Pour cette vente de déménagement **.95**

CROISE POIRET
54 POUCES
54 pouces de largeur, marchandise tout laine dans le drab, brun, gris, rouge, brique, noir et bleu marine inclus. Régulier $2.0 la vgs. Pour cette vente de déménagement **.95**

FAILLE DE LAINE
40 pouces
dans toutes les couleurs pour robes et costumes. Cette marchandises jamais offerte auparavant au prix de cette vente de déménagement. Rég. $1.25 la vg., pour ..... **.69**

CHARMELINE
tout laine, 54 pouces largeur, pour manteaux et costumes dans toutes les nouvelles nuances printanières, d'un fini lustré et très fin. Régulier $2.95 la verge. Pour cette vente dedéménagement.. **$1.49**

Couvrepied de Soie
avec frange et sans frange, dans toutes les nuances ; rose, bleu, doré, vert, et blanc. D'une excellente valeur. Jamais offert à bonne heure pour ne pas être désappointés. Régulier $4.00.. Pour cette vente de déménagement. ... **$2.69**

Confortables très Epais
et bien finis dans toutes les couleurs et patrons. Régulier $3.50. Pour cette vente de déménagement tant qu'il y en aura chacun..... **$1.89**

SPECIAL! Sets de Rideaux
Splendides et nouveaux Rideaux blancs avec frill dans les couleurs rose, bleu et doré, vert. Ces rideaux vous réservent une surprise par la beauté de leurs dessins et leur qualité. Rég. $1.95. Pour cette vente de déménagement. A la paire ..... **.69**

Couverture Grise
laine et conton. 300 paires de couvertures de laine et coton, sans le gris seulement avec bordure couge pour lit double. Couverte très pesante. Pour donner à toute notre clientèle de se procurer de ces couvertures nous les vendons à un prix très bas. Régulier $2.00. Pour cette vente de déménagement chacune. **.79**

TOILE A SERVIETTE
875 verges soulement de toile avec bordure rouge. Régulier .15. Pour cette vente de déménagement..... **.07**

NET DE SOIE
775 vgs de net à rideau en soie dans couleur écru seulement. Venez de bonne heure pour ce Spécial. Régulier 35cts. Pour cette vente de déménagement..... **.15**

AU RAYON DES SOIES

CREPE IMPRIME
Nouveau matériel pour le printemps dans toutes les nuances et dessins les plus récents pour robes de toilette. Cette marchandise vient de nous arriver pour notre ouverture du printemps. Régulier $2.00 la verge. Pour cette grande vente de démenagement **.79**

CREPE IMPRIME
PURE SOIE
Rien de plus nouveau ce printemps. Matériel exceptionnellement bon et beau pour robes de toilette. Dans les dessins et nuances du printemps. Les plus nouveaux. Régulier $2.25. Pour cette vente de déménagement.... **$1.89**

Taffeta pour Draperie
50 pouces de large dans les couleurs bleu, vert, rose, jaune. Spécialité : set de dessus, pour chambre, et rideaux. Marchandise pure soie. Garanti lavable. Régulier $2.00. Pour cette vente de déménagement, la verge..... **.98**

SHIRTING BLANC
36 pouces. Très beau shirting blanc très épais. 1350 verges seulement. Premiers arrivés, premiers servis. Venez à bonne heure pour cette occasion. Régulier .22. Pour cette vente de déménagement..... **.11**

TAIES D'OREILLER HEMSTITCH
175 douzaines de taies d'oreillers seulement en coton blanc, très pesant. Venez à bonne heure pour cette occasion. Tant qu'il y en aura. Régulier .35c. Pour cette vente de déménagement chacun. **.15**

SOIE IMPRIMEE
Nouveau dessin du printemps pour robes de toilette. Marchandise garantie lavable. Régulier 95c. Pour cette vente de déménagement ..... **.35**

DENTELLE DE SOIE
36 pouces, dans toutes les couleurs et dessins nouveaux pâles et foncés. Spécial pour votre robe de toilette. Régulier $2.00. Pour cette vente de déménagement ..... **.78**

3550 verges de
SOIE TOKIO
Brodée et Unie
dans toutes les couleurs pâles et foncées; toutes des plus nouvelles pour robes d'après-midi et de soirées; aussi pour différentes réunions. Régulier .69 Pour cette vente de déménagement..... **.33**

A NOTRE DEPARTEMENT DES PRELARTS
(Soubassement 69 St-Joseph)
Notre assortiment de PRELARTS et de CARPETTES est au grand complet, et est offert à des prix spéciaux pour cette Vente de Déménagement.

UN LEGER ACOMPTE vous assure la marchandise lorsque vous viendrez la chercher plus tard.

TELEPHONE 4-3461
Attention spéciale aux commandes par malle et téléphone
N'oubliez pas surtout l'adresse : 67 et 69 rue St-Joseph
Venez aussi dès 9 h. a.m. afin de bénéficier d'un meilleur choix

HEURES D'AFFAIRES
De 9 h. A. M.
A 6 h. P. M.
Le samedi ouvert jusqu'à 10 h. P. M.

67 et 69 rue St-Joseph -:- (entre les rues du Pont et Grant)

LE PLUS GRAND MAGASIN DE SOIES A QUEBEC

20 années au service du Public

C'est un record qu'un public comme celui de notre province, avec son gros bon sens, sait apprécier et c'est dire que :
Si vous nous avez accordé cette confiance dont toute maison d'affaire comme la nôtre a besoin pour son extension c'est avec une vive reconnaissance que nous vous disons merci.

20 années de Progrès

Nous avons eu un début très humble, malgré tous les malheurs de l'incendie qui nous ont frappés depuis notre avènement dans les affaires, cette confiance que vous avez toujours eue en nous, nous a donné le courage de recommencer et de faire de nos magasins les vôtres.

20 années d'Extension

Ce n'est plus un magasin que nous avons à votre service, mais quatre et tous des plus recommandables placés chacun à votre porte et dans lesquels un personnel courtois et d'expérience ne demande qu'une chose, vous servir et bien vous servir.

20 années de Sympathie

La sympathie qui depuis vingt ans a toujours existé entre la foule innombrable de nos clients et nous est la meilleure garantie de notre droiture en affaire et des efforts que nous avons faits pour obtenir votre confiance.

Notre Reconnaissance

C'est avec une vive gratitude en ces jours anniversaires, envers tous ceux qui nous ont soutenu pendant ces vingt années, et c'est afin de prouver à tous ce que nous ressentons que nous avons décidé de déclancher une vente qui peut être qualifiée de colossale.

20 années de Coopération

Pendant vingt ans nous avons fait l'impossible pour obtenir cette coopération avec le public, indispensable à la prospérité d'une maison de commerce. Le succès de nos affaires est là pour attester que nous avons réussi et cela dans toutes les classes de la société. En ces jours anniversaires nous prenons la résolution de continuer dans cette voie en vous donnant l'avantage de toujours vous donner les meilleures valeurs et le plus bas prix.

CETTE VENTE SE FERA SIMULTANEMENT DANS NOS QUATRE MAGASINS, L'EFFORT QUE NOUS FERONT SERA SANS PRECEDENT POUR EN FAIRE NON PAS UNE VENTE ORDINAIRE, MAIS UNE, QUI LAISSERA DANS LA MEMOIRE DE TOUS, UN SOUVENIR INEFFACABLE.

VOICI LES CARACTERISTIQUES DE CETTE VENTE

RECONNAISSANCE! COOPERATION!!

SYMPATHIE!!!

OUVERTURE DE LA VENTE

MERCREDI LE 15 AVRIL A 9 HRS

VOILE pour ROBES
2500 vgs de voile et marquisette imprimés pour robes, beau choix de couleurs et de dessins. Valeur régulière 39c. Très spécial
15c

Sous-Vêtements en laine naturelle "Penmans" toutes les grandeurs
$1.69

BAS de Soie pour dames (seconds) dans toutes les teintes Val. 50 à 60c pour
25c

TWEED
1200 vgs de tweed écossais pour manteaux et habillement dans une grande variété de teintes. Largeur 54 pc. Prix régulier $1.25. Très spécial
59c

Panneaux rideaux en filet 36" x 81" Spécial
29c

Crêpe Plat de couleurs pour robe de toilette qualité insurpassable Val. rég. de $1.25 pour
89c

COMBINAISONS pour Hommes
Lot d'échantillons de combinaisons Balbriggan et en Dimity pour hommes. Valeurs de 75c à $1.25. Prix de vente
39c

Damas pour draperies couleurs, bleu et or, rose et or, noire et or. Largeur 50 pouces. Valeur régulière $1.50 pour
98c

LINGERIE DE TRICOLETTE
dans toutes les couleurs et de bonne qualité.
BLOOMERS Valeur 60c pour **39c** | SLIPS Val. $1.00 pour **69c**

CHEMISES pour Garçons
50 douz de CHEMISES en broadcloth de première qualité. Val. de $1.00 pour
59c

POIRET
tout laine pour manteaux, dans plusieurs couleurs, y compris le noir et le bleu marine. Valeur de $1.50 pour
98c

Camisoles et Caleçons
en mérino pour hommes. Grandeurs 34 à 44" Prix rég. 89c. Spécial
49c

CHANDAILS pour Dames
1 lot d'échantillons de CHANDAILS en laine et laine et soie pour dames. Valeur de $2.00 à $3.00 pour
98c

SOIE TAFFETAS
Dans un splendide choix de couleurs pour robes, ou tentures 36 pcs de larges. Valeur régulière de $1.50. Très spécial
59c

SERGE pour Habillements
Bonne serge pesante et pure laine, 54 pcs de large, couleur noire et B.-marine unie, ainsi que Grise, B.-Marine, et noire avec rayures de couleurs. Valeur de 3.50. Très spécial
$1.89

GARNITURES DE MAISONS A PRIX REDUITS

CRETONNE reversible nouveaux dessins. Val rég. 15c pour	10c
MOUSSELINE à rideaux unie ou avec bordure de couleurs Rég. 15c pour	10c
POPELINE de couleurs pour draperie, 50 pcs de large. Rég. 69c pour	49c
RIDEAUX en mousseline avec frille et valence de couleurs. Rég. $1.00 la paire pour	69c
TOILES à châssis avec dentelle. Rég. $1.00 pr	69c
COUVREPIEDS de soie couleur avec frange, pour lit double. Rég. $3.50. pour	$2.49
COUVERTES en flanellette blanche ou grises 12-4 rég. $1.49 pour	98c
DRAPS de lits en bon coton blanc Wabasso (hemstiched), pour lit double. Rég. $1.50	98c

SPECIAUX pour l'OUVERTURE

CHEMISES avec 2 collets pour Hommes Pointures 13½ à 17	59c
TRICOTINE Pure Laine 54 pouces de large	69c
COTON JAUNE Bonne Qualité Régulier 10c pour	6c
CHEMISETTES Broadcloth Garçons Valant 50c	30c
SATIN A MANTEAU Noir Valant $2.25 Très spécial	59c
COUVERTES Grises Union 60" x 80" Rég. $1.25	69c
TOILE Caouchoutée pour Lits Garantie imperméable	10c
PRELART	29c

COTON A DRAP
NON BLANCHI 2 verges de large **25c** | Blanchi 'Wabasso' 2 verges de large **29c**

COMPLETS pour HOMMES
en bon tweed nouveau, style à la mode et coupe parfaite. Valeur régulière 15.00. spécial
$9.95

PARDESSUS
pour hommes et jeunes gens, dans les plus nouveaux tissus pour le printemps. Valeur rég. 15.00. Spécial
$10.95

CREPE RAYON
1500 verges de crêpe rayon de fantaisie ou imprimé dans un grand choix de nuances, 38 pces de largeur. Le tissus idéal pour robes de rues.
Ne manquez pas cette valeur Spécial
29c

HABILLEMENTS
pour garçons. Grand. 23 à 34. Valeur rég. 5.50 Très spécial
$3.95

LISEZ BIEN CECI!!
Vous y trouverez des valeurs intéressantes

SHIRTING blanc, belle qualité. Rég. 15c pour	10c
COUTIL garanti pour la plume Rég. 45c pour	29c
BROADCLOTH imprimé pour robes. Rég. 25c, pour	15c
TOILE à nappe de 54 pouces. Rég. 39c pour	29c
DEBARBOUILLETTES en ratine de couleurs Spécial 6 pour	25c
SERVIETTES de toilette en bon coton blanc avec rayures de couleurs, 3 pour	25c
NAPPES pure toile 54 x 54 Rég. $1.00 pour	69c
BROADCLOTH uni dans toutes les couleurs. Rég. 25c pour	19c
GANTS de fil de couleurs avec poignets de fantaisie. Rég. 50c pour	29c
CAMISOLES en coton blanc pour dames. Rég. 25c pour	15c
ROBES de nuit en flanellette de couleur pour dames. Rég. $1.00 pour	59c
PANTALONS en bon tweed pour garçons Rég. $1.00 pour	69c
PANTALONS de travail en tweed de fil pour hommes. Rég. $1.00 pour	79c
COMBINAISONS en laine écossaire marque St-George pour hommes. Rég. $2.00. Spécial	98c
COMBINAISONS en coton ouaté de première qualité pour garçons. Rég. $1.25 pour	75c

PROGRES!!!

Chaque jour apportera son nouveau !
Chaque heure sera de l'enchantement !
Chaque minute aura sa valeur !
Songez-y !
et Revenez-y !

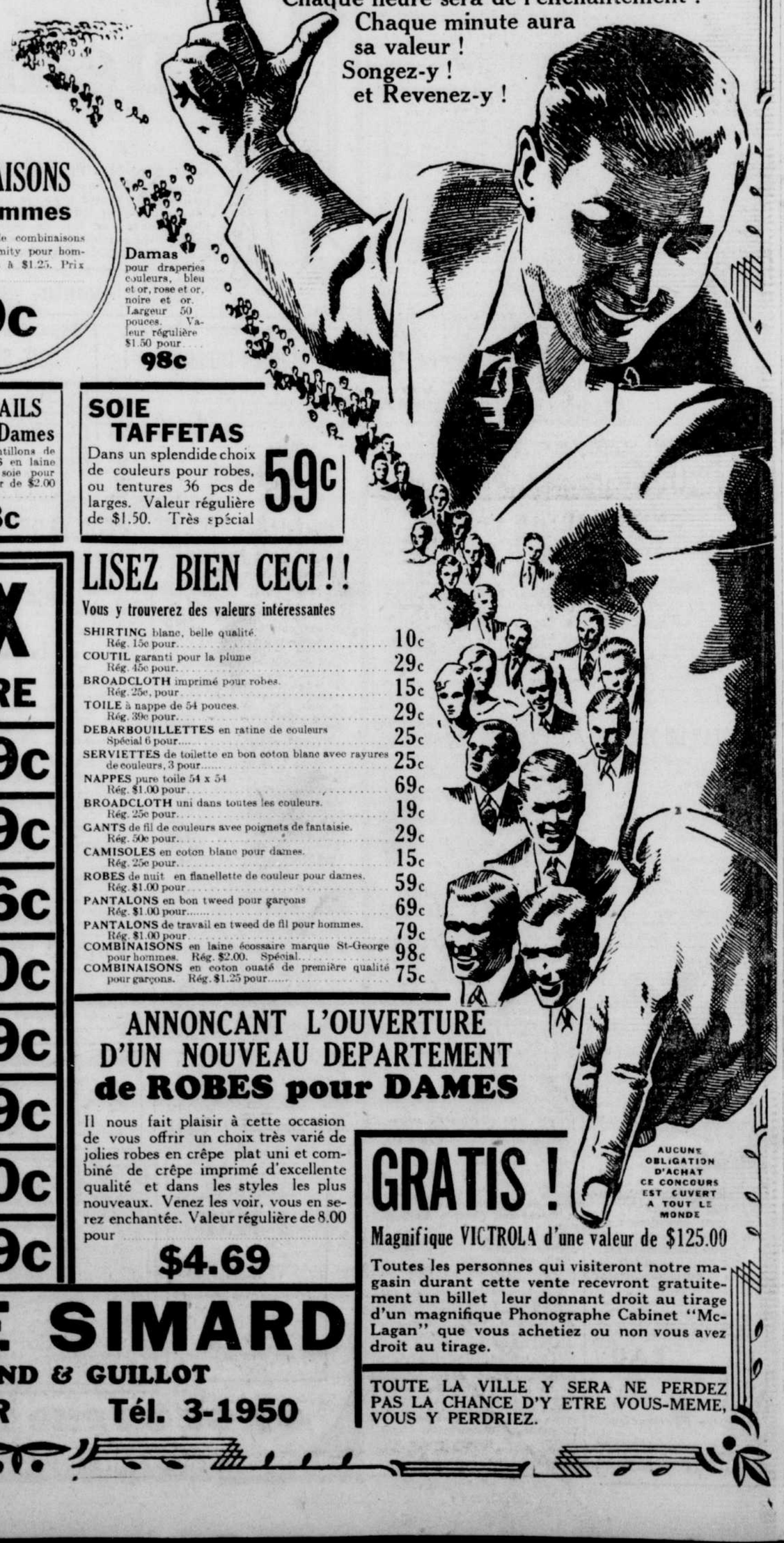

ANNONCANT L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU DEPARTEMENT
de ROBES pour DAMES

Il nous fait plaisir à cette occasion de vous offrir un choix très varié de jolies robes en crêpe plat uni et combiné de crêpe imprimé d'excellente qualité et dans les styles les plus nouveaux. Venez les voir, vous en serez enchantée. Valeur régulière de 8.00 pour
$4.69

GRATIS !
AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT CE CONCOURS EST OUVERT A TOUT LE MONDE

Magnifique VICTROLA d'une valeur de $125.00

Toutes les personnes qui visiteront notre magasin durant cette vente recevront gratuitement un billet leur donnant droit au tirage d'un magnifique Phonographe Cabinet "McLagan" que vous achetiez ou non vous avez droit au tirage.

TOUTE LA VILLE Y SERA NE PERDEZ PAS LA CHANCE D'Y ETRE VOUS-MEME, VOUS Y PERDRIEZ.

VENEZ PROUVER QUE QUAND VOUS APPRECIEZ, VOUS LE FAITES BIEN.

TELESPHORE SIMARD

Ancien poste BERTRAND & GUILLOT

710-716 rue ST-VALLIER Tél. 3-1950

TROUVAILLE ARCHEOLOGIQUE

Angora, 14. — Au cours des travaux agricoles effectués près d'un village transcaucasien (Tchoru-Tchu), un paysan a trouvé une couronne d'or ornée de pierres précieuses. Cette oeuvre d'art ancienne a été remise au musée archéologique de Géorgie.

CHUTE MORTELLE

Berne, Suisse, 14. — Deux excursionnistes turinois, M. de Silvestris, ingénieur, et M. Seiscaluga, ont péri en revenant du Breithorn, près du plateau du Rosa, en tombant dans une crevasse profonde de 100 mètres. Les corps ont été retrouvés.

PETIT CASSE-TETE

UN OUTIL INDISPENSABLE

Ninette fouille dans la boite aux outils pour trouver un instruments qu'elle dit indispensable maintenant que le printemps est arrivé. Si vous voulez voir cet outil, prenez votre crayon et joignez ensemble tous les points numérotés de un à vingt. Ninette dit qu'il lui faut cet outil sans faute pour enjoliver son petit jardin.

LES PROMESSES NON REALISEES ONT PROVOQUE LE COMMUNISME AU PAYS

Le Dr Hurtubise, député de Nipissing, déclare, à la Chambre des Communes, que les classes laborieuses sont fatiguées des promesses du gouvernement Bennett et se soulèvent parce que celles-ci ne sont pas accomplies. -- M. Dubois, député de Nicolet, venge la mémoire de Laurier et souligne l'attitude de M. Bennett, en 1905, au sujet des écoles séparées -- Bennett ne reconnaissait aucun droit aux minorités -- Discours des honorables Motherwell et Dupré.

LE FIASCO DE BENNETT

(par Auguste Galibois)

Ottawa, 14. — Un autre chiffre fatidique préside à la ré-ouverture de la Chambre des Communes.

Cette session malheureuse commencée un vendredi le 13, — est reprise à la date d'une autre treize comme si une fatalité inexorable poursuivait les treize ministres présents à leurs sièges.

L'intérêt du public aux débats de la Chambre des Communes se maintient intense comme aux premiers jours.

Les galeries hier après-midi et hier soir étaient pleines de monde, et du monde le plus chic, jusqu'à une heure avancée.

Les meilleurs discours de la journée ont été ceux de l'hon. W.-R. Motherwell, de Messieurs Paul Mercier et Lucien Dubois.

Le discours du député de Nicolet a véritablement été le clou de la journée tant pour la chaleur vibrante du début que pour l'importance des sujets traités.

Au début de la séance, l'incident provoqué par le major Power, revelant la publication prématurée du discours du docteur J.-L. Duguay du Lac St-Jean a jeté une note joyeuse dans les débats.

Cette vanité d'auteur qui veut se lire en imprimé avant d'ouvrir la bouche a bien égayé la galerie.

A la dernière minute on a déposé sur la table les estimés budgétaires pour 1931-1932.

Le Major Power prend la parole à 3 heures 30 et déclare que c'est en contradiction avec les privilèges de la Chambre que de publier le texte des débats, -- et que cela l'est bien davantage quand on publie dans un journal les textes des discours qui n'ont pas été prononcés. Le député de Québec - Sud demande l'opinion du président et de l'honorable Premier Ministre sur le fait suivant :

Il y a deux semaines, une gazette conservatrice de Québec, le "Journal" publiait le texte complet d'un prétendu discours fait aux Communes par le député J.-L. Duguay, du Lac St-Jean. Deux jours plus tard, le "Petit Journal", de Montréal publiait un rapport détaillé d'un discours qu'aurait fait l'honorable Maurice Dupré, solliciteur général, à la Chambre des Communes également, le 1er avril. Comme il était évident qu'aucun de ces discours n'avait été prononcé ni par l'un ni par l'autre de ces représentants du peuple, le Major Power demande si ce n'est pas là une violation des privilèges de la Chambre que de publier des rapports faux et erronés sur ses procédures. Il attire à deux reprises l'attention du président de la Chambre et du Premier Ministre. Le major Power ajoute : "Si le chef du gouvernement permettait à ses ministres et députés de parler plus fréquemment, ils n'auraient pas le désir de s'épancher dans le sein des journaux, des faits comme ceux que je relate ne se produiraient pas."

Le président de la Chambre ayant pris connaissance du cas déclare qu'il n'y a pas violation de privilège et l'incident est considéré comme terminé.

L'HON. M. DUPRE

L'honorable Solliciteur - Général prend ensuite la parole et prononce d'abord en français quelques paroles.

L'honorable Maurice Dupré continue ensuite en anglais et déclare que tous les membres de la droite sont sans doute enchantés du retour à la santé de l'honorable Ernest Lapointe. Celui-ci ayant déclaré dans son discours sur l'adresse qu'il finirait ses remarques "quelque part certain jour", lui, au nom des membres du gouvernement était heureux de pouvoir lui répliquer qu'on serait heureux de lui répondre n'importe où et n'importe quand. Ses remarques que le gouvernement actuel n'était "qu'un produit de la dépression" n'étaient pas autres choses que des mots d'esprit auxquels pourrait retorquer que le gouvernement précédent était surtout composé de "bébés de la guerre" ("war babies").

L'honorable solliciteur général parle ensuite de l'immigration et des restrictions qu'on imposa sur la vente d'une certaine classe d'immigrants en août dernier. "C'était là une bonne mesure" dit-il, "car l'immigration en masse et sans discernement n'était faite que pour améliorer le système du chômage".

Poursuivant son discours l'Honorable M. Dupré critique les paroles de l'Honorable Mackenzie King concernant la Conférence impériale qui aurait selon lui altéré les bonnes relations du Canada avec la Grande-Bretagne. Cela n'était pas exact, comme on peut le voir par les plus grands journaux anglais de la Grande Bretagne. Ici l'honorable Solliciteur Général cite de nombreux extraits pour prouver ce qu'il avance. Le Canada dans le passé avait envoyé des représentants très distingués en Angleterre, mais aucun n'avait été plus influent à Londres et dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne que le chef actuel du gouvernement canadien. Une réception enthousiaste avait été accordée à l'Honorable R.-B. Bennett et à ses collègues et partout on avait cru que les propositions faites par le premier ministre canadien étaient les seules qui fournissaient la solution du problème actuel de dépression économique. L'Honorable Maurice Dupré parle ensuite du Gouvernement de la prochaine Saskatchewan, qu'il appelle un gouvernement unioniste et qu'il condamne pour ses lois anti-françaises. Il espère que ces lois de l'Hon. Anderson seront rappelées. A la longue les gouvernements qui se montrent larges d'idées et pleins d'esprit de justice sont seuls à se maintenir au pouvoir. Les Canadiens-français sont depuis plusieurs siècles au Canada et méritent d'être traités comme tels, et ne devraient pas être molestés, ayant des droits égaux, et étant loyaux sujets.

Puis vient un éloge de la législation passée par l'hon. Bennett contre la Russie.

Ensuite le Solliciteur Général déclare que le bloc libéral dans Québec est détruit pour toujours. Il croit que la disparition du bloc solide dans Québec est un bienfait pour quiconque sait penser sans partialité.

En terminant l'Honorable Maurice Dupré admet que le fardeau actuel du gouvernement est lourd et la tâche accablante, mais que pour sa part le Québec de langue française qui a connu toutes espèces de difficultés ne reculera pas en face de son devoir.

M. MOTHERWELL

L'hon. Motherwell, député libéral de Melville, poursuit, après l'hon. M. Dupré, le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Ancien ministre de l'Agriculture sous un régime où celle-ci était plus prospère, qu'aujourd'hui, l'hon. M. Motherwell a de bons conseils à donner à son successeur l'hon. M. Weir. Il lui dit d'encourager les entrepôts frigorifiques et de ne pas se laisser décourager par l'insuccès temporaire des coopératives agricoles. Celles-ci étaient parmi les fondations auxquelles les cultivateurs accordaient le plus leur confiance, déclara l'hon. M. Motherwell.

Parlant de la visite outremer de l'hon. premier ministre, l'hon. M. Motherwell déclara que l'entreprise de M. Bennett était d'avance destinée à l'insuccès. Le premier ministre dans ses discours avait été flamboyant et belliqueux, et peut-être ne réalisait-il pas encore que l'essence même de sa conférence était manquée. Il ne doutait pas que l'honorable M. Bennett ne voudrait jamais admettre son insuccès, mais il pouvait en attendant lui donner ce conseil de descendre de ses hauteurs quand se réuniront les membres de la prochaine conférence à Ottawa et de s'efforcer de faire quelques compromis et d'essayer de réussir. Qu'arrivera-t-il cet automne quand la Russie jettera sur le marché anglais toute sa récolte de blé pendant que le notre demeure invendue ? La concurrence russe va être extrêmement sérieuse et le Canada va beaucoup souffrir, si on n'arrive pas à une entente. Le gouvernement devrait maintenant réaliser qu'une portion vaut mieux que rien du tout, et qu'il est urgent que le cultivateur canadien qui souffre des nécessités premières puisse obtenir quelque chose pour sa récolte. L'hon. M. Motherwell dit ensuite que l'hon. J.-H. Thomas avait été très doux quand il avait prononcé le mot "humbug" car ce n'était pas rien que du "humbug" mais de l'hypocrisie distillée deux fois ou teinte deux fois.

"Après son retour au Canada, le premier ministre Bennett", continue M. Motherwell, est allé dans l'Ouest comme un nouvel émancipateur, un nouvel Abraham Lincoln, et il a fait à Régina un discours retentissant qui n'était que de la blague et de la fumisterie. L'hon. M. Motherwell dit qu'il regrette que les règlements de la Chambre ne lui permettent pas de dire exactement ce qu'il pense de ces hâbleries du premier ministre. Il n'y avait rien du tout dans ce discours qui put inspirer le moindre espoir aux cultivateurs de l'Ouest. Même en parlant de la France, le premier ministre avait dit qu'il conservait l'espoir de pouvoir vendre dans ce pays plus de blé, tandis qu'en réalité la France n'avait acheté que la moitié de la quantité qu'elle avait acquis de nous l'année précédente. L'hon. M. Bennett était entré en relations avec la Chine pour la vente de notre blé, mais là comme ailleurs il avait connu un cruel échec, puisque le résultat de ses négociations c'était que l'Australie avait obtenu en Chine la vente de son blé.

A.-W. NEIL

Le discours du député de Comox-Alberni a surtout porté sur les pêcheries de la Colombie-Britannique. Il dit en commençant son discours qu'on devrait dans les circonstances où l'on se trouve suspendre un peu les règlements de ce ministère des Pêcheries que dirige l'hon. E.-N. Rhodes. Il ne veut pas empêcher ce dernier de poursuivre jusqu'à la Colombie-Britannique son voyage d'un océan à l'autre, mais il critique sévèrement l'incompétence du ministre de la Nouvelle-Ecosse en ce qui concerne les pêcheries de la Colombie Britannique. Parlant de la prochaine conférence impériale qui doit être tenue en septembre prochain, M. Neil dit qu'on a eu raison de critiquer les délégués canadiens pour leur manière de prendre contact avec les négociateurs anglais lors de la dernière conférence, mais que le principal échec de celle-ci, du point de vue Canadien, avait été l'impression que le Canada rejetait la préférence impériale.

M. J.-L. DUGUAY

Ceux qui ne connaissent pas les "les légendes racontées deux fois" de Nathaniel Hawthorne, en ont eu hier une interprétation assez comique, assez ridicule quand le Dr J.-L. Duguay, député conservateur du Lac Saint-Jean, s'est levé pour faire un discours dont le texte a déjà été publié dans le "Journal" de Québec, le 4 avril dernier. Le major Power au début de la séance avait bien amusé la Chambre avec la publication prématurée de ce discours qui nous était imposé, mais la droite n'avait pas donné une importance d'outre mesure à cet incident, et finalement à cinq heures, M. Duguay a parlé devant des banquettes presque toutes vides. D'ailleurs, à quoi bon écouter ce discours puisqu'on l'avait lu dans le texte. Pour la même raison, nous résumerons en quelques mots ce discours du député du Lac Saint-Jean. Il commence par déclarer que M. Armand Lavergne avait raison l'autre jour d'accuser sir Wilfrid Laurier d'être responsable de la situation actuelle des écoles françaises de la Saskatchewan, puis il dit ensuite que le gouvernement libéral de l'hon. Mac-Kenzie-King est responsable de la plus grande partie du chômage actuel, parce que dans l'espace de dix ans, il avait fait venir près de 1,100,000 immigrants dans notre pays. C'est en réalité tout ce qu'il a pu trouver, et ce n'était vraiment pas la peine de faire publier le texte de son discours quinze jours à l'avance. "Avec une aussi chétive constitution, comme disait hier après-midi le major, on ne doit pas demander à venir au monde avant que sa mère soit mariée."

LE Dr J.-R. HURTUBISE.

Le discour du Dr Hurtubise n'est pas très long, mais il est substantiel, et il dit bien ce qu'il veut dire.

Après avoir déclaré brièvement que la Saskatchewan n'est pas la seule province où l'on fait des appels aux préjugés de races et de religions et que la province d'Ontario souffre elle aussi un peu de ce mal, le député de Nipissing entre tout de suite dans la discussion de la question économique. Il dit que les cultivateurs de la province d'Ontario se trouvent actuellement dans une bien mauvaise situation. Ils avaient espéré recevoir l'aide du gouvernement Bennett à même les vingt millions votés pour les secours aux chômeurs, ou à même d'autres ressources, mais que cette aide n'était pas venue, que leurs espérances avaient été déçues : afin d'aider l'agriculture, il ne voyait pas d'autre moyen que d'abaisser le tarif en faveur des produits de la Grande Bretagne et d'obtenir en Angleterre un marché pour écouler les nôtres, il faudrait aussi abaisser le tarif pour réduire le coût de production et par là le coût de l'existence. Les cultivateurs devraient avoir un représentant dans le bureau de direction du chemin de fer du Canadien National à cause de l'importance du transport de leurs produits et de leurs machineries agricoles. Le Dr Hurtubise critique ensuite le taux des salaires payés sur les routes transcanadiennes. Il dit qu'un très petit nombre avait pu obtenir du travail sur ces routes, et n'avait reçu que trente centins de l'heure comme salaire. Cela donnait $14.40 par semaine, salaire insuffisant pour faire vivre son homme. En certains cas, on ne pouvait travailler que trois jours par semaine. Le gouvernement devrait assurer aux travailleurs un salaire raisonnable. Quand le ministre du travail faisait rapport à la Chambre que le travail dans le Nord d'Ontario s'était amélioré, ou bien il était induit en erreur par des amis, ou bien il transformait la vérité des faits. Jamais la condition des ouvriers n'avait été pénible qu'aujourd'hui, déclara le Dr Hurtubise. Sa propre ville, Sudbury, avait été quelque fois désignée comme étant le centre du communisme. Cela pouvait être vrai, bien qu'un très grand nombre d'étrangers étaient d'excellents citoyens. Si les gens de Sudbary avaient une tendance au communisme, c'était à cause qu'on ne les employait pas d'une façon permanente, et que les ouvriers étaient fatigués de vivre sur des promesses jamais réalisées. Dans l'industrie du papier et de la pulpe, il y avait beaucoup de chômeurs sans travail permanent. Quand au gouvernement actuel, il n'avait pu rien édifier de constructif jusqu'à présent, et aucune politique n'avait été exposée par lui pouvant donner quelque espérance au peuple travailleur du Canada.

Poursuivant son discours en anglais, le docteur Hurtubise déclare qu'il ne sait pas comment l'agriculture pourrait être aidée à moins (1er) d'abaisser le tarif et d'augmenter la préférence Britannique, les marchés anglais était à l'heure actuelle le meilleur débouché pour les produits canadiens depuis que les Etats-Unis et d'autres pays nous ont fermé leurs portes par de hauts traités : (2ième) d'abaisser les taux de fret qui sont un item très important dans certaines régions du

(Suite à la page 5, 1ère col.)

LA RECHERCHE DE KAUFFMAN

Jackman, Maine, 14. (Spéciale).— Des corbeaux qui volaient en rond en croassant au-dessus d'une partie de la forêt près de Crocker-Pond ont occasionné des recherches fébriles dans cette partie de la forêt où l'on croit pouvoir retrouver le cadavre du millionnaire Kauffman.

Dix guides, voyant les corbeaux exécuter leur manège caractéristique quand ils ont trouvé un cadavre, partirent immédiatement pour faire une battue mais ils ne trouvèrent rien d'intéressant. Ils rencontrèrent cependant les cadavres de trois chevreuils ensevelis sous la neige et que les corbeaux avaient exhumés. L'offre d'une réponse de $10,000 pour la découverte du cadavre de Kauffman, le manufacturier millionnaire disparu l'automne dernier dans cette région, est toujours un puissant motif pour les guides de ne rien négliger des indications qu'ils peuvent découvrir.

UN PLAT DE VALEUR

Paris, 14.—Un plat émaillé du XVIe siècle, d'environ 13 pouces de diamètre, a été adjugé aux enchères vendredi, à Londres, pour $6,000.

FLOCONS DE BLÉ ENTIER GRILLÉS "FORCE"

Prête à être servie avec du lait et des fruits.
Economise de l'argent et du temps.

Faite de blé canadien au Canada

PLUS CLAIR

et plus invitant, votre magasin peut l'être . . . à peu de frais!

LA Cloison Murale Incombustible Gyproc (*qui ne brûle pas*) est très employée, non seulement pour les constructions neuves, mais encore pour la réfection et les réparations. Si les murs et les plafonds ont besoin d'être rafraîchis, sa belle surface ivoire rendra votre magasin beaucoup plus attrayant.

Le Gyproc fut, au Canada, la première des cloisons murales en gypse. Résistant au feu, peu coûteuse, facile à manier, rapidement posée, robuste et solide, c'est aussi un excellent agent isolateur.

Fait de gypse massif, il est présenté en feuillets longs de 6 à 10 pieds, larges de 4 pieds et épais de ⅜ de pouce. On le taille et on le cloue aussi facilement que du bois, avec un minimum de déchet.

Le Gyproc se prête à tous les traitements décoratifs, et constitue une base idéale pour l'Alabastine ou le Gyptex. Son attrayante nuance ivoire permettant de le disposer en panneaux, c'est une économie de frais de décoration. On a souvent recours à cette méthode pour les maisons de campagne, les soubassements, les magasins, etc.

Servez-vous de "Gyproc Joint Filler" pour sceller les joints entre les feuillets. Vous aurez ainsi un mur en une pièce, obstacle définitif aux courants d'air et à la vermine.

Charpentes Incombustibles

L'INCENDIE n'est désormais plus à craindre pour les charpentes. Les expériences pratiques faites au cours de longues années d'étude et de recherches ont démontré que si tous les intérieurs ont un revêtement de Gyproc, si de l'Insulex, ce fameux agent isolant minéral et incombustible, a été versé entre les solives et le colombage, et si du Gyproc de ½ ou ¾ de pouce a été utilisé comme revêtement, les charpentes ne peuvent pas être détruites par le feu.

Évitez les contrefaçons

LE GYPROC fut, au Canada, la première des cloisons murales incombustibles utilisées comme revêtement des murs intérieurs et des plafonds. C'est aussi la meilleure. La marque GYPROC figure clairement sur chaque feuillet—c'est votre protection. Pour toute construction ou réfection, ne manquez pas de commander la Cloison Murale Gyproc. Et, plus important encore, veillez à *l'obtenir* et, si l'on vous livre une contrefaçon, veuillez nous en informer immédiatement afin que nous fassions les démarches nécessaires pour vous protéger, et protéger d'autres acheteurs, contre toute perte.

En voici quelques usages

LE GYPROC peut transformer en chambres commodes les espaces que vous n'utilisez pas dans votre maison. Pour la réfection des magasins, pour les bâtiments de la ferme, pour l'érection de cloisons incombustibles dans les usines et les entrepôts, etc., le Gyproc est tout indiqué.

Plafonds de magasins
Soubassements
Entrepôts
Granges
Attiques
Caves-fruiteries
Rénovation de chambres défraîchies
Vitrines de magasins
Cabinets de toilette
Cabinets d'aisance
Bureaux
Cloisons
Garages
Sous les corniches
Laiteries
Maisons de campagne
Usines
Cuisines
Poulaillers
Bureaux de fermes
Salles de harnais
Revêtements
Plafonds
Murs
Solariums
Pour recouvrir les plâtres défraîchis
Cinématographes

Demandez à votre fournisseur de vous remettre un feuillet explicatif

GRATIS

Notre intéressante brochure, "Construction et Réfection au moyen du Gyproc" vous sera envoyée sur demande. Nous voulons aussi vous renseigner au sujet de l'Insulex—agent isolateur minéral, renommé dans l'industrie du bâtiment, qui diminue les frais de combustible.

GYPSUM, LIME and ALABASTINE, CANADA, LIMITED
Montréal P.Q.

361F

La NOUVELLE
GYPROC
Cloison Murale Incombustible

Pour avoir prompte attention voyez ces marchands ou n'importe quel fournisseur de GYPROC ou de matériaux de construction

IVOIRE
QUEBEC

La COMPAGNIE G.-I. LACHANCE, 263 rue St-Paul, PRUNEAU & COMPAGNIE LIMITEE, 142 rue St-Pierre, WEBSTER & SONS, LIMITED, 218 de la Couronne

ED. SIMARD, Baie St-Paul, P.Q.
MAURICE LEDUC, Donnacona, P.Q.
J.-W. HALL, Edmundston, N.-B.
TREFFLE BERGERON, La Malbaie, Qué.
JOSEPH-ELIE TREMBLAY, La Tuque, Qué.
GAGNON & FRERES, Limitée, Matane, Qué.
LORENZO ROUSSEAU, Plessisville, Qué.
PH. FRENETTE, Portneuf Station, P.Q.
H.-G. LEPAGE, Rimouski, Qué.
ED. LACROIX & FRERES, Sainte-Marie, comté de Beauce, Qué.
ALFRED LECLERC, St-Joachim, Qué.
PIERRE LANDRY, St-Pascal, Qué.
ALFRED LECLERC, St-Tite des Caps, Qué.
LA FERRONNERIE DEMERS, LIMITEE, Thetford-Mines, Qué.

POLLACK
85 St-Joseph *limitée*

UNE VENTE SPECIALE
200 Costumes de Printemps
MERCREDI LE 15 AVRIL
3 GROUPES SPECIAUX

GROUPE 1

ELEGANTS COSTUMES TAILLEURS
POUR DAMES ET JEUNES FILLES

C'est le dernier mot de la mode pour les plus exigeantes et le prix le plus appréciable pour les plus économes. Elégants tailleurs avec courte jaquette de coupe masculine, à devants droits ou croisés avec coins ronds ou carrés. Doublures en Crêpe plat ou Crêpe "Para". Les jupes sont avec yoke et plis ou godées. Confection de Poiret bleu-marine ou Tweed nouveauté dans un beau choix de patrons et couleurs. Tailles : 14 à 44 dans le lot. En vente mercredi

$16.50
2ième PLANCHER

GROUPE 2

Costumes Tailleurs
REPLIQUES PARISIENNES

La simplicité et le chic sont la note dominante dans ces jolis tailleurs en fine Tricotine ou en draps "Covert" de très belle qualité. Jaquette à coins ronds ou carrés, avec revers masculin, bordés et non bordés, légèrement ajustée à la taille, et manches tailleur. Les jupes sont faites de découpés pour assurer l'ampleur voulue, avec plis ou godées. Les Tricotines sont bleu-marine ou noir, les draps "Covert" sont de teintes Drab ou Gris. Tailles : 14 à 44 dans le lot. En vente mercredi

$22.50 2ième PLANCHER

GROUPE 3

MAGNIFIQUES TAILLEURS
ET COSTUMES FANTAISIE
Confection Supérieure pour Dames et Jeunes Filles

La perfection de coupe de ces magnifiques tailleurs et costumes Fantaisie, est sure de plaire à toutes celles qui exigent une confection soignée dans les moindres détails. Vous les trouverez très élégants et de tailles très flatteuses pour les tailles minces et jeunes. Jaquette courte à coins ronds ou carrés avec revers tuxedo, avec ou sans bordure ; plusieurs styles avec veston de couleurs différentes, unies ou à patrons, d'autres avec col écharpe, devants fermés avec un, trois et quatre boutons. Jupes avec plis ou godées. Tissus de Tricotine française, Draps "Covert" anglais et tweeds nouveauté. Couleurs gris, bruns, vert, drab, marine et noir. Tailles : 14 à 40. En vente mercredi

$29.50
2ième PLANCHER

PAGE FEMININE

SELON L'EVANGIGLE

Pardonner une offense, et, vite, l'oublier;
Etre sans dureté, sans fiel et sans rancune;
Très complaisant, très doux pour qui nous importune;
Sans orgueil, pour savoir, parfois, s'humilier.

Etre tout à fait bon : non pas pour qui nous loue;
Non pas pour qui nous aime et presse notre main;
Rendre un bienfait reçu n'est qu'un calcul humain !
Se dévouer à qui nous hait et nous bafoue.

Supporter le mépris, supporter l'abandon
En souvenir du Christ, notre vivant exemple;
Opposer à l'injure un généreux pardon
Septante fois sept fois. Puis entrer dans le Temple.

S'agenouiller et dire au Maître de l'Amour:
"Seigneur, comme un enfant obéit à son père,
"J'ai fait ta volonté. Maintenant, à ton tour,
"Daigne aussi m'accorder le pardon que j'espère !"

Veillées des Chaumières. BERTRANDE ROUSES

C'ETAIT UNE FOLIE

SAYNETE

Personnages : Max du Trene, 35 ans. Geneviève Darney, 38 ans.

Un studio moderne. Amoncellement de tapis d'Orient, de coussins, et, sur le bureau d'acajou prenant tout le fond de la pièce, quelques reliures anciennes mêlées aux derniers romans, nouvellement parus. Des roses, partout des roses, au mur de droite, un très joli pastel de femme.

Geneviève, carnation de blonde, longs cils ombrant les yeux, couleur d'émeraude, élégance de femme habituée à l'être et ne semblant plus s'en soucier. A Max, qui vient d'entrer.— Et maintenant que nous sommes seuls, venez, mon ami que je vous gronde. Vous avez abominablement flirté. Un amour, du reste, cette petite Jacqueline ?

Max, même élégance de tenue. Beaucoup de distinction. Fait très jeune.— Délicieuse, en effet. Où donc avez-vous déniché ce trésor de grâces et de gentillesses ! Cela nous change des planches mal équarries de cet affreux 26

Geneviève, l'entraînant sur un divan voisin—Ah ! le vilain curieux!

N'est-ce pas qu'elle est mignonne ? Si vous n'aviez pas hiverné toutes ces années-ci au Kamtchatka, vous sauriez mon cher, que Jacqueline de Mervalle est tout simplement la fille de...Cela vous intéresse vraiment?

Max, riant. — N'abusez pas la cartouche brûle, pour un peu le coup partirait tout seul!

Geneviève — Ciel ! quel langage ! Vous vous croyez encore en compagnie de vos ours blancs ! Et bien ! chasseur incorrigible, je vous livre la proie à condition que vous ne la martyrisiez pas trop, car Jacotte est une très chère petite amie, de laquelle, je veux, entendez-vous, j'exige le bonheur.

Max, saluant. — A vos ordres, Et, à présent, elle est la fille de...

Geneviève— De la grosse Alberte. Cela ne vous dit rien ?

Max, interloqué— Alberte Larive? Quoi ! Ce pur bijou serait sa fille ?

Geneviève. — Comme son nom l'indiquait, voyez , tout arrive. J'ajouterai que les millions du grand-père y ont peut-être contribué, attendu que le comte de Mervalle, son mari, ne se contente pas d'être un grand seigneur, mais un très bel homme. La petite lui ressemble. (Rieuse.) Et maintenant vous voilà fixé, qu'attendez-vous pour marcher ?

Max.—Vous oubliez le patriarche que je suis !

Geneviève, le mesurant d'un regard.—Comment, c'est à moi, la vieille amie, bientôt quadragénaire, que vous allez servir le poids de vos trente-cinq ans! Allez, il ne m'étouffe guère ! Pas plus qu'il n'épouvantera cette gamine qui, d'une chiquenaude, l'enverra promener avec ses derniers caprices, pour peu que son coeur batte avec le vôtre.

Max, la fixant intensivement.— Comme vous regardez tout cela de loin et de haut.

Geneviève, en souriant.—C'est vrai, je ne suis plus à présent que la spectatrice. Cette quiétude a du bon, J'aime mon balcon. Et cependant, j'ai dû le payer bien cher !

Max, septique.—Tant que cela ? M. Darney n'avait-il pas tout pour vous rendre parfaitement heureuse ? Hôtel, limousine, accès à ce "Tout Paris" dont vous demeurez l'un des exemplaires les plus précieux. Voyons, que réclameriez-vous de plus ?

Geneviève, un soupir.—Le pire, c'est que vous avez raison. Je fus, aux yeux de tous, royalement comblée, et, même veuve, je reste de celles que la foule envie. Mon mari n'avait, sans doute qu'un défaut : son âge.

Max, constatant.—Demain, Jacqueline dira la même chose.

Geneviève.—Non, vous êtes et serez irrémédiablement jeune.

Max.—A vos yeux de grande soeur !

Geneviève, reprise par ses souvenirs. —Que voulez-vous : c'était un brillant, un superbe mariage ; pensez-y, un futur membre de l'Institut ! L'on me disait : "Tu verras, on lui écrit même de Pékin !" Puis, il avait une si longue barbe et des nuages pleins les yeux ! il n'y avait pas à le nier, c'était bien là "l'homme supérieur". Enfin, il y avait l'hôtel ? Lorsqu'on est la petite Darfeuille, avec ses 30,000 tout juste, on n'hésite pas.

Max, tristement.—Même s'il est un apprenti-bachelier qui doit en mourir.

Geneviève,gaiement.—Excellente recette pour le voir ressusciter vingt ans plus tard avec un regain de jeunesse fait, sans doute, de celle qu'on lui a si cruellement sabotée !

Max.—Et pourtant, Gève, je vous adorais.

Geneviève, jouant distraitement avec les franges de sa tunique.— Mon pauvre ami, c'est une histoire bien rabâchée. Si nous parlions plutôt de cette délicieuse Jacqueline. Vous la trouvez charmante? La réciproque existe. Quand vous mariez-vous ?

Max.—Vous y tenez donc absolument ?

Geneviève.—Mon cher, vous ne pouvez indéfiniment courtiser les ours blancs. Songez à l'homme respectable que vous serez demain. Allons, ce n'est même plus la grande sœur, mais la vieille maman qui parle. Et puisqu'il n'est plus d'autre bonheur pour elle, offrez-lui cette joie.

Max, la contemplant.— Pourquoi donc la vieille maman a-t-elle ce regard? Méfiez-vous de tout ce qui brûle encore là?

Geneviève.— Bah ! pour quelques vieux souvenirs que le cœur tisonne à ses moments perdus !

Max.—Une idée? Si je me mettais aussi des spectateurs?

Geneviève, avec un recul.— Ah ! cela, non, il faut avoir payé sa place.

Max.—Mais je ne compte pas la prendre au rabais. La vie n'a pas eu toujours pour moi des billets de faveur.

Geneviève.—Mon cher, vous l'avez pourtant échappé belle, en ne m'épousant pas.

Max.—C'est vous qui l'assurez.

Geneviève.—Mais oui, la soi-disant douleur décupla vos forces, et, s'il y eut suicide, ce fut celui d'un petit jeune homme qui pâlissait sur sa version. Un homme se dressa là. Vingt ans après, vous deveniez "notre Eminent Explorateur". Vous n'avez pas perdu au change !

Max.—Si, mes illusions. Nous avions été de si grands amis, que je m'imaginais, on est si bête dans ces cas-là, des choses extraordinaires. Par exemple, que vous pleureriez un peu. Rien qu'une petite larme, une seule, comme elle aurait étanché la soif de ce pauvre diable, errant au désert du passé ! Puisque aujourd'hui nous pouvons tout nous dire, voyons, entre nous, et lui, "avez-vous aimé?

Geneviève, très simplement.—Mon mari? (Signe affirmatif de Max). Mon pauvre ami, vous êtes bien indiscret. L'aimer ? Certes oui. Au reste, il était si peu là, vivant pour ses cailloux, qu'il allait récoter aux quatre coins du monde. Cela simplifiait bien les choses. Il est mort en route, une insolatibn. Que voulez-vous, c'était un homme supérieur, ça se respecte, et ça ne se traite pas du tout comme certain potache de ma connaissance. Bref ! félicitons-nous, car, si vous aviez réalisé "notre folie", vous ne pourriez, maintenant, songer à cette petite Jacqueline, un amour, je vous le répète.

Max, distrait.—Un amour, oui, un amour. Vous rappelez-vous ce tennis chez les du Fray.

Geneviève. — Etions-nous assez idiots ! Stupides au point de versifier. (Récitant.)

Ce n'est qu'un graçonnet qui portait, hier encore,
Du marin le grand col et le chapeau Jean-Bart,
Et notre blonde 'girl", en l'écoutant, ignore,
Parce qu'il est là, drôle et naïf, et sans art.

Max, lui prenant la main.—

Qu'ayant balbutié ses premiers mots d'amour,
Ce coeur sera meurtri peut-être pour toujours.

Geneviève.—Le grotesque, c'est que nous avions l'air de le croire !

Max.—L'étonnant, c'est qu'après vingt ans, vous vous souveniez encore de ces méchants vers ?

Geneviève, riant , un peu rose.— Qu'est-ce que cela serait s'ils avaient été bons ?

Max, suppliant.—Gève, mon amie, ma toujours grande amie...

Geneviève, se dégageant. —Max, prenez garde. La balustrade tremble au balcon.

Max.—Qu'importe, puisque je suis là pour vous recevoir.

Geneviève.—Allons, soyez sage. Il n'est plus qu'un vieille, très vieille amie.

Max. — Et plus que temps de la réaliser enfin, "notre folie" !

Geneviève, faiblement.—Et Jacqueline ?

Max.—Nous la bénirons du haut de notre balcon. N'est-ce pas, Gève, qu'il y fait bon ?

Geneviève. Puissions-nous y rester! (Leurs mains se croisent.)

Max. les portant à ses lèvres.— Gève, mon unique amie, ma fiancée.

Marie-Anna Willotte.

Les petites robes légères de nos bébés doivent toujours se faire avec soin. On les garnit de petits plis lingerie, de dentelle ou de boutons minuscules.

Mets délicieux pour le lunch

Un membre de la famille Clark

RECETTE : Placez un oeuf poché sur des épinards chauds au beurre, au centre d'une assiette, et entourez les épinards d'une épaisse bordure de Spaghetti Cuit Clark, préalablement chauffé. Garnissez de persil

Les Cuisines Clark vous aideront à préparer plus rapidement de meilleurs repas.

SPAGHETTI CUIT CLARK Préparé au Canada

(Avec Sauce aux Tomates et Fromage)

W. CLARK, LIMITED. Etablissements à Montréal et St-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

L'OEUVRE DES SOEURS D'AFRIQUE

Il y aura jeudi, le 16 avril, dans la salle paroissiale de Belvédère, rue Marquette, une conférence donnée par une Sœur Blanche d'Afrique, Sr Magdelena (Alice Duquet) sur l'œuvre accomplie par ses compagnes dans le nord de l'Afrique.

A l'intérêt que suscite toujours l'exposé des travaux apostoliques de nos compatriotes s'ajoute, en cette circonstance le plaisir d'entendre l'une des nôtres, qui a donné vingt trois années de sa vie, pour la conversion des femmes mulsulmanes.

L'entrée est gratuite et nous espérons qu'il y aura une foule sympathique pour entendre Sr Magdelena et pour l'applaudir.

LA VENTE ANNUELLE DU PATRONAGE

On nous prie d'annoncer que la vente annuelle en faveur du patronage de la Côte d'Abraham, aura lieu, lundi le 20 avril et les jours suivants.

On est prié de ne pas confondre cette vente avec celle qui vient de se terminer au profit du Secrétariat des familles de la S.-Vincent-de-Paul, à la Halle Berthelot.

Comme d'habitude, la vente commencera le lundi et se terminera le jeudi et ne sera ouverte que l'après-midi.

Mercredi, il y aura un goûter pour les adultes et jeudi pour les enfants.

Les amis du Patronage sont priés d'envoyer aux dames patronnesses, lingerie, objets de fantaisie et rafraîchissements.

UN MOT DE RECONNAISSANCE

Ce mot: un long "merci", avec que bonheur nous l'adressons à tous ceux et celles qui, d'une façon ou de l'autre, ont contribué au succès de la "Journée de la bonne Mère Marie de la Nativité"!

Les résultats, très satisfaisants, sont une nouvelle preuve de la grande générosité de notre population et sideront efficacement à secourir plusieurs infortunés.

Une messe sera célébrée aux intentions des bienfaiteurs de l'Oeuvre à la Chapelle des Révérendes Soeurs de la Charité.

Puisse la grande Amie des pauvres dont le nom s'associe chaque année à notre "Journée" obtenir là-haut mille bénédictions pour tous nos chers collaborateurs !

Le Comité d'organisation

"Chatelaine" vous suggère un

MENU "MAGIC"

● Voyez cette marque sur chaque boîte. C'est une garantie que la "Magic" ne contient ni alun ni ingrédients nuisibles.

Voici un appétissant et très simple menu, suggéré par le Chatelaine Institute de Toronto. Il sera certainement apprécié par celles qui visent à l'économie, tout en s'efforçant de présenter des choses savoureuses. Essayez-le puis conservez-le, car il pourra encore vous être très utile pour la préparation rapide d'un lunch ou d'un goûter.

MENU DE LUNCH
Fèves de Lima en casserole
Biscuits à thé chauds
Fraises en conserve
Ermites "Magic" *
Thé ou café

"Les bonnes choses vont de pair avec les bonnes recettes et les bons ingrédients," dit Miss Helen G. Campbell, directrice de Chatelaine Institute. "Cette recette a été essayée et éprouvée dans les cuisines de Chatelaine Institute."

*ERMITES "MAGIC"

¾ tasse beurre	1 tasse dattes hachées	½ c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1½ tasses cassonade	1 c. à thé vanille	½ c. à thé Soda "Magic"
2 oeufs	½ c. à thé muscade	2 c. à soupe lait ou eau
1 tasse raisins hachés	1 c. à thé canelle	
1 tasse noix Grenoble hachées	2 tasses farine à pâtisserie	

Mélangez et tamisez ensemble les ingrédients secs. Défaites le beurre en crème, ajoutez sucre, vanille et oeufs bien battus. Puis ajoutez un tiers du mélange de farine, les fruits et noix. Ajoutez, en alternant, le reste de la farine et du liquide. Mélangez à fond. Laissez tomber à la cuiller dans un lèchefrite graissée et cuisez à four modéré durant 15 ou 20 minutes.

Cette recette et des douzaines d'autres également appétissantes sont données dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic." Demandez-en une copie si vous cuisez à la maison, en écrivant à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. et Liberty St., Toronto.

Achetez des produits fabriqués au Canada

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

LES BONNES RECETTES

Potage aux choux farcis. — Voici une recette russe excellente, mais un peu longue à préparer:

Faites blanchir des feuilles de choux et remplissez chacune d'elles d'une farce ainsi composée: viande de bœuf haché, pain trempé et pressé sel et poivre. Ficelez ensuite chaque feuille, puis faites-les revenir avec des oignons dans la cocotte où vous aurez fait fondre un peu de bonne graisse et de moelle. Quand les oignons auront pris une teinte dorée, ajoutez le reste du chou coupé en petits morceaux, de l'eau, du sel, du poivre, un peu de sucre, et enfin une bonne sauce tomate.

Laissez cuire trois heures environ.

Abatis aux navets — On peut confectionner ce plat avec les abatis d'un poulet ou d'une dinde.

Coupez la tête dans le sens de la longueur en deux morceaux; coupez également les ailerons, ainsi que le cou en deux ou trois parties, selon la grosseur de la bête. Nettoyez bien le gésier et les pattes que vous ferez griller une minute au-dessus du feu pour ôter la peau dure, puis préparez ainsi votre plat :

Mettez à chauffer un peu de saindoux ou de graisse dans une casserole et placez-y les abatis, sauf les pattes. Retirez les morceaux quand ils auront pris belle couleur, puis mettez dans la casserole deux cuillerées de farine que vous laisserez bien réussir. Ajoutez deux verres d'eau, sel, poivre, bouquet et les abatis.

Dans du saindoux bien chaud, faites jaunir cinq ou six navets coupés en morceaux ajoutez-les à vos abatis et laissez-les cuire à feu pas trop vif. Laissez cuire une heure et demie, dégraissez et servez dans un plat creux.

Pommes Strasbourg — Rangez dans un plat allant au four des pommes coupées en quartiers minces. Recouvrez-les de petits morceaux de beurre frais et saupoudrez-les de sucre en poudre. Ajoutez encore des grains de raisin de Malaga et une couche de mie de pain émiettée.

Placez sur cette première couche une reconde composée de la même manière, puis une troisième, jusquà ce que le plat soit rempli. Couvrez-le alors d'une feuille de papier laissé-le cuire vingt minutes à four chaud.

Les ventes de Kroger Grocery durant les quatre semaines finissant le 28 mars 1931 ont été de $20,342,167 au lieu de $20,179,495 durant l'année 1930, ce qui représente une diminution de 1.82 p. c. Les ventes des douze premières semaines de 1931 ont été de $59,080,265 au lieu de $62,212,783 durant 1930 ce qui représente une diminution de 5.04 p. c.

BARRYMORE
ROULEZ EN AVANT

Quelle Merveille pour si peu d'argent!

Quel que soit le montant que vous ayez fixé — vous pouvez et vous devez acheter une **BARRYMORE.** La Qualité, la Beauté et la Durabilité de ces carpettes sont insurpassables dans tous les prix. Elles sont garanties et ne demandent qu'un faible déboursé.

Les **"BARISTANS"** . . . ces exquises reproductions de rares et antiques chefs-d'oeuvre orientaux . . . sont aussi en étalage dans tous les bons magasins de meubles.

Encouragez la main-d'oeuvre canadienne en achetant des Carpettes Canadiennes

CARPETTES BARRYMORE
Garanties
WILTON-AXMINSTER-SAXONY

Conçues, Tissées et Garanties par
TORONTO CARPET MFG. CO. LIMITED
Fondée en 1891
Toronto Canada

307

Dansez gaiment
sans crainte d'user ces
BAS
SANSHEEN*

Ils sont élégants parce qu'ils sont mats . . . et, quoiqu'ils paraissent plus frêles qu'un fil de la vierge, le procédé spécial Sansheen* les rend merveilleusement durables. Vous pouvez maintenant porter des bas extrêmement minces, tout en pratiquant l'economie! Choisissez parmi nos nombreuses et ravissantes nuances du Printemps.

150x Chiffon $1.50
140x Chiffon extra-fin $1.95

L'un et l'autre ont le fashionable bord au picot et le Talon Slendo.*

KAYSER
BAS . . . . . GANTS . . . . . SOUS-VETEMENTS
FABRIQUES AU CANADA
*Marque déposée

PAGE FEMININE

UTILITE DU THERMOMETRE

L'utilité, — que dis-je ! — la nécessité d'un thermomètre ne devrait plus être à démontrer.

D'abord, dans cet aimable cercle de la famille dès que quelqu'un, petit ou grand, — à commencer par le dernier-né, qui récalcitre dans son berceau — se trouve mal à l'aise ou souffrant, doit se déclancher, ainsi qu'un premier réflexe, la prise de sa température — de préférence au niveau du rectum.

Alors, de deux choses l'une. Ou bien elle se révèle normale, donc satisfaisante, ce qui permet, la nuit, par exemple, après avoir calmé Bébé, de se rendormir en paix. Ou bien, au contraire, elle est nettement exagérée. Si, de plus, des troubles ou malaises divers accompagnent cette hyperthermie, un deuxième réflexe doit suivre, à savoir le prudent appel au médecin, — de préférence l'habituel. Nous verrons bientôt pourquoi.

Relef, guide précieux, guide indispensable pour un éventuel et judicieux recours à quelqu'homme de l'art, voilà bien, en milieu familial l'utilité principale de cet instrument médical. Maintenant, si tout récemment, j'ai — en une sorte de long préambule — tant insisté sur quelques considérations thermiques, les unes physiologiques ou normales, les autres pathologiques ou morbides, c'était pour exposer une des raisons, entre plusieurs autres, de cet appel au médecin, seul à même, de par ses longues études, son expérience et sa tranquillité d'esprit, d'interpréter les données parfois si délicates à débrouiller dudit thermomètre. — Et j'ai sciemment ajouté : de préférence, le médecin habituel. En effet, au temps présent de soi-disant progrès, où l'on se plaît à changer de médecin comme de chemise, de par sa connaissance antérieure de l'entourage et des antécédents du malade, de tous les médecins, n'est-il pas le mieux placé, du moins pour commencer à le soigner ? Mais voici le praticien accouru. Or, à notre époque si trépidante où vivre vite importe plus que de vivre vraiment, où, par ailleurs, le temps c'est plus que jamais de l'argent, lui fournir comme immédiat renseignement quelques températures — dont l'actuelle — du patient en cause, n'est-ce pas là encore un appréciable avantage ?

Ce n'est pas tout. D'autres utilisations peuvent suivre. Par exemple, si le médecin l'ordonne, se trouver à même de pouvoir prendre — et ne pas manquer d'inscrire — la température du sujet autant de fois qu'il le faudra, — non seulement au cours de la journée, mais aussi la nuit ; — **idem,** avant et après chaque bain, affusion ou enveloppement humide ; — **idem,** avant et après tel exercice ou promenade dans le cas de mise en surveillance en vue de dépister certaine infection qui peut couver. Je vise la tuberculose, etc.

Enfin si, de par son seul cyclisme ou évolution régulière, la maladie doit se prolonger ou encore si, hélas, elle s'aggrave du fait de son extension ou de quelque complication, cet instrument permettra d'en tracer au fur et à mesure, sur une feuille de papier **"ad hoc"**, la courbe thermométrique, d'un exament toujours si suggestif.

Conclusion : — En voilà de reste pour nous trouver d'accord. — Dans toute famille, surtout si, comme il faut le souhaiter, elle compte des enfants, devrait figurer cet instrument utile entre tous qu'est un thermomètre médical.

AUDITION DES ELEVES DU COURS DE SOLFEGE DU BELVEDERE

Une audition des élèves du cours de solfège de Belvédère qui est sous la direction de Mlle Germaine Lavigne sera donnée à la salle paroissiale, rue Marquette, mercredi le 22.

Les cartes sont en vente chez la directrice et les élèves en offriront aussi à leurs amis et connaissances. Ces cours gratuits ont été bien suivis et le public pourra se rendre compte des grands avantages qu'ils comportent en assistant à cette audition.

LES ANANAS

L'ananas, ce fruit vermeil au suc parfumé qui nous arrive en assez grande abondance, peut être considéré comme le meilleur fruit exotique.

La plante qui le produit est originaire du Pérou.

Salon Acostat, l'ananas fut apporté de Santa-Cruz de Ténériffe aux Indes occidentales et en Chine, où il était connu en 1518. Don Gonzale de Oviedo, gouverneur de Saint-Domingue, le fit connaître aux botanistes de l'Europe en 1535, mais ce n'est qu'en 1733 qu'on pu obtenir de la culture en France, les premiers spécimens de cet excellent fruit. On le voyait dan les jardins royaux et sur les tables de quelques grands seigneurs. Oublié pendant la Révolution et l'Empire, il fut cultivé de nouveau sous le règne de Louis XVIII, un des plus fameux gourmets de son temps, par un jardinier du château de Choisy-le-Roy qui en avait conservé la tradition.

L'ananas importé, ainsi que celui qui est produit par la culture en serres, n'ont, sous le rapport de l'arome et du goût, qu'une vague ressemblance avec l'ananas que l'on déguste dans les pays chauds, et ne peuvent lui être comparés. Ces ananas n'en forment pas moins un dessert délicieux et fort apprécié, dont le seul défaut est d'être parfois, d'un prix très élevé. Comme ils abondent cependant à certaines époques de l'année, aux halles, ainsi que chez les marchands fruitiers, on peut se les procurer à des prix raisonnables et même les acheter au détail, c'est-à-dire par tranches.

Dans l'Amérique méridionale, à Cuba, on appelle l'ananas **pines**, à cause de sa ressemblance avec la pomme de pin. Lorsqu'il est mûr, ce fruit est d'un beau jaune vermeil, sa chair d'un jaune tendre, légèrement rosé, et le parfum qui s'en dégage est d'une suavité incomparable. Les diverses variétés d'ananas, que l'on distingue d'après la couleur du fruit, proviennent toutes de l'espèce sauvage qui croît naturellement dans certaines contrées tropicales au Brésil.

Dans la plupart des pays où abonde ce fruit, on en fait un vin excellent, qui a un bouquet et un goût fort agréables et qui se rapproche, par ses qualités, du vin de Malvoisie; seulement, il porte fortement à la tête et est très enivrant. Les feuilles de l'ananas, abondamment pourvues de fibres blanches, sont encore employées, aux Indes, à la fabrication d'un tissu d'une extrême blancheur et d'une grande souplesse. De plus, ces fibres servent aussi à la fabrication de cordages qui ont la propriété de se conserver indéfiniment dans l'eau et qu'on recherche, pour cette raison, pour les usages maritimes.

L'ananas bien mûr est rafarichissant, réstanrant et de facile digestion, mais on ne doit, néanmoins, e manger que modérément. S'il est imparfaitement mûr, il irrite les gencives. L'analyse a fait reconnaître dans ce fruit la présence des acides citriques, tartriques et acétiques, de l'eau, du sucre, et d'un principe aromatique.

L'ananas se prête à un grand nombre de préparations délicieuses. Mûr et frais, il forme le dessert le plus recherché. Coupé en tranches minces, puis saupoudré de sucre et arrosé, soit de champagne ou d'une fine liqueur, il compose la salade de fruits la plus exquise que l'on puisse imaginer.

On en fait encore des boissons, des glaces, des sirops rafarichissants, des liqueurs agréables, ainsi que des desserts, des bombons, des sucreries, des gâteaux, des confitures et des compotes qui ne le cèdent à aucune autre préparation similaire, sous le rapport de la délicatesse, de la saveur et de l'arôme.

Dans le langage des fleurs, l'ananas est l'emblème de la perfection et nulle autre plante n'est mieux à même de l'être.

Nous donnons, aujourd'hui, diverses recettes pour l'utilisation de l'ananas frais ou de conserve, ce qui permettra de varier les desserts en cette saison où les fruits sont rares.

SALADE D'ANANAS FRAIS

Un ananas, sucre en poudre, un demi-citron.

Je pare l'ananas, c'est-à-dire, j'enlève le panache et la queue, puis, je pèle au couteau à lame argentée, tout le fruit, assez fortement, pour que sa chair ne conserve aucun de ces points noirs dont elle est parsemée. Cela fait, je presse bien tous ces déchet et rognures, de façon à leur faire exprimer tout leur jus, que je réserve à part.

Je coupe alors l'ananas en deux, dans le sens de la longueur, et je retire toute la colonne dure et fibreuse qui est au milieu.

Après quoi, je taille les tranches minces, puis je range ces tranches dans un compotier, l'une appuyée sur l'autre, et l'ensemble de ces demi-disques formant couronne. Je les saupoudre de sucre.

Dans le jus des déchets, je fais couler le jus du demi-citron. Le mélange bien et avec ce liquide, j'arrose les tranches d'ananas.

Je recouvre d'une assiette le compotier et je le tiens pendant deux heures au frais.

Au moment de servir, j'enlève l'assiette. Si j'ai de la glace, j'en sème sur les tranches quelques petits morceaux qui rendront meilleure cette salade d'ananas. On peut préparer ainsi l'ananas de conserve.

Preuve que c'était bien là ce qu'il fallait

Une dame du Québec prend les Pilules Dodd pour le Rein

Mme O. Champagne complètement soulagée du mal de rein après en avoir pris trois boites

St-Frédéric, P. Q., 14 avril (Spécial)

Tous les ans, des milliers de personnes reconnaissantes témoignent en faveur des Pilules Dod pour le Rein. Elles en ont pris avec d'excellents résultats. Mme Odilon Champagne, de St-Frédéric, est une de ces personnes. Elle écrit :

"J'ai longtemps souffert du mal de rein. Ayant commencé à prendre les Pilules Dodd pour le Rein, je me suis mieux sentie dès après la première boite. J'ai continué le traitement et après avoir pris trois boites je suis complètement soulagée."

Le soulagement que Mme Champagne a éprouvé, des milliers d'autres Canadiennes l'ont également éprouvé, grâce à l'usage des Pilules Dodd pour le Rein.

Le mal de rein n'attaque pas seulement les personnes adultes. Il se rencontre trop souvent chez les enfants où il sème les germes de maladies futures, à moins qu'on ne renforcisse le rein et qu'on le mette en état de faire son travail comme il faut. Les Pilules Dodd pour le Rein se vendent chez les pharmaciens de partout, ou à La Compagnie "Dodds Medecine" (limitée), Toronto 2, Ontario.

MEFIEZ-VOUS DE CES SYMPTOMES

MAUX DE TETE. Etourdissements. Perte d'appétit et d'énergie. Ce sont là les signes avant-coureurs de la constipation.

Quand le système est chargé de déchets, les poisons se répandent par tout l'organisme et ils minent la santé.

Mais cet état de choses il est facile de le corriger de façon sûre et agréable. Il suffit de manger tous les jours deux cuillerées à soupe de SON PUR de Kellogg, une délicieuse céréale prête à manger, garantie soulager la constipation temporaire et la constipation récurrente.

Et combien préférable aux laxatifs qui donnent des accoutumances !

Servez le SON PUR avec du lait ou de la crème, des fruits ou du miel. Employez-en dans la cuisson des autres aliments. Le SON PUR fournit en même temps du fer au sang.

Chez tous les épiciers, dans la boite rouge-et-vert. Fait par Kellogg à London, Ontario.

SON PUR
Kellogg's
ALL-BRAN

Le meilleur fini mat pour murs

WALPAMUR, le fameux fini mat a été appliqué dans cette chambre sur un mur isolateur—(insulating wallboard).
C'est donc qu'on peut l'appliquer sur murs ou plafonds de toutes sortes, de la cave au grenier.
Il se lave, est donc idéalement sain pour décorer les chambres des enfants.
Il s'applique facilement, dure longtemps, résiste au feu et coûte peu.
Il reflète une lumière adoucie et s'offre dans une grande variété de teintes nouvelles.

Demandez conseil à votre peintre-décorateur ou à votre marchand. Demandez-lui une carte de couleurs ou écrivez-nous.

Walpamur
un produit de
The CROWN DIAMOND PAINT Co. Limited
Toronto - Montreal - Halifax

Vous réussirez mieux vos pâtisseries si vous employez le Shortening Bijou de Swift

EN LOUISIANE

NewCastle, N.-B., 13. (D. N. C.— Mlle Alma Paulin, fille de Mme Joseph-D. Paulin, est partie aujourd'hui pour Moncton où elle se joint à la délégation acadienne des provinces maritimes qui s'en va à la Louisiane. Mlle Paulin sera accompagnée de Mlle Gertrude Aubé, de Chatham.

Son Honneur le juge A.-T. Leblanc, de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, est à la tête de la délégation.

Elles *disent:*

"Si rafraîchissante après lire et coudre"

Des millions de femmes font maintenant usage de *Murine* pour se rafraîchir les yeux après la lecture et la couture. La *Murine* soulage à l'instant l'effort aux yeux et prévient les affections plus graves. Prenez l'habitude de toujours employer cette lotion inoffensive après avoir continuellement fait travailler vos yeux. Elle est si réconfortante. Chez votre pharmacien.

MURINE
POUR VOS
YEUX

Il se vend plus de Hotpoint
que de tout autre poêle électrique

GENERAL ELECTRIC
Hotpoint
HI-SPEED RANGE

LE Poêle Hotpoint General Electric se vend en plus grand nombre que les poêles de toute autre marque. Et l'on peut dire, sans exagérer, qu'il a bien mérité la préférence dont il est l'objet de la part de dizaines de milliers de ménagères averties. Ses standards de qualité ont été scrupuleusement maintenus . . . et de nombreuses caractéristiques ont été sans cesse ajoutées à cet excellent poêle électrique "créé par des femmes pour les femmes". De substantielles réductions de prix ont en outre mis ses précieux bienfaits à la portée de toutes les familles.

Arrêtez chez le plus proche dépositaire et examinez entre autres caractéristiques exclusives le Contrôle Super-Automatique du Fourneau et les Eléments Hi-Speed (reconnus les plus rapides à l'épreuve). Vous pouvez acheter le modèle de votre choix à des conditions faciles. HR-131F

En vente par

Quebec Power Co.

La Cie P.-T. Légaré Ltée J.-A.-Y. Bouchard Ltée

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. Limited

Divers Modèles Peuvent être Vus à Nos Salles de Démonstrations

QUEBEC POWER COMPANY

142 rue St-Joseph — COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE — 273 rue St-Paul

WALL STREET OUVRE AVEC VIGUEUR MAIS DEVIENT BIENTOT IRREGULIER---LEGERE REPRISE NOTEE A MONTREAL

RELEVEMENT DANS LES PRIX SUR LE MARCHE CANADIEN

Montréal, 14. (P. C.) — Ouverture. — Les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal se sont orientées vers de meilleurs paliers à l'ouverture de la séance d'aujourd'hui.

Dominion Bridge s'est relevé après avoir été liquidé passablement hier et, au commencement de la matinée s'est apprécié d'un point entier pour se rendre à 44 1-2. Canadian Pacific a remonté de 3-4 à 39 et B. C. Power 'A' a compté 3-4 de gain à 40 3-4.

Brazilian Traction se trouvait en mieux de 3-8 à 22 1-8 et Nickel de 1-8 à 18 1-8.

Atlantic Sugar recula de 1-4 pour coter 28 1-2 au commencement de la séance et Canada Car céda également 1-4 à 15 3-4. Montreal Power et les autres titres de compagnies hydro-électriques restèrent stables à leurs niveaux définitifs d'hier. Les titres de papeteries n'ont pas bougé eux non plus.

BOURSE DE MONTREAL

Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m., fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 14 avril	Ouv.	10.45 a.m.
Abitibi	8	8
Asbestos Corp. priv	15½	15½
Bathurst Power "A"	4¼	4¼
Bell Telephone	147	147¼
Brazilian Traction	22	22
B. C. Power "A"	40	40
Canada Cement	16¾	16¾
Canada North Power	17	17
Can. Ind. Alcohol	4¼	4¼
Canadian Pacific	39¼	39¼
Cockshutt Plow	8¾	8¾
Cons. Smelting	151	151¾
Dom. Bridge	44	44½
Hamilton Bridge	15¾	15¾
International Nickel	18¼	18¼
McColl-Frontenac	16½	16½
Montreal Power	63¼	63
Nat. Breweries	33½	34
Price Bros	37	37
Shawinigan	43¼	43
Winnipeg Electric	20	20
BANQUES		
Royale	285	285

NOUVELLES BAISSES DU BEURRE ET DU FROMAGE

Montréal, 14.—Le fromage et le beurre ont de nouveau été plus faibles hier sur le marché local des denrées alimentaires.

On cote maintenant de 31 à 31 1-2cts dans le gros sur le beurre de cette année et celui de l'an dernier qui a été reclassé. Aucun changement n'a été enregistré dans les prix au détail.

Quant au fromage, les transactions n'ont pas été très nombreuses mais on a appris que le coloré d'Ontario avait décliné de 1-4 à 1-2c la livre.

Sur le marché des œufs, certaines catégories ont remonté de 1-2c la douzaine dans le gros au char, mais les prix au détail n'ont enregistré aucune variation.

Au cours de la journée d'hier, les arrivages ont été comme suit: beurre 69 boîtes; fromage 7 boîtes; œufs 1,937 caisses.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Grains au comptant :

Blé No 4, Durum ambré C.W	$0.70
Blé No 2, Northern	.69
Blé No 4	.64
Orge No 3, C.W	.39
Orge No 4, C.W	.35
Orge No 5, C.W	.34
Avoine No 3, C.W	.38
Avoine No 1, engrais	.37
Avoine No 2, engrais	.35
Criolures d'avoine	.20
Maïs d'Argentine	.66

(Par boisseau au wagon)

Farine de blé du printemps :

Première patente	$5.20
Deuxième Patente	4.60
Forte à boulanger	4.39

(Par baril, en sacs de jute, ex-voie ferrée, moins 10 cents par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver:

Quantité de choix aux chars par baril en sacs de jute de seconde main	$3.50 à $5.65
Qualité de choix en moins d'un char par baril, ex-magasin	3.90 à 4.00
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de jute, livrée	5.70 à 5.90

Farine à engrais:

Son du Manitoba	$22.25
Gru rouge	24.25
Gru blanc	27.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins, par tonne, pour du comptant)	
Malt séché	$23.00
(La tonne au détail)	
Gruau, sac de 90 livres	2.40

Foin pressé:

Extra No 1 Timothé	$15.00
Trèfle mélangé	14.00
No 3, Timothy	11.00
(Par tonne, f. à b. Montreal)	

Fèves:

Ontario blanches, triées à la main, le boisseau	$1.55 à $1.50

Oeufs: La doz

Frais pêciaux	.29
Frais extra	.27
Frais premiers	.25
Frais de poulettes extras	.24
Frais seconds	.21

Beurre: La livre

Québec, past, No 1	.31 à 31¼
Solide aux détaillants	.34
Moulé aux détaillants	.35

Fromage: La livre

Fromage coloré	$0.11 à $0.12
Fromage blanc	10¾ à 11

Patates:

Montagnes Vertes, N. B. (90 lbs)	$0.90 à $1.00

Volailles: "B"

Dindes	$0.33–$0.37
Volailles pour bouillir	.41– .43
Poulets pour bouillir	.35– .39
Poulets pour rôtir	.30– .33
Poulets pour frire	.29– .32
Poulets nourris au lait	.34– .39
Volailles vivantes choix	.33– .32
Canardeaux	.28
Canards de choix	.24
Oies de choix	.23
Oisons de choix	.24

CHANGES A NEW-YORK

(Par L.-G. Beaubien & Cie.)

Londres	livre sterling	485 15-16
Berlin	marks	2379
Copenhague	couronne	2672¼
Stockholm	couronne	2675
Paris	franc	391¼
Rome	lire	523
Rotterdam	couronne	4015¼
Bruxelles	belga	1390¾
Genève	franc	1926
Vienne	couronne	1406
Athènes	drachme	129¼
Christiania	couronne	2672¼
Madrid	peseta	10
Rio-de Janeiro	milreis	7.40

Dollar canadien 1-32 de 1% d'escompte. (Le 14 avril 1931)

Dividendes

Montréal, 14. — Le dividende suivant vient d'être déclaré : Banque de Toronto : 3 p. c., payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

POTINS de la Bourse

BRAZILIAN TRACTION

De ce temps-ci il est beaucoup question, dans les cercles de spéculation, du montant en or auquel les recettes de Brazilian Traction correspondent. On se demande également s'il ne serait pas préférable, vu l'état actuel des choses, de publier avec les chiffres en milréis et en dollars, compte-rendu donnant chaque mois les recettes de cette compagnie. Sous ce rapport, on fait observer que les recettes pour janvier et février ont accusé une baisse nette des revenus comparativement aux mêmes mois de 1930. Ces diminutions proviennent du fait qu'on a calculé les recettes en dollars tandis que la face des choses est complètement différente si les calculs sont effectués ne milréis. En se basant sur une valeur moyenne de 8.82 pour le milréis, comparativement à 11.11 pour les mêmes mois de 1930, on arrive avec une augmentation de 4,792,000 milréis dans les recettes nettes et une augmentation de 5,138,000 milréis dans les recettes nettes de janvier et février 1931 par, rapport à 1930. Si l'on tient compte du fait que les affaires sont en pleine crise au Brésil, il est très encourageant de noter que la compagnie ait réussi à enregistrer des augmentations substantielles aussi bien dans ses recettes brutes que dans ses recettes nettes (en faisant les calculs sur la monnaie courante du Brésil) au cours des deux premiers mois de la présente année. Bien que la chose ne puisse être confirmée officiellement, on croit comprendre qu'environ $13,000,000 des recettes de la compagnie sont payables en or et l'on pense que ceci est suffisant pour contrebalancer les déboursés en or de la firme

OBLIGATIONS CANADIENNES

A cause des rendements comparativement élevés offerts par les emprunts provinciaux et municipaux du Canada par comparaison avec ceux de même nature contractés aux Etats-Unis —même après avoir tenu compte du fait que ceux-ci sont exempts de taxes—la demande pour les obligations canadiennes a été telle dernièrement que la plupart des municipalités du pays ayant besoin de fonds se sont empressées d'entrer sur le marché. La seule grande ville qui n'avait pas encore emprunté était la cité de Toronto et elle vient d'annoncer le lancement d'une importante émission pour cette semaine. Comme la plupart de ces emprunts sont payables en fonds canadiens, cela n'en a pas empêcher la vente aux Etats-Unis car plusieurs compagnies d'assurance et autres gros acheteurs ont de forts montants disponibles en fonds canadiens.

DOMINION BRIDGE

Les directeurs de Dominion Bridge doivent se réunir pour décider du dividende trimestriel mardi le 21 avril. Le "ticker" raconte probablement d'avance ce qu'on va décider à cette assemblée et, en dépit des opinions variées qui ont été émises récemment, il semblerait qu'une réduction du dividende actuel de $3.60 par année soit probable

Il est évident qu'une bonne partie de la liquidation constatée hier venait de détenteurs énervés par cette perspective, car les actions ont bientôt remonté une fois que la pression eut disparu. D'autre part, plusieurs spéculateurs avertis expriment l'opinion qu'une réduction du taux actuel n'est pas imminente.

INT. NICKEL

On apprend que vingt-quatre nations ont maintenant adopté la monaie de nickel pur après l'exemple qui a été donné par la Suisse il y a un cinquantaine d'années. Depuis ce temps, environ 3,000,000,000 de pièces en nickel pur de 62 dénominations différentes ont été frappées. Les commentaires à ce sujet faits par l'International Nickel Co., ont été amenés par le fait que l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles avait terminé la frappe de 2,000,000 de pièces de 50 centimes en nickel pur d'un nouveau format pour le Luxembourg.

POSITION TECHNIQUE

Du fait que les actions ordinaires de Montreal Power offertes en vente sur le marché cette semaine ont été absorbées par les placeurs de fonds, les approvisionnements flottants de cette valeur ont été de nouveau réduits et ceci a contribué fortement à stabiliser le prix du stock lorsque les cours ont décliné ces jours-ci. Il y a près d'un an que les actions de Montreal Power sortent des comptes sur marge pour tomber aux mains des placeurs de fonds qui les mettent dans leur coffres-forts.

CANADA POWER

Personne n'est surpris de voir que les actions de Canada Power & Paper sont liquidées petit à petit. On sait qu'une réorganisation de toute la structure financière de cette compagnie est considérée par les directeurs et on peut prendre pour acquis qu'un dégonflement de la structure financière va certainement avoir lieu. Les administrateurs ont l'intention de simplifier sa capitalisation de telle sorte qu'une fois l'industrie sur une meilleur pied, les recettes de Canada Power puissent suffir à couvrir toutes ses dépenses.

DES OSCILLATIONS CAPRICIEUSES SUR LA LISTE DE N.-Y.

New-York, 14.— (P.C.)— Ouverture).— Après une des plus vigoureuses ouvertures qu'on ait vues depuis quelques semaines, le marché mobilier est devenu de nouveau irrégulier et une partie des gains enregistrés fut perdue à la fin de la première demi-heure, toutefois, la liste pointa de nouveau vers la hausse.

Les baissiers ont encore concentré leurs efforts ur Vanadium, qui perdit bientôt 2 points. Des titres comme Bethlehem U. S. Steel et Radio accusèrent en peu de temps des reculs fractionnaires après avoir ouvert avec des gains légers. American Can monta plus tard d'un point et la liste se raffermit.

L'un des points vigoureux du début de la séance a été American Telephone, qui s'apprécia d'au moins 22 points parce que son rapport de recettes pour le premier trimestre a été meilleur qu'on s'y attendait. Les dividendes de cette firme ont été gagnés par une bonne marge et la diminution des téléphones en usage a été arrêtée en mars. Un peu plus tard, cette valeur perdit un peu de ce qu'elle avait gagné.

Johns-Manville fut envoyé 3 points plus haut, puis revint 2 points en bas de son sommet. Auburn compta 2 points d'appréciation, perdit cette avance et recommença à avancer. Plusieurs titres enregistrèrent des gains d'un point ou plus dès l'auverture, dont American Tobacco "A" et "B", Case, American Smelting, Hudson, New-Haven et Byers, mais ces hausses furent modifiées par la suite.

Missouri Pacific privilégié fut ferme et grimpa d'au moins 2 2points, tandis que les actions ordinaires du me et grimpa d'au moins 22 points, ciées, s'appréciaient de 4 points au moins.

La livre sterling a ouvert stable à $4.85 13-16.

BOURSE DE NEW-YORK

(Fourni par Greenshields & Co, membres de la Bourse de Montréal)

Le 14 avril	Ouv.	10.45
Abitibi	7¾	8
Am. Can	124½	124½
Am. Smelters	58½	58½
Anaconda	34¾	34¾
Baldwin Loco	21½	21¾
Bethlcem Steel	53¾	53¾
Briggs Mfg	20¼	20
Can. Pacific, nouv	30	30
Chrysler	23¼	23½
DuPont De Nemours	95¼	95½
Davison Chemical	17	17¼
General Asphalt	28½	29¼
General Electric	47¼	47⅝
General Motors	44⅞	45¼
Houston Oil	56¼	56¾
Hudson Motors	21	21
Montgomery Ward	23¼	23¾
N.Y. Central	107¾	108
Nash Motors	37¾	48
North American	79¼	69¼
Paramount Public	43¾	45⅛
Radio Corp	23¼	23
Remington-Rand	12½	12½
Southern Pacific	93	93
Studebaker	24¾	24½
Texas Gulf Sulphur	46½	46½
U.S. Steel Corp	138⅝	138⅛
Westinghouse Elec	81	81⅝
Diversified Trustee Shares C.	6¾	

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 14. (P. C.) — Il y avait 59 bêtes à cornes, 1,657 veaux, 740 porcs et 39 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux ce matin, dont environ 100 porcs invendus hier.

Le marché des bêtes à cornes est resté inchangé entre $2.50 et $3 pour les vaches communes ou juste médium, et entre $3 et $4 pour les taureaux.

Sur le marché des veaux, l'activité a été faible. La majeure partie de ces bestiaux a rapporté autour de $4.50 et consistait en veaux de qualités juste médium ou commune. Un lot d'environ 60 veaux s'est vendue $4.75 et les veaux d'abatage communs, de même que les veaux nourris au seau, ont rapporté aussi peu de $4.00.

Les agneaux du printemps ont rapporté de $7 à $8 chacun. Les moutons se sont presque tous vendus entre $5 et $5.50.

Sur le marché des porcs, les prix ont été peu stables. Un petit lot de cochons pesant environ 125 lbs en moyenne a rapporté $8.50. Les bons porcs à boucherie se sont presque tous vendus $8 (nourris et abreuvés). De 200 à 300 porcs n'ont pas trouvé preneur. Les truies ont été payées autour de $5.50. Les porcs qui ont été vendus classés ont rapporté $1 de plus chacun pour les animaux de choix et de $2 à $3 meilleur marché pour les pesants et les extra-pesants.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 14. (P.A.)—On cote 13 1-16 pence l'once pour l'argent en barre.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr L. ROBERT
SPECIALISTE
Ex-élève des hôpitaux de Paris, Maladie de la peau et du cuir chevelu, maladies vénériennes.
24 Côte du Palais Tél: 2-1003

— NOTAIRES —
TASCHEREAU & TASCHEREAU
NOTAIRES
71 RUE ST-PIERRE — QUEBEC
Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par Greenshields & Co.)

Le "Wall Street Mirror" dit :— La reprise va se continuer au cours de la séance d'aujourd'hui. L'aisance avec laquelle les prix s'améliorent une fois que la pression des ventes est disparue montre d'une façon conchuante que le marché est maintenant fortement survendu et qu'une nouvelle avance soutenue va susciter un vigoureux mouvement de rachats qui pourrait bien porter les cotations à de nouveaux sommets pour le mois. Ceux qui ont consulté plusieurs des courtiers les plus en vue ont entendu dire que la faiblesse dont le marché a fait preuve depuis plusieurs semaines n'a pas amené un gros surcroit de travail aux commis de marge parce qu'il n'y a à peu près pas de valeurs portées sur marge à l'heure présente. Même les baisses accentuées comme celle dont Vanadium a eu à souffrir n'ont pas déclenché de forte liquidation.

Tout ceci porte à penser que la liquidation est épuisée et que les baissiers, malgré leurs offensives et leur propagande, se trouvent acculés à une situation précaire.

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	128.3	90.1	187.8	132.8
Samedi	126.2	89.4	183.9	130.7
Sem. passée	126.1	92.3	183.5	131.0
Mois passé	126.1	92.3	183.5	131.0
1930	202.3	137.8	279.8	205.6
1929	215.0	130.9	296.5	199.9
1928	166.4	125.9	147.8	156.7
Max. 1931	140.2	106.2	208.9	144.3
Min. 1931	118.6	89.0	159.3	122.8
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	147.5	114.7
Max. 1929	252.8	167.8	353.1	253.8
Min. 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Ventes totales hier: 1,600,000 actions.

Mouvements comparatifs:

	Lundi	Samedi
Nombre de gains	300	187
Nombre de reculs	174	203
Stocks n'ayant pas bougé	152	122
Stocks négociés	626	512

MARCHE DES CEREALES

(LE 31 AVRIL 1931)

WINNIPEG

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé:				
Mai	60⅝	61⅛	60⅛	60⅝
Juillet	62⅛	62⅝	61⅝	62⅛
Octobre	64⅛	64½	63⅝	64⅛
Avoine:				
Mai	28⅛	28⅝	28¼	28⅛
Juillet	28⅝	29	28½	28⅝
Octobre	31⅛	31¼	30⅝	30⅝
Orge:				
Mai	28½	29⅛	28½	29
Juillet	30	30⅝	30	30⅜
Octobre	32⅝	33⅛	32½	33
Lin:				
Mai	107	107	105¾	106½
Juillet	108½	108½	107½	107⅝
Octobre	109¾	109½	109¾	109½
Seigle:				
Octobre	109¾	109½	109¾	109½
Seigle:				
Mai	32½	33¼	32⅝	33⅛
Juillet	34½	34⅝	34¼	34⅝
Octobre	37	37⅝	36⅝	37⅝

CHICAGI

Blé:				
Mai	84⅛	84¼	84	84
Juillet	63⅛	64⅝	63⅛	63⅞
Septembre	62⅜	62⅝	61⅝	62⅛
Décembre	64⅞	65⅝	64⅝	65¼
Maïs:				
Mai	62⅛	62½	61¾	62½
Juillet	62⅝	63½	62⅜	63¼
Septembre	60⅝	61⅛	60⅝	61¼
Décembre	53⅝	54⅝	53⅝	54¼
Avoine:				
Mai	30⅝	31	30½	30⅝
Juillet	31	31¼	31	31⅛
Septembre	31⅛	31⅝	31	31
Décembre	32⅝	32⅝	32½	32⅜
Seigle:				
Mai	37⅛	37⅝	36⅝	37⅝
Juillet	39½	39⅝	38⅜	39⅛
Septembre	41¼	41⅝	40⅞	41

UN AUTRE RECORD PAR JAMAICA PUB. SERVICE, LIMITED

Une forte augmentation dans les recettes brutes de Jamaica Public Service Limited apparait dans le rapport financier annuel que cette compagnie vient justement de publier. Pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre 1930, cette compagnie a réalisé $833,853 en revenus bruts comparativement à $767,315 l'année d'avant. Ce chiffre de $833,853, marque un nouveau record dans les recettes brutes de Jamaica Public Service. Ses frais d'opérations ont également augmenté un peu à $457,215 et les taxes sont également plus élevées à $37,338.

Après avoir fait ces déductions, il est resté des recettes nettes de $339,300 comparativement à $320,-339 l'année d'avant. La hausse des intérêts à $95,858 a été amenée par l'émission de $2,000,000 en obligations 5% au cours de l'année. Une partie de cette émission a été utilisée pour retirer $937,500 d'obligations 6½% déjà en circulation.

Après avoir déduit les intérêts il est resté $243,442 dont on a déduit encore $90,000 comme réserve, ce qui représente 10.79% des recettes brutes, laissant une balance de $153,442 pouvant être appliquée aux dividendes privilégiés alors que la compagnie n'avait besoin que de $63,000. Sur ce qui restait, soit $90,442, un montant de $22,492 a été versé en deux dividendes ordinaires trimestriels, ce qui a laissé un surplus de $67,950 pour l'année.

En constate que la compagnie a dépensé $540,000 sur ses propriétés au cours de l'année, ce qui a porté le compte de ses propriétés à $3,729,-696 comparativement à $3,189,585 au 31 décembre 1929. On doit noter également que les frais d'opérations, qui se chiffrent à $457,215, comprennent un montant de $71,780, ou 8.61% des recettes brutes, qui a été dépensé pour le maintien au cours de l'année. La réserve de rachat atteint présentement $213,124. Les différentes additions et améliorations faites en 1930 devraient porter tout leur effet cette année. L'encaisse de la compagnie est de $121,108; ses comptes recevables de $85,192 ; son inventaire à $122,448 et le montant de son propre stock privilégié que la compagnie détient est de $220,240. Contre ces montants il n'y a que $30,783 de comptes payables. L'actif courant est de $4,531,994 au total, ce qui se compare avec $3,586,-572 l'année précédente ; il y a donc une augmentation de près de $1,000,-000.

Voit le rapport consolidé des revenus:

	1930	1929	1928
Rec. br	$833,853	$667,315	$697,876
Frs d'o	457,215	416,871	388,438
Bal.	$376,638	$350,444	$309,438
Taxes	37,338	30,105	27,068
Rec.ntt	$339,300	$320,339	$282,370
Intrts	95,858	77,941	66,726
Bal.	$243,442	$242,398	$215,644
R.de r	90,000	80,000	80,000
Bal.	$153,442	$162,398	$135,644
Div.pr	63,000	70,000	70,000
Bal.	$90,442	$92,398	$65,644
Div. or	22,492		
Surp.	$67,950	$92,398	$65,644

Les chiffres du bilan se emparent comme suit:

ACTIF

	1930	1929	1928
Prop.	$3,729,696	$3,189,585	$3,082,863
Encsse	121,108	55,931	54,813
Cmpt r	85,193	61,217	54,480
Invent	122,449	122,145	117,271
Pyé d'	2,684	999	2,076
Fds d'a		172	1,688
Dt.n.aj	25,945	18,643	19,072
Ob.G.f			75,000
Placm.	a220,240	132,881	112,048
Escp.	b224,079		
Totx	$4,531,994	$3,519,321	$3,235,481

a—Placement dans les actions privilégiées 7% cumulatives.

b—Différence entre la valeur de face et la montant reçu pour la vente de $2,000,000 d'obligations 1ère hypothèque 5% série "B" de Jamaica Public Service.

PASSIF

	1930	1929	1928
Stck or	$1,033,690	$1,126,730	$1,086,008
St pri.	750,000	750,000	750,000
do "B"	250,000	250,000	250,000
Oblig.	2,000,000	937,500	956,000
Cpt py	30,783	33,155	25,950
Bll. py.		178,614	267,049
Ns. tch	43,999	48,277	32,047
Rs.dra	213,126	204,660	154,473
Rs ap.	28,187	12,053	15,588
Résd'o	41,055	40,584	32,107
Crn. a)	11,879		
Srpga.	129,175		
Tot	$4,531,994	$3,586,572	$3,519,321

M. BEAUBIEN REVIENT

M. L.-G. Beaubien, président de L.-G. Beaubien et Cie, emembres de la Bourse de Montréal, est revenu de l'Amérique du Sud où il s'était rendu avec la mission de bonne Entente organisée par le gouvernement canadien à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition Britannique de Buenos Ayres. M. Beaubien a fait le voyage avec madame Beaubien et l'honorable Sénateur C.-P. Beaubien. Il a été rencontré à Lévis dimanche matin, par M. Léon-T. Des-Rivières, gérant de L.-G. Beaubien et Cie à Québec , et s'est déclaré enchanté de son voyage.

CORP. TRUST SHARES

Suivant information reçue de la maison Lajoie, Robitaille & Cie, Limitée, les titres de trust fixe Corporate Trust Shares étaient côtés à 6 1-4 fonds américains, le 13 avril.

NORANDA ATTEINT $26 AU DEBUT AU MINING EXCHANGE

Toronto, 14. (P. C.) — Ouverture. — L'activité qui a caractérisé les premières transactions dans Noranda, ajoutée à de légère avances dans Macassa et Premier, ont été les faits les plus saillants de la première demi-heure sur le Standard Stock & Mining Exchange aujourd'hui.

Après avoir débuté légèrement plus qu'hier, Noranda s'éleva rapidement de .50 pour toucher $26.00, tandis que Macassa avançait de .04 à .53 et Premier de .02 à .97. Wright Hargreaves fut plus vigoureuses et monta de .01 à $2.99 tandis que Dome restait stable à $11.25.

BOURSE DES MINES

(Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy.)

Le 14 avril	Ferm. hier	Ouver. d'hui
Abana	.16	.16
Acme Oil	.24	.23
Ajax Oil	1.45	1.42
Amulet	.34	.30
B. A. Oil	11.75	11.75
Base Metals	1.20	1.15
Big Mirrousi	.47	.46
Chemical Research	3.10	3.00
Cons. Smelters	151.00	151.00
Dome Mines	11.25	11.20
Falconbridge	1.50	1.45
Hollinger	8.30	8.30
Home Oil	.95	.93
Hudson Bay	5.75	5.65
Imperial Oil	15¼	15.00
Int. Nickel	18.00	18⅛
Int. Petroleum	12.00	
Kirkland Lake	.85	.86
Lake Shore	27.50	27.25
McIntyre	24.50	24.60
Mining Corp	2.20	2.19
Moss	.51	.50
Nipissing	1.55	1.50
Noranda	25.75	25.75
Pend Oreille	1.35	1.36
Premier	.93	.95
Sherritt Gordon	1.05	1.00
Siscoe	.53	.53
Sudbury Basin	.66	.65
Sylvanite	1.01	1.00
Teck Hughes	8.40	8.40
Ventures	.65	.63
Vipond	1.15	1.14
Wright Har	2.98	2.95

OBLIGATIONS

Fonds d'Etats étrangers à New-York

Le 13 avril	Off.	Dem.
$3,000 Argentine 6's 1961	94	97
25,000 Australie 5's 1955	66½	67
15,000 Belgique 6½'s 1949	110¾	111
13,000 Belgique 6's 1955	104¾	104½
1,000 Bolivie 7's 1958	26	26½
3,000 Bordeaux 6's 1934	105½	105¾
105,000 Brésil 6½'s 1957	56¾	57
8,000 Brésil 7's 1952	57	58
24,000 Buenos Aires 6's 1961	76½	77
Chili 6's 1961	78¾	80¼
9,000 Colombie 6's 1961	70¾	72
2,000 Cundi'ca 6½'s 1959	64½	65
13,000 Canada 5's 1952	107	107¼
19,000 France 7½'s 1941	125¾	125½
7,000 France 7's 1949	118	118⅛
3,000 Haiti 6's 1952	96	96¼
22,000 Italie 7's 1951	100¾	100⅝
Lyon 6's 1934	105¾	105½
Marseille 6's 1934	105¾	105½
Milan 6½'s 1952	89¾	89⅝
2,000 P. L. & M. 7's 1958	106¾	106½
10,000 P. L. & M. 6's 1958	104⅜	104½
26,000 Pérou 6's 1960	30	30¼
Pologne 6's 1940	69½	71
34,000 Pologne 7's 1947	81½	81¼
54,000 Rome 5½'s 1952	89¾	90
3,000 Seine 7's 1942	107¼	108
2,000 Scissons 6's 1956	106	107
40,000 Roy-Uni 5½'s 1937	106¼	106⅝
9,000 Varsovie 7s' 1958	64	65

Obligations canadiennes à Montréal

$15,000	Can. Cottons	91
1,500	Mont. Tram. "D"	91¾
4,000	N.S. Steel & Coal	55
1,500	Emp. Can. 1931	100.90
1,500	Emp. Can. 1937	107.10
12,700	Emp. Vict. 1933	104.35
6,000	Emp. Vict. 1934	104.50
10,000	Emp. Vict. 1937	111.10
350	Renouvel. 1932	102.40
500	Rembours. 1943	105.30

UNE EXÉCUTRICE TESTAMENTAIRE SÛRE

LA VÉRITÉ AU SUJET D'UNE ERREUR RÉPANDUE

LE SERVICE DE FIDUCIE EST-IL COÛTEUX ?

"Je n'ai pas les moyens de faire régler ma succession par une Compagnie de Fiducie: c'est trop coûteux."

Ceci n'est pas exact. La vérité, c'est que les frais d'une Compagnie de Fiducie sont raisonnables et l'utilisation de ses services représente une saine économie; car elle élimine les erreurs dues à l'inexpérience ou au manque de jugement, lesquelles erreurs peuvent être coûteuses et même désastreuses.

Le règlement d'une succession ou la régie d'une fiducie commandent stabilité, expérience, connaissances et habileté technique.

THE ROYAL TRUST CO
Exécuteurs · Fiduciaires · Agents de Placement · Agents de Transfert · Fiduciaires d'Obligataires · Gardiens de Valeurs · Etc.
58, RUE ST-PAUL - - - - QUÉBEC
SUCCURSALES PAR TOUT LE CANADA
Les Biens Administrés Dépassent $530,000,000
PAS DE SUCCESSION SI PETITE QUE NOUS NE SOYONS PRÊTS À L'ADMINISTRER 15F

Etats Annuels pour l'Exercice Terminé le 1er janvier 1931

THE TRAVELERS

Président : L.-EDMUND ZACHER

The Travelers Insurance Company

(Soixante-septième Etat Annuel)

Actif **$632,922,943.82**

Ces fonds sont constitués par des obligations, portant intérêt, des gouvernements canadien, américain, et autres (y compris les provinces, états et municipalités), des titres et valeurs de chemins de fer et de compagnies d'utilité publique, des hypothèques sur des immeubles urbains et des fermes, d'autres titres et valeurs productifs de revenu, et des espèces au comptant. Tout en étant ainsi détenus dans le but de protéger les détenteurs des polices de la Compagnie et leurs bénéficiaires, ces fonds créent aussi des capitaux qui sont employés pour le développement des travaux publics, des transports, du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. Sur ce montant, la Compagnie a mis en

Réserve **$585,959,405.04**

Les calculs des actuaires démontrent qu'une somme de **$569,035,343.89** suffirait à faire face à toutes les obligations découlant de ses polices, et à acquitter tous les impôts, taxes et autres responsabilités encourus avant le 1er janvier 1931, mais non alors échus. C'est là le montant total qu'exigent les lois des assurances. Cependant, la Compagnie a spontanément mis de côté une autre somme de **$16,924,061.15** comme mesure de sécurité additionnelle au cas d'épidémies, catastrophes ou crises économiques.

Protection Supplémentaire pour les Assurés **$46,963,538.78**

Ce montant représente l'excédent de l'actif sur la réserve et tous autres passifs et se compose d'un capital de **$20,000,000.00** et d'un excédent de **$26,963,538.78.**

Assurances-Vie en Vigueur **$4,889,122,692.00**

The Travelers Indemnity Company

(Vingt-cinquième Etat Annuel)

Actif **$21,411,223.94**

Réserve **$13,316,383.71**

Sur ce montant, une somme de **$11,041642.11** représente la réserve légale et autres passifs, et **$2,274,741.60** une réserve spéciale, spontanément mise à part par la Compagnie comme mesure de sécurité additionnelle.

Protection Supplémentaire pour les Assurés **$8,094,840.23**

Ce montant représente l'excédent de l'actif sur la réserve et tous autres passifs et se compose d'un capital de **$3,000,000.00** et d'un excédent de **$5,094,840.23.**

The Travelers Fire Insurance Company

(Septième Rapport Annuel)

Actif **$14,949,240.56**

Réserve **$10,774,800.87**

Sur ce montant, une somme de **$9,809,805.19** représente la réserve légale et autres passifs, et **$965,995.68** une réserve spéciale, spontanément mise à part par la Compagnie comme mesure de sécurité additionnelle.

LE RELEVEMENT DU MARCHE DE NEW-YORK SEMBLE UN ECHEC COMPLET; PERTES DE 2 A 5 POINTS NOMBREUSES

MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70, rue St-Pierre.

Le 14 avril Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	8	8	7¾	7¾
Abitibi priv	32	32	31½	31½
Asbestos C. priv	1½	1½	1½	1½
Atlantic Sugar	28½	28½	27	27
Bathurst Power 'A'	4¼	4¼	4¼	4¼
Bell Tel.	147	147¼	146½	146½
Brazilian Trac.	22	22⅛	21⅞	21⅞
B. C. Power 'A'	40	40⅝	40	40
Can'a Cement	16¾	16⅞	16½	16½
Do priv	96	96	96	96
Can. North Power	17	17	17	17
C. Steams'p priv	20	20	20	20
D. Power and P.	1	1	1	1
Can. Car	15¾	15¾	15¼	15½
Do priv	23¼	23¼	23¼	23¼
C. I. Alcohol	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Can. Pacific	39¼	39¼	38½	38½
Cockshutt Plow	8¾	8¾	8½	8½
Cons. Smelting	151	152½	151	152
Dom. Bridge	44	45	43	43
D. Steel Coal 'B'	5½	5½	5½	5½
Dryden Paper	4½	4½	4½	4½
G. Steel W.	5¼	5¼	5¼	5¼
Gypsum	9¾	9¾	9¾	9¾
Hamilton Bridge	15½	15½	15	15
Howard Smith	4	4	4	4⅛
Intern Nickel	18	18⅛	17½	17⅝
Int. Power priv	67½	67½	67½	67½
Lindsay	15	15	15	15
McColl-Front.	16½	16½	16½	16½
Montreal Power	63¼	63¼	62½	62½
Montreal Tel.	51⅛	51⅛	51	51
Montreal Tram.	175	175	175	175
Nat. Breweries	33½	34	33¼	33¼
Nat. Steel Car	33	33	33	33
Power Corp.	59	59	59	59
Price Bros	37	37	37	37
Quebec Power	43	43⅛	43	43⅛
Shawinigan	53¼	53¾	52½	52½
Sherwin-Wms	26	26	26	26
So. Can. Power	30	30	30	30
Steel of Can'a	38¼	38¼	38¼	38¼
Do priv	34	34	34	34
Winnipeg Elec	20	20½	20	20
Do priv	75	75	75	75
BANQUES :				
Commerce	227	227	226	226
Royale	285	285	285	285

RAPPORT DU TRESOR

Washington, D.C., 14 (P.A.)— Le rapport du Trésor américain pour la journée du 11 avril se lit comme suit: recettes $3,564,122.69; déboursés $22,757,543.63; balance $425,-194,587.46.

Les recettes des douanes pour le mois d'avril à venir jusqu'à la fermeture des affaires le 11 ont été de $12,802,165.81.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
JEAN M. CLEMENT
Merceries, 183 rue St-Jean, Québec.
Cédant Autorisé

Avis est par le présent donné que **Mercredi le 15 avril 1931, à 11 heures de l'avant-midi,** sera vendu par encan public aux bureaux de R.-Ernest Lefaivre, 147 côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

Item A—Fonds de commerce général de mercerie pour hommes $5,348.57

Item B—Ameublement pour être vendu en détail, (suivant liste) 1,669.85

L'item A sera offert en vente à dans la plastre et au plus haut enchérisseur, et l'item B sera vendu en détail et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire du fonds de commerce et de l'ameublement peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux de R. Ernest Lefaivre, ou de McConnell & Coutlee, à Montréal.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 2 avril 1931.

McCONNELL & COUTLEE, Syndics

Bureaux :
McConnell & Coutlée,
751, Victoria Square, MONTREAL
R. Ernest Lefaivre,
147 côte de la Montagne, QUEBEC.
ENCANTEUR: Joseph Giroux
4-8-11-14

VENTE A L'ENCAN

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
JOHN STAMOS "New Headquarters Cafe", 86 rue St-Pierre, Québec.

Avis est par le présent donné que **mardi le 21 avril 1931** à 1 h. 30 p.m. sera vendu par encan public, en détail, sur les lieux 86 rue St-Pierre, Québec, l'actif, en cette affaire, consistant en: Tables, chaises, comptoir lunch et bancs; vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, miroirs, machine à écrire, deux caisses enregistreuses "National", glacières, réchaud à vapeur, poêles, prélarts et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

La vente se fera en détail sur les lieux.

Le tout sera visible lundi le 20 avril 1931 et le matin de la vente, ou avant en s'adressant aux soussignés.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés.

Conditions de paiement: argent comptant.

LEGENDRE & JOBIN,
Syndics

Bureaux: 80 rue St-Pierre.
En face de la Banque Can. Nationale
Québec, ce 10 avril 1931. 11-14-16-18-20

VENTE A L'ENCAN
D'UNE SUCCESSION
A NOS SALLES
No 1 Boulevard Desfossés
Mercredi le 15 avril 1931 à 1.30 p. m.

Nous avons instructions de vendre à l'enchère sans réserve, tout le contenu de cette succession comprenant 1 magnifique set de chesterfield, set à déjeuner, 6 morceaux, cabinet de cuisine, table et 4 chaises émaillées blanc, chaise Morris, fauteuils, chaises berçantes, poêle cuisinière avec réservoir, presque neuf, lit de cuivre, sommier, matelas, piano, gramophone, lit de boudoir en chêne doré avec divanette, set de chambre, électroliers, cadres, miroirs, coutelleries, argenteries, verreries et une quantité d'articles de fantaisie et ustensils de cuisine aussi buffet, sideboard, etc., etc.

Les Enchères MARCEAU

O. MARCEAU
ENCANTEUR

Ré: LA CORPORATION D'AQUEDUC DE HUBERDEAU En défaut

AVIS

Aux détenteurs d'obligations

Une assemblée générale des détenteurs d'obligations sera tenue en l'édifice de la Chambre de Commerce, 39, rue St-Paul, Québec, le 29 avril 1931, à 10 heures a.m., (heure avancée), pour examiner la situation et adopter toutes mesures jugées nécessaires ou utiles. Ladite assemblée pourra être ajournée à telle autre date qu'il sera jugé opportun.

Peuvent assister à l'assemblée:

(a) Les personnes inscrites dans le régistre tenu à cet effet comme propriétaire d'obligations immatriculées, sur production de leurs titres;

(b) Les propriétaires d'une obligation au porteur, sur exhibition de leur titre;

(c) Les personnes exhibant le certificat d'une banque à l'effet qu'elles sont propriétaires d'une obligation au porteur, que la banque est dépositaire de ses obligations et qu'elle les gardera ainsi en dépôt aussi longtemps que le certificat ne lui aura pas été remis. Ce certificat indiquera, sous peine d'être ignoré et rejeté, le numéro et la dénomination des obligations qui en feront l'objet;

(d) L'écrit par lequel une personne se substitue un mandataire pour la représenter à l'assemblée des obligataires, doit sous peine d'être ignoré et rejeté, indiquer le numéro d'ordre et la dénomination des obligations détenues par cette personne et être déposé entre les mains du Fiduciaire quarante-huit heures avant l'assemblée.

Pour toutes informations, s'adresser à

LEON COTE, C. A.,
Fiduciaire pour les porteurs d'obligations,
105, Côte de la Montagne, Québec

Québec, ce 2 avril 1931
Du bureau de: MORIN, BARRY,
COTE & MARCEAU.
9-11-14-18avr.

DANS L'ENSEMBLE LES PERTES SONT PLUS NOMBREUSES

Montréal, 14. (P. C.) — Fermeture. — Les prix étaient généralement plus bas qu'hier lorsque la séance d'aujourd'hui s'est terminé à la Bourse de Montréal.

Atlantic Sugar était 1 3-4 plus bas à 2 et arrivait en tête par l'importance de son recul.

Brazilian Traction avait 1-8 de gain à 21 7-8. Nickel se trouvait avoir cédé 5-8 de point à 17 3-8.

Canada Cement, Montreal Power, National Breweries, Shawinigan et Steel of Canada se trouvaient avoir perdu de 1-4 à 1-2 point chacun.

CURB DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 3 HEURES

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Beaugarnois Power : 130 à 8; 30 à 8.

B. A. Oil : 10 à 11 3-4; 250 à 11 1-2; 25 à 11 3-4.

Can. Dredge & Dock: 25 à 33.

Dist. Seagram : 25 à 11 1-2.

Sominion Eng. : 10 à 30.

Hiram Walker : 40 à 7 1-4.

Home Oil : 420 à .90.

Imperial Oil : 20 à 15 1-4; 165 à 15; 10 à 15 1-8; 25 à 15.

Imperial Tobacco : 15 à 10; 50 à 10 1-4.

Int. Utilities "A" : 25 à 44.

Mines :

Abana : 800 à .16.

Noranda : 375 à 26; 25 à 25 3-4; 20 à 25 1-2; 5 à 25 3-4; 5 à 25 1-2; 425 à 25.

Siscoe : 4000 à .53; 2000 à .53 1-2; 2000 à .54; 1200 à .54.

Privilégiés :

Power Corporation : 22 à 100.

Hors liste :

Canadian Celanese : 25 à 70 1-2; 5 à 70.

A WINNIPEG, LE BLE A BAISSE DE 1-2 A 3-4c

Winnipeg, 14—(P. C.)—Fermeture.—Après avoir fluctué étroitement et sans but apparent, le marché du blé la séance d'aujourd'hui avec des pertes de 1-2 à 3-4c comparativement à hier.

Le blé sur main a clôturé à 60 1-8c avec 1-2 de perte :celui de juillet à 61 5-8c avec 5-8c de recul et celui d'octobre à 63 3-8c avec 3-4c de baisse.

Pour la plupart, les offres ont été légères. Elles venaient surtout des prises de profit. Certaines ventes de blé pour livraison sur mai effectuée contre des achats sur juillet ont été constatées, mais les opérations d'arbitrage entre marchés différents n'ont pas été nombreuses. On estime que les transactions faites pour l'exportation depuis hier soir ont été de 400,000 à 500,000 boisseaux.

Le blé au comptant a joui d'une bonne demande et les offres de ce blé ont été peu abondantes. Les grains d'engrais ont peu fluctué.

R. WHITNEY EST CHOISI

New-York, 14. —(P.C.) — Richard Whitney, président de la Bourse de New-York, a été proposé pour un deuxième terme à la présidence de cette importante institution sur la recommandation du comité des nominations. Warren Nash a été choisi comme trésorier pour le douzième terme. L'élection aura lieu le onze mai prochain.

Vente par le Shérif de Québec

No 14372
MATTE vs FISET & al.

La subdivision No 293, du lot No 78, du cadastre officiel pour Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils, comté de Portneuf, emplacement maintenant situé en la ville de Donnacona, mesurant 50 pieds de largeur par 76 pieds de profondeur—avec les bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Donnacona, le 1er mai prochain à 10 heures du matin (heure solaire).

Bureau su shérif
Québec, le 14 avril 1931.
CLEOPHAS BLOUIN, shérif

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE STE-FOY

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions pour la construction d'un aqueduc sur le Chemin Ste-Foy seront reçues par le soussigné, jusqu'à huit heures du soir, mercredi le 21 avril 1931. Tous renseignement et information seront donnés par MM. Ricard & Royer, Ingénieurs, 190 St-Paul, Québec.

J. MORIN, Sec.-trés.

AVIS

RE: Succession de feu FELIX MAROIS

Toutes les personnes créancières ou débitrices envers la succession de feu Félix Marois, en son vivant du bureau des Statistiques de la Province, sont priées de produire leurs réclamations ou effectuer leurs paiements d'ici au 20 avril 1931, à Monseigneur Z.-H. Marois, P. A., curé de Ste-Foy ou au notaire soussigné.

VICTOR MATHIEU, N. P.,
93, St-Joseph, Québec

14-16-17avr.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
LE CLUB UNION DU CANADA INC
472 rue St-Vallier, Québec, Failli

Avis est par le présent donné que **Mercredi le 15 avril 1931 à 10 heures a.m.** sera vendu par encan public au No 472 rue St-Vallier, Québec, l'actif en cette affaire comme suit :

A—Fonds de Commerce de Restaurant et épiceries	$43.59
B—Un lot de bois B. C. Fit et Poêle	60.30
C—Tout l'ameublement du Club, comprenant, jeu de golfe miniature et accessoires, articles de sport et de gymnase, Piano, Tables, chaises, poêle à gaz, ustensiles de cuisine, réchaud à gaz, valseille, deux vitrines de 6 pieds, une tente, l'installation électrique de toute la bâtisse, rideaux et portières, aussi l'ameublement du bureau.	

Les items A et B seront vendus en bloc au plus haut et dernier enchérisseur et l'Item C sera vendu en détail.

L'inventaire est visible à nos bureaux.

Le tout sera visible sur les lieux au No 472 rue St-Valier, Québec, la veille de la vente.

Conditions de paiement: Argent comptant.

BEDARD & BELANGER,
Syndics

Bureaux, 97 rue St-Pierre,
Québec le 2 avril 1931. 4-8-11-14av

NEW-YORK

GREENSHIELDS & CO
126, rue St-Pierre

Le 14 avril	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Aoitibi	7⅞	8	7⅞	8
Adams Express	20	20⅛	19¼	19⅞
Alleghany Corp.	8¼	8¾	8¼	8¾
Allied Chemical	138	138	133¾	133¾
Allis Chalmers	33			33
Amerada	18½			18½
A. M. Byers	52	52¾	50½	50¼
Am. Can	124¼	124¾	123	123
Am. Car & F.	30			30
Am. & For. P.	42	42⅝	40½	40⅝
Am. Mach & F.	38½	38⅞	37	37
Am. Radiator	17¼	17⅜	17¼	17⅜
Am. Smelting	48⅛	48⅝	47¾	47⅞
Am. Tel & Tel.	193	193	189¾	189½
Am. Tob "B"	129¾	132	129	129
Am. Waterworks	65½	66	64¾	64¾
Anaconda Cop	34⅜	35	34¼	34½
Atchison K's	175½	175½	174¼	174½
Atl. Refining	19	19¾	18¾	18¾
Auburn Auto	294¾	296	284½	284½
Baldwin Loco	21½	21¾	19¾	20
Batl & Ohio	70½	70¾	70	70
Barndsall Corp.	11	11	10¾	10¾
Bethlehem Steel	53¼	53⅝	52	52
Borg Warner	26	26½	25½	25⅝
Briggs Mfg.	20¼	20¼	19½	19½
Brooklyn M. Tr	66¾			66¾
Calif Packing	36			36
Canada Dry	37			37
Can Pacific	38¼	39⅛	38¼	38⅝
Case Threshing	102½	103¾	98⅝	99
Cerro de Pasco	22¾	23⅛	22⅜	22⅝
Chesap & Ohio	40¾	40¾	40½	40½
C M. & St. P.	6			6
Chic & N. Ry.	35¼	35¼	34⅞	34⅞
Chrysler	23¾	23⅞	22¾	22¾
Colorado F & I.	22⅜			22¼
Columb. Carb.	83¾	84⅝	82¼	82½
Columbia Gas	40	40	39⅝	39⅝
Col. Graph.	12¾	12¾	11⅝	11⅝
Com. Solvents	17	17⅛	16½	16½
Comm. Power	9¾	9¾	9¼	9¼
Congoleum	11¾	11⅞	11¼	11⅜
Cons. Gas	102½	102⅞	101¼	101⅝
Cont. Can	60¾	60¾	59¾	59¾
Cont. Oil of D.	9¼			9¼
Corn Prod.	78¾	78¾	78	78
Curtiss Wright	4¾	4¾	4½	4½
Davison Chem.	17	17¼	16½	16½
Dupont de Nem	95¼	95⅞	93	93
Eastman Kodak	163¾	164¼	161¼	162
Elec. Auto-Lite	65½	66	62¾	63
Elec. P. & Light	53¾	53¾	52	52
Eng. Pub. Serv.	44¼			44¼
Erie Railroad	27¾			27¾
Erie Priv.	35½			35½
Fox Film	26¾	26¾	23¾	23¾
Freeport Texas	35½			35½
Gen. Electric	47¾	47¾	44½	44½
Gen. G. & El. A	6¾	6⅞	6¾	6¾
Gen. Motors	44¼	45¾	44¾	44¾
Gillette Safety	33¾	33¾	32¾	32¾
Goodyear	45	45¾	43½	43½
Grizsby Grunow	5	5	4¾	4¾
Houston Oil	57¼	56¾	53¾	53¾
Hudson Motors	21	21	20½	20½
Hupp Motors	10	10¼	10	10
Int. Combustion	2¼			2⅛
Int. Harvester	52	52¾	51	51
Int. Hydro.	27	29	27	28⅝
Int. Nickel	18¼	18⅜	17½	17⅝
Int. Tel. & Tel.	35⅞	36	34	34
Johns-Manville	62	62	57	57¾
Kennecott Cop.	25½	25⅝	25	25
Kolster Radio	3	3	3	3
Krouger & Toll	26	26¼	26	26¼
Loew's Theatre	54⅞	54⅞	51	51¼
Loose Wiles	53⅜	53⅜	53	53
Lorillard	19½	19½	18½	18½
Mack Trucks	36¾	36⅞	36¾	36½
Miami Copper	8¾	8⅝	8½	8½
Miss. K. & T.	18¾			18
Missouri Pacific	8¾	8⅝	8½	8½
Montg Ward	23¾	23⅞	22¾	22¾
Nash Motors	37⅜	38	37½	37½
Nat. Bellas H.	13			7
Nat. Biscuit	79⅝	80	79¼	79½
Nat. Cash Reg.	30⅝	31¼	30½	30⅝
N. Dairy Prod.	48⅛	48½	47¾	47⅞
Nat. Tea & L.	38⅝	38¾	38	38
Nevada	11⅜	11¾	11¼	11⅝
New-Haven	77	78¼	76¾	77⅝
N.-Y. Central	107⅝	108	106½	106½
North Am. Co.	79⅝	79⅝	77⅝	51
P. G. & Gas	51			51
Packard Motor	9	9¼	9	9
Paramount	43¾	43¾	40¾	41⅜
Penick & Ford	39¼	39¾	39	39½
Pennsylvania R.	55⅝	55½	55⅜	55½
Pressed Steel	43⅝			43⅝
Pub. Srv. of N. J.	87½	87¾	86	86
Pullman	45	45½	45	45⅛
Pure Oil	8¾	8¾	8⅛	8⅛
Radio Corp'n	23⅛	23⅜	22	22⅛
Radio-Keith	23⅛	23¼	22⅛	22⅛
Rem-Rand	12⅛	12⅜	12⅛	12⅛
Reo Motor	3	3⅛	3	3⅛
Rep. I. & Steel	17¾	18	17	17
Royal Dutch	35⅜	35¾	35⅜	35⅜
St. Jos. Lead	20			20
St L. & S. F.	30	30	29¾	29¾
Sears Roebuck	54	55⅜	54	54⅛
Shell Union	7⅛			7⅛
S mmons Bed	16¾	17	16¾	16⅞
Sinclair Oil	12⅛	12⅝	12	12
South Pacific	93	93	92¾	93
South P Rico	14⅛	14¼	14	14
Stand Brands	18⅜	18⅝	18½	18½
Stan Gas & E.	79	79	77	77
Stand Oil N. J.	43⅜	43⅝	42½	42½
Stand Oil N. Y.	21⅞	21⅞	21¾	21¾
Stewart Winner	17			17
Studebaker	25¼	24⅝	24¼	24¼
Stones-Webster	48⅝	48	46¾	46⅞
Tex Gulf Sulphur	46¼	46⅞	45⅝	45⅝
Timken Rol. B.	50½	51	50½	50½
Tobacco Prod.	3¾	3¾	3½	3½
Underwood Ell.	60	60	58	58
Union Carbide	64	64½	63	63
Union Pacific	173½	174	172½	173
United Aircraft	34¾	34½	33¾	34½
United Cigar	7	7	6¾	6¾
United Corp.	25⅞	25⅞	25½	25⅝
U. S. C. I. Pipe	32	32¾	31½	31½
U. S. Ind. Alco.	40¾	41	40¾	40⅝
U. S. Realty	25⅞	25⅞	25½	25¼
U. S. Rubber	17¼	17½	16¾	16¾
U. S. Steel	138⅝	138⅝	137	137
Vanadium	50¾	51⅜	50¾	50¾
Warner Bros.	12¾	12¾	11⅞	11⅞
Western Union	130½	130½	129½	130
Westing. Elec.	81	81¾	78½	78½
Willys Overland	6¾	6¾	6¾	6¼
Woolworth	62⅝	62⅝	62½	62½
Yellow Truck	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜

Diversified Trustee Shares C-6¾

PROVISIONS A CHICAGO

Chicago, 14. — (P. C.) — Le marché du beurre est instable. Arrivages 14,035 boites. Prix : extra de crémerie .24½ ; standard .24¾ ; premier extra .24 à .24¼ ; premier .23½ à .23¾ ; second .23.

Les œufs sont à la baisse. Arrivages 29,065 caisses. Prix : premiers extras .19½ ; premiers classés frais .18 ; arrivages courants .17½ ; premiers d'entrepôts emballés .20¼ ; extras d'entrepôts emballés .20¾.

L'OR EN BARRE

Londres, 14. — (P. A.) — L'or en barre est à 84s 10 1-8d.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **LA CIE P.-P. GIGUERE, Limitée,** plombiers et électriciens, 56, rue des Fossés, Québec,
cédante autorisée

Avis est par le présent donné que
LUNDI, LE 20 AVRIL 1931
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, (édifice Langlois & Paradis), l'actif en cette cause comme suit :

A. Fonds de commerce	$7,404.83	
Ameublement de bureau	435.90	
		7,840.73
B. Outillages		2,517.84
C. Créances aux livre		6,927.15
D. Deux (2) parts de Marier & Tremblay Limitée		200.00
E. Une machine à écrire Remington		50.00
F. Une caisse enregistreuse Nationale		125.00
G. Une machine à additionner "Burroughs"		165.00
H. Une machine à additionner "Victor"		75.00
I. Un coffre-fort (Safe)		75.00
J. Un automobile "Essex" 1926		150.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc", à tant dans la plastre pour les item A, B, et C, et au plus haut enchérisseur pour les item D, E, F, G, H, I et J.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux, No 17, rue St-Jacques, Québec.

Le stock et l'ameublement seront visibles le 16 et 17 avril 1931 ou en aucun temps en s'adressant aux soussignés.

L'automobile pourra être examiné en s'adressant aux soussignés.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 10 avril 1931.

BINET & RACINE
syndics autorisés

Bureaux: 17, rue St-Jacques
Edifice Langlois & Paradis, Québec, Qué
11-13-14-15-16-17-18a vr

LA REPRISE DONT N.-Y. A BENEFICIE CE MATIN FAILLIT

New-York, 14.—(Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée.)—Fermeture.— La reprise des valeurs, enregistrée sur le marché mobilier au cours de la matinée s'est convertie en un véritable fiasco aujourd'hui. Les gains enregistrés hier ont été plus qu'anéantis lorsque les titres de compagnies s'occupant d'accessoires électriques, de vues animées et de produits chimiques ont été liquidées pendant la séance.

Le ton de la fermeture a été faible. On évalue le total des virements à environ 2,000,000 d'actions.

Parmi les stocks qui ont décliné de 3 à 5 points, il y avait Allied Chemical, Air Reduction, Fox et Paramount. U. S. Steel, General Electric, Westinghouse, American Telephone, Consolidated Gas et North American ont subi des pertes de 2 points ou davantage.

La vulnérabilité de la liste, après qu'elle eut exécuté sa meilleure reprise dans presque un mois, a découragé les spéculateurs qui avaient tendance à prendre position du côté de la hausse. Vu que la reprise d'hier n'a pu secontinuer au-delà du début de la séance d'aujourd'hui, on a interprété ceci, dans les milieux de courtiers, comme indiquant qu'aucun chargementfordamental ne s'était produit dans l'état chancelant du marché.

Le rapport trimestriel d'American Telephone contribue à faire avancer les prix au commencement de la séance et cette valeur monta temporairement d'au moins 2 points, mais la teneur générale des nouvelles se rapportant aux recettes corporatives demeura peu encourageante. Les pertes nettes d'un point ou deux étaient nombreuses au commencement de l'après midi et elles embrassaient des valeurs comme General Electric, Westinghouse Electric, Paramount, Fox Film, Warner Brother, North American, Radio, U.S. Steel, Behtlehem, Consolidated Gas et Standard Gas. Air Reduction croula 4 points plus bas.

Les marchés monétaires sont restés stationnaires. Le rapport hebdomadaire des banques les plus importantes affiliées à la Federal Reserve a été favorable On y a constaté une baisse de $110,000,000 dans les prêts sur valeurs. Aucun changement n'a été enregistré dans le taux des prêts à vue, qui est demeuré à 1½%.

Changes Etrangers

New-York, 14 (P.C.)—Midi
Les chances étrangers sont irrégulières. Taux à demande: Angleterre, $4.85 11.16; France 3.91 1-8 cts.; Allemagne 23.79 1-2 cts; Italie 5.23 1-8 cts.

Dollar canadien: 1-32 de 1% d'escompte.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **C.-ISIDORE COTE,** épicier, 198, rue St-Sauveur, Québec
cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 17 AVRIL 1931
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public à nos bureaux 97, rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit :

A. Fonds de commerce	$ 315.50	
Ameublement de magasin	35.00	
	$ 350.50	
B. Une balance "Dayton"	150.00	
C. Une balance "Dayton"	150.00	
D. Un couteau à jambon "Dayton"	150.00	
E. Un cash "McCaskey"	150.00	
F. Un moulin à hacher la viande "Dayton"	150.00	
G. Un moulin à café "Cole"	75.00	
H. Une machine à papier Collant	20.00	
i. Un secrétaire Roll Top chêne	90.00	
J. Crédits suivant liste	4,737.83	

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux.

Le magasin sera ouvert pour inspection du fonds de commerce, etc., jeudi, le 16 courant.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER, syndics

Bureaux: 97, rue St-Pierre
Québec, le 2 avril 1931. 8-11-14-16avril

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Mercredi, le 15 avril, à 3 heures p.m.
Aux bureaux de Paquet & Gauvin
132, rue St-Pierre, Québec

"BATEAU"
"ROSE ALBA"

Enregistré en 1924, tonnage, 75 tonnes ou 90 cordes de bois; longueur, 75 pieds; largeur, 25 pieds; hauteur du pont, 7.5 pieds; 1 chaloupe à rames, 15 pieds.

Conditions de vente: **argent comptant.**

Pour toutes informations s'adresser à
PAQUET & GAUVIN, syndics
Edifice Sun-Trust, 132, St-Pierre, Québec
Tél.: 2-5486 4-11-14av.

Re: CORPORATION D'AQUEDUC DE LUCEVILLE En défaut

AVIS

Aux détenteurs d'obligations

Une assemblée générale des détenteurs d'obligations sera tenue en l'édifice de la Chambre de Commerce, 39, rue St-Paul, Québec, le 29 avril 1931, à 2 h. 30 p. m. (heure avancée) pour examiner la situation et adopter toutes mesures jugées nécessaires ou utiles, et tout spécialement pour considérer et accepter, s'il y a lieu, une offre d'achat de tout l'actif dans cette affaire. Ladite assemblée pourra être ajournée à telle autre date qu'il sera jugé opportun.

Peuvent assister à l'assemblée:

(a) Les personnes inscrites dans le régistre tenu à cet effet comme propriétaire d'obligations immatriculées, sur production de leurs titres;

(b) Les propriétaires d'une obligation au porteur, sur exhibition de leur titre;

(c) Les personnes exhibant le certificat d'une banque à l'effet qu'elles sont propriétaires d'une obligation au porteur, que la banque est dépositaire de ses obligations et qu'elle les gardera ainsi en dépôt aussi longtemps que le certificat ne lui aura pas été remis. Ce certificat indiquera, sous peine d'être ignoré et rejeté, le numéro et la dénomination des obligations qui en feront l'objet;

(d) L'écrit par lequel une personne se substitue un mandataire pour la représenter à l'assemblée des obligataires, doit sous peine d'être ignoré et rejeté, indiquer le numéro d'ordre et la dénomination des obligations détenues par cette personne, et être déposé entre les mains du Fiduciaire quarante huit heures avant l'assemblée.

Pour toutes informations, s'arsser à
LEON COTE, C. A.
Fidiciaire pour les porteurs d'obligations
105, côte de la Montagne
Québec

Québec, 29 mars 1931
du bureau de:
MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU
7-11-14-18avr.

BOURSE DES MINES

BARRY & McMANAMY
72, rue St-Pierre

Le 14 avril	Ouv.	2.45 p.m.
Abana	16	16
Acme Oil	.24	.23
Aconda	.02½	.02½
Ajax Oil	1.42	1.42
Alberta Pacific	.30	.30
Amity	.02	.02
Amulet	.30b	.32
Arva	.03½	.03½
Arno	.07½	.07½
Baltac	.05	.05
B. A. Oil	11.75	11.50
Barry Holl	.15	.15
Base Metals	1.15	1.15
Bidgood	.06¾	.06½
Big Missouri	.46	.46½
Calmont Oil	13½	13½
Can. Manitoba	13	13
Chemical Research	3.50	3.50
Chibougamau	.52	.53
Commonw. Pete	.14	.14
Cons. Smelters	151.00	152.00
Dome Mines	11.00	11.25
Falconbridge	1.45	1.50
Graham Bousquet	.01½	.01½
Hollinger	8.30	8.30
Home Oil	.93	.90
Hudson Bay	5.65	5.65
Imperial Oil	15¾	15¾
Int. Nickel	18.00	17.50
Kirkland Lake	.86	.86
Kirkland Prem	.06¼	.06
Lake Shore	27.25	27.50
Macassa	.52	.54
Malartic	.8¾	.7½
McIntyre	24.00	24.50
Morland Oil	18½	17.50
Mining Corp.	2.19	2.19
Moss	.50	.51
Newbec	.05	.05½
Nipissing	1.50	1.50
Noranda	25.75	25.00
Norgold	.42	.42
Pend Oreille	1.36	1.38
Pioneer	.08	.08
Premier	.95	.95
Sherritt Gordon	1.00	1.01

ETAT DE LA "TRAVELERS"

Offrant des chiffres qui représentent des centaines de millions, l'état financier complet, pour l'année dernière, de la triple compagnie d'assurance "Travelers", de Hartford, Connecticut, E.-U. d'A., vient d'être communiqué au public. Le plus élevé de tous les chiffres figurant dans l'état conjoint des trois compagnies est de $4,889,122,692, montant des assurances-vie en vigueur à la fin de 1930. La "Travelers Insurance Company" se classe, conséquemment, parmi les plus import

LE MONDE DU SPORT

LA LIGUE DE BALLE MOLLE

Sept clubs étaient représentés hier soir à l'assemblée de la ligue de "softball" de la Cité. Ce sont le C.N.R., le Royal Rifles, le 57th Battery, le Maple Leaf, le C.A.V.C., le Chronicle-Telegraph et le Voltigeur. On a annoncé que le Bell Telephone ne fera pas partie du circuit cette année. Le plus bel enthousiasme paraît régner dans la ligue de Kirkwood. Il est fortement question de jouer des parties-doubles le dimanche. La saison commencerait le 10 mai. Une autre assemblée sera tenue le 27 avril.

GAR WOOD ATTEND ENCORE

Miami Beach, Floride, 14 (P.C.) A cause d'une température défavorable on ne sait pas si Gar Wood va essayer aujourd'hui de battre le record de la vitesse pour les bateaux à gazoline. Wood tentera de dépasser les 103.49 milles à l'heure de Kaye Don, qui courut à Buenos Ayres, il y a trois semaines.

7e VITOIRE CONSECUTIVE

Johnny Harko a gagné se septième victoire consécutive dans sa campagne pour revenir dans l'arène, lorsqu'on lui a donné les honneurs lundi soir dans son combat avec Pete Herman, de Boston. Herman a été forcé d'abandonner après la troisième ronde sous les ordres du médecin de la commission, lorsqu'on constata qu'il avait une profonde entaille à l'intérieur de la bouche qui nécessitait des points de suture. Jusqu'à ce moment Herman avait eu le meilleur de la mêlée et aurait certainement remporté la victoire si ce n'eut été de cet accident.

IL SE FERA LUTTEUR

Boston, 14. — Leonard Macaluso, du Golgate, un fullback de l'All-America et le plus haut scoreur de la saison dernière, commencera prochainement à s'entrainer pour devenir un lutteur professionnel la semaine prochaine d'après ce qu'a annoncé le promoteur Paul Bowser.

ECHEC POUR J. LEROUX

Berlin, 14. — Darcy White, boxeur noir de New-Bedford, Mass., a gagné la victoire sur Johnny Leroux, de Berlin, dans un combat de dix assauts. Leroux a été plus agressif mais le noir a montré plus d'habilité et fit compter plus de points.

LE BANQUET DU CANADIEN

Montréal, 14. — Le banquet du Canadien demain soir, au Windsor, sera présidé par l'honorable juge Jos. Archambault, un enthousiaste du hockey. On compte sur une assistance de 500 convives à peu près.

L'ASSOCIATION NAUTIQUE

Il y aura une assemblée générale de cette association vendredi le 17 courant à 8 h. 15 p.m. salle du Comité des Finances, hôtel-de-ville.

UN AMI DU NUUMERO 13

Philadelphie, 14. — Le gérant Connie Mack a annoncé hier que ses champions Athlétics porteraient de grands numéros dans le dos, cette année, pour les parties qui auront lieu en dehors de Philadelphie. — Quand ils seront sur leur terrain, les Athletics n'auront aucun numéro. La ligue a récemment décidé de forcer les clubs à porter des numéros en voyage. Le lanceur Bill Shores a demandé à avoir le numéro 13 et personne ne s'y est opposé. Il occupe le lit No 13 sur un train chaque fois que l'occasion se présente.

UN DIX MILLES A PIED

Montréal, 14. — Le coureur Finlandais amateur, Gabriel Ruisolainen, est arrivé premier de la course à pied de 10 milles, organisée par M. P.-E. Poirier, dimanche. Il parcourut cette distance en 57 minutes, soit une minute et demie en avant du second, le jeune Tessier, 17 ans.

SUR LES LINKS

Le club de golf Whitlock a fait l'ouverture de sa saison, samedi, et une vingtaine de joueurs ont pu se livrer à un premier exercice salutaire.

DEUX JOUEURS ECHANGES

Nashville, Tenn., 14. — Jim Poole, premier but du Nashville et le roi des frappeurs de la Ligue du Sud, a été échangé au Reading de la Ligue Internationale pour Wilbur Davis, qui joue aussi premier but.

FERMETURE A BOWIE

Baltimore, 14. — La piste de Bowie a clos ses portes samedi après une réunion de printemps qui a été couronnée de succès et le théâtre des courses s'est transporté à Havre-de-Grâce où les propriétaires resteront jusqu'au 25 avril, pour un meeting de douze jours.

BRILLANT DEBUTANT AU GOLF

Herbert Jolly, un nouveau venu dans le domaine du golf, a remporté le titre de golf du tournoi de Roehampton, Londres, Ang., en battant Charles-A. Whitcombe, capitaine de l'équipe anglaise de la coupe Ryder, un en avant

DERNIERE JOUTE CHICAGO-CANADIEN --- LA SAISON DU BASEBALL S'OUVRE --- LA LUTTE

LE "SOLEIL" A REMPORTE LA VICTOIRE

L'équipe de petites quilles "Le Soleil" a gagné la série de dix parties, entreprises par elle et la fameuse équipe de la Brasserie Boswell.

Le club de la Brasserie Boswell a gagné il y a 15 jours, par 3 à 2, et samedi soir passé "Le Soleil" remporta la palme par 4 à 1, gagnant ainsi la série par 6 parties contre 4 pour ses adversaires.

La lutte fut corsée et la gaieté régna durant tout le match. La guigne s'acharna à quelques joueurs de la Brasserie Boswell mais ils surent quand même enregistrer de beaux scores. L'on peut dire en toute justice que MM. Lapierre et Corswell du Boswell n'étaient pas chanceux ce soir-là.

Durant le match l'on put admirer la magnifique coupe présentée par la Brasserie Boswell qui fut exposée à la salle Frontenac.

Ce morceau d'une belle valeur sera très envié par les concurrents du prochain tournoi de petites quilles à la salle Frontenac; nombreux seront les concurrents. L'on aura d'ailleurs l'occasion d'admirer la photographie de cette coupe dans nos pages sportives.

Après le match M. F. Demers, gérant de publicité de la Brasserie Boswell lança un défi au club "Le Soleil" pour jouer cette fois-ci 3 parties. Ce défi fut accepté et le match aura lieu jeudi le 16 avril à 8 hrs p.m. sur les allées 1 et 2 à la salle Frontenac.

Le gagnant du $2.50 en or est M. Siméon Chamberland 2431½ rue Richelieu porteur du numéro 95, vendu par M. Richard Petitclerc.

Voici les scores détaillés :

La Brasserie Boswell:						
Carswell	80	96	97	91	99	— 463
Copeman	104	108	164	97	121	— 594
Lapierre	102	103	88	93	101	— 487
McCord	152	86	142	134	103	— 617
Demers	131	97	135	130	128	— 621
Totaux	569	490	626	545	552	—2782
Le "Soleil":						
Bell	81	142	112	119	83	— 537
Denis				99	158	— 257
Lemieux	112	150	100	112	96	— 570
Petitclerc	163	118	155	139	92	— 667
Genest	128	133	156	158	110	— 685
Pichette	111	161	125			— 397
Totaux	595	704	648	627	539	—3113

Le "Soleil" gagne 4 parties à 1.

GAGNON PREMIER

Toronto, 14. — (P. C.) — Grâce à son lancer d'une rare précision, Johnny Gagnon, l'ailier de droite des Canadiens, est maintenant en tête des compteurs des clubs qui sont encore dans la série Stanley. Les deux points qu'il a comptés contre Gardiner, samedi soir, ainsi que "l'assist" qu'il a fourni à Lépine, lui ont permis de sauter en première place.

Pit Lépine, Gottselig, G. Mantha et Adams sont égaux en deuxième position avec six points à leur actif. Voici le standing des leaders, ainsi que le temps (en minute) qu'ils ont passé au pénitencier :

	P	B	A	Pts	Pun.
Gagnon, Can.	9	5	2	7	10
Lépine, Can.	9	4	2	6	2
Gottselig, Chi	8	3	3	6	6
G. Mantha, Can.	9	5	1	6	8
Adams, Chicago	8	3	3	6	6
Morenz, Can.	9	0	4	4	8
Burke, Can.	9	1	3	4	10
March, Chicago	8	4	0	4	7
T. Cook, Chicago	8	1	3	4	15

ASSEMBLEE AU CLUB DE TENNIS J.-CARTIER

Le bureau de direction du club de tennis Jacques-Cartier s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Emile Moreney.

Dix applications ont été reçues à date depuis l'assemblée générale de vendredi soir.

Des délégués assisteront à la prochaine assemblée de la ligue Boisseau. Le Jacques-Cartier semble disposé à faire partie de cette ligue moyennant certaines conditions.

Les membres qui voudront réserver leurs casiers à bonne heure sont priés de communiquer avec l'assistant-trésorier, M. Wilbrod Falardeau, qui a été choisi par M. Royer comme assistant. On pourra atteindre M. Falardeau au téléphone après 6 h. du soir, à 3-2739.

Ce soir, les membres qui voudront suivre au radio la partie Canadiens-Chicago sont invités à se rendre au chalet.

TOURNOI DE POOL

JOUTES D'HIER SOIR

D. Blais défait P. Vermette par 250 à 177.

E. Verret défait J. Blouin par 250 à 152.

CE SOIR

7 h. 30 — E. Mathieu vs E. Carmichael.

9 h. 15— O. Mathieu vs E. Collette.

ON FERA UNE ENQUETE

Le juge Meredith, de Dublin, a ordonné hier une enquête dans l'affaire des deux italiens qui réclament une partie du billet de Scala sur le Grand National. L'avocat de Scala dit que le contrat montré a été forgé.

DERNIERE RENCONTRE DES CLUBS CANADIEN ET CHICAGO CE SOIR

Montréal, 14. — (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ou les Black Hawks de Chicago seront couronnés ce soir champions du hockey professionnel, et recevront la coupe Stanley des mains du président Calder, car la partie de ce soir, qui sera disputée au Forum, sera la dernière de la série de cinq rencontres entre ces deux clubs, et décidera du sort des concurrents. Les Canadiens et le Chicago ont gagné chacun deux parties.

La partie devra se terminer avec un club vainqueur. Si, à la fin de la troisième période, les deux adversaires ont un égal total de points à leur actif, ils commenceront immédiatement une période supplémentaire "à finir", qui se terminera dès que l'un des clubs aura compté un point.

A la suite de leur sensationnelle victoire, samedi soir, sur le Chicago, les Habitants sont favoris pour gagner la coupe Stanley, coupe qu'ils furent les seuls à gagner deux années de suite. Avant que la N.H.L. soit ce qu'elle est aujourd'hui, les Sénateurs avaient gagné le trophée en 1920 et 1921.

Les Black Hawks n'ont aucun blessé dans leurs rangs et les Canadiens semblent maintenant remis de leurs blessures. L'épaule de Morenz guérit cependant lentement. Il se pourrait que Pit Lépine soit appelé à faire plus de travail que d'habitude à la place de Howie, au centre. Avec les changements rapides des lignes d'attaque, on s'attend à ce que la partie soit disputée à une allure très rapide.

Les mêmes officiels seront en charge de la partie de ce soir, c'est-à-dire Romeril, de Toronto, et Bobby Hewitson, qui fut samedi soir la cible d'un spectateur qui lui lança son "flacon de gin" à la tête. Ce "fan" a été traduit en Cour de police où il a payé une amende de $50 et reçu une verte semonce du recorder.

Il est à peu près certain que Cook, Adams et March seront sur les avants pour le Chicago, au début de la partie, tandis que Morenz, Gagnon et Joliat leur feront face.

UN BANQUET AUX ATHLETES DE McGILL

Montréal, 14 — (P.C.)—Les membres des dix clubs athlétiques de l'Université McGill se sont réunis aux membres des différentes facultés et à un groupe de personnes intéressées pour célébrer leurs activités sportives de l'année. Des membres des organisations de hockey, soccer, rugby anglais, balle-au-panier, nage, polo, tennis, golf, gymnatique et course étaient présents.

La nomination d'un capitaine pour l'équipe de hockey de 1932 a été forcément remise à plus tard étant donné que les directeurs se sont également divisés 5 contre 5 pour Hughie Farquharson et Bert McGillivray.

LA BALLE MOLLE

Une nouvelle ligue de softball est en voie d'organisation à Québec. Des clubs ont déjà fait part de leur intention d'entrer dans le mouvement. Une assemblée générale pour étudier le projet a été convoquée pour demain soir, mercredi, à 8 h., à l'hôtel St-Roch.

MEILLEURS FIGURANTS DU TOURNOI

Le secrétaire Marois du tournoi de championnat des petites quilles, nous communique quelques détails sur quelques équipiers que l'on verra en lice, les 11, 12, 13 et 14 mai.

John-G. Pouliot: joueur excellent et courageux. Classé deuxième en 1930. Joue bien actuellement. Sera une menace pour la première position. A débuté en 1914 avec Senator. Ses clubs: 1920, Frontenac; 1921, Creden; 1922-1923, Frontenac; 1924-1929 St-Vallier. A gagné six championnats. Moyenne de 130.7.

Louis Lévesque: Jeune et habile joueur de la classe "A". Sera un débutant dans le tournoi, mais devrait gagner un prix. A débuté en 1928 avec Red Diamond Taxis B. Il passait à la classe "A" en 1929 avec le Red Diamond, portait les couleurs de Québec Engraving en 1930 et de Boswell en 1931. A gagné un championnat. Moyenne de 127.8.

L. Genest, Jeune joueur, habile et travailleur. Classée 23e en 1930. S'est amélioré depuis. Etait avec Hôtel Eldorado en 1929 et a porté les couleurs de ce club depuis. Moyenne de 129.4.

Jules Paré, un autre jeune joueur d'avenir. S'est classé 35e en 1930. Jouait pour Gale Bros en 1929; Pharmacie Verreault en 1930 et Boswell en 1931. Moyenne de 126.0.

Laval Bernier: Un vétéran. S'est classé 24e en 1930. Devrait faire mieux cette année. A débuté en 1922. Ses principaux clubs: Royal, en 1922; Union Commerciale en 1923; Elks en 1924; Royal en 1925; Radio en 1926 et 1927; Boswell en 1931. Moyenne de 124.0.

LES SEIZE CLUBS DE BASEBALL DES LIGUES MAJEURES EN SCENE

New-York, 14. — (P.A.) — Les clubs des ligues majeures étaient prêts hier soir à entrer en scène aujourd'hui, date de l'ouverture de la saison. On croit que environ 230,000 personnes se déplaceront pour assister aux premières joutes. Le président Hoover et les autres personnages officiels seront de ceux qui entendront le fameux "Play Ball". En 1531, comme en 1930, l'"opening day" donnera lieu à une imposante cérémonie sportive. Les officiers des Yankees prétendent que 50,000 personnes iront à leur stade saluer "Babe" Ruth. Plus de 40,000 "fans", y compris le commissaire Landis, verront Rogers Hornsby et ses Cubs au travail. Les Athletics et les Cardinals sont toujours les favoris. Cependant, les champions de la ligue Nationale commenceront leur série en l'absence du frappeur "Chick" Hafey.

On prédit partout que la température sera belle partout.

L'assistance attendue se chiffre comme suit : ligue Américaine : Washington, 20,000 ; New-York 45,000; St-Louis, 13,000; Cleveland, 22,000; ligue Nationale : Boston, 25,000; Chicago, 40,000; Philadelphie, 18,000; Cincinnati, 30,000.

Il y a des changements aux lanceurs probables mentionnés hier. Ainsi, les matchs suivants seraient à l'affiche : Quinn-Zachary à Boston, Fitzsimmons-Elliott à Philadelphie et Rhem-Benton à Cincinnati.

B. SHOTTAN EST PLUS ENCOURAGE

Par Bert Shotton, à Philadelphie, Ligue Nationale:

"Je n'ai pas l'ambition de prédire notre position de fin de saison, mais je suis certain que nous finirons en meilleure posture que l'an dernier. Notre intérieur est amélioré avec Bartell et Friberg autour du deuxième but et notre extérieur est sensiblement plus fort sur la défense tandis qu'à l'attaque nous devrions conserver notre puissance de la saison passée.

Tant que Chuck Klein sera là nous avons l'un des frappeurs les plus dangereux de toute la ligue et si nos lanceurs donnent le rendement que j'attends d'eux nous serons quelque part dans la course.

BUSH N'EST PAS TROP AMBITIEUX

Par Donie Bush, à Chicago White Sox, Ligue Américaine:

"A mon avis les clubs de la Ligue Américaine finiront de la façon suivante: Philadelphie, Washington, New-York, Cleveland, Chicago, Détroit, St-Louis et Boston.

Les White Sox ont fini en septième place l'an dernier mais nous avons une meilleure mine cette année et je crois que cinquième sera notre rang. Si le bras d'Al Thomas se remet complètement nous serons probablement un cran plus haut.

Nous pourrions avoir plus de force au bâton, mais notre intérieur et notre extérieur sont plus solides et Lou Blue, au premier but nous renforcera considérablement.

J. McGRAW EST FORT CONFIANT

Par John McGraw, à New-York, Ligue Nationale:

"Nous avons eu un voyage d'entraînement couronné de succès en autant que le travail est concerné, mais cependant l'ouvrage fait n'a pas été considérable tant à cause de la mauvaise température qu'à cause de certaines circonstances sur lesquelles nous n'avions aucun contrôle.

Les Giants vont arriver à New-York bien entraînés, mais pas trop ce qui peut faire une grande différence au commencement de la saison.

Je suis convaincu que le club est meilleur que l'an dernier; jusqu'à date les changements apportés à l'équipe me satisfont. Vergez semble devoir faire un troisième but très satisfaisant et Lindstrom se fait rapidement à ses nouveaux quartiers au champ extérieur.

Beaucoup dépend de nos lanceurs —tout presque, comme question de fait—et si le jeune Schumacher a l'étoffe, les Giants finiront probablement mieux que les partisans les plus enthousiastes le croient.

Je n'ai pas l'habitude faire des prophéties; si j'en faisais je dirais que la course au championnat sera entre cinq clubs, avec les Giants en plein dedans jusqu'à la dernière journée".

LE CIRCUIT BOISSEAU

Les clubs qui feront partie de la ligue de tennis Boisseau sont priés d'envoyer deux délégués vendredi soir à l'assemblée. Les garanties seront déposés.

1987 dépositaires d'un bout à l'autre du Canada vous invitent à voir les nouveaux modèles C·C·M·1931

Georges dit: "Papa dit qu'il va m'acheter une nouvelle C.C.M si je passe mes examens."

Ruth dit: "Le Placage au Nickel C.C.M. de 20 Ans reste toujours si brilliant."

Jean dit: "Pour un arrêt doux et rapide, il n'y a rien de plus sûr que le Frein Hercules Coaster C.C.M."

Paul dit: "La Suspension Triplex C.C.M. rend le jeu des pédales doux et facile."

Fred. dit: "Le fini émaillé des C.C.M. est fameux. Il est cuit dur sur une couche à l'épreuve de la rouille."

Bicyclettes C·C·M·

Qualité Supérieure — mais à bas prix

Luc dit: "Et puis les C.C.M. ont des pneus Dunlop."

Trois des Principaux Modèles C·C·M pour la saison de 1931

Modèle Crescent—$32.50

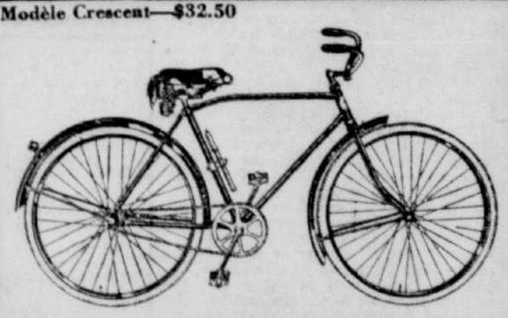

Motorbike C.C.M. Régulier—$42.50

C.C.M. Standard—$37.50

CLEVELAND - RED BIRD - MASSEY - PERFECT - COLUMBIA - GENDRON

Achetez votre Bicycle C. C. M. chez

273 rue St-Paul — COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE — 142 rue St-Joseph

Conditions Très Faciles --- Demandez notre Catalogue

Nous Recommandons la Bière

CHAMPLAIN-SPECIAL

ELLE EST EN DEHORS DU TRUST, ELLE EST DIFFERENTE DES AUTRES, ELLE EST MEILLEURE

Le "Porter" Champlain est l'aliment par excellence qui mérite bien le nom qu'on lui a donné de "PAIN LIQUIDE"

LE BRIDGE

CORRECTIONS

En republiant, hier, l'article IV des règlements du bridge, nous avons corrigé quelques erreurs qui s'étaient glissées lors de la première publication. Malheureusement, de nouveau, hier, quelques fautes ont été laissées qui auraient pour effet d'induire en erreur nos lecteurs et tout particulièrement les amateurs de bridge. Nous nous empressons de les corriger et nous donnons aujourd'hui la rédaction définitive de cet article IV concernant la "carte appelée". Nous conseillons à nos lecteurs de détruire les autres reproductions de cet article pour conserver celui-ci.

IV

CARTE APPELEE

Bien des joueurs ne s'occupent pas des règlements relatifs aux cartes "appelées". Ils sont cependant très importants et lorsqu'on les observe, ils rendent la partie plus ardente. Les voici :

1o — *Toutes les cartes exposées par les adversaires de celui qui fait les cartes sont passibles d'être appelées et doivent être laissées sur la table telles que montrées; mais une carte n'est pas une carte exposée lorsqu'elle est échappée sur le plancher ou en dessous de la table.*

2o — *On entend par "carte exposée" deux ou plusieurs cartes jouées en même temps; une carte échappée figure en l'air ou montrée au-dessus ou sur la table, même si elle a été ramassée assez rapidement pour qu'aucun joueur ne puisse la nommer.*

3o — *Lorsqu'une carte est "appelée" les adversaires du joueur qui a exposé cette carte ont droit de la lui faire jouer lorsqu'ils le jugent opportun. C'est le joueur qui attaque qui a le droit sur cette carte.*

4o — *Ce joueur, avant que ce soit le tour du propriétaire de la carte exposée, peut ne pas demander que celle-ci soit jouée. Mais, s'il agit ainsi, il perd son droit, pour la levée en cours, à la pénalité. Le propriétaire a alors le pouvoir de jouer ou de ne pas jouer sa carte exposée.*

5e — *S'il ne la joue pas, la carte demeure sur la table et l'appel de cette carte peut être répété tant que cette carte n'a pas été jouée.*

6o — *En aucun cas, cependant, un joueur peut être forcé à jouer une carte qui l'obligerait à renoncer sur la couleur demandée.*

7o — *Si celui qui joue le "dummy", désigné ici sous le nom de "déclarant", indique, à un moment de la partie, qu'il est sûr de faire toutes les levées à faire, il peut être forcé de montrer ses cartes sur la table; mais ces cartes ne sont pas "appelées"*

8o — *Si l'un des deux adversaires du déclarant jette ses cartes sur la table en les montrant, ces cartes sont exposées et peuvent être "appelées" par le déclarant.*

9o — *Si tous les joueurs jettent leurs cartes sur la table en les montrant, la main en cours est abandonnée et les points doivent être laissés tels que réclamés ou admis. Les mains peuvent être examinées dans le but d'établir une renonce mais jamais pour une autre raison.*

10o — *Une carte détachée de la main d'un des adversaires du déclarant de façon à pouvoir être nommée peut être "appelée"; mais si le déclarant nomme une mauvaise carte il peut être forcé à jouer une couleur lorsque arrive son tour ou celui de son partenaire d'attaquer.*

11o — *Si un joueur qui s'est rendu passible d'une pénalité, doit jouer la plus basse ou la plus haute carte d'une couleur, ou doit gagner ou perdre une levée, ne joue pas comme il le doit bien qu'il soit capable de le faire, ayant dans sa main une ou des cartes de la couleur demandée, il est passible de la pénalité édictée pour une renonce.*

12o — *Si un des adversaires du "déclarant" attaque alors que ce n'est pas son tour, le "déclarant" peut réclamer de ce joueur ou de son partenairere de jouer une couleur lorsqu'arrive leur tour d'attaquer; ou bien le "déclarant" peut "appeler" la carte jouée erronnément.*

T. FREEMAN DEFEND SON TITRE CE SOIR --- DON GEORGE BATTU PAR STRANGLER LEWIS

LES DEMPSEY VEULENT-ILS SE SEPARER?

Salt Lake City, 14.—Jack Dempsey, l'ancien champion du monde des poids-lourds, est parti pour Reno, dimanche sans avoir voulu commenter les nouvelles touchant ses affaires matrimoniales.

L'ancien champion est venu ici rendre visite à sa mère, et il est parti pour le Nevada où l'on a récemment réduit à six mois la période d'habitation requise pour pouvoir présenter une instance en divorce. Il a laissé entendre qu'il s'en va camper, mais il n'a pas voulu nommer ses compagnons. Dempsey, aussi bien que sa femme Estelle Taylor, ont nié formellement les rumeurs qui avaient cours au sujet de leurs mésentente. Mlle Taylor a admis qu'ils avaient parfois des petites querelles, mais elle a déclaré qu'on prêtait gratuitement à son mari des intentions de divorce.

Dempsey a déclaré lui-même qu'il entendait parler de son divorce pour la première fois par les journaux.

Dempsey a concédé qu'il va se reposer dans une clinique sur l'avis de ses médecins. Il a l'intention de revenir dans l'arène comme arbitre et autour du ring comme promoteur.

A N.-DAME DU CHEMIN

C'est dans un joli banquet très bien senti et surtout bien goûté que se terminaient hier soir les activités sportives d'hiver de l'Association Loyola.

Nombreux étaient les convives et la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Chemin débordait de gaieté fraîche et de jeunesse vive et enthousiaste. Les tables copieusement garnies et artistiquement décorées n'étaient pas là que pour flatter l'œil et toutes ces sandwiches, ces gâteaux et une foule d'autres choses qu'elles supportaient devaient prendre "subito presto" le chemin des "palais".

Mais toutes ces choses qui apportent tant de joies au cœur des gourmets avaient un éclat particulier, hier soir, et pour le curieux qui chercher à tout savoir, fallait-il jeter un regard sur le magnifique tableau que présentait la table d'honneur. Têtes blanches, têtes grisonnantes, mais qui portaient sous leur chef des visages connus parmi lesquelles il nous faut voir des grands sports d'autrefois puisqu'ils sont restés, malgré les ans, les durs labeurs, et les études profondes, jeunes, de cette jeunesse spirituelle qui apporte en pareilles circonstances un entrain nouveau. Nous reconnaissons entre autres le président de l'Association Loyola, monsieur le Commandeur R.-Ernest Lefaivre, M. Emile Morin, C.R., vice-président, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame-du-Chemin, M. l'abbé Charbonnier, M. l'abbé Cantin, des Sts-Martyrs, M. le Commandeur C.-J. Magnan, M. l'échevin Tremblay, M. Ludger Féguy, directeur des terrains de jeux Loyola, M. le commandeur J.-E. Corriveau, M. Roméo Lépine, M. Albert Santerre, etc.

LE CHAMPION MONDIAL POIDS-WELTER DEFEND SON TITRE CE SOIR

Cleveland Ohio, 14.—Tommy Freeman, champion welterweight du monde, va risquer son titre ce soir dans une bataille contre Young Jack Thompson, d'Oakland, Californie, un nègre.

Ce sera la première fois que Freeman défend son titre. Thompson se dit assuré de knockouter Freeman dans les cinq premières rondes. Le champion de son côté est très confiant. Il a déjà battu Thompson deux fois et li compte bien ne pas lui donner de chance ce soir.

On croit que les spectateurs atteindront le chiffre de 12,000 et que les recettes seront de $55,000 à la porte. Freeman recevra 50 p.c. des profits et Thompson 10 pour cent.

Voici les mensurations des deux hommes.

Tommy Freeman		Y. Jack Thompson
27	Age	25
147	poids	147
5'8"	hauteur	5'9"
70"	portée	72"
15 1-2"	cou	15"
32 1-2"	Poitrine normale	32 1-2"
34"	Poitrine gonflée	35 1-2"
30"	taille	29 1-2"
10"	avant-bras	10"
7 1-4"	poignet	7"
11"	biceps	11 1-2"
22"	cuisse	20"
14 1-4"	molet	13 1-2"
8"	cheville	8"

LES ASSAUTS DE LUTTE D'HIER

New-York, 14.—(P.A.)—Ray Steele, de Los Angeles, 212, défait Rudy Dusek, 225, de Omaha, 42:56; Dick Shikat, de Philadelphie, 208, défait Sun Jennings, d'Oklahoma, 220; 5:52; Earl McCready, de Oklahoma, 224, défait Willie Davis, de Virginie, 230, 4:12; Sander Szabo, de Hongris, 200, obtient la décision sur Jim McMillen, de Chicago, 215.

Buffalo, N.-Y.—Gus Sonnenberg, de Boston, 200, défaits Pat McGirl, de Toronto, 216. Deux dans trois (McGill première chute ou 18:28; Sonnenberg seconde et troisième 3:08 et 11:07); Stanley Stasiak, 249, défait Axel Anderson, 228, 16:07.

Los Angeles.—Joe Savoldi, défait Myron Cox, de Venice, Calif. 9:30.

En peu de mots

UN COMBAT DE CE SOIR

Tommy Freeman et Young Jack Thompson doivent faire un combat de 15 rondes pour le titre poids-welter ce soir à New-York.

ELLES VOYAGENT PAR AVION

Quatre nageuses californiennes viennent de faire le voyage de Los Angeles à New-York en avion pour participer à un tournoi de natation.

AU CLUB DE LA VOIRIE

Les nouveaux directeurs du club sportif de la Voirie se réuniront ce soir à 5 heures, pour procéder à l'élection de leurs officiers pour l'année 1931-1932.

LE CHILI A L'OLYMPIADE

Le Chili a décidé d'envoyer une équipe au complet aux Jeux Olympiques de 1932 et de voter pour que les jeux de 1936 aient lieu en Allemagne.

POUR LEGALISER LE MUTUEL

Le sénat de l'Etat de l'Alabama vient de se déclarer en faveur d'un bill devant légaliser les courses de chevaux avec installation du pari mutuel.

LE MARATHON AMERICAIN

Le marathon américain sera couru le 16 avril, à Baltimore, annonce l'association athlétique amateur des Etats-Unis.

AU CHALET DU ZOUAVE

Le club des raquetteurs des Zouaves organise un grand euchre qui aura lieu demain le 15 avril à ses salles, Halle Berthelot. Les amateurs sont priés d'en prendre note. Comme toujours, il y aura de magnifiques prix.

AU CLUB LAPOINTE

Le "Club Lapointe" est heureux d'inviter tous les amateurs de hockey à venir écouter, ce soir, le rapport détaillé de la dernière joute Chicago-Canadien pour le championnat de la N. H. L.

Tous ceux qui se sont rendus au Club, samedi dernier, ont été enchantés de leur soirée et nul doute que la réception sera encore très bonne ce soir.

UN COMBAT POUR CHARLIE BELANGER

Toronto, 14. — (P. C.) — Charlie Bélanger, le champion poids-léger du Canada, va rencontrer Art. Wrigand, de Buffalo, dans une bataille de 10 rondes, ici, le 20 avril.

Bélanger qui va arriver ici aujourd'hui pour terminer son entraînement à accepté les conditions faites par le Shamrock Athletic Club. Son titre ne sera pas mis en jeu.

L'INTERMEDIAIRE

La ligue intermédiaire de baseball se réunira demain soir au Quebec Sporting Goods, rue St-Jean, à 8 hrs précises.

Les clubs qui faisaient partie du circuit l'an dernier, ainsi que ceux qui auraient l'intention de s'y joindre cette année, sont priés d'assister à ce meeting.

LE CHALLENGE EST IGNORE

Ottawa, 14. (P.C.)—Les syndics de la coupe Stanley ont fait hier soir une importante déclaration quant au "challenge" des Tulsa Oilers de la ligue Américaine pour le championnat mondial du hockey et le trophée qui en est l'emblème.

Ces messieurs ont déclaré ceci : "Vu que la saison est trop avancée on ne peut songer à organiser une série entre le champion de la N.H.L. et le Tulsa, champion de l'Américaine, et la coupe Stanley ira cette année encore au champion de la N.H.L., qui sera connu ce soir après la partie Canadien-Chicago.

COMBATS D'HIER AUX ETATS-UNIS

Pittsburh— Midget Wolgast, de Philadelphi,e, défait Archie Bell, de Brooklyn, (10).

Philadelphie—Benny Bass, champion poids-léger junior, défait Young Firro, de Pennsgrove, N.J., (10).

New-York— Paul Berlanbach, ancien champion poids-mi-lourd, met hors de combat Billy Henderson, de New-York (1) ; Herman Heller, d'Allemagen met hors de combat, Lou (Tiger) Flowers, de New-TYor (5).

Chicago, 14 (P.A.)— Baxter Calmes, de Wichita, Kas, défait Bud Doran, de Chicago, (10).

Cincinnati 14 (P.C.)— Freddie Miller, de Cincinnati, défait Tommy Paul, de Buffalo, (10).

COMBATS DE LA SEMAINE

Mardi

Léo Larivée vs Dave Shade, à Boston, 10 rondes.—Larivée.

Mercredi

Tommy Freeman vs Yuong Jack Thompson, à Cleveland, 10 rondes. — Freeman.

Joey Goodman vs Tommy Grogan. Cleveland, 10 rondes.—Goodman.

Paul Pirrone vs Gorilla Jones, à Cleveland, 10 rondes.—Pirrone.

Jeudi

Del Fontaine vs Ted Ross, à Daveuport, 10 rondes.—Fontaine.

Vendredi

Andy Callahan vs Nickey Cohen, à Denver, 10 rondes.—Callahan.

Paulie Walker vs Bat Dozier, à San Francisco, 10 rondes.—Walker.

DES FELICITATIONS DU CLUB LAPOINTE

Le Club Lapointe, samedi soir dernier, entre le deuxième et le troisième vingt, envoyait le télégramme suivant : "French Radio Announcer, Forum, Montréal— Félicitation Meilleurs souhaits aux Canadiens". Signé : Le Club Lapointe, Québec.

Tous ceux qui écoutaient le détail de la partie ont pu se rendre compte que l'annonceur a remercié le Club Lapointe pour sa délicate attention et que le télégramme a été remis à M. Léo Dandurand. Ce qui prouve encore une fois que le Club Lapointe va toujours de l'avant et qu'il a souvent des imitateurs.

J. RUPPERT CONTENT DE SON GERANT

New-York, 14.—Le colonel Jacob Ruppert, propriétaire des Yankees, a récemment déclaré à St-Petersburg, où son club s'entraînait :

"J'aime beaucoup le genre de McCarthy. Savez-vous ce que je pense ? C'est qu'il va développer une équipe populaire avec les amateurs Que nous perdions ou que nous gagnions je crois que nous aurons une équipe active, un club qui causera beaucoup de trouble aux autres équipes et qui donnera toujours du jeu intéressant aux spectateurs. Il a déjà accompli cela à Chicago et je suis convaincu qu'il peut répéter la même chose à New-York.

"Les joueurs ont été pleins d'entrain durant tout l'entraînement, n'est-ce pas ? C'est une bonne chose. On peut gagner des parties avec cela. J'aime beaucoup gagner, et je voudrais gagner toutes les parties, si c'était possible. Surtout, je veux gagner un autre championnat. Si quelques-uns de nos jeunes lanceurs : Sherid, Johnson, Rhodes, Gomez répondent à ce qu'on attend d'eux, nous aurons le championnat et c'est ce que je veux."

McCarthy a un genre à lui d'étudier la situation. Il surveille chaque joueur pour voir ses faiblesses et ses qualités mais il ne dit à personne ce qu'il pense.

On pourrait supposer que l'intérieur des Yankees se composera de Gehrig, Chapman, Lary et Lazzeri, et l'extérieur de Ruth, Combs et Cooke ou Byrd, mais on ne peut rien dire d'officiel. McCarthy a pour son dire qu'il est impossible de choisir un club durant la saison d'entraînement. Il faut attendre d'être sur un véritable champ de bataille pour juger.

UNE MAIGRE SAISON POUR CES ARTISTES

New-York, 13.— Les golfeurs professionnels n'ont pas fait fortune, cet hiver. Gene Sarazen, de cette ville, a fait $8,3322.50. Horton Smith, qui avait fait $15,000. l'hiver dernier, dut se contenter de $3,000 cet hiver. Voici la liste des recettes et le nombre d'épreuves des meilleurs golfeurs, cet hiver :

Joueur et le nombre d'apparitions en public	
1—Gene Sarazen (8)	$8332 50
2—George von Elm (6)	7957 50
3—John Golden (10)	7790 10
4—Ed. Dudley (6)	5112 50
5—Wiffy Cox (14)	4615 00
6—Harry Cooper (14)	4246 50
7—Joe Turnesa (13)	4010 60
8—Horton Smith (15)	3545 35
9—Al Espinosa (15)	3531 67
10—Tommy Armour (6)	3463 00
11—Johnny Farrell (10)	3101 65
12—Craig Wood (17)	2600 18
13—Abe Espinosa (9)	2302 94
14—Olin Dutra (5)	2212 50
15—Walter Hagen (10)	2350 00
16—Willie MacFarlane (9)	2260 00
17—Leo Diegel (4)	2050 00
18—Tony Manero (13)	2036 66
19—Morte Dutra (5)	1922 35
20—Densmore Shute (12)	1500 00
21—FFrank Walsh (11)	1485 25
22—Henry Cluci (8)	1278 00
23—Ralph Guldahl (14)	1197 50

L'ETRANGLEUR BAT GEORGE

Los Angeles, Cal., 14. (P.C.) — Ed "Strangler" Lewis, qui fut plusieurs fois champion des lutteurs, vient de battre Ed. "Don" George, autrefois de l'Université de Michigan, et jusqu'à hier champion, au cours d'une séance en plein air qui a eu lieu ici. Il a renversé le jeune champion en une heure, dix minutes et six secondes pour la première chute, et en 7 minutes, 42 secondes pour la seconde chute.

Dans la seconde période, Lewis avait l'avantage et George semblait fatigué; Lewis servit à son adversaire plusieurs "bras roulés" et prises de tête et le "coucha" finalement sur le plancher. Lewis pesait 228 livres et George 222.

LA JOUTE IRRADIEE

Les amateurs de hockey apprendront avec plaisir que la compagnie Imperial Tobacco donnera ce soir, encore une fois, le rapport détaillé de la partie finale qui sera jouée entre le Canadien et le Chicago, de la série N. H. L. L'irradiation sera faite, comme la dernière fois, par le poste C H R C.

LIGUE QUEBEC-DISTRICT

Les amateurs de baseball apprendront avec plaisir que le président Georges-H. Pouliot, de la ligue Québec-District est maintenant complètement rétabli.

Il avait dû laisser de côté ses occupations pendant une quinzaine. La ligue tiendra une assemblée probablement vers la fin de la semaine.

C. DENNENY GERANT DES SHAMROCKS

Corbett Denneny, de Toronto, est certainement le joueur de hockey ayant le plus voyagé durant ses 17 années d'activités sportives. Maintenant il reposera un peu ses jambes ayant en poche un contrat de trois ans pour gérer le club Shamrock de Chicago, de la ligue Américaine. Lorsqu'il devint professionnel il y a 17 ans c'était pour jouer avec le Toronto. Depuis il a joué dans la ligue de la Côte du Pacifique, dans la Western Canada, dans la Canadienne-Américaine et dans l'Américaine. Il est natif de Cornwall où il se distingua comme joueur de crosse.

Malgré que son club, le Shamrock, se soit classé quatrième, il prétend que la saison a été très satisfaisante vu que la plupart de ses compagnons sont des joueurs de moins de 20 ans.

Il a actuellement les yeux sur le jeune Wiseman, des Regina Pats, qui serait un second Newsy Lalonde.

Lorsque Denneny signa pour le Toronto, il y a 17 ans, il reçut $500, pour une saison de 10 semaines. Les temps sont changés et les chiffres des billets verts aussi.

UNE FRANCHISE QUI CHANGE DE MAINS

Tulsa, 14.—La franchise de la Tulsa Western League Baseball est passée des mains de Mlle Lucille Thomas à celles de Bale Gear, le président de la ligue.

Mlle Thomas avait acquis la franchise des St-Louis Browns l'hiver dernier. Des embarras financiers a sujet de l'achat d'un terrain de baseball l'ont forcé de vendre moyennant paiement de toutes les dépenses qu'elle a encouru par l'organisation d'une équipe.

Gear a déclaré que Mlle Thomas ne recevrait rien pour les transactions par lesquelles elle s'est assurée la possession de la franchise de Tulsa.

Les propriétaires d'équipes s'assembleront ici demain pour s'entendre sur les règlements à offrir à Mlle Thomas. Gear a laissé entendre que Frank Isbell, l'ancien propriétaire de l'équipe Wichita, deviendrait acquéreur de la franchise du Tulsa.

LE CLUB DE BASEBALL DE QUEBEC-OUEST

Une importante assemblée du club de baseball Québec-Ouest aura lieu demain soir à 8 heures, chez M. Ovide Carrier, troisième avenue.

Tous les joueurs, anciens et jeunes, qui désirent faire partie du club cet été sont priés d'assister à cette assemblée.

Vendredi soir un nouveau meeting aura lieu au même endroit pour décider de la formation d'une ligue. Les clubs qui auront l'intention d'en faire partie sont invités à y envoyer des représentants.

A LORETTEVILLE

Pour le nouveau club

Les officiers du nouveau club de raquetteurs "L'Indien" annoncent un grand euchre pour lundi le 20 avril, à la salle Kondiaronk. De beaux et nombreux cadeaux seront donnés aux gagnants. Ces cadeaux seront exposés dans une vitrine du magasin de M. Delphis Garneau. On peut se procurer des cartes en s'adressant aux membres du club ou chez M. Paul Sioui. Admission 35 cents.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

L'authentique Satisfait Toujours

Demandez le Gin de Kuyper et vous aurez la certitude d'éprouver la satisfaction que ne manque jamais de donner la saveur et la vieille qualité hollandaises importées.

BOUTEILLE DE 10 ONCES $1.15

AUSSI VENDU EN BOUTEILLES DE 26 ONCES $2.70 & 40 ONCES $4.00

Gin de KUYPER

N'acceptez pas de succédané. 14P

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande

TIREZ-VOUS PARFOIS TROP VITE SUR VOS CIGARETTES?

... Spud laisse un bon goût dans la bouche!

Quand vous avez quelque-chose d'important à faire à la hâte ... vous fumez souvent une cigarette en quelques bouffées? Faites bien attention que ce soit une Spud qui laissera un bon goût dans votre bouche après les bouffées furieuses de la fin! Que vous la fumiez lentement ou à la hâte . . . Spud entretiendra l'humidité naturelle de votre langue et de votre gorge, et cela vous permettra de goûter pleinement la saveur de son tabac. La fumée 16% plus fraîche de Spud ne sert qu'à mieux faire apprécier son arome et vous donne le moyen de vous adonner librement à la joie de fumer. Chez les bons marchands, 20 pour 30c.

LA CIGARETTE SPUD À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

JUGEZ LA SPUD...non pas à la première bouffée, mais après un paquet. La surprise passée... la fraîcheur persiste et fait mieux goûter la saveur. *Manufacturée au Canada par Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec.*

T'a'pas ? par — RACEY —

dites simplement— "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL," (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

41 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 1e rue. Tél. 4-0581
BERNIER HUGUES, pharmacien, 211 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BOIVIN J.-H., restaurateur, 221 de la Couronne. Tél. 4-0382
BROUSSEAU J. EDGAR, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Pie-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 5840
JOB, COTE (Inc) Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél. 4-0284
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3136
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6367
Succursale No 5, 458 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport, Tél. 2-1606x31
DUBE J.-EDMOND, pharmacien, 152 rue St-Jean. Tél. 2-0843
DUBUC P.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1902
FRANCOEUR L.-A., pharmacien 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-ALBERT, épicier, 884 Chemin Ste-Foye. Tél. 5862
GARNEAU L.-P., 476 rue St-François Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W. 1231B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E. tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0738
337 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 12 de la Canardière. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
JOLICOEUR ALF., pharmacien, 338 rue St-Jean. Tél. 2-5151
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue des Francais ter, Biadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A. 1461½ 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville, B. P. 129. Tél. 112
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 1e Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 182 rue des Franciscains. Tél. 6944
SOUCY PAUL-H, pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

ANIMAUX DOMESTIQUES

RATS MUSQUES à vendre, quelques couples seulement, à très bas prix. S'adresser à 446, 12ème Avenue, ou 470, 16ème Avenue. tél.: 4-0023. 10avr-4fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3, appartements meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue et 4e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3e Avenue, tél.: 4-4350. 14-15-17-18avr-5f

APPARTEMENT BATTLEFIELD — Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Aussi logements de 5-7-8 chambres comprenant chambre bain, eau chaude à l'année. Pour informations s'adresser Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 24mrs-26fs-5p

APPARTEMENT LAVAL 5-6 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, ameublement endroit central, 16 rue Laval, tél.: 2-5903W 8avr-6fs-5p

APPARTEMENT A LOUER de 7 pièces sur l'avenue Cartier, près de la Grande-Allée, chauffé et au prix de $50.00 par mois. S'adresser à 171, avenue Cartier, téléphone 7541. 7avr-12fs-5b

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita, à louer pour le mai, des plus modernes de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate. S'adresser au concierge. 11avr-6fs-5f

APPARTEMENTS DE 4 et 5 chambres, aussi 1 chambre seule, réfrigérateur électrique aux appartements Lincoln, 13, rue St-Denis. S'adresser au concierge ou 263, rue St-Paul, tél. 2-6403 9avr-6fs-5p

PARLEMENT VIEW No 57, Grande-Allée, appartements de 4-5 et 6 chambres, meublés si désiré, chauffés, service du concierge, possession immédiate et le premier mai. S'adresser 57½, Grande-Allée, tél.: 2-1740W appt. 9avr-26fs-5p

A LOUER appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphones. S'adresser au concierge tél.: 2-1093. 9avr-26fs-5b

APPARTEMENTS ALICE 20 avenue Laurier (près du Parlement). Un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser à P. Langlais, tél. jour 5154, soir 3-0240. 13avr-6fs-5f

DEUX APPARTEMENTS à louer avec gaz et lumière électrique, fournis, confort du chez soi, chambre bain, téléphone, etc. S'adresser 306½, du Roi, tél.: 3-2272. 14avr-3fs-5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser J.-C. Picher, notaire, 473 rue St-Jean, bureau, jour, le soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m., tél. bureau 2-7550M, résidence 3-2450. 9avr-26fs-7p

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, établi 1880. Prêts sur première hypothèque. Taux contractuel. Réalisation rapide. Vente de propriétés vendues à l'abri du choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 72, côte de la Montagne, Québec, téléphone 2-1139 ou 27mrs-26fs-7p

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 4-1611 24mrs-26fs-7p

ARGENT A PRETER sur hypothèque, au taux de 6%. S'adresser à J.-A. Pouliot, notaire, 26, avenue des Oblats, tél. 17mrs-26fs-7p 3-0375.

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser 1, 1e Fortier, 87, rue de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926, corner 2. 31mrs-26fs-7p

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 31mrs 2-7-9-14-16-21-23-28-30avr -7p

ARGENT A PRETER

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00, $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N.P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 14-17-19-21-24-26-28fév 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28fs31mrs 2-4-7-9-11-14avr. -7p

ARGENT DEMANDE

ARGENT DEMANDE—On demande à emprunter $8,000.00 piastres première hypothèque, sur propriété située rue St-Paul. Evaluation $14,000.00. S'adresser Casier 555, "Le Soleil". 10avr-4fs-8f

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE buffet, couchettes avec sommier et matelas, petite table, chaises. S'adresser 312, du Roi. 2avr-12fs-9b

PIERRE DENIS—Meubles à vendre, tapis, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, valises, set salon, poêles-fournaises, gramophones, habits, pardessus, lorry à meubles, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont. tél.: 4-0761. 7avr-26fs-9b

CARROSSE EN OSIER pour bébé en parfaite condition, bon marché. Téléphone 3-1733. 13avr-2f-9b

A VENDRE articles de ménage, set de salle à dîner, desk roll top, tapis, lampes, etc., chaises de chart. S'adresser à 100, 9e Rue. tél. 4-1278. 13avr-4fs-9b

A VENDRE poêle émaillé blanc et gris, combiné au gaz, bois et charbon, très peu usagé, aussi pupitre. S'adresser 164, 8e Rue, Limoilou, tél. 4-1827. 14avr-3fs-9vb

POELE A GAZ 4 feux, set de Chesterfield 3 morceaux, table, noyer pour vivoir, table chêne, set rotin pour fumoir, rugs autres articles de ménage à vendre. S'adresser 4183½, rue St-Cyrille. 14avr-3fs-9b

A VENDRE set de salon en acajou, solide de 5 morceaux, couvert en pluche, aussi voiture de bébé. S'adresser à 30 Crémazie, tél.: 6351. -9b

MEUBLES antiques à vendre. Fauteuils noyer solide, petites chaises noyer pour appareiller, aussi monture de lavabo, chaises en acajou et chaises acajou. Petite table à servir en acajou très vieille et le tout en parfaite condition. A voir en écrivant à Case 28, "Le Soleil". 14avr-6fs-9r

BUREAUX, vitrine, starter d'auto, sets salon, chiffonniers, canapé, poêle à gaz et à l'huile, sideboard, chaises "Morris", couchettes d'enfant, table, chaises, matelas, sommiers, couchettes, etc. Gabriel Savard, 190, Richardson. 14-18avr-9r

POELES USAGES—Nous avons en mains plusieurs poêles usagés en parfaite condition, offerts en vente pour $5.00, $8.00, $10.00, $12.00. Voyez chaloir le votre. P.-L.-Frenette, 399, St-Joseph. 1avr-26fs-9b

3 SETS de chambres neufs, dernier style, prélarts le tout à très bon marché pour cause de départ. S'adresser 2-6587. 11avr-4fs-9r

POELE COMBINE "Windsor" gaz, charbon et bois, fini émaillé gris et blanc, comme neuf. Aussi ameublement chesterfield, suspensions électriques. S'adresser 142 Latourelle, 3e étage, téléphone 8587. 9avr-5fs-9b

POELE A GAZ à vendre 4 feux, plus grand fourneau, avec thermomètre, corniche, modèle "Entreprise". En très bon état. Possession 1er mai. S'adresser 14, Christie. 2-3668. 10avr-6fs-9f

CARROSSES de bébés, à vendre à bon marché aux Enchères Marceau Enr., No 1, boulevard des Fossés. 10avr-4fs-9r

MACHINE A COUDRE Singer à vendre. S'adresser à 232, d'Aiguillon. 13avr-6fs-9b

LITS JUMEAUX, émaillés brun, sommiers et matelas, à vendre à bon marché aux Enchères Marceau Enr., No 1, boulevard des Fossés. 10avr-4fs-9r

A VENDRE set de boudoir, glacière, fauteuils, chaises de boudoir, foyer électrique pour cheminée, etc., prix avantageux. No 157, avenue Murray, Québec. 10avr-4fs-9b

MEUBLES

DIVERS articles de ménage à vendre, y compris plusieurs belles plantes de maison, prélarts, joli banc de parterre fait entièrement à la main, très solide, etc. S'adresser à 19, rue Wolfe, Lévis. 11avr-6fs-9b

A VENDRE à sacrifice phonographes, lits avec sommier et matelas neufs, set boudoir, 2 coach avec matelas, bureau, petites tables, garde-robes en chêne, poêle à gaz, deux feux. S'adresser 14, des Grisons. 11avr-4fs-9b

NOUS ALLONS à domicile. Haut prix payé. A vendre poêles-fournaises, set salle, divanette, moulin Singer, set boudoir $15., cabinet argenterie, glacière en acier, carrosses d'enfants, table extension, etc. Jos. Bourget, 111½, Ancien-Chantier. tél. 2-8721 11avr-4fs-9r

POELE A GAZ, émaillé blanc, pratiquement neuf, 4 feux et 2 fourneaux, à vendre à sacrifice. S'adresser le soir après 6 heures à 114, Marquette. 11avr-3fs-9b

POELE DE cuisine en parfaite condition. Aussi parure de cou renard argenté. S'adresser Geo. Rousseau, 128, 6e Rue, tél.: 2-2159. 13avr-3fs-9f

A VENDRE magnifique set de chambre, aussi chesterfield, lit "Kroeler", bonne occasion pour nouveaux mariés, conditions faciles. S'adresser à 327½, St-Olivier. 9-11-14-16avr-9b

AUTOMOBILE A VENDRE

TRACTEUR A VENDRE Tracteur à chenilles 12x20 chevaux en meilleure condition prix très raisonnable. S'adresser William Morin, 491½ rue St-Vallier, Québec, téléphone 8230. 10avr-6fs-11b

CAMIONS USAGES, capacités ¾, 1, 1½ et 2 tonnes International et autres marques en très bon ordre. S'adresser à A.-M. Lebel, 371, rue St-Paul, Québec. 8avr-26fs-11p

2 AUTOMOBILES à vendre un Hudson coach en parfait ordre, très peu de millage, à vendre à bas prix, un automobile Durant très peu usagé et tous deux bien équipé. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 26mrs-1,n.o.-11b

AUTO CHEVROLET coach, 1930, peu de millage, très bon ordre, très propre. Essex coach 1926, bon ordre, 3 pneus complètement neufs. Ford coupé avec boîte de livraison, pour épicier, boucher ou autre commerce. Conditions faciles. Garage Levesque, Nos 77-85, 1ère Avenue. tél.: 4-4561. 19mrs-26fs-11p

GARAGE ANDREWS, pièces de rechange neuves et usagées, pour Ford, Chevrolet et différentes marques de chars. Aussi pneus neufs et usagés. Plusieurs chars usagés en bon ordre. 1340, boulevard Langelier. tél.: 3-3734. Ouvert à toute heure. 21mrs-26fs-11b

AUTOS USAGES. Un choix sans pareil. Nous avons en main les modèles suivants: Année 1930, sedan Ford, Tudor Ford, Cabriolet Ford, Sport coupé Ford, coupé régulier Ford, sport roadster Ford. Les prix varient de $400.00 à $500.00. Aussi Tudor Ford 1927, 1928, 1929. Autres modèles tel que Chevrolet 1930, Plymouth 1930. Ces chars sont réparés mécaniquement, ainsi que la peinture faite à neuf. Visible en tout temps. J.-A.-T. Lambert, 85, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 8102 28mrs-26fs-11p

1930 STUDEBAKER

STATE SEDAN 7 passagers, pratiquement neuf en parfait ordre. Aventure automobile de moindre valeur comme acomote. Tél.: 5374. 11avr-6fs-11f

A VENDRE auto 1928 Chrysler 52, sedan en bon ordre, prix bas. S'adresser St-Georges Morency, 70 avenue Cartier, tél. 5580. 14avr-6fs-11f

CHARS USAGES de $50.00 à $1,000.00 sedans, roadster, coupé Graham-Paige, Peerless, Dodge, Paige, Ford tudor, Star, Essex, Jewett, Moon. Tous ces chars sont en bon ordre. Côté & Côté, 112, boulevard Langelier, tél. 7159. 4-7-9-11-14-16avr. -11p

ABATTOIR DES AUTOS, de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, soir 4-1921. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, vieux métaux, batteries. Téléphonez-nous avant de vendre. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28avr -11p

CHEVROLET SEDAN 1930, à vendre, peu de millage, très propre, ayant toujours été conduit par même homme, bargain pour un compagnat, raison de vente en a plus besoin. S'adresser Elie Noel, fils, 6½, Scott, tél.: 2-6886W 4-7-9-11-14-16avr. -11b

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9466. 28fév 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28avr. -11p

OCCASION EXCEPTIONNELLE, Chevrolet coupé en très bonne condition avec licence 1931, ajuste et décarbonisé à neuf. S'adresser à C.-A. Letarte, 419, 1ère Avenue, téléphone 4-2162 11avr-4fs-11b

AUTOMOBILE A VENDRE

AUTOS à passagers et trucks usagés toutes marques en bonnes conditions, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser Abattoir des Autos, 55 la Reine, tél.L 4-1921. Ouvert jusqu'à 10 h. le soir 2-4-7-9-11-14-16-17-21-23-25-28avr -11b

A VENDRE un Ford touring, modèle 1929, en parfait ordre, n'ayant que 6,000 mille milles de fait bonnes conditions. Visible à 75, côte Ste-Geneviève. 10avr-6fs-11b

STUDEBAKER Standard 6, spécial 6, sedan coach, roadster, Pontiac coach, sedan Cabriolet, Essex coach, Star sedan 6 cylindres, Erskine coach sedan, Dodge Cabriolet, Chevrolet sedan et coach, Oldsmobile coach sedan, Chevrolet sedan, Chandler sedan, 7 passagers. Toutes ces machines en parfaite condition. Venez pour démonstration. Motors Limited, 19 de la Couronne, téléphone 6185. 8avr-6fs-11b

AUTOMOBILE Studebaker sedan 4 portes en parfait ordre, coach Hudson en parfait ordre à vendre à sacrifice. S'adresser H.-si. Côté Enr., 23, chemin Ste-Foy, tél.: le jour 6112, le soir 3-1569 8avr-6fs-11b

AUTOMOBILE A VENDRE Chevrolet coach 6 cylindres, modèle 1929 en parfaite condition. S'adresser à D.-E. Drolet & Fils Inc., 50-52 rue Dalhousie, tél. 2-1110. 10avr-6fs-11b

A VENDRE Cadillac, 5 passagers, en parfait ordre, à vendre, à bon marché pour acheteur sérieux. S'adresser à 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 10avr-6fs-11f

OCCASION STUDEBAKER sedan 1928 5 passagers, très propre et en bon ordre. Il faut vendre cette semaine au prix de $390.00. S'adresser tél.: 4-4527. 10avr-6fs-11b

BEAU CHAR ESSEX cinq passagers à vendre pour le bas prix de $500. Téléphonez entre une heure et deux ou six à 7 h. 30 5305. 11-13-14avr-11b

AUTOS USAGES

NOUS AVONS en mains plusieurs modèles 1929 et 1930 que nous vendrons à bien bon marché durant le mois de mars. Universal Auto Limited, 33, de la Couronne, tél.: 5112. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. -11b

GRANDE VENTE A L'ENCAN—Automobiles de marques Graham-Paige, Buick, etc., ainsi que meubles de ménage et de bureau de toutes sortes, lundi le 20 avril 1931 à 9 heures de l'avant-midi, 1, des bureaux à 147, côte de la Montagne, Québec. General Finance Corp. Ltd.14-16-18avr. -11r

TRUCK FORD à vendre avec couverture en parfait ordre. S'adresser 12, Bagot 14-16-18avr-11f

A VENDRE truck de livraison Dodge, en parfaite condition, de marche à $150.00 comptant pour prompt acheteur. S'adresser O. Laberge, 19 Sutherland, tél.: 3-1174. 11avr-4fs-11

HUDSON SEDAN modèle 1930, vraie occasion. S'adresser à M. Bibeau, 409, St-Paul, tél.: 4-4081. 11avr-6fs-11b

CHARS USAGES Dodge senior 1928, De Soto 8 cylindres 1930, Dodge standard 1928, Pontiac coach 1927, 1 Paige 1928, Buick sedan 1927, Chrysler sedan 1928, Chandler sedan 1928, Dodge touring 1926, Chevrolet coach 1927. Tous ces chars sont en très bonnes conditions. Equipement complet de paiement facile à faire. S'adresser Morissette & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6679. 14avr-6fs-11f

CAMIONS USAGES—Camion Dodge 2 tonnes 1926, G. M. C. 2 tonnes 1929, Reo, 2 tonnes 1929, Dodge 1½ tonne 1927, Rugby 1 tonne 1929, Fisher 1½ tonne 1925, Dodge Express 1926, Gotfredson 1½ tonne, Ford Panel neuf. Tous ces camions sont en très bon état. Conditions de paiements faciles si désiré. S'adresser Morisset Frères, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 7669. 14avr-6fs-11f

CHEVROLET SEDAN 1929, Plymouth coach 1929, 1930. Très propres. Il faut vendre d'ici à 3 jours, $425 chacun. S'adresser 142, Fleurie. 14avr-3fs-11r

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE située coin de Rue et 3e Avenue. Grandeur 15x35. Pouvant servir pour condonnaerie, couvreur, imprimeur, etc. S'adresser Security Mfg Co. Limited, 100, 3e Avenue, tél. 4-4321. 21-24-26-28fév 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21avra. -15p

BOUTIQUE A LOUER ou à vendre, située 119, 3e Avenue, grandeur 24x40, 2 étages. Occupé présentement par une école d'automobile. Bargain. S'adresser Security Manufacturing Co. Ltd., 100, 3e Avenue, tél.: 4-4321. 12-14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14avr. -15p

BOUTIQUES A VENDRE

BOUTIQUE A VENDRE très bien outillée pour forge et charronnerie pouvant très avantageusement s'occuper des réparations et peinturage d'automobiles. Convient très bien pour vente d'huile et gazoline avec logement six appartements. Située 300 pieds de la station, six milles de la ville. S'adresser téléphone 2-2905 s. à-m. ou écrire F.-X. Bouchard, St-Grégoire, Montmorency. 31mrs-26fs-16

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Spacieux, bien éclairés, ascenseurs, voûtes, service de concierge. S'adresser G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 9avr-26fs-17p

BUREAUX PLAIS-PIED à louer chauffés, grandeur 23x16 avec ou sans vitrine, situé 7 à 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403 9avr-6fs-17p

BUREAUX ET ENTREPOTS magasins et salles d'échantillons, toutes grandeurs, ascenseur à l'édifice Séguin, coin St-Roch et boulevard des Fossés. S'adresser sur les lieux au gardien, 421 rue St-Paul ou tél.: 2-6621W N. Carette. 10avr-26fs-17r

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUES BUREAUX et salle d'échantillons de différentes grandeurs, à louer dans l'édifice Guillemette. S'adresser édifice Guillemette, 37, de la Couronne, tél.: 5112. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. -17p

CHAMBRES ET PENSIONS

50 ST-ANSELME coin St-Joseph, chambre très ensoleillée, fenêtre sur la rue, bien chauffée, bain, usage du téléphone, à louer avec ou sans pension. S'adresser sur les lieux. 13avr-4fs-23f

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue de la Couronne. S'adresser 312, du Roi. 29ao-1,n.o.-23b

BONNE PENSION d'été à Charlesbourg-Ouest, chez Mme Georges Fleury, tél.: 2-6035 s. 13. 13avr-2f-23b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept.1,n.o.-21b

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison du printemps, prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 23mrs-26fs-24b

BELLE GRANDE chambre très bien meublée, au chaud à l'année. Usage du téléphone, 29, avenue Ste-Geneviève. Sur le Cap. tél.: 2-2504W. 9avr-6fs-24p

JOLIE CHAMBRE à louer dans famille privée, sans enfant, usage du bain et téléphone. S'adresser à 41, rue Sherbrooke, tél. 8726. 8avr-6fs-24b

CHAMBRES A LOUER—Belles grandes chambres meublées, eau chaude et eau froide dans chacune. Les chambreurs ne seront pas dérangés pendant la saison du tourisme. Prix raisonnable. Mlle Barry, 32, rue Ste-Anne, tél.: 2-0836. 9avr-6fs-24b

BELLE GRANDE chambre boudoir avec gaz, eau chaude et froide, autres double, simple $2.50 et plus, maison tranquille, pas de touriste. S'adresser 20, rue Ferland, des Remparts, tél.: 2-5886J 13avr-2f-24b

JOLIE GRANDE chambre, très ensoleillée, meublée à neuf, grand garde-robes, eau chaude, usage du bain et téléphone, dans famille privée, tranquilité et confort. 149, Crémazie. 11avr-3fs-24b

CHAMBRES, suite de ceux chambres non meublées, sur la rue St-Jean, près les portes. S'adresser par téléphone 2-6511. 11avr-6fs-24b

38½, DE LA FABRIQUE, petit appartement de deux chambres meublées, donnant sur balcon. Etage du bain, usage du téléphone. A prix modéré. S'adresser sur les lieux. 10avr-4fs-24b

BELLES CHAMBRES, grandes et petites, 1er plancher, eau chaude et froide dans les chambres, usage du téléphone. Conviendrait pour une ou deux personnes. S'adresser au No 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-1672W. 14avr-6fs-24r

45-47 DES REMPARTS, belles grandes chambres à louer en avant, chambre avec boudoir et gaz, eau courante dans les chambres, eau chaude à l'année, usage du téléphone. Prix modéré. 10avr-6fs-24r

SUITE DE 2 chambres chauffées, situées 149, Colomb, près du boulevard Langelier. Pouvant se louer séparément avec garage si désiré. S'adresser 149, Colomb. 11-14-16-18avr-24b

JOLIE CHAMBRE à louer ensoleillée meublée ou non, moderne, bain, téléphone. S'adresser 60 Aberdeen. -24b

GRANDES CHAMBRES à louer, service du bain, eau chaude et froide à l'année, téléphone. Pas dérangés par les touristes. S'adresser 115½, Hébert, tél.: 2-2778W 11-14-16-19-22-24-25avr-24f

FLAT de 2 chambres à louer, meublées très propres, dans maison tranquille, usage du téléphone. S'adresser 18, rue Ferland. 14avr-2fs-24b

76 ST-AUGUSTIN, dans famille privée, chambre très confortable, donnant sur la rue. Usage bain et téléphone 2-6344. 14-16-18-21-23-25avr. -24b

MAGNIFIQUE chambre à louer, meublée, chauffée, éclairée, chambre de bain sur le même plancher, usage du téléphone. S'adresser à 24, côte du Palais, tél.: 2-1091J. 10-14-16-18-21-23avr-24r

CHAMBRE MEUBLEE située 120 Arago, à un prix raisonnable, usage du téléphone et de la cuisine, conviendrait pour 2 jeunes filles. S'adresser Mme Lachance, 130, du Roi, après 7 heures. 14avr-2fs-24b

CHAMBRES DOUBLES et simple à louer. S'adresser 64, St-Jean, tél.: 2-5283 14avr-2fs-24r

CHAMBRE à louer, usage bain, téléphone. S'adresser 52, Couillard, tél.: 2-1334. 14avr-4fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE bonne occasion pour prompt acheteur, belle voiture, couvertures, etc., en très bon ordre, convenant pour boulanger, pâtissier, 245, St-Jean. 9avr-6fs-27p

3 CHEVAUX à vendre. S'adresser à P.-J. Holden, 513 rue Champlain, Québec, téléphone: 2-0454. 10avr-6fs-27b

CHEVAL, harnais, voiture, tombereau, aussi armoire comptoir etc., à vendre. S'adresser par téléphone 4-2031 ou 85, St-Roch. 9avr-6fs-27b

QUATRE CHEVAUX à vendre, trois bons chevaux d'ouvrage et un de voiture à vendre à bon marché, cause de vente n'en ayant plus besoin. S'adresser à 101 Dorchester, tél.: 3-3795 10avr-6fs-27p

A VENDRE trois lorries en bonne condition, vendra à sacrifice. P.-G. Bussières, Ltée, 85 Dalhousie 11avr-26fs-27b

ON OFFRE à vendre un char de bons chevaux pesanteur 1200 à 1500 plusieurs belles juments pour cultivateur, un cheval pour selle, prix défiant toute compétition. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 11avr-6fs-27f

LORRYS à VENDRE un petit et un gros en parfaite condition. S'adresser à Chs-C. LeValliè, 263, de la Canardière, Québec, tél.: 4-4452. 13avr-12fs-27b

CHEVAUX à vendre, 2 bons jeunes chevaux, habitués au travail, pesant 1200 à 1300 lbs, garanti pour tout ouvrage. S'adresser à Jos Bédard, 12 St-Anselme. 13avr-5fs-27b

CHEVAUX A VENDRE 10 bons chevaux de travail, ainsi que harnais double et simple, avec voitures doubles, dompeuses. Cause plus besoin. S'adresser 211, Hermine, tél.: 7776. 14avr-5fs-27f

BONS CHEVAUX à vendre aussi cheval de selle à 54, St-Ambroise, tel.: 9415. 14avr-6fs-27f

250.000 PERSONNES LISENT LE "SOLEIL"

Le succès de votre annonce dépend de la circulation du journal dans lequel vous annoncez. Le "SOLEIL" à lui seul dans la ville et dans la campagne, atteint plus de familles que tous les autres quotidiens mis ensemble. Pour louer votre logement, vendre votre ménage, votre automobile, votre maison, etc., placez une petite annonce dans les colonnes classifiées du "SOLEIL".

COMMERCE, BOIS, CHARBON

CHARBON—C.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, offre charbon américain, russes welch, coke, à la tonne, en vrac. Plus bas prix du marché. Tél.: 3-0617 ou 9561. 18mrs-26fs-30b

BON MARCHE bois franc scié, fendu $2.75 le voyage. Grosses croûtes érable et merisier $4.00. Bloc $3.25. Déligneurs bois franc 5 pieds pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds, scié fendu. Cyrille Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 27mrs-26fs-30p

CHAUFFAGE sec, tout scié, fendu, hangar à l'abri. Croûtes merisier 4 pieds 1-2 corde $5.50, voyage $2.00. Charbon stove sans pierre $15.50. Téléphone 9829, côte Bel. Québec. Edouard Ruel Limited. 2avr-26fs-30p

BOIS CHAUFFAGE slab bouleau, croûtes merisier, scié $3.00, merisier érable 2½, $9.50, 2 pieds $8.50, charbon Stove, Chestnut 80c. Coke Besco 45c. Charbon boîte franc 30c. Mou écossais 60c la poche. H. Bourassa, 154 Montcalm, tél.: 7815. 16mrs-26 30p

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, merisier, érable, 2, 2½, 3 pieds; croûtes merisier, 5 pieds, slabs de bouleau, bois mou, scié fendu. Charbon de toutes sortes. P. Savard, No 53, rue Marie-Louise, 1089, St-Vallier, tél.: 8477. 30mr-26fs-30p

NE CHERCHEZ pas pour un beau voyage de bois, téléphonez à 5915, et placez votre commande pour un voyage, croûtes bois franc $2.75 bloc bois franc 12 pouces $3.25, bois franc scié et fendu 12 pouces $3.50. Cour à Bois Limoilou, 75, Ste-Thérèse. tél.: 5915. 26mrs-26fs-30p

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove 80c. Chestnut 80c et Coal 40c la poche, 4 poches pour $1.00. Charbon à la tonne $15.50. J. Racine, 299, Canardière, téléphone 4-4026. 13avr-26fs-30f

MERISIER, ERABLE. Bois mous, slabs bouleau, belles croutes merisier, $3.00 le voyage, sciées, fendues. Stove, Chestnut 90c la poche, 100 livres. Livraison rapide à domicile. Cour à Bois Limoilou, 75, Ste-Thérèse. tél.: 4-3831. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. -30p

ROGNURES DE BOIS franc 5 poches pour $1.00. Croûtes merisier sèche, slab bouleau, érable et merisier, scié, fendu $3.50 le voyage. Blocs $3.25. Charbon de toutes sortes. Alb. Faucher Enr., 49, St-Bernard, tél.: 6827. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30mai. -30p

BOIS de chauffage bois de corde, slabs de bois franc de bois mou et de bouleau scié, fendu et livré à domicile. Cour à Bois St-Roch, 1734½, du Pont, tél.: 3-4822 31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-28avr 30p

J.-ALD. LATULIPPE, bois de charbon, bois de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs du bouleau fin de merisier, 14, 3e Avenue, près du Pont Dorchester, tél.: 4-2112. 14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. 2-5-7-9-12mai. -30p

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE ou A ECHANGER 3 terres environnant Sherbrooke, 2 boutiques, une boutique de forge, fromagerie, hôtel licencié, plusieurs restaurant, bonnes conditions, bon marché. S'adresser 23F Goodhue, Sherbrooke, P. Q. 25mrs-26fs-31b

A VENDRE magnifique place d'affaires et avantages exceptionnels pour hôtel en face du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap sur la route nationale. Grand terrain 90x100 et bonne grande maison, vente à de très bonnes conditions. S'adresser à M. Edmond Loranger, 561, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, P. Q. 11-14-16avr-31b

COMMERCE A VENDRE

SALON DE barbier avec magasin de tabac, à vendre. Loyer raisonnable. Bon marché. Poste établi depuis longtemps aux environs des gares de chemin de fer. S'adresser 9 des Bains, tel.: 2-6799. 31mrs-12fs-31p

A VENDRE cour à bois établie depuis plusieurs années. Très bien outillée. Aussi moteur et engin à gazoline. Cause: vente départ de la ville. Pour informations s'adresser Cour à Bois, 103, 2e Rue, tél.: 4-2172. 1avr-26f-31b

A VENDRE épiceries avec logement, pompe à gazoline, boutique

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Regd, 65, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-1981. 1avr-26fs-C.D.b

BOTTES

BOTTES—Nous avons un grand assortiment de bottes de drave et d'arpenteurs. Aussi bottes sauvages en cuir, garanties pour l'eau, depuis $5.50 à $10.00. Bottes de caoutchouc, lacées, sans talons. Une visite vous convaincra. Omer Blouin, vis-à-vis la gare Ste-Anne. 16mrs-26fs-C.D.p

CHOCOLAT

CHOCOLATS FRAIS 25c lb pourquoi payer bien cher pour des chocolats qui souvent sont vieillis en entrepôt ou ailleurs quand vous pouvez acheter de bons chocolats frais faits et bien assortis pour le prix modique de 25c lb. Je fabrique ici à Québec des chocolats de qualité tous les jours et je n'emploi que les meilleurs produits dans leur fabrication. Prix spéciaux aux marchands. O. Lacroix, 116, 1ère Avenue tél.: 4-0460. 14avr-3fs-C.D.f

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U.; bureau et résidence 209, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné et première qualité. 24mrs-26fs-C.D.p

DOCTEUR DONAT ROY

173, 3e AVENUE. Extraction, dentiers. Tout travail dentaire. Travail soigné, première qualité. Tél.: 4-1252. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. C.D.p

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. le soir 7 à 8 h. 30 tél.: 4-4061. 2avr-26fs-C.D.b

GLACE

GLACE PROPRE HYGIENIQUE—Système de carte d'indication pour la vente au morceau accommodant et très apprécié par plus de mille clients. Aussi abonnement. Demandez Philéas Paquet, Fils, marchand de glace, 421, St-Laul, Québec, tél.: 3-1080. 21mars-22fs-C.D.b

HEMSTITCH

HEMSTITCH 5c la verge, fil compris. Atelier de confection. Plissage de jupe. Frilling. Boutons couverts, etc. Envoi par malle. Ouvrage garanti. Québec Pleating Company, 69, 5e Rue, Limoilou, Québec, tél.: 4-1405. 24mrs-26fs-C.D.p

POINTS HEMSTITCH, point picot, 5c la verge, boutons couverts, travail fait par une experte avec soin. Commandes par malle exécutées promptement. P.-L. Frenette, 399, St-Joseph. 25mrs-26fs-C.D.p

HEMSTITCH—Je prie mes clients de remarquer que nous faisons l'hemstitch à 5c la verge, plissage en général, boutons couverts, livraison prompte, satisfaction garantie. Mme A. Garnier, 124, Cadadière, Limoilou, tél.: 4-3494. 14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. 2-4-7-9-11-14avr. C.D.p

MME G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstich au fil doré et argenté. Bas de laine. Plissage tous genres. Boutons couverts. Satisfaction garantie. 129, rue Caron. Tél.: 5583. 26-28-31mrs. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23mai C.D.p

MATELAS

REPARATION MATELAS—Avis! Matelas! Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à Jos. Berrouard, No 14½, rue St-Benoit, tél.: 3-4055. 19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr 2-5-7-9-12-14-16mai C.D.p

J. A. DEBONVILLE

MANUFACTURIER DE MATELAS. Spécialité réparations de matelas de toutes sortes. Atelier 154, rue Caron. Commissaires, tél.: bureau 3-2380, rés. 8582. 25-27-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. 2-5-7-9-12-14-16-19-21mai C.D.p

NETTOYAGE DE TAPIS

SPECIALITE NETTOYAGE de tapis à domicile ou à l'atelier. Installation des plus modernes au Canada. Nettoyage Idéal Carpet Cleaning, bureau 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 10avr-26fs-C.D.f

QUEBEC CARPET Window Cleaning Co., téléphone 2-1043, 203, rue St-Jean. Voici le printemps, le temps du nettoyage. Téléphonez-nous pour nettoyage de tapis soit à l'atelier ou à la maison. Fenêtres et persiennes lavées, prix raisonnable. Essayez notre ouvrage et vous serez satisfait. Informations données avec plaisir. 11avr-6fs-C.D.r

OUVRAGES EN BOIS

E.-A. ROUSSEAU, tourneur, découpeur, modeleur, 158, du Roi, tél.: 4-4366. Tournage, découpage d'escaller, véranda, porte d'arches, modèles pour machineries, cabinet de radio de tous genres et autres meubles faits sur ordre. 31mrs 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25avr C.D.p

PHONOGRAPHES

REPARATIONS de phonographes de tous genres, satisfaction garantie, experts à votre service. Nous allons à domicile sans charge. S'adresser à J.-Roméo Croteau, 37, rue St-Joseph, 2-4675. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr. C.D.p

PRESSAGE - NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 24mrs-26fs-C.D.b

PROMPT et efficace service par téléphone, quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-vous 2-0522. 10avr-26fs-C.D.r

FAITES REMETTRE VOTRE CHAPEAU à neuf au National Shoe Shine. Nous faisons une spécialité de nettoyage de chapeaux de feutre et casquettes. Prix très modérés. Satisfaction garantie. 20½, St-Joseph, tél.: 2-2732. 14-16-18-21-23-25-28-30avr. 2-5-7-9mai. C.D.r

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg'd (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 2avr-26fs-C.D.b

REPARATIONS DE MEUBLES

LA MEILLEURE maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, fourreur, 168, Dorchester, maison établie depuis au delà de 25 ans. Tél.: 3-0733. 21mrs-26fs-C.D.p

J.-E. LAROCHELLE — Réparations de meubles de tous genres. Rebourrage et polissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119½, Richelieu, tél.: 2-1549J. Aussi meubles à vendre. 11avr-3fs-C.D.r

SALONS DE COIFFURE

LA CANADIENNE 311½, St-Joseph, 5 coiffeuses à la disposition du public, avril et mai sont les meilleurs mois pour votre permanent. Personnel de 5 ans d'expérience. Téléphonez pour retenir appointement. Jos. Asselin, propriétaire, tél.: 3-3396. 9avr-26fs-C.D.p

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquinole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial, $6.00. Le Salon Lapointe, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 8avr-6fs-C.D.p

COIFFEUSE—Vous trouverez une bonne coiffeuse en vous adressant au No 150, rue des Fossés, tél.: 3-0541. 11avr-C-D-r

SALON JULIETTE Ondulation permanente, $5.00 ondulation Marcel 35c, shampoo 50c, shampoo, massage, etc. Une visite est sollicitée. A. Turgeon, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14avr. C.D.p

ONDULATION permanente $5.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mademoiselle R. Chartier, 7 années d'expérience, ex-démonstratrice à New-York et Toronto, édifice Bédard, 251, St-Joseph, chambre 314, tél.: 3-0884. 13avr-26fs-C.D.f

SALON ALMA, permanent croquignol $5 et $8, shampoo et finger wave. Aussi Marcel, massage, manicure, etc. Tél.: 4-3013, 74, St-Joseph, édifice St-Cyr. 14avr-26fs-C.D.r

AVIS SALON LUCINE 187, St-Jean, tél.: 2-2109. Salon Lucine, 329, St-Vallier, tél.: 2-5457. Permanents $4.50 d'ici à la fin d'avril, machine Lemur, machine Shelton Permanents Shelton $5.50 les plus perfectionnées, permanents croquignoles $5.50 ave ondulation naturelle sans vous mouiller les cheveux. Nous donnons les permanents aux cheveux tout blancs sans les jaunir. Satisfaction des mieux garanties, venez nous voir pour meilleures informations. Jeudi de cette semaine grande démonstration des permanents dans nos vitrines. 8avr-4fs-C.D.b

SERVICE DE RADIO

POUR VOS réparations ou ajustements de radio, adressez-vous à un expert reconnu. Réparations de radios de toutes marques sans exception. A votre service à toutes heures du jour et du soir. Satisfaction garantie ou argent remis. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, Québec, tél.: 3-2058. 21mrs-23fs-C.D.p

RÉPARATIONS DE RADIOS de toutes marques. Satisfaction garantie, votre service le jour comme le soir. Tél. 2-4670 J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph. 14-16-18-21-23-25-28-30avr. 2-5-7-9mai C.D.r

LOGEMENTS A LOUER

RUE GRANT, No 85½, maison voisine de la rue St-Joseph, logement de 5 appartements plus chambre de bain, chauffé, clair de neige. S'adresser à Omer Blouin, No 293, St-Paul. 10avr-6fs-61r

GRANDE-ALLEE, logements de 7 et 8 pièces plus chambre de bain, chauffés, 266 et 281 Grande-Allée. Informations, M. E.-A. Tremblay, 270, Grande-Allée, tél.: 8730. 1avr-12fs-61b

ST-PASCAL-BAYLON, logements neufs à louer, 6 appartements plus bain, construction moderne, bien éclairés et bon marché. S'adresser à 114, Vitré, St-Pascal-Baylon. 11avr-4fs-61b

FOUR NOUVEAUX mariés un beau petit logement 4 pièces, bien divisé, très éclairé, propre, fini à neuf, avec cour, hangar, garages si désiré, à louer pour 1er mai. Prix $16.00 par mois au No 204, rue Hermine. Ludger Lamontagne, téléphone 4-4290, 6581. 11avr-3fs-61b

A LOUER un logement de 7 chambres. S'adresser B. Paradis & Frères Enr., 51, rue Dorchester, tél.: 3-3470. 11avr-4fs-61b

BEAU LOGEMENT bien éclairé, près de l'église St-Malo, 6 chambres plus chambre bain, $25.00. 1 logement 4 chambres $15.00. Cyrille Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 11avr-6fs-61f

A LOUER logement 6 pièces plus chambre bain avec garage si désiré, endroit idéal à 5 minutes des tramways. S'adresser Edouard Dorion, 189 boulevard Benois XV, St-François d'Assise, tél.: 4-2247 11-14-16-18avr-61F-

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, à Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser à 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3715 s. 3. 11avr-26fs-61f

LOGEMENT à louer à St-Esprit, sur la 6e Rue, près de la 3e Avenue. S'adresser No 45, 6e Rue, tél.: 2-1847W 8avr-26fs-61b

LOGEMENT à louer cinq pièces plus chambre de bain, passage avec balcon, chauffé, avec réparations, plancher bois dur, près du Parlement. S'adresser à 2, Artillerie. 8avr-6fs-61p

LOGEMENT chauffé à louer, 27, avenue Cartier, 6 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur. S'adresser 29½, avenue Cartier, tél.: 3-4896. 8avr-6fs-61b

A LOUER logement 6 chambres 180 Aberdeen. Libre immédiate, 8 chambres 408B, St-Cyrille, 10 chambres 70 avenue Brown. Tous plain-pieds et moderne. S'adressr J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 13avr-6fs-61f

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logement à louer, de cinq chambres plus chambre de bain. S'adresser 460, 12e Avenue, tél.: 4-0962. 11-14-16-18-21-23avr-61f

ST-ROCH différents quartiers immédiatement et mai, 6 appartements avec bain près rue de la Couronne, 5 chambres, bien éclairés, 159 Hermine, 5 chambres St-Ambroise, St-Vallier. Jos. Lamothe, 276, de la Reine. 14-16avr-61b

LOGEMENT chauffé, 210 St-Cyrille, 7 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, châssis dans chaque appartement. Garage chauffé. A partir du 1er de mai. S'adresser E. Gauthier, 124, avenue Cartier, tél.: 8698. 14avr-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER bon poste pour professionnel, de 5 chambres plus chambre bain, chauffé, clair neige, dépendances situé 697 St-Vallier. S'adresser Mme Gos selin, 199, avenue Brown, tél.: 3-0030 9-11-14-16-18-21avr-61p

650 LA CANARDIERE près église St-Pascal-Baylon, beau logement 6 chambres plus chambre bain, bien ensoleillé, galeries couvertes en avant et arrière, partie de cave, aussi dépense froide. Tél.: 4-4588. 9-11-14-16-18avr-61b

417, ST-CYRILLE, maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain-pied, 2e étage, 7 chambres plus chambre de bain, chauffée, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garge. Tél. 6003. 2-4-7-9-11-14avr-61p

A JACQUES-CARTIER, beau logement neuf, 5 chambres, fini moderne. Possession immédiate. S'adresser à 43, Lalemant. 14avr-3fs-61f

LOGEMENT 4 chambres chauffé, avec gaz, cour et cave. S'adresser 15, Ferland, Remparts, tél.: 2-5142M. 14avr-3fs-61r

PLAIN-PIED à louer, 8 appartements plus bain, très ensoleillé, chauffé, plancher bois dur, bay-window, balcon. Aussi deux garages privés à louer. S'adresser J.-A. Marceau, 3, d'Auteuil. 14avr-26fs-61r

FLAT A LOUER 118-124, Aberdeen, 7 pièces chauffés, plancher bois dur, avec garages chauffés si désiré. S'adresser Fortunat Côté, 5, chemin Ste-Foy. 14avr-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER 13, 41, 55 avenue Bougainville, tous de 5 appartements plus bain, chauffé, très moderne. Appartements Bougainville, No 1, logements de 6 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 5, avenue Bougainville, tél.: 7940, 3-4840. 14avr-26fs-61f

A LIMOILOU près de l'église, No 25, St-Albert, logements de 4-6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser R. Jobidon, sur les lieux, ou tél.: 2-5317, 4-4757. 14avr-12fs-61r

RUE ST-JEAN 404, 3e étage, plain-pied de 6 chambres, y compris chambre de bain, chauffé, nombreuses accomodations, $45.00 par mois avec garage si désiré. S'adresser à N.-E. Papillon, tél.: 2-1742 8avr-6fs-61p

LOGEMENTS à louer, rue Artillerie, près Parlement, 7 chambres avec chambre bain, non chauffé. Aussi 2 logements situés 6e Rue, près 3e Avenue, Limoilou. S'adresser tél.: 2-1847W 28mrs-26fs-61b

PREMIER ET DEUXIEME étages à louer, aux Nos 26-28 et 38 avenue Murray, 6 chambres et chambres de bain. Aussi garages $5.00 par mois. S'adresser 413-415 St-Cyrille, tél.: 3-2522 ou 3-4394. 19mrs-26fs-61p

LOGEMENT A LOUER 6 appartements, situé sur la 9e Rue, No 71, paroisse St-Esprit. Pour informations s'adresser sur les lieux à B. Desjardins. 31mrs-j.n.o.-61b

RUE ST-CYRILLE maison neuve, magnifique plain-pied, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, dépense froide, clair de vidange et neige, $45.00 par mois, garage si désiré. S'adresser 750, St-Cyrille. 9avr-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER de 8 chambres plus chambre de bain, améliorations modernes, situé au No 12, rue Dolbeau, prix modéré. S'adresser par tél.: 7851. 11avr-4fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

UN LOGEMENT moderne, 7 appartements plus chambre de bain, chauffé à l'huile, manteau de cheminée dans salon, plancher bois dur, garage, près de l'Oratoire St-Joseph, chemin Ste-Foy, tél.: 5584, 101½, chemin Ste-Foy. 8avr-26fs-61p

PLAIN-PIEDS situés 100 à 116, côte d'Abraham, 6 à 7 chambres, dans maisons neuves en construction, travaux finis vers le 15 avril, possession 1er mai, finie des plus modernes, chambre de bain en tuile, bains avec douches, armoires à lingeries dans les murs, prises de courant partout, très éclairés, etc., chauffés, clairs de tout. S'adresser 24, côte du Palais, tél.: 2-2153, le soir 2-6589. 8avr-ffs-61p

DEUX LOGEMENTS chauffés de 8 et 10 chambres aux numéros 39-41 St-Gabriel. Prix raisonnable, tél.: 7576. 10avr-4fs-61f

MACHINERIES A VENDRE

AVIS AUX CORDONNIERS. Machine à finir de 7 pieds en très bon ordre, à vendre bon marché pour prompt acheteur. S'adresser Lucien Miller, 115, Dorchester, tél.: 9588. 11avr-3fs-63b

PLAINEUR à vendre Champion, double. Pèse 5,000 livres, vingt quatre pouces de cylindres avec cinq sets de de rechange à vendre, bonnes conditions. S'adresser Clovis Massé, Ste-Anne-de-la-Pocatière 14-16-18-20avr-63o

MAGASINS A LOUER

A LOUER—Grand magasin à louer avec écurie, au coin de la rue Auger et St-Vallier. S'adresser à 1257, rue St-Vallier. 15jan-j.n.o.-

MAGASIN BIEN situé pour pharmacie, souvenirs, ou restaurant avec cuisine et salle à manger si désiré à 18½, Ste-Anne, en face du Château. Aussi logement de 4 appartements, 40 côte de la Montagne, tél.: 2-4865. 11avr-6fs-64b

RUE ST-JEAN 406½, magasin au sous-sol, pouvant servir comme salle de réunion, salle d'échantillons, entrepôt ou bureau, grandeur 65x30, chauffé, magnifique entrée. S'adresser 406, rue St-Jean, tél.: 2-1742. 8avr-6fs-64p

MAGASIN et résidence à vendre à St-Jean-Port-Joli, près de l'église. G.-A. Paradis, notaire, 449, rue St-Jean, Québec. 13avr-6fs-64b

MAISONS A LOUER

CHARLESBOURG pour cause de mortalité bas de maison à louer poste de commerce 27 ans d'existence avec maison privée, grand parterre garage, glacière, arbres fruitiers, cave, etc., pour autres renseignements s'adresser sur les lieux Alfred Mercier, Charlesbourg. 10avr-15fs-67b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE ou à louer à Sillery, brique sol de, 8 chambres plus chambre de bain, vis-à-vis l'église de Sillery, vue sur le fleuve. S'adresser à 51, Grande-Allée, tél.: 2-4610. 26mrs-26fs-68p

MAISON à vendre de 3 logements de 6 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, plancher bois dur, hangar, cave, situés St-François-d'Assise et St-Esprit. Pour informations écrire Casier 16, "Le Soleil". 9avr-6fs-68b

162, RUE OREMAZIE, 3 logements avec revenu de $1,160.00 par année, y compris chauffage moderne, système Buck "wheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an. S'adresser Rosaire Drolet, propriétaire, 194, avenue des Erables, tél.: 2-4217. 31mrs-26fs-68p

PROPRIETE A VENDRE à sacrifice, de deux logements. A vendre bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 16, avenue des Oblats, ou 208, Kirouac, tél.: 9896-5656. 4avr-6fs-68p

MAISON A VENDRE dans la ville de Donnacona, 4 logements, terrain 50x80 pieds, bonnes conditions. S'adresser à Joseph Dagenais, 8, rue Pleau, Donnacona. 13avr-4fs-68b

DEVENEZ PROPRIETAIRE, maison 2 logements. Revenu annuel $384.00 prix $2,900.00, $500 comptant, balance $25.00 par mois. Aussi maisons 2 logements, magasin, coin rue à St-Malo. Cyr. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 12-14-17-19-24-26-28-fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs. 2-4-7-9-11-14avr. -68p

10-12 A 15% DE REVENUS sur propriétés dans tous les quartiers de la ville. Pour prix et conditions s'adresser au notaires De La Bruère Fortier, 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: jour et soir 9479. 21-24-26-28fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31mrs 2-4-7-9-11-14-16-21-23avr -68p

A VENDRE plusieurs propriétés, très modernes, pour cause d'absence prolongée, à d'excellentes conditions de paiements. S'adresser à J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 31mrs-26fs-68p

MAISON D'ETE à vendre ou à louer à Bolschâtel, 8 chambres meublées, chambre de bain, lumière électrique, eau courante, garage, grand terrain pointé en pente idéal sur le fleuve. S'adresser à Dr Albert Jinchereau, 64, rue de l'Eglise tél.: 9226 ou à 130 avenue Moncton, tél.: 2-5899. 7avr-26fs-68p

MAISON A VENDRE à Lévis 65-67-69 rue Wolfe, 3 logements libres au 1er mai, payable comme un loyer. J.-C. Picher, N.P., 473, rue St-Jean, Québec, tél.: 2-7550M. 10avr-6fs-68f

PROPRIETE A VENDRE, à sacrifice, de deux logements. A vendre bon marché pour prompt acheteur, S'adresser 16, avenue des Oblats ou 208 Kirouac, tél.: 9896-5656. 11avr-6f-68f

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON DE CAMPAGNE meublée à louer pour la saison d'été située à l'Ancienne-Lorette, 10 milles de Québec à mille de l'église, sur la route nationale, maison seule. S'adresser Mme J.-B. Bédard, 14, Bagot. 9avr-4fs-70b

VAL ST-MICHEL, à vendre bon marché conditions faciles maison d'été meublée avec garage, près de la chapelle et gare, beau terrain borné par rivière. S'adresser J.-A. Boiteau, 29½, rue Ste-Claire. 11-18-25avr 2mai-70b

MAISON DE CAMPAGNE, maison deux logements séparés, 9 chambres et 6 chambres située à St-Antoine-de-Tilly (Les Fonds), 25 milles de Québec sur la route nationale, bord du fleuve. Belle grève et chaque logement a un grand terrain indépendant. Electricité et eau dans chaque logement. Pour plus de détails s'adresser à L.-A. Gaumond, 435, St-Cyrille, Québec, tél.: 3-4541. 11avr-6fs-70b

ON DEMANDE A ACHETER

BOIS DE CONSTRUCTION DEMANDE 41,000 pieds de bois de carré et autres sortes. Ecrire Casier 501, "Le Soleil". 30mrs-20f-73b

ON DEMANDE à acheter des bouteilles vides de bière. On ira les chercher à domicile. S'adresser tél.: 3-4687. 8avr-26fs-73p

MEUBLES ANTIQUES

NOUS ACHETONS toute sorte de meubles antiques, gravures, vieille porcelaine, etc. Ecrire Case 25, "Le Soleil". 11avr-7fs-75b

NOUS ACHETONS les cartes "Turret". Payaons 20c la série complète ou 35c pour 100 cartes mélangées. Mailer ou s'adresser pharmacie J.-E. Dubé 152, St-Jean ou C. Larose, salon de barbier 796 St-Vallier. 3mrs-26fs-73p

OBJETS PERDUS

PERDU BRACELET d'argent serti de diamants perdu lundi soir partir théâtre Canadien, rue St-Jean, St-Augustin, côte d'Abraham jusqu'à rue Laliberté. Remettre à 167, Laliberté. Récompense promise. 8avr-6fs-75b

PERDU PORTE-MONNAIE vert contenant argent, clefs et licence de chauffeur. Retourner à 1004, Château St-Louis. Récompense promise. 13avr-2fs-75b

UNE CANNE DE DAME avec poignée en argent perdue jeudi dernier. Prière de retourner à 306, avenue Laurier, appt. 2, tél. 5708. 13avr-2fs-75b

PERDU petit porte-monnaie, contenant argent, rue St-Jean, dimanche après-midi. Prière de remettre à 54, rue La Sarre, St-François-d'Assise, contre récompense. -75b

PERDU humble chapelet grains noirs, croix de fer, de l'église St-Sauveur à St-Roch. La remise de ce précieux objet sera reçu avec très grande reconnaissance à 165, Laliberté. -75b

ANIMAUX PERDUS

PERDU JEUNE CHIENNE policière répondant au nom "Daisy" dimanche après-midi. Portait courroie avec anneau au cou. Récompense en la ramenant 13, Ste-Angèle, tél.: 2-4253. 13avr-3fs-76b

PIANOS A VENDRE

A VENDRE piano automatique neuf, seul à coûté $550.00, vendrais avec cabinet 60 rouleaux, $350.00. S'adresser à 130, 5e Rue, Limoilou. Québec. 11avr-6fs-80b

PIANOS A VENDRE

PIANO automatique Lindsay, avec rouleaux de musique à vendre très bon marché. S'adresser 269½, St-Cyrille, tél.: 7657M. Dieross. 14avr-3fs-80b

PIANO

PIANO DROIT marque "Chickering" en excellente condition, joue comme un neuf, à vendre à très bas prix pour prompt acheteur. S'adresser tél.: 3-2005. 13avr-6fs-80b

PROPRIETES A VENDRE

MAGNIFIQUE RESIDENCE d'été, avec jardin et étang, maison meublée, situé à quelques milles de la ville, sur chemin Ste-Foy, près Cap-Rouge. S'adresser 50, Crémazie, tél.: 5423 ou 9, rue Collins, tél.: 2-0875J. 14avr-6fs-84b

RADIOS A VENDRE

RADIO 8 lampes, complètement neuf, se $270 vendra $125. Provient d'une marchand de radio en faillite. Vous ne pourrez trouver un plus beau bargain. S'adresser hôtel Union, rue du Pont. 14avr-4fs-86b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE—On demande une jeune fille pour service général. S'adresser à 74, rue Scott. 8avr-6fs-91b

ON DEMANDE une servante de table possédant bonnes références. S'adresser à Mme F.-G. Scott, 2, rue Simard, téléphone: 7278. 13avr-2fs-91b

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine ordinaire, pas de gros lavage, fille de campagne préférée. Mme A. Rousseau, 546, rue St-Jean. 13avr-2fs-91b

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser 172, St-Ollivier. 9avr-6fs-91b

SERVANTE—On demande immédiatement une servante générale, devra être bien polie et très propre. S'adresser le soir seulement après 7 h. au No 52, rue Crémazie. 13avr-3fs-91b

ON DEMANDE une servante générale, pas de cuisine, pour petite famille. S'adresser 52, rue St-Dominique. 13avr-2fs-91b

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 70, rue Crémazie. 13avr-2fs-91b

SERVANTE demandée pour plain-pied, pas de cuisine. S'adresser 87, rue Crémazie. 13avr-2fs-91b

ON DEMANDE une servante générale, pas de cuisine. S'adresser à 280, rue St-Cyrille. 14avr-2fs-91b

ON DEMANDE servante sachant faire la cuisine et ayant bonnes références. S'adresser 138, rue St-Cyrille. 12avr-6fs-91b

ON DEMANDE une fille générale, sachant faire la cuisine. S'adresser 134, avenue Murray. 11-14-16avr-91b

ON DEMANDE une servante générale, sachant faire la cuisine, pour une famille de deux personnes. S'adresser le soir entre 7 à 8 heures, 276, Charlevoix, tél.: 2-5650. 14avr-2fs-91b

SERVANTE demandée. S'adresser 37, St-Augustin. 11avr-3fs-91b

SERVANTE générale pour deux personnes, bonne cuisinière, préférence à personne ayant certaine expérience comme garde-malade. Bon chez soi et bon à faire suivant compétence. Donner amples détails et références. Ecrire "B. C." Casier 373, bureau de poste Haute-Ville, Québec. 14avr-3f-91

ON DEMANDE une servante générale, avec de bonnes références. S'adresser à Mme J.-C. McNicoll, 136, avenue Murray. 14avr-2fs-91b

SERVANTE demandée immédiatement références exigées. S'adresser -91b

TERRAINS A VENDRE

MAGNIFIQUE TERRAIN 100x200 pieds, boulevard Benoit-XV, bocage de sapin, 5 minutes du tramway, $500.00 seulement. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 13avr-6fs-93r

TERRAINS—3 terrains à vendre avenue Bergemont, prix coûtant pour un prompt acheteur. S'adresser à Charles-C. LeVallée, 263, de la Canardière, Québec, tél.: 4-4452. 13avr-12fs-93b

TERRE A VENDRE ou à louer à l'Ancienne-Lorette, pour la saison d'été ou à l'année, voisin de la station du C.-P.R. Route nationale, avec roulant. S'adresser Mme Tessier, 199, Latourelle, tél.: 8587. 14avr-6fs-93f

TERRE A VENDRE

TERRE A VENDRE—Superbe terre 3 arpents de front sur 50 de profondeur, avec bâtisses dans Sorosto de Christ-Roi, de Lévis, dix minutes à pied de l'église, de l'école, du marché de Lévis, près du grand chemin public national de Lévis à Jackman, bien boisée et en parfait ordre. Titres clairs. S'adresser Pierre Dalaire, cultivateur, bureau de poste Notre-Dame-de-Lévis, P. Q. 8avr-12fs-95b

BONNE terre forte ayant 2 arpents 1-3, x38 dans rang Terrebonne, avec maison bâtisses, grange, hangar, etc., aussi terre à bois 1½x40. S'adresser François Maranda, Pont-Rouge, comté Portneuf. 10avr-3fs-95b

TERRE A VENDRE à bonnes conditions ou à louer, pour laitier. S'adresser à Oscar Myrand, Ste-Foy, P. Q. 9avr-6fs-95b

TERRE à louer ou à vendre à la Petite-Rivière, côte Nord, la terre de Mme Robert Wright, à 2 milles de la cité de Québec, cour d'eau traverse la propriété qui est très avantageuse pour pacage et culture. S'adresser Roy, Ballargeon, 126, St-Pierre, tél.: 2-1390. 11avr-6fs-95b

A VENDRE une terre de 45 arpents sur le chemin Ste-Foy, près de la cité. G.-A. Paradis, notaire, 449, rue St-Jean. 13avr-6fs-95b

A VENDRE ou A LOUER pour harbage ou culture, avec roulant, située sur route nationale, Champigny, Ancienne-Lorette, 50 arpents en superficie. S'adresser Mme Vve Eug. Vocelie, 277, Richelieu, Québec, tél.: 6549. 4-7-9-11-14-16avr-95b

BELLE TERRE à vendre 4x40 arpents, planche, pas de roche, maison neuve, bien bâtie, beaucoup de bois, 1 mille de station Ville-Marie. Très bon marché. Cause pas de capacité. Pas de correspondance, venez voir. S'adresser Joseph Michaud, Beaumont, comté Bellechasse, P. Q. 7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30avr 1mai-95b

TERRE A VENDRE 3x38, bien bâtie, très belle culture, avec ou sans roulant. Conditions faciles. S'adresser Poste Restante St-Jean-Port-Joli, comté l'Islet, P. Q. 9-11-14-16-18-21avr-95b

TERRE A VENDRE 150 acres, 100 en culture, 50 en bois avec le roulant, située près fleuve et église. Bon bargain pour prompt acheteur. S'adresser Jos. Jacques, Beaumont, comté Bellechasse. 11-14avr-95b

TROUVES

UN CERTAIN montant d'argent a été trouvé la semaine dernière à la Basse-Ville. Pour réclamation s'adresser à Luc St-Pierre, marchand, St-Benjamin, comté Dorchester. 14avr-2fs-97b

VOLAILLES

ATTENTION!

UN INCUBATEUR de 160 oeufs et une éleveuse pour 200 poulets n'ayant pas encore été mis en usage. Prix $25 pour les deux machines s'adresser à Casier 442, bureau du "Soleil". 10 avr-6fs-98b

400 POULES. Poules vivantes demandées, prix poules 5 livres 26 et 28 la livre, 4 livres 25. Expédiez tout de suite. Canadian Poultry Co., Montréal. 17mrs-20fs-98b

OEUFS LEGHORN blanches pures races, $1.50 la couvée de 13 oeufs provenant de poules qui pondent 200 oeufs et plus. S'adresser à Jodin, Pont-Rouge, comté Portneuf, Petit Cap 8a. 30mrs-26fs-98b

OEUFS POUR incubation de race pure Leghorn Blanches sélectionnées au nid à trap, provenant d'un troupeau choisi. S'adresser à J.-E. Myrand, Chasseboure, ou me téléphoner chez Samson & Filion, tél.: 2-2471. 14avr-3fs-98r

ANNONCES NON CLASSIFIEES

BOUTIQUE à louer, située rue Richardson, près du Port, grandeur 15x45, convenable pour meuniers, peintres, mécaniciens, plombiers ou autres genres. S'adresser O.-F. Boucher, 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 11avr-6fs-4r

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept-j.n.o-4b

ANNONCES NON CLASSIFIEES

1 LOGEMENT de 6 chambres et bain, chauffé, bien éclairé, plancher de bois dur, situé tout près de l'église St-Jean-Baptiste. S'adresser à 258, Richelieu, tél.: 6403. 15jan-j.n.o-4b

ENGRAIS à vendre à bon marché. S'adresser à Jos. Lavoie, laitier, 107, avenue François-Premier 8avr-4fs-4r

AVIS AUX DAMES—On pourra se procurer chez nous les plus belles et plus élégantes fourrures sous forme de parure de cou, certaines étant formées de 2 ou 3 peaux, à des prix allant de $20.00 à $45.00. Aussi écharpes de renard argenté à partir de $50.00 et autres en martre de roche et martre du nord. Nous achetons les fourrures de toutes sortes. Lavoie & Jobin, No 147, rue St-Joseph (en haut du magasin 5-10-15c). 6avr-26fs-4p

A VENDRE poêle à raz "Gurney" presque neuf, émaillé blanc et gris, quatre feux, fourneau et réchaud, bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 30, côte du Palais. 11avr-3fs-4r

SALON DE BARBIER complet à vendre, poste commerce établi dans faubourg St-Jean-Baptiste. Prix très bas pour prompt acheteur. S'adresser Hector Noeau, 8, rue St-Joseph. 11avr-6fs-4r

L.-P. THIBAULT

STORAGE DE FOURRURES A 1% Notre tailleur est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tel que garnitures sur manteaux de drap ou autres, en cravettes en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement, aussi un choix considérable de chocker, tel que martres du Nord, de Roches, Kolinsky, Fitch, écureuil, etc. Remards argenté, croisé

NOUVELLES MARITIMES

"JOSEPHUS" vs "CAP SAUMON"

Il y aura bientôt un mois que la première goélette est entrée dans le port de Québec et la polémique qui s'est engagée à propos de cet événement n'est pas encore terminée. Nous avons publié le 20 mars la version de M. Savard du "Cap Saumon". M. Savard prétendait avoir aidé le capitaine Freddy Caron du "Josephus" à se tirer d'affaire. Or M. Caron est revenu nous voir aujourd'hui. Il déclare être arrivé au moins 35 minutes avant son concurrent sans aucune aide de M. Savard. C'était alors le 20 mars à 4 heures de l'après-midi.

Nous publions ici cette version de M. Caron espérant avoir satisfait chaque partie en cause.

AVIS AUX MARINS

Les bouées ci-après nommées ont été placées à leurs postes respectifs le ou vers le 13 avril 1931 :

No. 59-B, Gas. 3
" 60-B, Ga. 3
" 61-B, Ga. 3
" 62-B, Ga. 3
" 63-B, Ga. 3
" 63 1-4-B, Ga. 3
" 64 1-4-B, Gaz
" 64 3-4-B, Gaz.
" 65-B, Gaz.
" 65 1-4-B, Gaz.
" 65½-B, Gaz.
" 68-B, Conique.
" épave "C.G.S." Monrmagny Gaz.
" 70-B, Gaz et cloche.
" 77-B, Gaz.

La bouée 102-B, gaz et cloche, a été placée le 12 avril 1931.

L'"ACARDO" EST PRES DE QUEBEC

Grâce aux vents qui poussèrent loin des sentiers maritimes les champs de glace, le vapeur "Acardo" a pu poursuivre rapidement sa route vers Québec et Montréal. Aux petites heures ce matin, on le signalait à la Pointe-au-Père. Le pilote Ernest Gourdeau s'est embarqué à bord pour le conduire à Québec. Les brise-glace du gouvernement, qui se tenaient prêts à partir au premier signal, n'ont pas eu la peine de se déranger et l'"Acardo" aura atteint bientôt Montréal sans avoir eu besoin d'aucun secours.

LA T. S F.

Pour la première fois hier, le poste de sans-fil de la Pointe-à-la-Renommée a envoyé des signaux lors du passage de l'"Acardo". Ce poste continuera à donner sans interruption des informations pour les navires qui passeront dans ses parages.

Le service des signaux a commencé également à donner des communiqués d'après les rapports venus des différents postes de ce service échelonnés le long de la voie maritime du St-Laurent.

Nous publierons chaque jour ces rapports qui renseignent sur la position exacte des vaisseaux.

NOUVEAU SERVICE AVEC LA BALTIQUE

Grâce à la Swedish America Mexico Line, de Gothenberg, Suède et la Norwegian America Line, d'Oslo, Norvège, des communications directes entre Montréal et la péninsule scandinave seront établies au cours de la présente saison de navigation. Ces deux compagnies opéreront conjointement un service de fret bimensuel. La Canadian National Steamships a été nommée agent général pour ces deux compagnies tandis qu'Hancock et Hilton, Limited, rempliront comme agents pour la pulpe.

Suivant une déclaration faite hier par Soren Freese, le représentant au Canada de la Swedish America Mexico Line, le service sera inauguré avec le départ d'un port de la mer Baltique du M. S. Korsholm au cours de la dernière partie d'avril et de Gothenburg le 2 mai. Le S.S. Topdalsfjord prendra chargement dans la Baltique au cours de la première moitié de mai et laissera Gothenburg le 16 mai en route pour Montréal. Ce vaisseau sera suivi par le M. S. Odensholm venant des ports de la Baltique durant la seconde partie de mai et partant de Gothenburg le 30 mai.

LE CANAL LACHINE

D'après une information reçue d'ottawa, le canal Welland sera ouvert lundi matin, le 20 avril et le canal Lachine pourra laisser passer des vaisseaux le 23, mercredi.

GOELETTES

"S. S. Annie M. Nadeau" prendra mdses à la fin de la semaine pour la côte sud de Mont Louis jusqu'à Gaspé pour information, Telp.: bureau 2-2857.

Art. Vaillancourt, agent

"S. S. Chicoutimi County" prendra Mdses le 16 pour Chicoutimi, Jonquière et Kénogami (Ex Gaspe Trader) pour information, télp. Bureau, 2-2857.

Art. Vaillancourt, agent

"S. S. Gaspe County" prendra Mdsess jeudi et vendredi à la shed 21 pour la cote Sud de Fox-River jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Dalhousie, départ vendredi soir pour information, Telp. Bureau 2-5169.

Capitaine E. Fournier, Lislet, Trois-Saumons, goélette "A.D.", marchandises mardi, départ ce soir, Quai Ren. 5.

Capitaine E. Chouinard, St-Jean-Port-Joli, goélette "Julie"; marchandises mardi, départ mercredi, quai Ren. 5.

Capitaine D. St-Gelais, Escoumain goélette "W.-R. Charlton", marchandises mardi, départ ce soir, quai Ren. 5.

Capitaine M. Brisson, Tadoussac, Sacré-Cœur, Baie Ste-Catherine, goélette "San Lucas", marchandises mardi, départ mercredi, quai Ren. 4.

Capitaine O. Dufour, Isle aux Coudes et Eboulement, goélette "St-Famille", marchandises mardi départ mercredi, quai Ren 2.

Capitaine Geo. Gagnon, Malbaie, Kamouraska, St-Pascal, St-Germain, St-Denis, St-André, goélette "G. Gagnon", marchandises mardi, départ mercredi, quai Ren 1.

Capitaine Ed. Truchon, Malbaie, St-Fidèle et St-Siméon, goélette "J. E.T.", marchandises mardi, départ jeudi, quai Ren 1.

Capitaine M. Fournier, Montmagny, goélette "Montmagny T.", marchandises mardi, départ mercredi, quai Ren 1.

Capitaine Eug. Gagnon, Chicoutimi, goélette "Saguenay T.", marchandises mardi, départ ce soir, Shed Verreault.

Capitaine J.-B. Gagné, Cap-Chat, St-Luc, St-Félécité, Mont-Joli, goélette "Lina Gagné", marchandises mardi, départ à midi, Shed 19.

Capitaine Ed. Jourdain, Bersimis, jusqu'à Moisie, Cap-Chat, goélette "V.-J.", marchandises mardi, départ à midi, Shed 19.

Capitaine Pelletier & F., St-Roch-des-Aulnaies, Rivière Ouelle, goélette "St-Roch P.", marchandises mardi, départ à midi, Shed 19.

Capitaine Tho. Piuze, Matane, St-Félécité, St-Luc et Godbout, goélette "Légère", marchandises mardi, départ ce soir, Shed 19.

Capitaine Jos. Noel, St-Jean Isle d'Orléans, goélette "C.J.B.", marchandises mardi, départ à 10 hrs. Pt à Carey.

PAS PRET

J.-B. Desrosiers, Matane, St-Luc, St-Félécité, Riv. Blanche, Les Boules.

La marée sera haute à 4.19 a.m. et 4.31 p.m.

Limoilou

Soirée récréative.

Mercredi soir, à la salle paroissiale de Limoilou sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste et du Cercle Paroissial. Les porteurs de cartes de l'une de ces deux institutions entreront gratuitement. En scène : L'Union Dramatique de Québec Enrg."

Jeudi soir.

A la Salle paroissiale, les zouaves donneront une soirée récréative pour leurs amis et bienfaiteurs.

Ecole Apostolique

Dimanche prochain à toutes les messes une quête sera faite pour l'Oeuvre de l'Ecole Apostolique, de Lévis.

AU SEMINAIRE

Sa Grandeur Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, présidera, dimanche prochain, une cérémonie d'ordination, en la chapelle extérieure du Séminaire. Les nouveaux prêtres seront MM. les abbés Demers et Dolbec, du Grand Séminaire.

LA CONSTRUCTION

L'activité reprend graduellement dans la construction. Le nombre des permis accordés chaque jour à l'hôtel de ville, augmente et dans la seule journée d'hier, l'on en a émis une douzaine environ se totalisant en valeur à $65,000. Le plus considérable a été accordé à M. J.-B. Gilbert, pour deux maisons rue Casault, au coût de $24,000. Les autres permis sont les suivants: G. Charron $20,000 pour la construction d'une maison sur la rue Manrèse; $10,000 àla succession Mme V.-O. Gingras, pour un immeuble sur la rue St-Jean; $4,000 à M. Albert Bureau pour une maison sur la rue Royal Roussillon; $3,500 à M. A. Vallerand pour une maison sur la rue Bouffard; $2,600 à P.-A. Bussières Ltée pour réparations à l'immeuble de la compagnie, rue St-Pierre; $1,000 à M. Jos. Fradette pour sa maison de l'Avenue Bigaouette; et $800 à M. F. Harbour pour exhausser d'un étage sa maison de la rue Morin.

DANS NOS THEATRES

AU VICTORIA

On demande les hauts prix aux acteurs de cinéma

Ben Lyon, premier rôle dans "The Hot Heiress", la production First National et Vitaphone, qui sera donnée en représentation demain au théâtre Victoria, à l'exemple de nombre d'autres acteurs de cinéma à Hollywood, s'est fatigué de payer doubles prix pour pratiquement tout ce qu'il achète, parce qu'il travaille dans les vues.

Récemment, avant d'épouser Bébé Daniels, Lyon s'en va chez un fleuriste exclusif pour avoir les prix des décorations appropriées. Le fleuriste lui demande à peu près trois fois autant qu'il aurait demandé à un non professionnel.

Lyon fait alors faire à son secrétaire le tour des autres étalages de fleuristes avec la liste des décorations nuptiales et celui-ci trouve les prix de tous fort raisonnables. Le fleuriste auquel Lyon s'est d'abord adressé a vent de la chose; il appelle Lyon au téléphone et lui offre les décorations pour exactement le tiers de ce qu'il lui a demandé en premier lieu.

Ona Munson, Walter Pidgeon, Elise Bartlett, Tom Dugan, Thelma Todd, Inez Courney, Holmes Herbert et George Irvin figurent avec Lyon dans "The Hot Heiress", qui est un récit original pour l'écran par Herbert Fields, avec chansons intercalées par Richard Rogers et Lorenz Hart.

Communiqué.

SUCCES ASSURE POUR L'OPERA

Grand gala demain soir pour l'ouverture avec "Manon"

Après une semaine de représentations à Montréal, on "en guise de conclusion" le critique de "La Patrie" de Montréal publie un très long rt feot élogieux article à l'adresse de la Cie Franco-Italienne d'Opéra qui débute ici demain soir. L'article est trop long pour le citer en entier mais les quelques passages suivants en disent long: "Dès la première représentation on fut forcé d'admettre que cette fois quelque chose avait été fait pour nous donner des spectacles propres, et il a fallu convenir que toutes les promesses faites étaient largement tenues... Bref, la troupe d'opéra n'a déçu personne et nous serons heureux de la revoir l'année prochaine."

De pareils articles nous prouvent qu'enfin voilà une troupe homogène, intéressante, bien balancée, nombreuse. Ses directeurs ne prétendent pas donner à des prix modiques des représentations comme celles du Metropolitan et de l'Opéra de Chicago. Mais on en a donné pour plus que ce que le public paie pour ses places, car c'est véritablement un tour de force que de pouvoir offrir pour des prix variant de $1 à $3.00 en soirée et avec des réductions aux matinées, une troupe qui se nombre à cent personnes et qui doit venir de si loin pour nous donner quelques jours d'opéra.

Québec recevra brillamment cette troupe lyrique, car la vente des billets marche admirablement. Il reste cependant encore de bonnes places pour toutes les représentations. Ne pas manquer cette courte saison d'Opéra, car il se peut que l'on doive attendre encore des années avant de revoir ici une aussi grande troupe.

(Communiqué)

THEATRE PRINCESS THEATRE
Aujourd'hui
"SONG OF SOHO"
Oscar Valade présente Joseph Googies, Passe-Partout, Pizzy Wizzy, Marie-Jeanne Bélanger et Florida Roy dans
LES PATATES
Comédie en 2 actes par O. Valade
Aussi ouverture musicale avec Marie-Jeanne Bélanger et le drame en un acte
VENGE
Par Paul Lefrançois et toute la troupe
MERCREDI
Soirée des Nouveautés
$25 en prix
Représentations: 1.30 h. et 7 h.

FRANCAIS
AUJOURD'HUI
Vue parlante
All Quiet on the Western Front
"A L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU"
Comédie parlante et sujet musical
Matinée, 15 cents; - Soir, - 25 cents
2 hrs en matinée, 7 et 9 h. 15 soir.

CLASSIC
aujourd'hui
Pauline Frédéric dans
"THE NEST"
Ben Lyon, Dorothy Revier dans
"THE QUITTER"
Adm. matinée 10 cts.

LES MÉDECINS RECOMMANDENT LE CREAM PORTER BOSWELL
P2

VOTRE DERNIERE CHANCE
AUJOURD'HUI DE VOIR

VICTORIA

THEATRE RIALTO
aujourd'hui
LON CHANEY
Parle en 5 voix différentes dans
"THE UNHOLY THREE"
aussi Betty Compson dans
"MASHED ANGEL"

Janet Gaynor - Charles Farrell
dans
'THE MAN WHO CAME BACK'
Jeanette Macdonald, Joe-E. Brown
dans
"LOTTERY BRIDE"
Aujourd'hui dernière représentation
CARTIER

THEATRE IMPERIAL
Cette semaine
SAINT GRANIER
dans
"CHERIE"
Avec Marguerite Moreno
Vue entièrement parlée en français
Aussi nouvelles et comédie
SEMAINE DU 19 AVRIL
Ramon Novarro dans
"LE CHANTEUR DE SEVILLE"
Représentations: Matinée: 2 heures
Soirée: 7.30 et 9 heures

Théâtre CAPITOL
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi 15, 16, 17 et 18 avril
La Cie Franco-Italienne de
GRAND OPERA
DE NEW-YORK
Merc. Soir ..... MANON
Jeudi Mat. ..... LE BARBIER DE SEVILLE
Jeudi Soir ..... CARMEN
Vend. Soir ..... FAUST
Sam. Matinée ..... MANON
Samedi Soir ..... LA BOHEME
Billets maintenant en vente
AU CAPITOL
11-13-14-15

CAPITOL Dernière journée
2 GRANDS FILMS
BARBARA STANWYCK dans TEN CENTS A DANCE
avec RICARDO CORTEZ
aussi
ELEANOR BOARDMAN
MONTE BLUE
dans
THE FLOOD
Mat. 2 P.M. Soir 7 et 8.25 P.M.

RENDEMENT SUPÉRIEUR VALEUR EXTRAORDINAIRE

Le Nouveau VICTOR R-16

Seulement $155 Complet avec lampes

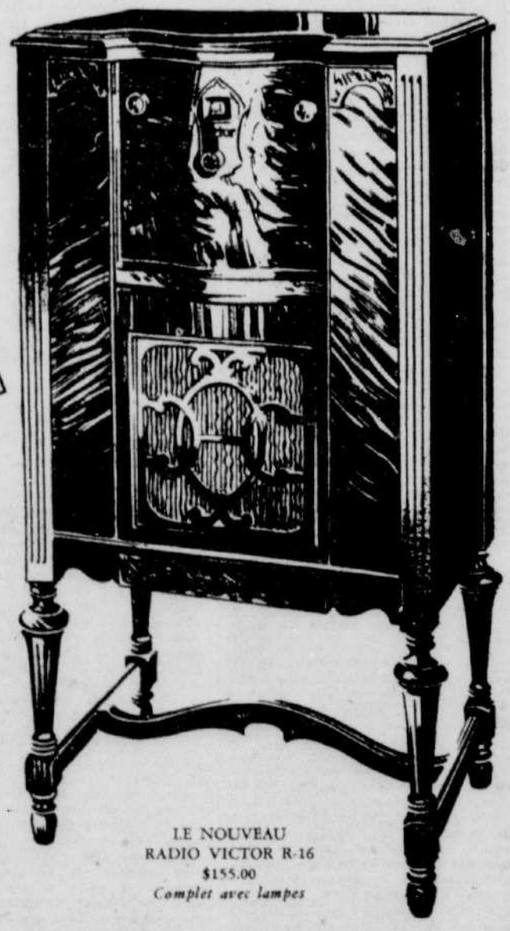

LE NOUVEAU
RADIO VICTOR R-16
$155.00
Complet avec lampes

Un NOUVEAU radio . . . nouveau dans son merveilleux rendement . . . nouveau dans ses lignes distinctives . . . nouveau dans sa valeur étonnante!

Ce nouvel instrument est à coup sûr la plus remarquable valeur offerte jusqu'alors dans le domaine de la radio . . . car le Radio Victor R-16 vous offre le rendement supérieur et l'ébénisterie réputée de Victor à un prix que vous payeriez volontiers pour un récepteur ordinaire. Son bas prix . . . sa fabrication précise . . . son régulateur de sonorité . . . ses lignes gracieuses . . . son efficacité incomparable . . . tous s'unissent pour faire de ce nouveau modèle une valeur étonnante.

Et malgré son bas prix de seulement $155, complet avec lampes, le Radio Victor R-16 est un Victor en tous sens . . . fabriqué suivant les exigences rigoureuses qui régissent les ateliers Victor.

Voyez votre marchand Victor dès aujourd'hui

Il vous donnera, avec plaisir, une démonstration du nouveau Radio Victor R-16 . . . ainsi que des modèles Radio Victor avec Microphone et Electrola RE-57 . . . Radio Victor R-35 et R-39 . . . et Radio Victor R-15. Il vous livrera l'instrument de votre choix à des conditions faciles.

LE NOUVEAU
Radio Victor
VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED — MONTREAL

RE-87F

POELES A GAZ

LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE

Bas Prix et Mode Facile de Paiement

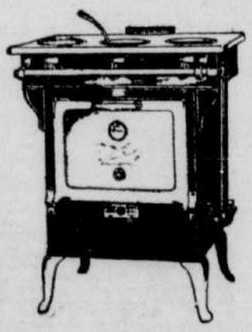

2 FEUX— Fini régulier avec panneau de la porte émaillé $14.75
2 FEUX Moffat, construction solide, fini soigné $15.95
3 FEUX—vert et ivoire, véritable bargain $17.95
3 FEUX— MOFFAT la plus belle valeur à $19.50

$49.95
Poêle Cabinet "Moffat"
Montré ci-dessus
$39.95

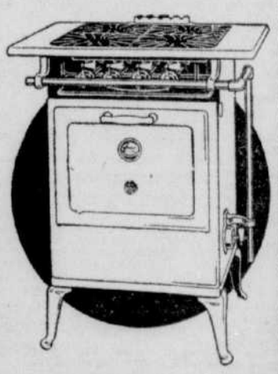

4 FEUX—MOFFAT avec porte émaillée à l'intérieur et l'extérieur $27.00
3 FEUX—MOFFAT avec tube à gaz invisible $35.00
4 FEUX— MOFFAT devant émaillé, tube invisible $38.75
4 FEUX— MOFFAT tout émaillé, tube invisible $42.50

COMBINE "MOFFAT" $69.00

Le meilleur prix jamais offert pour un cabinet de la qualité MOFFAT
$38.00
Poêle à gaz Enterprise, modèle cabinet quatre brûleurs et grand fourneau.

COMBINE "BI-OVEN" $79.95

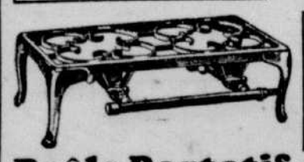

Poêle Portatif à Gaz
1 FEU, nickelé pour $1.85
2 FEUX, Gurney pour $2.35

POELE CABINET Tout Emaillé $67.50

POELE CABINET "MOFFAT" $58.95

Attachement à Gaz
s'adaptant aux poêles-fournaises Windsor, Legaré - Spécial et Legaré Jr. Trois clés $9.70

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE
142 ST-JOSEPH . . . 273 ST-PAUL

FIANÇAILLES

PICARD - PETIT.— M. et Mme Edouard Picard de Limoilou, annoncent les fiançailles de leur fille Mlle Marguerite Picard à M. Alex. Petit, lieutenant de la Garde d'Honneur Laval, fils de M. et Mme Alfred Petit de St-Jean-Baptiste. 14avr-2fsb

ROUSSEAU-ROY.—M. et Mme Joseph Rousseau annoncent les fiançailles de leur fille Simone, qui ont eu lieu le jour de Pâques à M. Albert Roy, fils de Joseph Roy, de Berthier En Bas, comté Montmagny. -b

MARIAGES

DUFRESNE-SIMARD.—Lundi le 20 avril sera célébré en l'église du Sacré-Cœur de Jésus, le mariage de Mlle Geneva Simard, fille de Mme Zéphirin Simard, à M. Adrien Dufresne, fils de M. et Mme Delphise Dufresne, tous deux de Québec. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

BOISSEAU.—M. Harold-G. Boisseau et Mme Boisseau, née Hectorine Shehyn, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 11 avril et baptisé le 12 sous les prénoms de Gordon-Joseph-Harold, à l'église St-Cœur-de-Marie.

Parrain et marraine Mme N.-S. Boisseau, grand'mère de l'enfant et Jos Shehyn, oncle. Porteuse, Mlle Hermance Shehyn, tante de l'enfant. -b

CANTIN.—M. Ulderic Cantin et Mme Cantin, née Claire Moisan, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 11 avril, baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Blanche-Pierrette.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Moisan. Porteuse, Mme Albert Gingras amie de la famille. -b

COLLINS.—A Montmagny, le 13 avril 1931 à l'âge de 75 ans est décédée dame Adélard Collins, née Alma Gaudreau.

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 avril à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 30 pour l'église de Montmagny et de là au cimetière St-Odilon. 14avr-2fsb

COUTURE.—M. Antonio Couture et Mme Couture, née Gabrielle Paquet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 11 avril et baptisé le 12, sous les prénoms de Joseph-Roland-Jean-Marie.

Parrain, M. Roland Turcotte, cousin de l'enfant. Marraine, Mlle Irène Couture tante de l'enfant. Porteuse, Mme Germain. -b

OEULLET.—M. Alfred Ouellet et Mme Ouellet, née Marie-Rose Ouellet, de l'Islet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 10 avril et baptisé sous les prénoms de Joseph-Alfred-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-B. Ouellet, de St-Jean-Port-Joli, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-de-Lima Ouellet. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS pour sympathie. La famille Napoléon Massé, de St-François-d'Assise, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Massé, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, messages, lettres ou cartes de sympathie, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—Mme Vve Auguste Michaud et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans le deuil qui vient de les frapper, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS à Saint Joseph pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme C. A. G. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD.—Le 15 avril sera chanté à 8 h. 30 en l'église de St-Roch le service anniversaire de feu dame Jérémie Bédard.

DION.—Jeudi le 16 avril, à 8 h. 30 en l'église de Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de feu Maurice Dion, pharmacien. 13avr-3fs

PERRAULT & FRERES
Tél.: 3-2605
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Service jour et nuit
890-892 Chemin Ste-Foy Québec
en cas de Décès

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND.—A Québec, le 12 avril 1931, à l'âge de 69 ans 8 mois est décédé M. Emile Béland, époux de Henriette Leclerc, dit Francœur, père de Paul, Léonie et Chs-Eugène.

Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 121, rue Aberdeen à 8 h. 45 pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. -b

CARON.—A Québec, le 13 avril 1931 à l'âge de 79 ans 6 mois est décédée dame Océline Taillon, épouse de feu Adolphe Caron.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 75½, rue du Roi à 8 h. 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.

Elle était de la Ste-Famille, de l'Union de Prières, de la Bonne Mort, du Tiers-Ordre et de l'Apostolat de la Prière. 14avr-2fsb

CORRIVEAU.—A Ste-Foy, le 12 avril 1931 à l'âge de 66 ans 5 mois est décédée subitement Mme Alphonsine Laurendeau, épouse en 1ère noce de feu M. Louis Delroy, et en secondes noces de M. Joseph Corriveau.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures à l'église de Ste-Foy.

Elle était de l'Union de Prières, des dames de la Ste-Famille et du Tiers-Ordre. -b

FORTIN.—A St-Sauveur, le 12 avril 1931 à l'âge de 14 ans 10 mois est décédée Mlle Gemma Fortin, fille de M. Achille Fortin, menuisier et de dame Bernadette Breton.

Les funérailles auront lieu mercredi matin le 15 courant à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No 41, rue Dollard à 8 h. 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 13avr-2fsb

GELLY.—A Limoilou, le 13 avril 1931 à l'âge de 63 ans est décédé M. Charles Gelly, époux de dame Georgienna Monier.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 152, rue Flynn à 8 h. 45 pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, 2 filles Sœur Ste-Juliette et Sœur Marie de la Présentation, de la Communauté des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie et deux fils MM. Albert et Charles Gelly, deux sœurs Mmes Adjutor Poliquin et Lucien Samson. 14avr-2fsb

SOUCY.—A St-Grégoire-de-Montmorency est décédé sieur Napoléon Soucy, à l'âge de 76 ans et 5 mois époux de Emma Chassé.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures en l'église de St-Grégoire et de là au cimetière de la paroisse. 13avr-2fsb

BENEDICTION DES AUTOMOBILES A SAINTE-MARIE

Comme par le passé, on fera encore, ce printemps, la bénédiction des automobiles à Ste-Marie de Beauce.

Cette cérémonie aura lieu dimanche après-midi le 10 mai quelle que soit la température. Elle se fera sous le patronage de la Bonne Sainte Anne et sous les auspices de la Section de Beauce de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

Un prédicateur de renom fera le sermon de circonstance et les automobilistes seront invités à visiter, en même temps, ce lieu de pélérinage bien connu qu'est la Chapelle de la Bonne Sainte-Anne de Beauce.

Il est évident que tous les propriétaires d'automobiles de la région voudront se rendre en grand nombre cette année encore à Ste-Marie demander à la grande Thaumaturge du Canada sa protection maternelle et une assurance efficace contre les nombreux dangers de la route.

L'A. C. V. du Canada, Section de Beauce.

A ST-FRS D'ASSISE

La Ligue des Citoyens de St-François d'Assise a eu une réunion hier soir. On a soulevé une question fort importante pour les résidents de ce district, à savoir si un citoyen ayant seulement son bureau ou sa place d'affaires dans une paroisse est résident d'une paroisse et peut-être appelé à faire partie, à titre de directeur, d'une ligue de citoyens. M. James Carmichael présidait.

Il y a une quinzaine, la Ligue fit ses élections et un chirurgien-dentiste de Saint-François, qui n'a que son bureau et non sa résidence dans la paroisse, où il est populaire, fut élu directeur. Hier soir, M. M. Julien souleva une longue discussion à ce propos, déclarant que le mot "résident" veut dire tenir feu et lieu et que conséquemment, ce dentiste, n'ayant que son bureau dans la paroisse, n'était pas éligible au poste de directeur. M. Dombroski approuve M. Julien, et tous deux furent unanimement à déclarer que seuls les propriétaires ou locataires de la paroisse devraient avoir droit de vote à l'élection. Une cinquantaine de jeunes gens qui assistaient à l'assemblée ne manquèrent pas de protester.

M. Louis Lemay, aviseur légal de la Ligue, traneha la question et affirma que le nouveau directeur est bien connu dans la paroisse et qu'il s'occupe beaucoup des affaires civiques. On demanda enfin le vote et toute l'assistance, moins MM. Julien, Dombroski et Clavet, déclara valide l'élection de ce chirurgien-dentiste.

On parla de différentes questions: pavages, refonte de la constitution, décoration des propriétés avec les arbres fournis par le gouvernement.

LES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Examens d'admission dans les associations d'experts comptables.

La prochaine session d'examens en vue de l'admission dans les associations d'experts comptables suivantes: l'Association des Comptables agréés de la Province de Québec (C.A.), l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Proivince de Québec (L. I. C.), et la Corporation des Comptables Publics de la Province de Québec (C.P.A.), sera tenue en même temps à Montréal, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, et à Québec, dans la salle du Comité des Bills privés de l'Assemblée législative, No 54, les 5 et 6 mai prochains.

Les licenciés en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes, ainsi que les autres candidats qui remplissent les conditions exigées (examens préliminaire et intermédiaire, âge et cléricature), et qui désirent se présenter à ces examens sont tenus d'en avertir immédiatement le directeur de l'Ecole.

Les examens d'admission (préliminaire) au cours du soir et par correspondance auront lieu aux mêmes heures et aux mêmes endroits. Les candidats à ces examens préliminaires sont également tenus de s'inscrire sans retard.

Les inscriptions pour ces examens seront reçues jusqu'au 30 avril prochain. Elles doivent être adressées à M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

LA GOUTTE DE LAIT A STADACONA

Devant une assistance nombreuse avait lieu, dimanche le 12 avril au collège de Stadacona la réunion annuelle de la goutte de lait...

M. l'abbé Dion, curé de la paroisse présidait l'assemblée avec à ses côtés, M. le sénateur et Mme Jules Tessier. MM. les docteurs Couillard et Jean-Charles Côté, Mme Porter, surintendante des gardes-malades et Mlle Levasseur garde-malade du dispensaire.

Mlles de Champlain et Andrée Tweddel qui étaient chargées du programme musical s'en acquittèrent très aimablement et charmèrent l'auditoire l'une de ses doigts agiles et l'autre de sa voix douce et souple.

Le Dr Côté donna ensuite le rapport de l'année 1930, annonçant 155 inscriptions dans les régistres soit une augmentation de 46 sur l'année précédente. Il y eut 1171 consultations, 9 décès ce qui représente aux taux de mortalité de 5.7%.

Le Dr Côté dans une brève allocution contre la mortalité infantile recommande surtout aux mères l'allaitement maternel qui est le meilleur aliment pour le nouveau-né.

Le Dr Couillard intéressa beaucoup l'assistance en commentant des projections lumineuses appropriées à la circonstance.

M. l'abbé Dion remercia en termes discrets les dévouées personnes de l'oeuvre de la goutte de lait, il eut des paroles aimables à l'adresse de Mme Tessier, de garde Levasseur, du Dr Côté qui a charge du dispensaire.

Pour terminer Mme Tessier donna aux mamans de Stadacona des conseils très pratiques.

MARGUERITE BOURGEOIS

Des listes ont été déposées, hier, dans les institutions religieuses de notre ville, et on commence ainsi à recueillir les noms devant étayer une supplique destinée au Souverain Pontife et relative à la Vénérable Marguerite Bourgeoys. On veut hâter la cause de béatification de cette héroïne de notre histoire.

Marguerite Bourgeoys fonda, à Montréal, le 15 novembre 1657, la Congrégation Notre-Dame qui compte actuellement 2,400 professes, 173 établissements et 50,000 élèves. Elle fut déclarée Vénérable, le 7 décembre 1878, et Sa Sainteté Pie X proclama l'héroïcité de ses vertus, le 9 juin 1910.

FUNERAILLES DE M. F.-T.-A. CHABOT

St-Charles.—(D. N. C.)—Le 5 avril 1931 s'éteignait dans la paix du Seigneur, chez son fils M. Georges Chabot, sacristain, M. Firmin-Théophile alias Adorie Chabot, époux de feu dame Hermine Côté, à l'âge de quatre-vingts ans et neuf mois. Après une vie silencieuse mais remplie de mérite devant Dieu. Toujours dévoué et zélé il était très estimé de ses amis et de tous les paroissiens de St-Charles, paroisse où il exerça les fonctions de sacristain pendant plusieurs années.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte un frère, M. Alex. Chabot, de St-Charles, six fils, M. Georges, de St-Charles, MM. Emond et Joseph, de Québec, M. Jules des Etats-Unis, M. Emile du Lac-Edouard, et M. Léopold du Cap-Rouge, et deux filles: Mme Julien Plante (Laura) de la Rivière-du-Loup et Mlle Juliette Chabot de Québec, beaucoup de petits-enfants et aussi onze enfants de la quatrième génération.

Les funérailles ont eu lieu le sept avril en présence de presque toute la paroisse. Le drapeau du Sacré-Coeur porté par M. David Therrien accompagné de deux membres de la Ligue en costume MM. Omer et Pierre Turgeon est venu chercher la dépouille mortelle à la maison mortuaire. La croix était portée par son fils Georges et le corps par ses fils, Edmond, Joseph, Emile et Léopold.

La levée du corps fut faite par M. le curé Côté et le service chanté par son petit-fils, M. l'abbé Léopold Plante, vicaire à St-Jean-Port-Joli, assisté de M. le curé Côté, comme diacre et de M. le chanoine Joseph Bernier, son neveu, comme sous-diacre.

Pendant le service, MM. Omer et Pierre Turgeon ont fait la collecte. Les dames Religieuses du Couvent assistaient au service avec leurs élèves.

Le chant a été exécuté par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Eméril Barbeau, maître de chapelle. M. Elzéar Martel, gérant de la Banque chanta: "Jusques à quant", M. Achille Prévost; "O Salutaris" Dr A.-E. Nadeau: "Miserere Mei".

Le deuil était conduit par M. et Mme Alex. Chabot; MM. Georges, Edmond, Joseph, Emile et Léopold Chabot et leurs femmes; M. et Mme Julien Plante, Mlle Juliette Chabot, ses petits-enfant M. et Mme Philippe Chabot, M. Louis-Philippe Chabot, de Québec, M. et Mme Antonio Chabot, de Beauport, Mlle Gilberte Chabot, du Lac Edouard, ses cousins, MM. Alphonse Prévost, Hector Prévost, Omer Turgeon, Pierre Turgeon, Désiré Couture, ses enveux, M. et Mme Alex. Huard, de Québec, Mme Vve Philippe Jean, de Québec, M. et Mme Adélard Bernier.

Parmi les nombreuses personnes qui sont venus assister aux funérailles et donner des marques de sympathies nous avons remarqué M. le maire Charles Frenette, M. le notaire P.-J. Ruel, MM. les docteurs O.-E. Perron et A.-R. Nadeau, M. E. Martel, gérant de la Banque MM. Charles Chabot, Augustin Picard, Jules Gagnon, J.-N. Laflamme, N. Bouffard, J.-H. Leclerc, J.-A. Royer, Désiré Prévost, Joseph Bernier, Alfred Paquet, Adjutor Boucher, Honoré Bolduc, Joseph Leclerc, Arthur Boivin, Joseph Boivin, Omer Roy, Alfred Ruel, Louis Mercier Zotique Couture, Désiré Côté, Alphonse Carrier, Louis Carrier, Alfred Côté, Nazaire Moreney, Jos. Roy, Joseph Picard, Swibert Carrière, Pierre Crépault, Emile Asselin, Wilfrid Rousseau, Louis Goulet, Damase Morisset, L.-H. Couture, Edouard Therrien, Lucien Marceux, Gaudiose Montreuil, Léo Gonthier, Emile Bisson, Charles Asselin, Onésime Carrier, Frs Fournier, France Boutin, Aimé Roy, Joseph-N. Labrie, Arthur Rhéaume, Onésime Leblanc, etc., etc.

La famille remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de ce décès soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

SERVICE DES SIGNAUX

Rapport maritime, 14 avril 1931

Pointe-au-Père, 158—Nuageux fort ouest Montant 4.30 a.m., "Acardo".

Rivière-à-la-Martre, 263.—Nuageux, forte brise ouest. Descendant hier à 1.30 p.m., "Mont Ste-Anne", 12.30 p.m., "Rita Gagné".

Pointe Renommée, 330.—Montant hier à 9.35 p.m., "Talaralite", 100 milles sud est. Descendant hier à 10.30 a.m., "GCS Mikula".

Iles Madeleine, 490.— Nuageux sud ouest Pas de glace en vue.

Ils St-Paul, 545.— Nuageux vent modéré du sud. Glace ouverte et dispersée un peu partout, mais plus serrée au nord-ouest.

Sydney, N.-E., 595.— Nuageux sud ouest Pas de glace en vue.

Flat Point, 593.— Montant hier, à 2.30, p.m., "Canadian Planter", 8.30 p.m. "Selje".

Cap-Race, 835. — Montant à 8.10 a.m., "Gardenia", 450 milles à l'est.

Richibouctou, N.-B.—Nuageux fort sud ouest. Pas de glace en vue.

Cap Tourmentine, N.-B.—Clair nord ouest. Grosse glace épaisse au large.

Shediac, N.-B.—Le havre et le Détroit de Northumberland clair de glace aussi loin que peut-être vu.

Point Amour, 678.— Neigeux sud est. Glace épaisse ouverte au large.

MONTREAL A QUEBEC

Bellmouth, 110.— Clair nord. Montant 6.25 a.m., "Lac St-Pierre" et remorque 6.45 a.m., "Coal Barge No 7".

Sorel, 100.— Clair nord ouest. Descendant à 5.25 a.m. tug "Hullman" et "General Brocd" avec remorque.

Trois-Rivières, 65. — Clair nord ouest. Montant à 8.30 a.m., "CGS Safeguarder".

Pte-Citrouille, 55. — Clair fort nord ouest. Descendant à 9.30 a.m., "Drague No 16".

DERNIERE HEURE

Nord Sydney, N.-E., 575.— Montant à 7.50 a.m., "Sierentz", 150 milles sud, en route pour Montréal, P. Q.

UNE JOURNEE LITURGIQUE

Dom Gaspard Lefebvre et Dom Anselme Veys au programme. —Le 23 avril .

Grâce à une délicate attention de la Divine Providence qui affectionne toujours de façon particulière, on le sait, l'Eglise Mère de Québec, nous aurons le bonheur et l'immense avantage de pouvoir entendre, jeudi, le 23 avril prochain, les deux éminents conférenciers de la "Semaine Liturgique d'Ottawa": Dom Gaspard Lefebvre, O.S.B., et Dom Anselme Veys, O.S. B.

Cette nouvelle doit grandement nous réjouir, car au dire de tous les heureux "semainiers" de la Capitale canadienne, les deux savants bénédictins ont su intéresser, captiver même au plus haut point, leur auditoire. Des foules nombreuses où se rencontraient les personnalités les plus marquantes du monde religieux et civil, sont venues, tous les jours, se grouper autour de leur chaire, et sans se lasser jamais, ont suivi, avec une progressive attention, les enseignements lumineux qu'ils ont donnés sur le Saint Sadrifice de la Messe et la participation active qu'y doivent prendre tous les fidèles.

Nous aurons la bonne aubaine d'entendre ces remarquables liturgistes traiter devant nous ce même sujet primordial qui intéresse, remarquez-le bien, non seulement prêtres et religieux, mais tout catholique qui a vraiment à cœur la gloire de Dieu, raison première et fin ultime de son existence, et le perfectionnement intellectuel et moral de sa propre vie et de celle de ses semblables.

Voici les grandes lignes de cette "Journée Liturgique"; nous donnerons sous peu les autres détails.

JEUDI le 23 AVRIL

I A la Basilique:

Matinée: 8.30 hrs. — Messe chantée par la Maitrise Notre-Dame et la chorale du Grand Séminaire.

Allocution de circonstance par Dom G. Lefebvre.

Le clergé et les fidèles en général sont cordialement invités.

I A la salle des Promotions de l'Université Laval:

Matinée: 10.00 hrs. Séance Sacerdotale.

Après-midi: 3.00 h. Réunion pour les instituteurs et institutrices. (religieux, religieuses et laïques).

Soirée: 8.00 hrs. — Séance publique.

Il y aura, en ces trois dernières réunions, chant grégorien et polyphonique. Les conférences seront toutes données par Dom Lefebvre et Dom Veys.

LES PROMESSES NON REALISEES ET LE COMMUNISME

(Suite)

veaux en 1923. L'encouragement donné à la jeune génération et l'intérêt que ces activités de cercle ont éveillé chez elle se voient dans l'amélioration générale et considérable des industries de l'élevage dans tous les district ou ces cercles ont été organisés.

6—La division de l'industrie animale a inauguré récemment un système d'approbation de coucoirs, qui fournit aux cultivateurs une source de jeunes poussins dans laquelle ils peuvent avoir confiance. On inspecte sous ce système les basses-cours dont on se procure des oeufs d'incubation et les couvoirs eux-mêmes. On permet aux couvoirs qui se conforment aux règlement et qui passent l'inspection de vendre des poussins approuvés.

"L'un des buts principaux de la division des semences du ministère est d'encourager l'emploi et la production de meilleures semences, et le ministre a pourvu à cet effet, en 1929 une augmentation de $3,000 dans les subsides accordés à l'association canadienne des producteurs de semences.

"Il ny avait en 1921 qu'environ 40,000 boisseaux de semence enregistrée sur le marché. Cette quantité a été portée en 1929 à 952,215 boisseaux.

Les initiatives suivantes sont les plus importantes de celles qui ont été prises en ces dernières années par la division de l'entomologie pour rendre service à l'agriculture Canadienne, en détruisant les insectes nuisibles.

"A la suite de recherches élaborées en vue de faire une guerre efficace à la pyrale européenne du mais, conduites de concerts avec le ministère de l'agriculture de l'Ontario, les recommandations faites par cette division et mises en vigueur par une législation provinciale, permettront sans aucun doute de remettre sur pied l'industrie et la culture du mais à grain dans l'Ontario en détruisant ce fléau dans les régions les plus infestées.

"Des mesures instituées à la suite des travaux entrepris en collaboration par les services fédéral et provincial d'entomologie ont permis de maitriser les invasions du coléoptère de l'écorce dans les forêts à pin jaune de la Colombie Britannique.

"En 1924, les agents de la division de l'entomologie ont dévouvert dans la province de Québec un certain nombre de masses d'oeufs de la dangereuse spongieuse. On a repoussé cette invasion depuis cette époque, grâce à la coopération intime du ministère des terres et forêts de la province de Québec.

Les deux intiatives principales inaugurées par cette division de l'industrie laitière depuis 1922 sont le classement des produits laitiers et l'entreprise de recherches en industrie laitière.

"Le classement des produits laitiers a résulté en une grande amélioration de qualité, et la publicité donnée à la qualité par l'intermédiaire des notes des classements a créé une nouvelle attitude chez les producteurs et les fabricants.

"Le classement a facilité le commerce des produits laitiers, il a fait mieux voir les produits laitiers canadiens sur les marchés du monde, la prime que le fromage canadien reçoit sur le marché britannique est dû principalement au système de classement. L'amélioration de la qualité du beurre et du fromage a été très marquée, non seulement sur le marché d'exportation mais aussi sur le marché domestique, si bien que les ménagères canadiennes ont aujourd'hui plus de confiance dans la qualité des produits laitiers qu'elles achètent qu'elles n'en avaient autrefois.

"Le gouvernement libéral ne devait pas s'arrêter en aussi bonne voie.

"Qu'a fait le gouvernement conservateur depuis huit mois en faveur de la classe agricole et que se propose-t-il de faire cette année?

"Lisons le discours du Trône et au paragraphe 12 nous verrons que le gouvernement actuel, en vue de protéger l'industrie qu'il appelle avec raison l'industrie fondamentale de ce pays, n'a que quatre mots d'insérés dans son programme: "assistance à l'Agriculture".

"Sans obérer le trésor comme si la classe agricole était une mendiante à laquelle on jette une maigre pitance quand on en a le temps. Comme si les cultivateurs qui constituent environ 52 p. c. de la population totale du pays était une quantité négligeable.

Loin de moi l'idée de vouloir soulever ceux de ma classe contre les autres classes de la société. Non, car je sais que c'est dans l'harmonie et la concorde que s'édifient les œuvres durables, mais ayant foi en ma profession et représentant un comté composé de 95 p. c. d'agriculteurs, je dois aux miens de réclamer pour eux toute la considération et toute la protection qu'ils méritent. Travailleurs infatigables et pacifiques, ils contribuent plus que tout autre au développement et au maintien de la prospérité d'un pays.

"Depuis huit mois le gouvernement actuel s'évertue sans fruit a trouver des moyens pour parer à la crise économique et à la crise du chômage. Pourquoi ne s'efforce-t-il pas plutôt d'encourager la classe agricole, de trouver les marchés avantageux pour l'écoulement de ses produits, de favoriser autant que possible le cultivateur pour qu'il se sente heureux sur sa ferme, qu'il s'attache au sol qui le nourrit, afin qu'il constitue un prédicant constant du retour à la terre.

En agissant ainsi, je crois que le Gouvernement ferait beaucoup plus pour le peuple du Canada tout entier qu'en s'attardant à prêcher et à mettre en pratique un protectionnisme outrancier qui ne favorise qu'un groupe restreint de capitalistes.

"Qu'il me soit parmis de citer l'opinion de M. R. Levrault, économiste français, au sujet de cette protection dont on fait tant d'éclat.

On ne sait ce que le protectionnisme a fait de l'Europe, dit M. Levrault.

"Nul n'ignore que la plupart des maux dont nous souffrons viennent de lui, qu'il est le père de la vie chère, des impôts élevés des taxes écrasantes."

"La protection attire la protection, puis le renforcement de la protection. Quand tous les pays sont protégés, aucun pays ne l'est plus. C'est, alors, la course aux droits plus élevés. Chacun voudrait arriver le premier pour profiter, ne fut-ce que quelques années, même quelques mois, de ses tarifs renforcés."

"Vous cherchez des moyens pour parer à la crise du chômage. Permettez-vous à un jeune homme qui a passé trente-sept ans de sa vie sur la terre canadienne de vous suggérer ce qu'il croit être un bon moyen de vous faire trouver les vrais remèdes à la crise économique actuelle. Dans toute démocratie, il y a quelque chose à craindre, c'est la monarchie du capital. Capitalistes de tous crins, capitalistes jamais repus, capitalistes descendez de vos piédestaux, descendez de vos tours d'ivoire. Capitalistes si vous avez du coeur, vous voulez réellement le bien du peuple, allez frôler les ouvriers des villes, allez frôler les ouvriers des campagnes et ce contact vous en dira plus long que toutes les élucubrations des sociogues de surface.

"Je termine, monsieur le président par ces mots: A la session spéciale on a fait allusion en cette chambre au soldat inconnu. Comme tout bon patriote, je suis prêt à m'incliner et je m'incline bien bas devant celui qui verse son sang pour la patrie. Mais, monsieur le Président, il est un autre soldat inconnu. Son oeuvre a moins de publicité mais elle n'a pas moins de mérite. Ce soldat inconnu, Monsieur le Président, c'est le colon du Nord de l'Ontario, c'est le colon du Nord de ma province. Ce soldat inconnu, c'est le cultivateur des provinces de l'Ouest, c'est le cultivateur des provinces maritimes, c'est le cultivateur de l'Ontario, c'est le cultivateur du Québec, c'est le cultivateur de mon comté, monsieur le président. Devant le soldat de l'épée, on s'incline bien bas. Que ne doit-on pas faire devant le soldat qui tient les manchérons de la charrue. Devant lui comme devant l'autre, il faut s'incliner. Mais qu'on n'oublie pas une chose, ce soldat ne vit pas seulement de belles phrases, il lui faut des actes, il lui faut de la substance."

M. E.-E. Perley, conservateur, de Qu'Appelle.

Le député de Qu'Appelle est le dernier orateur de la soirée, et son discours se résume à ceci, que le cultivateur de l'Ouest avait fait en de l'argent dans la passé, mais qu'ils n'avaient pas pu résister à la prospérité, ni aux sollicitations des grands vendeurs. Les banques qui autrefois les considéraient comme des bons clients, les abandonnaient maintenant à leur triste sort. Les cultivateurs souffraient surtout actuellement de l'absence de marchés pour l'écoulement de leurs blés. Comme remède à la situation, M. Perley suggère une rigide mise en demeure aux banques de suivre les prescriptions de la loi des banques, puis il suggère aussi une entente entre les banques, les compagnies de prêts, et le gouvernement en vue d'aider les fermiers. Les compagnies de prêts consentiraient peut être a effacer cinquante pour cent de leurs créances si le gouvernement voulait payer le reste. Il suggère aussi au gouvernement de payer le fret sur le transport du blé de 1930 qui soient vendu à moins de 70 sous le minot.

A onzes heures, M. MacKintosh, député libéral de Battleford propose l'ajournement et padera demain.

Faible, abattue, sans charme,

Mme Roy

ou bien vigoureuse, enjouée et attrayante? Dans quel groupe êtes-vous? Le premier? Si oui, vous êtes anémique. Prenez immédiatement les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes. Celles qui connaissent le secret de la santé et de la beauté en font usage de temps à autre.

Pâleur
Faiblesse
Migraine
Manque d'appétit
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Troubles d'estomac
Palpitations
Douleurs de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes
causés par l'ANEMIE

"Le travail me déprima grandement. Mes forces s'épuisèrent, mon estomac devint paresseux; après les repas, j'avais des gonflements et mon coeur était malade. J'eus aussi des maux de tête et des douleurs dans tous les membres. J'employai les Pilules ROUGES qui me firent beaucoup de bien. Mon appétit s'améliora, ma digestion se fit plus facilement et mes forces augmentèrent; quelques mois plus tard, j'étais tout à fait bien portante, j'avais repris ma gaieté et mon entrain." Mme P. Roy, 318, Eastern Ave, Fall River, Mass.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue St-Denis, Montréal

Pilules ROUGES partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25

PROTEGEZ-VOUS REFUSEZ les SUBSTITUTIONS EXIGEZ les VERITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles

OVONOL pour les Enfants faibles

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montreal

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE PORTER

C'est un fait reconnu que le Porter, en raison même des ingrédients producteurs d'énergie qu'il contient, est un des toniques les plus reconstituants qui soient. Un grand nombre d'hommes et de femmes prennent du Porter depuis des années, spécialement durant l'automne et l'hiver, lorsque les conditions climatériques sont particulièrement pénibles pour l'organisme. Essayez de prendre un verre de Boswell's Cream Porter par jour et vous verrez comme vous vous en trouverez bien. Vous l'achetez chez l'épicier. C'est un moyen agréable et économique de se garder en santé. (ann)

-VOYAGES-

Hôtel Chelsea
ATLANTIC CITY
L'hôtel le plus hospitalier de la Promenade (Boardwalk) — repas délicieux renommés au loin — plans américain et européen — clientèle exclusive de familles — la plupart des chambres en face de l'océan — annexe 10 étages à l'épreuve du feu — taux spéciaux avant l'été. J. B. Thompson Co.

A l'Avenue New-Jersey tout un bloc sur le promenoir
Plans Américain et Européen
ST. CHARLES
Prix très réduits pour le printemps et début de l'été
Cuisine allemande et française

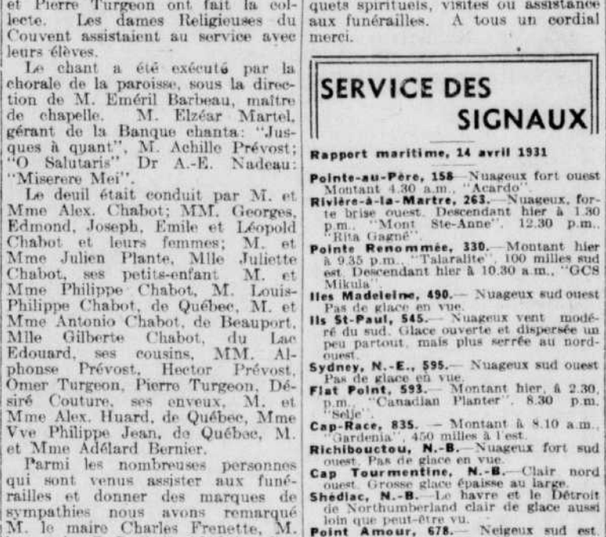

Empress of Britain
en EUROPE
en 5 jours
● L'"Empress of Britain", le gigantesque nouveau paquebot du Pacifique Canadien, fait maintenant de la majestueuse route du St-Laurent, un véritable "speedway" océanique. Train spécial de Montréal à la passerelle du paquebot, à Québec. 2 jours sur le St-Laurent et seulement 3 jours de pleine mer! Cherbourg et Southampton.
"Ayez toujours des chèques de voyageurs du Pacifique Canadien . . . Négociables dans le monde entier."
PACIFIQUE CANADIEN
Renseignements de votre agent.
C.-A. LANGEVIN, Gare du Palais, Québec,
ou écrire D.-R. Kennedy, agent-général,
201 rue St-Jacques Ouest, Montréal 296F

VENEZ ENTENDRE Chez Nous !
Le célèbre Radio combiné
VICTOR
RADIO ELECTROLA
820 St-Joseph **Robitaille** Tél: 8167
La Maison de Service et de Qualité

Nouveau . . . .
MEILLEUR SERVICE
avec Moins de Gaz

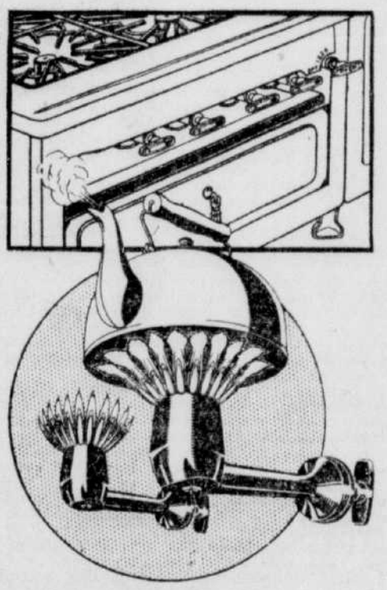

Nouvelle Tubulure Dissimulée et Nouveau Tiroir Utile

Brûleur à Gaz **E·S·R** EFFICACE·SUR·RAPIDE *de Moffat*

On trouve vingt-six caractéristiques importantes dans les Nouveaux Poêles à Gaz Etoile Bleue de Moffat. Chacune a été perfectionnée dans le laboratoire de Moffat, sous la direction d'experts qui ont passé leur vie à dessiner et à construire des équipements de cuisson pour chaque foyer canadien.

LE service est ce que toute femme a appris à demander. La spécialisation est le seul moyen de répondre à cette demande.

La Moffats Limited a toujours compris l'importance qu'il y avait à consacrer tout son temps et toute son attention exclusivement à la construction des poêles. Le résultat bien clair, c'est que vous obtenez des poêles à gaz Moffat, un service qui ne saurait être égalé dans n'importe quel poêle ordinaire.

Le nouveau brûleur E.S.R. par exemple, au nombre de ses nombreuses caractéristiques, vous donnera un bien meilleur service que tout autre brûleur qui ait jamais été construit, et il coûte moins cher de gaz.

Mais pour vous faire une meilleure idée de la valeur du poêle, vous devriez vous en faire donner une démonstration.

N'importe quel dépositaire Moffat se fera un plaisir de vous expliquer ses nombreuses caractéristiques.

MOFFATS LIMITED, WESTON, ONTARIO

POELES A GAZ MOFFAT ETOILE BLEUE RG-402F
142 En Vente Chez 273
ST-JOSEPH QUEBEC — COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE — ST-PAUL QUEBEC

LA REPUBLIQUE EST PROCLAMEE EN ESPAGNE

Barcelone et plusieurs autres villes s'insurgent contre Alphonse XIII qui convoque aussitôt le chef républicain. — On rapporte que la famille royale a fui mais cette nouvelle est démentie. — Aznar a démissionné.

CHEZ LE ROI

Madrid, 14. (A.P.) — La nouvelle arrivant de plusieurs endroits qu'on y proclamait la République, Niceto Alcala Zamora, leader républicain, a été convoqué au palais royal par Alphonse XIII cet après-midi. "Je suis content", se contenta-t-il de dire en sortant.

A 2 heures, cet après-midi, la nouvelle de la proclamation de la République arrive à Madrid de maints endroits, y compris Barcelone. Tout paraît indiquer que le mouvement se répand avec rapidité dans le pays. Dans chaque cas la municipalité élue dimanche dernier se rend à l'hôtel de ville et y proclame la République. Parmi les villes où cette proclamation a déjà eu lieu sont celles de Saragosse, Eibar et plusieurs villes des provinces basques. On ne signale pas d'effusion de sang.

On tient généralement pour acquis que la convocation de M. Zamora au palais indique chez le roi l'intention d'abdiquer ou d'inviter les Républicains à former un gouvernement pour remplacer le cabinet Aznar, démissionnaire depuis ce matin.

Madrid, 14. (A.P.) — Le correspondant de l'agence Reuter mande de Madrid à celle-ci aujourd'hui que, si l'on en croit certaine rumeur apparemment fondée, Alphonse XIII quitte Madrid en automobile cet après-midi.

EN FUITE ?

Hendays, France, 14. (A.P.) — La nouvelle arrive cet après-midi que les princes et princesses, ainsi que le personnel supérieur de la maison royale d'Espagne, ont quitté le palais royal de Madrid hier soir pour une destination inconnue. La garde civile à cheval les escortait.

DEMISSION

Madrid, 14. (A. P.) — Des journaux adressent aujourd'hui au roi l'ultimatum d'avoir à quitter l'Espagne, disant que ce pays est virtuellement en république depuis les élections de dimanche dernier. Un rapport qui n'est pas confirmé, mais qu'on n'en attribue pas moins à une source digne de foi, dit que la famille royale, à l'exception du roi, a quitté Madrid ce matin sur un train spécial en direction de Valence.

Le cabinet Aznar a présenté sa démission au roi cet avant-midi, mais la nouvelle de son acceptation n'a pas encore été annoncée officiellement, le roi étant auparavant entré en conférence avec des hommes politiques de divers partis. La situation reste incertaine. Une petite armée de gardes civils, d'agents de police et de soldats, tous armés jusqu'aux dents, montent la garde dans les rues de Madrid.

Les conférences du roi avec MM. Sanchezz Guerra, leader de gauche, José Bergamin et Miguel Villanueva, tous membres de ce parti constitutionnaliste qui en tient pour la convocation de Cortès constituantes, font croire qu'Alphonse XIII veut laisser le cycle des élections suivre son cours, et qu'il laissera à la prochaine assemblée constituante le soin de décider si l'Espagne doit rester monarchie ou devenir république.

DEMENTI

Madrid, 14. (A. P.) — Les autorités du palais ont catégoriquement démenti cet après-midi la rumeur que tous les membres de la famille royale, sauf Alphonse XIII, auraient quitté le palais royal. On annonce que la reine y a pris le dîner avec le roi comme d'habitude.

Les chefs républicains ont constitué une junte révolutionnaire permanente au domicile d'Alcala Zamora, à Madrid. Largo Caballero, président de l'union générale des travailleurs, en fait partie.

DEPART DU ROI

Madrid, 14. (Par Clarence Dubois de l'Ass'd Press; copyright) La chute de la monarchie et l'établissement de la République en Espagne paraît certaine cet après-midi. Niceto Alcala Zamora, qu'on désigne comme le premier président de cette république, a déclaré :

"C'est probablement cet après-midi que s'opérera la transition du régime monarchique au gouvernement républicain. Le roi va partir pour la France ou le Portugal."

Madrid, 14.—(P. A.)—Des représentants du gouvernement du roi Alphonse et Niceto Alcala Zamora, leader républicain, se rencontreront cet après-midi pour discuter les détails de la remise des pouvoirs des monarchistes au républicains.

Sept grands pays, dans lesquels vivent 701,000,000 de sujets, ont vu disparaître la royauté au cours des 21 dernières années. Ce sont la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Chine, le Portugal, la Grèce et la Turquie.

Andover, N.-B., 14. (D.N.C.) —Stanley Fenwick Jamer, un cultivateur de Four Falls, comté de Victoria, a été trouvé mort avec une balle dans la tête provenant d'un revolver calibre 32. On croit que c'est un cas de suicide. Jamer était âgé de 63 ans.

DIX HOMMES PERDENT LA VIE DANS UN TUNNEL

CHUTE MORTELLE D'UN OUVRIER DANS LE PORT

Joseph Bouffard travaillait à enlever des fils à la cime d'un poteau vermoulu : celui-ci se rompt et le malheureux ouvrier est précipité d'une hauteur de trente pieds sur le pavé — Il meurt avant l'arrivée de l'ambulance.

UN SPECTACLE NAVRANT

Un brave ouvrier qui travaillait dans le port de Québec a été tué instantanément cet avant-midi vers dix heures. M. Joseph Boufard, 30 ans et demeurant au No 210, 2e Avenue, Limoilou a fait une chute d'au moins trente pieds et s'est infligé des blessures telles qu'il est mort quelques minutes après l'accident.

La victime était à couper des fils téléphoniques et des fils d'éclairage sur un poteau situé entre des hangars 25 et 26 de la Commission du Havre. Ce poteau était vieux et on voulait le remplacer. M. Bouffard était au sommet, attaché solidement avec des courroies de cuir. Malheureusement le poteau était déjà trop vieux pour supporter un tel poids. Il se rompit et l'ouvrier fut projeté violemment sur le sol. Des compagnons de travail accoururent pour le relever. Il était privé de connaissance et le sang coulait abondamment d'une plaie à la tête. On appela l'ambulance Lépine mais on constata bientôt qu'une ambulance serait inutile. Il fallut appeler le fourgon de la morgue car la victime avait déjà cessé de vivre. Le fourgon de la maison Hubert Moisan transporta la dépouille mortelle à la morgue où une enquête sera tenue probablement cet après-midi ou demain matin. On a constaté une fracture du crâne et une fracture au bras. Le défunt laisse une épouse.

Le "Soleil" prie Mme Bouffard de bien vouloir accepter nos sincères sympathies.

VICTIMES DE LA TEMPETE

Montréal, 14.—(D. N. C.)—Une tempête de vent a fait deux victimes, sans compter les nombreux avaries et dégâts, qu'elle a causés.

Vers 1 heure 30, William Merson était à jouer avec ses petits camarades, dans la cour de l'école Baron de Byng, rue St-Urbain quand un mat de 35 pieds de hauteur se décrocha de sur le toit et s'abattit sur sa tête.

Les confrères furent pris de panique et coururent sans trop savoir où donner de la tête. La police fut immédiatement alertée ainsi qu'un médecin. Il était trop tard, le blessé avait succombé au choc trop violent. Son corps fut transporté à la morgue, où il y aura enquête ce matin.

Il était 5 heures, quand le petit Jacques Jobin, âgé de 4 ans s'amusait sur le balcon de le demeure de ses parents, à 142 rue Dixon. Le vent plus fort l'entraina dans un tourbillon et le projetta sur le pavé, où le bambin alla se fracasser la tête. Hospitalisé à Ste-Justine, les médecins rapportent qu'il souffre d'une commotion cérébrale, et d'une fracture probable du crâne. Son état n'est pas rassurant.

LES GRANDS JURES ONT ETE CHOISIS CE MATIN

Sir François Lemieux, président du terme des assises criminelles a prononcé son adresse aux jurés qui se sont ensuite retirés pour étudier une première cause.

L'ADRESSE DU JUGE

Aux assises criminelles, ce matin, les douze grands jurés suivants : MM. Léonce Cloutier, Arthur Cooper, Ernest Gale, J.-Eug. Robitaille, Egide Lemay, Joseph Mottard, Joseph Bélanger, Auguste Blouin, William Langster, Cecil Lightred, Charles Murphy et George Moore se sont mis à la besogne. La première des causes qui leur furent soumises, ce matin ; est celle de Napoléon Guay accusé d'actes de grossière indécence. La quatrième sur le rôle est la cause d'Alphonse Bureau, une cause de meurtre qui fit, en octobre ou novembre dernier, le thème de débats féconds en témoignages et incidents dramatiques et couronnés par une condamnation à la potence.

Les grands jurés cependant entendirent, tout d'abord, aujourd'hui, le discours du président des Assises, sir François Lemieux.

Dans cette claire matinée, le soleil, joie du dehors, n'inondait que particllement de sa lumière l'enceinte de la Cour d'Assises. Le haut et large tribunal, la table des greffiers et celle des avocats de la Couronne, ainsi que le banc des jurés, étaient préservés par les grands rideaux baissés contre le miroitement des rayons dorés sur les somptueuses boiseries. Et, dans ce clair-obscur, tous les regards d'une foule de spectateurs convergeaient sur une tête blanche, celle du magistrat éminent qui était tourné vers les douze grands jurés et qui leur adressait des paroles écoutées avec la plus complète attention.

Voici comment s'exprima le président des Assises, sir François Lemieux :

M. le Président,

MM. les Grands Jurés,

Vous avez été assignés, au nom de Sa Majesté le Roi, pour remplir la charge de Grands Jurés.

Comme tels, vous remplirez des fonctions honorables, qui ont peut-être été exercées, dans le passé, par vos pères et les anciens de vos paroisses.

Ces fonctions de Grands Jurés comportent de sérieuses responsabilités et requièrent, pour être remplies dignement et efficacement, du discernement, de l'expérience des hommes et des choses, et, surtout et avant tout, une conscience affermie et guidée par le serment solennel comme celui que vous avez prêté.

Le titre de Juré vous élève à la dignité de juge et vous confère le privilège de prendre part à l'administration de la justice et de faire la Grande Enquête judiciaire, c'est-à-dire de vous informer si la paix dans nos villes et nos campagnes a été troublée par des gens pervertis, et si les familles et les individus ont souffert, à la suite de crimes, dans leur personne, dans leurs biens et dans leurs libertés.

Tout important que soit votre rôle, votre devoir n'est pas de déclarer si un accusé est coupable ou non, mais seulement de faire rapport à la Cour, après avoir entendu des témoins assermentés et suivi les directions par écrit qui vous seront distribuées dans votre chambre de délibérations, que vous avez raison de croire ou qu'il y a cause probable qu'un crime a été commis et que ce crime a été commis par l'accusé mentionné dans l'acte d'accusation. Dans le cas contraire, il vous incombe de déclarer que l'accusation n'est pas fondée.

La Cour est convaincue que vous remplirez fidèlement vos devoirs, sans préjugés, sans esprit de parti, sans sympathie ni faveur, mais avec impartialité et indépendance, en rendant aux accusés et à la société la justice qui leur est due.

Nos concitoyens, en général, ont le sens inné de la justice et la preuve consolante nous en est fréquemment donnée.

Dans les divers districts judiciaires, depuis Gaspé à Amos, Abitibi, il a été nécessaire, depuis le mois de septembre dernier, d'y tenir des Assises criminelles, vu que des crimes y avaient été commis.

Les juges qui ont présidé ces assises ont admiré la dignité, la bonne tenue des jurés, leur respect pour l'autorité judiciaire, leur zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, et surtout et avant tout, leur courage pour rendre, dans des circonstances difficiles, des verdicts en accord avec la vérité et la justice.

Je suis en état, vu les nombreuses sessions criminelles que j'ai présidées à Québec, de décerner le même compliment aux jurés de ce district. Nous avons admiré les louables efforts faits par les jurés pour le respect de la loi, le maintien de la paix publique et la répression des crimes. Leurs verdicts ont vraiment servi à inspirer l'horreur du crime, les dangers du crime et surtout le peu de profit que le crime rapporte.

Il semble que les citoyens appelés à servir comme jurés sont, de suite, en franchissant le seuil du Palais de Justice, impressionnés par l'idée de la mission quasi-divine qu'ils sont appelés à remplir et qu'ils se font un légitime orgueil d'être les serviteurs utiles et fidèles de la société. A tel point que, depuis nombre d'années, personne ne pourrait accuser le jury de Québec d'un déni de justice.

J'admire d'autant plus leur persévérance dans leur oeuvre de justice que souvent leurs verdicts sont contrariés et entravés par des décisions contraires.

Nous inaugurons, MM. les Jurés, une nouvelle salle d'audience où se tiendront, à l'avenir, les Assises criminelles.

Comme vous pouvez le constater, elle est vaste, majestueuse, solennelle, même luxueuse.

Il semblerait, au premier abord, qu'elle constitue un violent contraste avec sa destination, car, dans cette salle, convergeront, à l'avenir, bien des misères humaines. C'est ici où seront traduits ceux qui, oublieux des règles de la morale et de la loi, auront commis des crimes. Cette salle sera témoin de regret, de désespoir et de chagrin indicibles. Des scènes déchirantes et alarmantes s'y dérouleront. Bien des mères et des épouses verseront des larmes et auront l'âme meurtrie en y entendant ou en apprenant les sentences d'emprisonnement, de détention dans les pénitenciers et même de condamnations à mort de leurs enfants ou de leur époux.

Demandons à la divine Providence de faire la grâce à ceux qui nous sont chers, à nos enfants et à nos arrières petits-enfants, de ne pas comparaître dans ces lieux pour répondre, la main levée, à la question toujours si accablante du greffier de la Cour : "Etes-vous coupable ou non du crime dont vous êtes accusé ?"

Souhaitons que l'inauguration ou l'installation, dans cette Cour d'Assises, de l'image du Dieu crucifié à la suite d'un procès et d'une sentence qui, depuis deux mille ans, ont été l'objet de la réprobation humaine, inspirera à tous l'idée de la vérité et de la justice.

Nous avons dit que cette salle était luxueuse, c'est vrai. Mais la Justice exeuse ce luxe et la splendeur de cet appartement.

Le Palais de Justice est un monument élevé à la Divinité. C'est l'âme de la Justice. C'est le sanctuaire où s'accomplissent, tous les jours, des actes de religion. Tout s'y fait au nom de Dieu : Le Juge parle au nom de Dieu ; les fonctionnaires de la Cour sont assermentés au nom de Dieu ; vous jurés, vous êtes assermentés de faire votre devoir au nom de Dieu ; tous les témoins parlent au nom de Dieu. C'est donc un temple qui doit être aussi beau, aussi riche, aussi solennel que les églises où vous sollicitez les bénédictions divines.

Il y a des gens qui croient que le Palais de Justice n'est qu'un lieu de discordes, de chicanes, de tromperies, de duperies, de faux serments et même une arène politique. C'est vrai qu'il s'y commet des erreurs, des fautes, des prévarications. Mais quelle est l'institution humaine qui en est exempte ! Mais en somme, c'est le seul lieu, le seul endroit où les justes revendications de droit, au nom de la loi, se font tous les jours, avec profit.

Ne perdez pas le souvenir, MM. les Jurés que vous êtes les premiers citoyens qui remplirez, dans ce palais de justice renouvelé, les fonctions de jurés et que le shérif vous y traitera comme des gentilshommes.

Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à proclamer, en loyaux sujets, nos plus profonds hommages de respect et de soumissions envers Sa Majesté, en disant :

Que Dieu Sauve le Roi !

La Cour a été ajournée à 4 h. 30, cet après-midi, alors que les grands jurés rapporteront un true bill ou un no bill dans le cas de Napoléon Guay.

L'ANNEXE DU PARLEMENT

La démolition des édifices de la rue Saint-Augustin, en vue de la construction des nouveaux édifices parlementaires, commencera dans trois semaines environ. Les travaux seront ensuite poussés avec rapidité.

Le Club des Journalistes, sis rue Saint-Augustin, a reçu avis de quitter le local qu'il occupe actuellement d'ici trois semaines afin de permettre aux démolisseurs de se mettre à l'oeuvre. Dès que le terrain sera déblayé, le gouvernement commencera les travaux.

POTINS POLITIQUES DANS LA METROPOLE

Il est question de vendre à l'organisation conservatrice un immeuble qui appartient à MM. Duranleau et Lajeunesse. — Houde fait des mécontents dans la Métropole.

DEMISSION CHEZ LES BLEUS

Montréal, 14.—(D. N. C.)—Chaque jour apporte ses potins politiques Les rumeurs les plus fraîches sont que MM. Duranleau et Lajeunesse, propriétaire de l'édifice Métropole, angle St-Laurent et Notre-Dame, vendraient cet immeuble à un groupe conservateur qui y centraliserait les services bleuâtres du fédéral et du provincial. L'organisateur fédéral du parti conservateur dans la province de Québec, M. Jacques-N. Cartier, a déjà ses quartiers-généraux à l'édifice Métropole, mais l'organisation conservatrice provinciale a ses locaux dans l'immeuble Versailles actuellement.

M. J.-H. Laframboise, le prochain ex-encanteur municipal, acceptera-t-il le poste de gérant du Métropole, ou plutôt accepteront-ils qu'il le devienne. Dame rumeur raconte qu'un quotidien du matin établirait ses affaires dans ce prochain château fort conservateur.

Dans un autre domaine, on assure que les affidés du maire Houde appréhendent une ère de déboires à la suite de la défaite assurée de leur chef, dans Ste-Marie. Des agents officiels du Tribouler de l'Opposition provinciale sont mécontents du patronage accordé par celui-ci à des personnages méprisés des conservateurs de sa division, et songent déjà à déserter le clan housiste. Albert Roy, dont les démarches zélées et infatigables pour la cause conservatrice n'ont pas été suffisamment reconnues, songe à laisser la vie politique pour prendre une agence commerciale.

L'association des jeunes conservateurs de Montréal qui vient à peine de naître, est déjà en proie à des querelles intestines, et tout le comité de direction a donné sa démission. Edouard Archambault, président, André Dastous, journaliste, vice-président; M LeClair, depuis trois semaines secrétaire et non-officiellement reconnu comme tel; Paul Hurteau et autres. Ils s'organisent en fédération pour mieux contrôler l'association qu'ils ont délaissée après l'avoir fondée.

Cette scission au sein des bandes conservatrices est causée par une divergeance d'opinions sur l'attitude à prendre en face des bévues du chef de l'opposition. D'aucuns prétendent qu'il faut se débarrasser de M. Houde, alors que d'autres tiennent à lui conserver leur support. Et c'est dans ces encourageants dispositifs que l'opposition prépare sa campagne électorale.

CAMPAGNE DE PUBLICITE

La "Goodyear Tire & Rubber Co., of Canada" ouvre aujourd'hui une grande campagne de publicité. Résultats de l'an dernier. Optimisme des officiers

LES JOURNAUX

La campagne de publicité de la "Goodyear Tire and Ruber Co., of Canada" s'ouvre aujourd'hui et tout indique que cette compagnie a l'intention de continuer sa politique agressive de l'an dernier.

Commentant cette campagne de 1931, dont on peut trouver le premier chaînon, dans un autre endroit de cette édition de notre journal, M. C.-S. Watson, gérant de la publicité de la Goodyear disait: "Les journaux joueront un rôle prépondérant dans cette campagne. L'annonce qui y est publiée aujourd'hui est la plus grande jamais émise par aucune compagnie canadienne de pneus et l'on est à se demander si jamais une compagnie américaine du genre en a publié de plus grandes.

"L'expérience de 1930, nous a démontré, ajoute M. Watson, que les conditions commerciales sont grandement ce que nous les faisons. La publicité "Goodyear", en 1930 fut plus intense que jamais auparavant et les vendeurs canadiens, la plus grande organisation du genre au pays, vendirent plus de pneus, au cours de cette année qu'ils ne l'avaient fait les années précédentes".

Les officiers du département des ventes de Goodyear qui récemment ont terminé une série de conférences dans les succursales trouvèrent les conditions considérablement plus favorables que l'on en pourrait juger en écoutant les rapports courants.

MARIAGE HERRIDGE-BENNETT

Ottawa, 14. — (Par Isabel-C. Armstrong, de la C. P.) — Le mariage de Miss Mildred Marian Bennett, sœur du premier ministre, avec l'hon. Wm-Duncan Herridge, ministre du Canada aux Etats-Unis, a eu lieu cet après-midi au temple Chalmers de l'Eglise-unie.

Miss Bennett est la fille de feu M. et Mme Henry-J. Bennett, de Hopewell, N.-B.

Le major Herridge eut pour père feu le Rév. W.-T. Herridge, et sa mère habite Ottawa.

Conformément aux vœux des deux épousés une importance toute particulière fut attachée à cette cérémonie religieuse, qui eut lieu à 3 heures. A part le comte et la comtesse de Bessborough les personnes de la parenté immédiate étaient seules invitées.

Non seulement à Ottawa, mais dans tout le Dominion, la sœur du premier ministre a conquis les cœurs par sa personnalité pleine de charme. Aussi la foule était-elle grande à la porte du temple lorsqu'en sortit l'heureux couple.

L'ENQUETE EST REMISE; ON MANQUE DE DOSSIERS

L'honorable juge Gibsone, commissaire-enquêteur sur la contrebande, a eu une entrevue avec les représentants du gouvernement d'Ottawa. — Il accorda ensuite une entrevue aux journalistes.

LA SEMAINE PROCHAINE

L'enquête sur la contrebande des liqueurs dans l'est de la province de Québec qui devait commencer ce matin au Palais de Justice sous la présidence de l'honorable juge Gibsone a été remise à une date ultérieure. Le Commissaire-enquêteur a eu, ce matin, une conférence avec les deux avocats chargés de représenter le gouvernement Bennett dans cette affaire, Me Noel Belleau, C.R., de Québec et Me Oscar Gagnon, C.R. de Montréal, et il a été décidé, à cause de certains délais dans l'arrivée des dossiers, d'attendre encore quelques jours avant de commencer les séances et l'audition des témoins.

Les journaux ont déjà parlé quelque peu de cette enquête sur l'organisation de la contrebande dans le fleuve Saint-Laurent. Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de l'audience, plusieurs personnes attendaient déjà à la porte de la salle. Les représentants des grands journaux de la province, de la Presse Canadienne et autres faisaient aussi le pied de grue, discourant avec leurs confrères d'outre quarante-cinquième sur les résultats de l'enquête.

Après cette réunion de quelques minutes avec les avocats intéressés, le président de la commission a bien voulu recevoir les journalistes et leur faire une déclaration préliminaire.

"L'enquête sur la contrebande des alcools qui devait commencer ce matin", nous dit l'hon. juge Gibsone, "est remise à quelques jours. Personnellement, comme président, je ne suis au courant de rien et mon devoir n'est que d'entendre les dépositions et de faire ensuite rapport à qui de droit. On a prétendu en certains milieux que l'enquête mettrait à jour de gros scandales et que l'on en ferait une affaire politique. Après avoir reçu ma nomination, je me suis rendu à Ottawa pour savoir exactement ce que l'on désirait. Laissez-moi vous dire qu'il ne sera aucunement question de politique. Un juge, qui doit accepter ces charges lorsqu'on le lui demande, est au-dessus de ces choses-là et la cause sera conduite avec une grande impartialité. Il s'agit de déterminer si réellement il existe une ou plusieurs organisations pour faire la contrebande sur le St-Laurent et savoir si oui ou non le gouvernement a perdu ainsi, comme on le dit, des sommes énormes.

C'est là le but de l'enquête. Des témoins seront assignés, des déclarations préparées et vérifiées. S'il est prouvé que de telles organisations existent, le gouvernement devra prendre les mesures nécessaires pour se protéger et les combattre. On devra donc s'assurer que des alcools ont été entrés au pays et que le département de la Douane n'a pas retiré la taxe fixée pour chaque gallon. C'est là toute l'affaire.

"Quant à la date de l'ouverture de l'enquête", poursuivit le président de la Commission, "seuls les avocats du gouvernement pourront la fixer. Ils attendent, je crois, les dossiers et les documents nécessaires du département de la Douane à Ottawa et dès qu'ils auront reçu ce dont ils ont besoin, on pourra commencer les séances. C'est mon désir de ne pas ajourner trop souvent et dès que nous aurons commencé à siéger nous continuerons jusqu'à la fin, si c'est possible. Il faut au moins 48 heures aux avocats pour assigner leurs témoins et seuls ils savent qui ils appeleront dans la boîte. Ils ne peuvent le faire avant d'avoir conféré avec les officiers du département à Ottawa et d'avoir étudié les dossiers."

Au sortir de chez le juge, les représentants de la presse demandèrent à Me Belleau et Me Gagnon de fixer une date déterminée pour l'ouverture des séances. Comme le président du tribunal, ils ne purent faire de déclaration exacte à ce sujet. Il semble probable que les séances commenceront à la fin de la semaine ou encore mieux mardi prochain, le 21 avril

UNE DELEGATION

M. Alexandre Thurber, député de Chambly, accompagné du maire J.-T. Lasonde, de Boucherville, sont venus rencontrer les autorités du ministère de l'Agriculture ce matin dans l'intérêt de leur comté.

M. Lasonde, qui est président de la "Québec Canners Association" s'intéresse surtout à la culture maraîchère et à la mise en conserve des produits. C'est en rapport avec cette culture et l'industrie qui en découle que MM. Thurber et Lasonde ont vu les officiers du département.

TENTATIVES D'ASSASSINAT

Chicago, 14. — (P. C.) — Stephen O'Donnell, 32 ans, frère de "Spike" O'Donnell, chef de bande du South Side, a fait rapport à la police que deux tentatives de l'assassiner avaient eu lieu hier soir.

UN DEUXIEME DIVORCE

Charlottetown, I.P.E., 14. (C. N.C.)—La province de l'Ile-du-Prince-Edouard n'a eu qu'un seul cas de divorce depuis la Confédération. Le parlement fédéral vient de recevoir avis qu'un habitant de l'Ile va, cette année, demander un divorce.

Un incendie, dû à des causes inconnues, éclate au milieu d'une conduite souterraine en construction à Chicago — Les flammes barrent la seule issue possible aux hommes qui travaillaient à l'extrémité opposée à la sortie — Difficultés excessives qu'ont à surmonter les pompiers : huit manquent à l'appel, 28 sont transportés à l'hôpital.

SIX RESCAPES

Chicago, 14 (P.C.)—Six travailleurs sont sortis vivants du tunnel rempli de fumée un peu avant 9 heures ce matin. Grimpant sans l'aide de personne jusqu'à la surface, ils racontèrent avec peine, tant leur respiration était difficile, qu'ils avaient trouvé refuge derrière une chambre d'air, à l'une des extrémités de la percée, et avaient pu ainsi sauver leur vie. Ils furent portés en toute hâte à l'hôpital St-Antoine.

Chicago, 14 —(P.C.)— Un tunnel d'égoût du "sanitary district", percé à 50 pieds sous une rue de West Side, est devenu par le feu, le gaz et la fumée un véritable enfer où dix vies humaines au moins ont été sacrifiées hier soir. Huit pompiers au moins manquent à l'appel et 28 sont à l'hôpital. Trois des morts connus étaient des pompiers. Les autres étaient des travailleurs employés à la construction du tunnel.

Toute la nuit des sauveteurs travaillèrent avec acharnement dans l'espoir que les disparus pourraient être retrouvés vivants ce matin. La chaleur dans le tunnel étsit si intense qu'ils durent interrompre leurs recherches une dimi-heure, après laquelle ils la reprirent avec une nouvelle vigueur.

Coroner, pompiers et policemen se donnèrent tous la main dans cette tentative de sauvetage. Incapables d'y voir à cause de l'épaisse fumée, les sauveteurs, portant des masques à gaz, se groupèrent autour de l'ouvrage encore inachevé du tunnel, partagés entre l'espoir de retrouver vivants les disparus et la crainte de les trouver morts.

On a deux théories sur l'origine de l'incendie. Le coroner du comté croit à la combustion spontanée dans un tas de copeaux, mais Timothy Ryan, un officiel de la compagnie perçant le tunnel, en tient pour une autre cause. D'après lui un plâtrier nommé Albert Martin aurait échappé une bougie allumée, mettant le feu à de la sciure de bois sur le plancher. On ne se rendit pas compte tout de suite de la gravité de l'incendie.

Le capitaine James F. O'Neill fut le premier arrivé. Un peu de fumé sortait de la bouche du puits, située la section de 450 pieds de tunnel terminé, dont elle est l'unique entrée. O'Neil et ses hommes descendirent en hâte. Un quart d'heure plus tard trois de ses compagnons en ressortaient à demi morts. Tous étaient descendus sans masques à gaz, ne se rendant pas compte du danger. O'Neill et l'un de ses hommes étaient encore dans le tunnel de bonne heure ce matin.

ECOLES FERMEES

Jérusalem, 14. — (P. A.) — Plus de 300 écoles ont été fermées ici, et plus de 22,000 enfants ont forcément en congé par suite du refus des instituteurs juifs d'accepter la réduction de salaire décrétée par l'exécutif de l'agence juive. Ces instituteurs n'ont pas été payés depuis décembre, et quelques-uns d'entre eux n'ont même pas de quoi manger.

DRAME HORRIBLE

Wooster, 14 — (P.A.) — Ellis McGregor, 65 ans, demeurant près d'ici, fut pris de folie ce matin. Il arrosa sa femme et son fils de gazoline et y mit le feu, frappa un voisin avec un couteau et le blessa sérieusement et se suicida ensuite.

Le blessé est Clayton McAffee. Madame McGregor et son fils, en sérieuse condition, ont été envoyés à l'hôpital. Quand on trouva McGregor il s'était pendu avec une chaîne dans un hangar en arrière de sa maison.

A NOS ABONNES DE LA VILLE

Tous les abonnés du "Soleil" qui changent d'adresse au 1er mai et qui n'ont pas averti l'agent de leur district sont priés de remplir ce coupon et de nous le faire parvenir inmmédiatement. Adressez :

LE "SOLEIL" LTEE, QUEBEC

Nom .....
Adresse actuelle, No ..... Rue .....
Adresse au 1er mai, No ..... Rue .....

Echangez Votre Vieille Glacière

POUR UNE

Glacière Electrique

"FRIGIDAIRE" ou "MAJESTIC"

Pour répondre à la demande de plusieurs clients qui seraient intéressés dans l'achat de glacières usagées, nous en accepterons en échange contre des glacières électriques, d'ici au 25 avril. Ne manquez pas de vous débarrasser avantageusement de la vôtre, et remplacez-la par une glacière plus moderne. Appelez :

2-6850

Demandez Notre Evaluateur

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

Département des Echanges -:- 273 Rue St-Paul